HISTOIRE

DU

SOULÈVEMEMT DES PAYS-BAS.

HISTOIRE

DU

SOULÈVEMENT

DES PAYS-BAS

CONTRE

LA DOMINATION ESPAGNOLE;

PAR F. SCHILLER;

TRADUITE DE L'ALLEMAND

PAR J. J. DE CLOET,

EX-PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE AU COLLÉGE D'ALOST.



A BRUXELLES,

CHEZ H. REMY, IMPRIM.-LIBRAIRE, RUE DE L'EMPEREUR, N° 812,

ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES DU ROYAUME.

1821.

PRÉFACE DU TRADUCTEUR.

Notre révolution du seizième siècle est un de ces faits extraordinaires dont le burin de l'Histoire aime à retracer les glorieuses circonstances pour l'instruction des peuples et des générations. Les rares vertus, et le courage héroïque que nos ancêtres ont déployés dans cette lutte de la liberté contre le despotisme, ont trouvé chez toutes les nations civilisées de l'Europe des admirateurs et des historiens. Strada en Espagne, Bentivoglio en Italie, de Thou en France, Watson en Angleterre, Grotius dans les Pays-Bas et Schiller en Allemagne, nous en ont présenté le tableau orné de tous les charmes de l'éloquence. Les trois derniers surtout en saisissant le véritable point de vue sous lequel ce grand événement doit être envisagé; en méditant la véritable situation des Belges à l'égard de leur souverain; et en offrant une peinture fidèle de leurs mœurs et de leurs habitudes, se sont immortalisés avec le peuple dont ils célébraient les vertus.

Ce qui donne en particulier à l'histoire de Schiller un caractère d'originalité et de génie, c'est la profonde connaissance du cœur humain qui perce à chaque page; c'est la justesse et le talent avec lesquels il applique et développe les causes qui ont provoqué et dirigé ce soulèvement national; c'est un discernement toujours sûr des motifs secrets et du caractère de ses personnages, un jugement solide dans le choix et la disposition des événemens; c'est enfin une haine éclairée contre le despotisme, et un ardent amour de la liberté.

Une histoire écrite avec un talent aussi remarquable, et qui nous retrace des actions qui illustrèrent nos ancêtres, ne peut manquer d'intéresser le lecteur belge. S'il est vrai que les souvenirs glorieux alimentent notre amour pour la patrie, quelle époque plus que celle-là peut inspirer ce sentiment généreux? et quelle époque plus favorable que celle où nous vivons, pour apprécier les efforts de ces hommes étonnans qui sacrifièrent tout à leur indépendance. Après avoir gémi pendant vingt-cinq ans sous le poids d'une domination étrangère, nous avons appris à chérir le sol sacré de la patrie, nous nous félicitons d'être redevenus une nation, et nous sommes fiers d'être sous le sceptre paternel d'un digne petit-fils de GUILLAUME-LE-GRAND, d'un illustre héritier de la maison de Nassau, que des vertus héréditaires ont lié à tous nos souvenirs historiques.

Un historien belge (VANDERVINCKT) était renommé par l'exactitude et l'étendue de ses recherches, par la justesse et l'impartialité de ses jugemens, et par son ar-

dent amour pour sa patrie. Son ouvrage, inconnu à ses concitoyens, avait été traduit en langue allemande. J'en possédais un exemplaire, et je résolus de m'en servir pour rectifier ou confirmer par le témoignage de l'auteur national la narration de l'historien étranger. Déjà j'avais recueilli de nombreuses notes, lorsque j'appris qu'un jurisconsulte de cette ville, distingué par l'élégance de son style autant que par l'étendue de ses connaissances se proposait de donner une édition complette de Vandervinckt. La découverte de cette utile entreprise, qui ôtait à mes notes le mérite d'être inédites, m'a engagé à les réduire considérablement, et si j'avais pu sans manquer à mes engagemens me dispenser de les publier, je m'y serais décidé sans peine. Le lecteur jugera si celles que j'ai conservées peuvent avoir quelqu'intérêt.

L'histoire de Schiller, dont j'entreprends de donner une traduction, est imprimée depuis trente-cinq ans : elle jouit d'une réputation vraiment européenne, et personne jusqu'ici n'avait essayé de la rendre en français. J'ai pris cette tâche sur moi plus par enthousiasme que par espoir de réussir. Né en Flandre, les langues française et allemande m'ont été long-tems étrangères, et je ne puis espérer d'échapper aux justes reproches de la critique Puisse la pureté de mes intentions émousser quelques-uns de ses traits!

J'ajoute encore un mot. Élevé dans les principes de la religion catholique, je n'ai pu traduire certains passages

inspirés par un zèle outré contre la religion que je professe. L'esprit de secte égare quelquefois la plume de l'auteur, et alors je me suis cru autorisé à supprimer ce que lui-même, dans des momens de calme et de réflexion n'aurait pas manqué de faire disparaître. Je dois avouer néanmoins que ces passages sont en petit nombre, et qu'en général la plus rare impartialité a présidé à la rédaction de cet excellent ouvrage.

INTRODUCTION.

De tous les événemens politiques qui ont illustré le seizième siècle, l'établissement de la liberté dans les Pays-Bas me paraît être un des plus remarquables. Si les exploits éblouissans, inspirés par l'ambition, ou par un despotisme destructeur, commandent notre admiration; à combien plus juste titre ne la devons-nous pas à ces événemens glorieux, où la bonne cause, soutenue par des efforts extraordinaires, et par l'énergie d'un affreux désespoir, triomphe dans une lutte inégale, des odieux artifices de la tyrannie? Qu'elle est sublime et consolante cette pensée, que l'on trouve tôt ou tard un refuge contre les orgueilleuses prétentions du despotisme; que ses plans les mieux combinés échouent contre les efforts de la liberté; qu'une résistance courageuse peut rompre les mesures les mieux concertées d'un despote; et qu'une persévérance héroïque épuise à la longue ses terribles ressources. Jamais je ne fus plus vivement pénétré de cette vérité, qu'en réfléchissant à cette révolution mémorable, qui détacha pour toujours les Provinces-Unies de la couronne d'Espagne. Je me proposai aussitôt de présenter au public ce beau monument de

la force civile, afin d'exciter dans l'âme de mes lecteurs un sentiment relevé de la dignité de leur être, et de leur fournir une preuve irréfragable de ce que l'homme ose hasarder pour la bonne cause, et de ce qu'il peut effectuer par l'union.

Ce n'est point ce que cet événement a d'extraordinaire, ou d'héroïque, qui me porte à le décrire : les annales du monde nous ont conservé des entreprises semblables, conçues avec plus de hardiesse encore, et exécutées avec plus d'éclat. Nombre d'états se sont écroulés avec un fracas plus terrible, et d'autres se sont élevés par un essor plus sublime. Qu'on n'espère pas de trouver ici de ces hommes rares et gigantesques, de ces actions étonnantes, dont l'histoire ancienne nous offre de si nombreux exemples. Ces tems sont passés ; ces hommes ne sont plus. Au sein voluptueux de la civilisation, nous avons laissé s'engourdir ces forces exercées et appréciées par toute l'antiquité. Notre admiration découragée envisage maintenant ces colosses, comme un vieillard décrépit envisagerait les mâles amusemens de la jeunesse. Rien de semblable dans l'Histoire que nous allons parcourir. La nation qui va s'offrir à nos regards, était la plus paisible de l'Europe, et moins que ses voisins capable de cet esprit d'héroïsme, duquel les moindres actions reçoivent un éclat relevé. Les circonstances seules lui arrachèrent l'aveu de ses forces, et lui prêtèrent cette gran-

me manquaient en partie, ou qui ne m'étaient d'aucune utilité, parce que je n'entends pas le hollandais. Cette compilation a pour titre : *Histoire générale des Provinces-Unies* (1). Un écrivain d'ailleurs assez médiocre, Richard Dinoth, m'a fourni des extraits de quelques brochures de ce tems, qui se sont perdues depuis. Je me suis donné des peines inutiles pour acquérir la correspondance du cardinal Granvelle, qui sans doute aurait répandu beaucoup de jour sur les événemens de son siècle.

L'ouvrage récemment publié par mon honorable compatriote, M. Spittler, professeur à Gottingue, sur l'inquisition espagnole, m'est parvenu trop tard, pour que j'eusse pu faire usage de ses observations spirituelles et piquantes.

Je regrette de plus en plus, à mesure que j'en reconnais mieux les avantages, qu'il n'ait pas été en mon pouvoir d'étudier cette intéressante Histoire dans les sources mêmes, et dans les documens con-

(1) Par Dujardin et Sellius, 8 vol. in-4°.

temporains; de la créer, pour ainsi dire, indépendante de la forme sous laquelle l'ont présentée ceux de mes prédécesseurs qui surent réfléchir, et de m'émanciper par là de l'influence qu'un auteur spirituel exerce toujours plus ou moins sur l'esprit de ses lecteurs. Mais, au lieu de plusieurs années, une telle entreprise aurait exigé la vie entière d'un homme.

Mon but sera plus que rempli, si cet essai peut convaincre une partie du public instruit, qu'un événement raconté avec la fidélité historique ne lasse pas toujours l'attention du lecteur; et s'il force les autres à convenir que l'histoire peut emprunter quelquefois les ornemens des arts avec lesquels elle a du rapport, sans qu'elle en devienne nécessairement romanesque.

Weimar, au mois d'octobre . . . . . 1788.

de toutes les dissensions ultérieures. Si l'on trouve que ce premier volume contient peu d'événemens remarquables, beaucoup de détails minutieux, (ou qui paraissent tels, des répétitions trop fréquentes, et en général que l'action marche avec trop de lenteur, on doit se rappeler que les grands résultats, obtenus dans la suite, eurent pour principe une infinité de circonstances presqu'imperceptibles. Une nation, comme celle que nous voyons ici, fait toujours les premiers pas avec lenteur, réserve et incertitude, pour s'élancer ensuite avec d'autant plus d'énergie et de vigueur. J'ai suivi la même marche dans la description de ce soulèvement. Plus le lecteur s'arrête à l'exposition des premières démarches, et plus il se familiarise avec les principaux acteurs. Après l'avoir initié aux secrets du théâtre sur lequel ils agissent, je puis le conduire avec plus de précision et d'assurance à travers les tems plus critiques, où l'abondance des matières m'interdira cette lenteur, et ces détails minutieux.

Je n'ai pas eu à me plaindre de la disette d'auteurs originaux, mais plutôt du grand

nombre de ceux qui ont écrit sur cette Histoire. Il faudrait les avoir lu tous, pour retrouver cette clarté, et cette intelligence, que la lecture de plusieurs d'entre eux fait perdre. Parmi tant de narrations différentes, tronquées, ou entièrement contradictoires du même fait, comment saisir la vérité, qui partout se fait entrevoir, et qui ne se montre nulle part à découvert, et dans toute sa pureté? J'ai consulté pour ce premier volume de Thou, Strada, Reyd, Grotius, Meteren, Burgundius, Meursius, Bentivoglio, et quelques auteurs plus recens; en outre, les mémoires du conseillier Hopperus, la vie et la correspondance de son ami Viglius, les actes du procès des comtes de Hoorn et d'Egmont, l'apologie du prince d'Orange, et quelques autres écrits; une compilation étendue, rassemblée avec esprit et critique, rédigée avec une impartialité, et une fidélité peu communes, et dignes d'un titre plus honorable, m'a rendu de très-importans services. Car, outre plusieurs actes authentiques que je n'aurais pu me procurer par une autre voie, elle renferme encore les écrits précieux de Bor, Hooft, Brandt, Le Clerc, et autres, qui

PRÉFACE DE L'AUTEUR.

Lorsque je lus, il y a quelques années, l'Histoire de la révolution des Pays-Bas sous Philippe II, dans l'excellente description de Watson, je me sentis inopinément saisi d'un enthousiasme, auquel les événemens politiques nous élèvent très-rarement. Mais, en y réfléchissant de plus près, je crus remarquer que la lecture n'avait pas autant de part à cet enthousiasme, que certain élan de mon imagination, qui avait imprimé à l'objet de ma lecture, ce caractère de grandeur, sous lequel elle me charmait si agréablement. Je me plaisais à nourrir, à multiplier, à fortifier même cette sensation; je désirais étendre au loin ce sentiment sublime, et le communiquer à mes semblables. Telle est l'origine de cette Histoire, et le seul motif

qui m'ait porté à la donner au public.

L'exécution de ce projet me mena plus loin que je n'avais pensé d'abord. Une connaissance plus approfondie de ma matière, m'y fit bientôt apercevoir des vides que je n'avais pas prévus; de grandes lacunes à remplir; des contradictions apparentes à concilier; des faits isolés à rattacher à l'action générale. Moins pour remplir mon Histoire d'événemens nouveaux, que pour chercher la clef de ceux que j'avais préparés, j'eus recours aux sources mêmes, et c'est ainsi que je formais une Histoire étendue, de ce qui d'abord n'avait été destiné qu'à devenir un tableau général.

On doit considérer ce premier volume, qui se termine avec la retraite de la duchesse de Parme, comme une introduction à la véritable révolution, qui éclata sous le gouvernement de son successeur. J'ai cru devoir traiter ces préliminaires avec d'autant plus de soin et d'exactitude, que je regrettais de voir ces qualités négligées par la plupart des historiens qui m'ont devancé dans cette carrière. Je suis d'ailleurs convaincu qu'ils renferment le germe

millions de ducats. Une haine implacable contre la liberté engloutit tous ces trésors, et fut le tourment inutile de sa vie. La réformation prospéra sous le glaive, et la nouvelle république arbora ses enseignes victorieuses sur le sang de ses citoyens.

Ce résultat inattendu semble tenir du prodige : néanmoins plusieurs causes concoururent à renverser le pouvoir de Philippe, et à favoriser les progrès des républicains. Si tout le poids de la puissance espagnole fut tombé sur les Provinces-Unies, il n'y avait de salut ni pour leur religion, ni pour leur liberté. L'ambition du monarque, qui le portait à partager ses forces, les servit autant que leurs propres moyens. La politique ruineuse de solder des traîtres dans tous les cabinets de l'Europe, l'appui de la ligue en France, la révolte des Maures de Grenade, la conquête du Portugal, et la somptueuse construction de l'Escurial, épuisèrent enfin ces trésors, qui paraissaient inépuisables, et ne permirent pas à Philippe de se mettre en campagne avec les forces et l'énergie nécessaires. Les troupes italiennes et allemandes, que le seul espoir du butin avait attirées sous ses drapeaux, se dispersèrent dès qu'il ne put plus les payer; elles abandonnèrent lâchement leurs capitaines au moment décisif. Ces terribles instrumens de l'oppression, tournèrent leurs armes dangereuses contre elle, et parcoururent hostilement les provinces restées fidèles à l'Espagne. La mal-

heureuse expédition contre l'Angleterre, dans laquelle, semblable à un joueur désespéré, Philippe hasarda toutes les forces de la monarchie, acheva de l'énerver : avec cette *Armada*, périt le tribut des deux Indes, et la fleur des héros espagnols.

Mais les ressources de la république s'accrurent à mesure que la puissance espagnole dépérissait. Les désastres que les nouvelles opinions, la sévérité des tribunaux ecclésiastiques, la furibonde rapacité de la soldatesque, et les ravages d'une longue guerre attiraient sans cesse sur les provinces du Brabant, de la Flandre et du Hainaut, où étaient les places d'armes, et les arsenaux de cette guerre ruineuse, aggravaient encore chaque année les embarras de l'entretien et du recrutement des armées. Les Pays-Bas catholiques avaient déjà perdu un million de citoyens, et leurs champs ravagés ne nourrissaient plus le laboureur. L'Espagne même ne pouvait fournir que peu de soldats. Ce royaume, surpris par une prospérité subite, qui accréditait la fainéantise, avait perdu une partie considérable de sa population, et ne pouvait soutenir long-tems la double émigration vers le nouveau monde, et vers les Pays-Bas. Un petit nombre seulement de ces émigrés revirent leur patrie; ils l'avaient quittée dans leur jeunesse, et lui reportèrent leurs cheveux blancs. L'or, devenu plus commun, rendait les soldats plus difficiles, et les appas croissans de la mol-

république s'élève au-dessus des marais : sept provinces brisent en même tems leurs chaînes, et forment un nouvel état rajeuni, formidable par son union, par les inondations qu'il dirige à son gré, et par son désespoir. Un décret solennel de la nation déclare le tyran déchu du trône, et le nom espagnol disparaît de toutes les lois.

Voilà, certes, un pas qui ne mérite aucun pardon. La république devient terrible, parce qu'elle ne peut plus reculer. Des factions la déchirent au-dedans; la mer même, cet élément si formidable, conjurée avec ses oppresseurs, menace d'une ruine prématurée sa pénible naissance. Elle sent que ses forces vont succomber à la puissance supérieure de ses ennemis; elle se jette en suppliant aux pieds du trône le plus puissant de l'Europe, pour lui offrir une souveraineté qu'elle ne peut plus défendre. Enfin, et non sans peine, (tant furent méprisables les commencemens de cet état, que même l'avidité des autres monarques dédaignait son alliance!) elle parvient à faire agréer à un étranger sa dangereuse souveraineté. De nouvelles espérances raniment son courage abattu, mais le sort lui réservait dans ce souverain un nouveau traître : dans le moment le plus critique, lorsque l'ennemi inflexible assaillit déjà les portes, Charles d'Anjou attaque la liberté, pour la défense de laquelle on l'avait appelé. En même tems la main d'un perfide assassin arrache le pilote du

gouvernail : la destinée de l'état, liée à celle de Guillaume d'Orange, son ange tutélaire, paraît désespérée; mais le vaisseau vogue au milieu des tempêtes, et peut désormais se soutenir sans le secours des rames.

Philippe II perd ainsi tout le fruit d'un crime, que l'honneur désavoue, et que peut-être sa conscience lui reprocha secrètement. La liberté lutte avec constance et opiniâtreté contre le despotisme; on livre des combats meurtriers; une armée de héros remporte au champ d'honneur des succès balancés; la Flandre et le Brabant deviennent l'école des généraux, que le siècle suivant doit admirer. Une guerre longue et désastreuse écrase et foule aux pieds les moissons; les vainqueurs et les vaincus s'entre-détruisent, pendant que la république naissante attire l'industrie fugitive, et élève sur les débris de ses voisins l'édifice pompeux de sa grandeur. Elle dura quarante ans cette guerre, dont l'heureuse issue fut loin de réjouir l'œil mourant de Philippe : elle avait extirpé de l'Europe un paradis, pour en créer un nouveau sur les ruines du premier. Elle avait moissonné la fleur d'une jeunesse belliqueuse, enrichi une grande partie de l'Europe, et appauvri le possesseur des riches trésors du Pérou. Ce monarque, qui pouvait, sans opprimer ses états, dépenser neuf cents tonnes d'or, qui en extorqua beaucoup plus encore par des exactions tyranniques, greva ses états dépeuplés d'une dette de cent quarante

tristement opprimés. Une légèreté malicieuse, compagne ordinaire de l'abondance et de la liberté, l'excite à sonder le mérite des anciennes opinions, et à briser une chaîne outrageante. Le bras redouté du despotisme pèse sur lui, un pouvoir arbitraire menace de détruire jusqu'aux fondemens de son bonheur; celui qui devait maintenir sa liberté, en devient le tyran. Ce peuple, simple dans sa politique, comme dans ses mœurs, a le courage de produire un contrat qui paraissait suranné, et de citer au tribunal de la loi naturelle le dominateur des deux Indes. Un nom détermine les suites de cette courageuse et légale entreprise. On fait passer à Madrid pour révolte, ce qui, à Bruxelles, est considéré comme une conduite légitime; les confédérés brabançons demandent pour médiateur un homme d'état; Philippe leur envoie un bourreau, et le signal de la guerre est donné. Une tyrannie sans exemple se joue des biens et de la vie des habitans; il ne leur reste qu'à opter entre deux morts, et ils choisissent la plus honorable sur le champ de bataille. Un peuple ayant abondamment de quoi s'entretenir, aime la paix; mais il devient belliqueux, dès que l'indigence le presse. Le Belge cesse de trembler pour une vie à qui tout ce qui la faisait chérir, vient à manquer. Une rage séditieuse parcourt les provinces les plus éloignées, le commerce et l'industrie dépérissent, les vaisseaux disparaissent des ports, l'artisan quitte ses ateliers,

le laboureur déserte ses champs ravagés, des milliers de citoyens se sauvent dans des contrées lointaines, des milliers de victimes tombent sur l'échafaud, et de nouveaux milliers se pressent autour d'eux. Il manquait encore un chef courageux, un esprit entreprenant, capable de diriger ce grand événement politique, et de faire concourir l'effet du hasard à l'exécution du plan que sa sagesse avait conçu.

Guillaume le taciturne, nouveau Brutus, se consacre au grand œuvre de la liberté. Elevé au-dessus du craintif égoïsme, il renonce aux devoirs coupables que lui impose la cour, se dépouille généreusement des avantages de son rang, s'expose avèc joie à l'indigence, et n'est plus qu'un citoyen du monde. On commet la bonne cause aux hasards des batailles : mais des mercenaires ramassés, et de pacifiques laboureurs ne peuvent soutenir le choc terrible d'une armée disciplinée. Deux fois Guillaume mène ses troupes intimidées contre les tyrans, et deux fois, elles l'abandonnent ; mais son courage lui reste, et la politique de Philippe II, vient à son secours. Tous ceux que la cruelle avidité du médiateur avait ruinés, accourent sous ses drapeaux : les fugitifs, que leur patrie rejete, en cherchent une nouvelle sur mer, et trouvent sur les vaisseaux de leurs ennemis, le rassasiement de leur vengeance et de leur faim. On voit alors des corsaires se métamorphoser en héros, et des pirates créer une marine. Une

deur passagère, qu'autrement elle n'aurait point connue, et que peut-être elle ne retrouvera plus. C'est donc précisément cette absence de grandeur héroïque, qui caractérise cet événement instructif; et tandis que d'autres prennent à tâche de démontrer l'empire du génie sur les circonstances, je me plais à tracer un tableau où la nécessité échauffe le génie, et où les circonstances enfantent des héros.

S'il fut jamais permis de faire intervenir dans les choses d'ici-bas une Providence supérieure, sans doute c'est dans cette Histoire, tant elle paraît contredire nos idées, et notre expérience. Qu'on se représente Philippe II, le souverain le plus puissant de son siècle, dont la prépondérance redoutée menaçait d'envahir l'Europe entière, dont les trésors surpassaient les richesses réunies de tous les monarques chrétiens, dont les flottes commandaient à toutes les mers; qu'on se représente, dis-je, ce souverain, dont les dangereux projets étaient secondés par des armées nombreuses, armées endurcies par des guerres longues et sanglantes, et par une discipline sévère; enthousiasmées par l'orgueil national; enflammées par le souvenir de leurs anciennes victoires; tourmentées par la soif des honneurs et du butin, et suivant avec rapidité les mouvemens que leur imprimait le génie audacieux de leur chef. Cet homme terrible, poursuivant avec acharnement un projet, une entreprise, qui l'occupe sans relâche pendant son

long règne; toutes ces formidables ressources dirigées vers un seul but, auquel il est forcé de renoncer sur la fin de ses jours! quel tableau! Philippe II, aux prises avec quelques faibles nations dans une lutte qu'il ne peut terminer.

Et avec quelles nations? Ici c'est un peuple de pêcheurs et de pâtres, vivant ignorés dans un coin de l'Europe, qu'ils viennent à peine d'arracher à la fureur des flots, sur lesquels ils trouvent tout à la fois leurs ressources, leurs richesses, et leurs tourmens; peuple dont une pauvreté volontaire fait le souverain bien, la gloire et les vertus. Là, ce sont des négocians, bons et polis, regorgeant des fruits abondans de leur louable industrie, attachés aux lois, auxquelles ils doivent leur bien-être. Dans l'heureux loisir de la prospérité, ils s'élancent hors du cercle pénible des besoins, et aspirent à une plus haute félicité. Les nouvelles doctrines dont la douce influence (1) commence à se faire jour en Europe, laissent tomber sur cette heureuse contrée un rayon favorable, et le citoyen libre reçoit la lumière que se refusent des esclaves

(1) L'enseignement d'une doctrine plus commode, et qui flattait l'orgueil par le mépris qu'elle inspirait pour toute autorité, a certainement beaucoup contribué à fortifier la haine de l'oppression, et des mesures arbitraires : elle a eu une influence trop marquée sur les événemens de cette époque, pour que dans ce tableau énergique de la révolution du 16e siècle, il soit permis de n'en point parler J'ai du conserver cette pensée. Les expressions sont d'un protestant; j'aurais changé sa phrase, si j'avais cru pouvoir m'arroger cette licence. Mais le pouvoir d'un traducteur ne s'étend pas si loin.

lesse rehaussaient le prix de la valeur militaire. Toute autre était la situation des rebelles. Leurs armées se recrutaient de ces milliers de fugitifs, que la cruauté du gouverneur espagnol exilait des provinces méridionales; de ceux que la guerre des Huguenots chassait de la France, et que l'intolérance bannissait des autres états de l'Europe. De toutes parts, le monde chrétien leur envoyait des défenseurs. Le fanatisme des persécuteurs, comme celui des persécutés, travaillait pour eux. L'enthousiasme récent d'une religion nouvellement prêchée, l'esprit de vengeance, la faim, la misère et le désespoir attiraient sous leurs drapeaux des aventuriers de toutes les parties de l'Europe. Tous ceux qui chérissaient les nouveaux dogmes, qui avaient souffert du despotisme, et ceux qu'il tenait encore asservis, lièrent leur destinée à celle de la république. Toute offense reçue de la part d'un oppresseur, donnait droit de bourgeoisie en Hollande. On se portait en foule vers un pays, où la liberté déployait ses heureuses enseignes, et où la religion des réfugiés était assurée de trouver de l'estime, des garanties, et des vengeances contre ses oppresseurs. Lorsque nous faisons attention au concours de toutes les nations qui de nos jours se réfugient en Hollande, pour y retrouver les droits de la nature, quelle idée nous former de ces tems, où toute l'Europe gémissait encore sous les entraves mises à la liberté de penser, et où la ville d'Ams-

terdam était le seul port libre de toutes les opinions. Plusieurs centaines de familles se sauvèrent dans ce pays, que l'océan, et l'union défendaient avec une égale puissance. L'armée de la république fut complétée, sans qu'on eût besoin de dégarnir la charrue. Au milieu du bruit des armes, le trafic et le commerce florissaient, et le citoyen paisible jouissait d'avance des fruits de la liberté, qu'un sang étranger venait lui conquérir. Dans le tems même que la république batave combattait pour son existence, elle étendait les limites de son empire au-delà des mers, et se préparait en silence un trône dans les Indes orientales.

De plus : l'Espagne faisait la guerre avec un or stérile, qui ne rentrait plus dans la main de celui qui le distribuait, et dont la profusion ne servait qu'à hausser le prix de toutes les denrées. L'industrie et le commerce remplissaient les coffres-forts de la république. Celle-là s'appauvrissait, et le tems multipliait les ressources de celle-ci. La longue durée de la guerre épuisait la monarchie, et augmentait les revenus de la république. C'était une semence tardive, mais fertile, qui poussait lentement, mais qui fructifiait au centuple. L'arbre dont Philippe cueillait les fruits était au contraire un tronc abattu qui ne repoussait plus.

Une fatalité particulière à ce prince, fit que tous les trésors qu'il dépensait pour la ruine des provinces, concourussent à les enrichir. La cir-

culation continuelle de l'or espagnol, avait pour ainsi dire popularisé les richesses et le luxe dans toute l'Europe, et l'Europe entière n'avait d'autre moyen de contenter ses nouveaux besoins, que de recourir à l'industrie des républicains; qui s'étaient attiré le commerce du monde entier, et qui fixaient le prix de toutes les marchandises. Même pendant la guerre, Philippe ne put entraver le commerce de la république avec ses propres sujets; et qui plus est, il n'osa pas même le souhaiter. Ainsi, il paya lui-même aux rebelles les frais de leur défense, en sorte que cette guerre, qui semblait devoir les exterminer, ne fit que faciliter le débit de leurs marchandises. Les énormes dépenses que le roi fit pour ses armées, allèrent en grande partie grossir le trésor de l'ennemi, qui s'entendait avec les principales villes de commerce du Brabant et de la Flandre. Tous les moyens qu'il employait contre les rebelles, tournèrent à leur avantage. Ces immenses richesses qu'absorba une guerre de quarante ans, furent versées dans le tonneau des Danaïdes, et ne laissèrent point de trace.

Les progrès lents et incertains de cette guerre, furent aussi pernicieux au roi d'Espagne, qu'utiles aux rebelles. L'armée du premier était en grande partie composée des restes de ces guerriers victorieux, qui déjà sous Charles-Quint avaient cueilli des lauriers. Ils s'autorisaient de leurs longs et anciens services pour deman-

der leur retraite; plusieurs d'entre eux, que la guerre avait enrichis, souhaitaient impatiemment de revoir leurs foyers, pour y finir en paix une vie long-tems agitée et pénible. Leur zèle, leur héroïsme et leur discipline se relâchaient à mesure qu'ils croyaient avoir satisfait à ce que l'honneur et le devoir exigeaient d'eux; en un mot, ils souhaitaient de goûter enfin les fruits de tant de campagnes. Ajoutez à cela, que des troupes, accoutumées à vaincre toute résistance par l'impétuosité de leur attaque, durent se lasser d'une guerre, dans laquelle elles avaient moins à lutter contre les hommes, que contre les élémens; qui exerçait leur patience plus qu'elle ne contentait leur vanité; où il y avait moins de dangers, que de fatigues et de besoins à combattre. Leur courage personnel et leur longue expérience dans les combats, ne pouvaient leur servir dans un pays, dont les situations particulières donnaient souvent au plus lâche des naturels, de l'avantage sur elles. Enfin, une seule défaite leur était plus funeste sur ce sol étranger, que plusieurs victoires remportées sur un ennemi combattant à la vue de ses foyers, ne pouvaient leur être utiles. Le cas n'était pas le même à l'égard des mécontens. Dans une guerre aussi longue, et pendant laquelle il ne se donna aucune bataille décisive, le plus faible dut profiter enfin de la science du plus fort; de légères défaites durent l'accoutumer aux dangers, et de légers avantages exci-

ter sa confiance. Au commencement de la guerre civile, l'armée républicaine avait à peine osé tenir la campagne devant celle des Espagnols; le tems l'exerça et fortifia son courage. A mesure que les troupes royales se dégoûtèrent des combats, la confiance des mécontens s'accrut avec l'expérience, et avec l'établissement d'une bonne discipline militaire; enfin, après un demi siècle de combats, les uns et les autres se retirèrent sans avoir été vaincus.

Durant tout le cours de cette guerre, on vit du côté des mécontens plus d'ensemble et plus d'union, que du côté du roi. Avant que les premiers eussent perdu leur chef, l'administration des Pays-Bas était déjà tombée entre les mains de cinq gouverneurs différens. L'irrésolution de la Duchesse de Parme s'empara du cabinet de Madrid, et lui fit en peu de tems traverser toutes les maximes politiques. L'âme inflexible du duc d'Albe, la douceur de Requesens, qui lui succéda, la finesse et les intrigues de Don Juan d'Autriche, et l'esprit vif et loyal du prince de Parme, firent prendre à cette guerre autant de directions opposées : tandis que le plan de la rebellion, conçu avec clarté et énergie par un seul homme, fut toujours fixe et invariable. Pour comble de malheur, les mesures adoptées par l'Espagne étaient presque toujours contraires à l'intérêt du moment, pour lequel elles l'avaient été, lors de la naissance des troubles, lorsque la supériorité était visiblement du côté

du monarque; lorsqu'une résolution ferme, exécutée avec vigueur, pouvait étouffer la rebellion encore au berceau, les rênes du gouvernement flottaient entre les mains débiles et indécises d'une femme; lorsqu'ensuite les esprits en étaient venus à une rupture ouverte, lorsque les forces des mécontens, et celles du roi n'étaient déjà plus égales, et qu'une prudente souplesse pouvait seule empêcher la guerre civile d'éclater, l'administration tomba entre les mains d'un homme à qui manquait la seule vertu nécessaire pour remplir dignement ce poste. Un observateur attentif, tel que Guillaume le Taciturne, ne laissa échapper aucun des avantages que lui fonrnit la politique erronée de son adversaire, et il atteignit lentement, et par des manœuvres cachées, le but de son héroïque entreprise.

Mais pourquoi Philippe II refusait-il de se rendre en personne dans les Pays-Bas? Pourquoi préférait-il, au seul moyen qui ne pouvait porter à faux, tous ces détours éloignés et inutiles? Certes, aucune voie n'était plus sûre pour réprimer la licence des nobles, que la présence redoutée de leur souverain. La majesté de son rang devait éclipser toute autre grandeur: tout particulier, quelque grand seigneur qu'il fût, disparaissait devant elle. Le regard perçant du monarque aurait distingué la vérité de l'erreur, et sa froide politique, sinon son humanité, aurait sauvé un million de citoyens. tandis qu'en son absence, la vérité s'acheminait lentement et

défigurée à travers tant de canaux impurs, jusqu'aux pieds d'un trône trop éloigné, et que les lenteurs et les tergiversations du pouvoir laissaient aux conceptions hasardées le tems de se mûrir et de se perfectionner par de sages réflexions. Si Philippe eût été sur les lieux, ses édits auraient eu plus de poids, et les démarches des mécontens auraient été d'autant plus circonspectes et impuissantes, qu'ils se seraient vus plus près de celui qui en était le prétexte. Il est infiniment plus difficile de soutenir en face à un ennemi, le reproche dont on ose le flétrir en son absence. Les rebelles paraissaient d'abord redouter eux-mêmes le nom, que leur conduite méritait: long-tems ils se parèrent du spécieux prétexte de protéger la cause du souverain, contre les exactions arbitraires de ses ministres. L'apparition de Philippe à Bruxelles, aurait fait tomber tout d'un coup ces prétextes, et les rebelles auraient été forcés de justifier leur conduite, ou de jeter le masque, et de se condamner eux-mêmes en affichant leur véritable but. Eh! quel soulagement pour les Pays-Bas, si cette auguste présence leur avait seulement épargné les maux dont on les accablait à l'insu du prince et contre ses ordres! Quel immense avantage pour ses propres intérêts, quand même elle ne lui aurait procuré d'autre bien que celui de veiller sur l'emploi des sommes désordonnées, qu'on levait illégalement pour les besoins de la guerre, et qui disparaissaient entre les mains

d'un avide ministre! Ce que ses représentans durent extorquer par l'odieux secours de la terreur, la majesté de son nom l'aurait obtenu sans aucun effort : ce qui rendit ceux-là un objet d'exécration, aurait de sa part tout au plus inspiré de la crainte; car, l'abus d'un pouvoir qu'on tient de soi-même, affecte moins péniblement, que celui d'un pouvoir délégué. Sa présence aurait sauvé des milliers de citoyens, quand même il n'aurait été qu'un despote économe; ou bien, s'il avait été moins encore que cela, la terreur de sa personne lui aurait conservé un état, qu'il perdit par la haine et le mépris qu'inspirèrent ses créatures.

L'oppression des Pays-Bas intéressait tous les hommes jaloux de leurs droits; de même la désobéissance et la révolte de ce peuple, semblaient inviter tous les princes à protéger leurs propres droits, en protégeant ceux de leur voisin. Mais la jalousie contre l'Espagne l'emporta cette fois-ci sur la sympathie politique, et les premières monarchies de l'Europe se déclarèrent avec plus ou moins de zèle en faveur de la liberté. L'empereur Maximilien II, quoique attaché à la couronne d'Espagne par des liens de famille, lui donna de justes motifs de croire qu'il favorisait le parti des rebelles. En s'offrant pour médiateur, il paraissait supposer à leurs plaintes un degré de justice, qui devait les encourager à les répéter avec d'autant plus de persévérance. Sous un empereur sincèrement dé-

voué à la cour d'Espagne, le prince d'Orange aurait eu bien de la peine à tirer de l'Allemagne tant de troupes, et de secours pécuniaires. De son côté la France, sans rompre ouvertement et formellement la paix, mit à la tête des rebelles un prince du sang royal, et ce fut en grande partie avec son argent et ses troupes, que les rebelles poursuivirent leurs opérations. Elisabeth, reine d'Angleterre, n'exerçait qu'une vengeance permise, et de justes représailles en protégeant les rebelles contre leur souverain légitime; et quoique les secours modiques qu'elle accordait aux républicains, fussent à peine suffisans pour prévenir leur entière ruine, c'était déjà beaucoup dans ce moment critique, où l'espoir seul pouvait ranimer leur courage abattu. Philippe vivait en paix avec ces deux puissances, et l'une et l'autre le trahirent. Dans les diffrends qui s'élèvent entre le fort et le faible, l'exacte probité n'est pas toujours de rigueur. Celui qui peut se faire redouter, observe rarement ces liens délicats qui réunissent entre eux les égaux. Philippe lui-même avait donné le signal de la duplicité dans toute sa conduite politique; il avait écarté la moralité de son cabinet, et érigé la ruse en divinité des transactions entre souverains. Sans jamais jouir de sa supériorité, il eut toute sa vie à lutter contre la jalousie qu'elle excita chez les autres nations. L'Europe entière le punit d'un abus de pouvoir, auquel il n'avait jamais pu atteindre.

Lorsqu'à côté de l'inégalité des combattans, on place les circonstances qui nuisirent aux uns et qui favorisèrent les autres, cette révolution cesse de paraître surnaturelle, mais elle n'en est pas moins extraordinaire, et l'on y trouve la mesure exacte des efforts que ces républicains ont faits pour conquérir leur liberté. Ce n'est pas qu'une aussi juste supputation de leurs forces ait précédé leur entreprise, ou qu'en s'embarquant sur cette mer orageuse des révolutions, ils aient connu d'avance le port où ils abordèrent dans la suite. Les premiers auteurs du soulèvement furent loin d'oser espérer les immenses et glorieux résultats de leur opposition. Quelle différence entre la modeste procession des Gueux à Bruxelles, dont l'humble requête tendait à obtenir comme une grâce un traitement plus humain, et la formidable majesté d'un état indépendant, qui traite avec les rois d'égal à égal, et qui en moins d'un siècle dispose du trône de ses anciens tyrans! Le bras invisible du destin porta ses projets à un degré de perfection, auquel ils paraissaient ne point devoir atteindre; et leur fit prendre une direction qu'ils n'avaient pas reçue de la nature. L'heureuse province du Brabant donna naissance à la liberté, et cet enfant nouveau né, enlevé presqu'aussitôt à sa mère, alla faire le bonheur de la Hollande, jusqu'alors inconnue et méprisée. L'entreprise néanmoins ne doit point paraître moins intéressante, parce qu'elle eut

un autre résultat, que celui qu'on avait espéré d'abord. L'homme travaille, polit et transforme la pierre brute que le tems lui fournit; il est le maître de saisir les occasions, mais les événemens dont se compose l'histoire du monde ne dépendent point de lui. Si les passions qui, dans cette lutte, se montrèrent à découvert, ne furent pas indignes de la cause qu'elles servirent à leur insu; si les efforts, au succès desquels elles concoururent; si les actions isolées, dont l'enchaînement créa ces résultats prodigieux, furent en soi de nobles efforts, de belles et de grandes actions, il est permis de dire que cet événement est grand, intéressant et instructif pour nous; et il est bien libre à chacun d'y reconnaître les effets incertains du hasard, ou le bras protecteur d'une intelligence supérieure.

L'histoire du monde est uniforme comme les lois de la nature, et simple comme l'âme des hommes. Les mêmes causes produisent les mêmes effets. Sur ce même sol, où les modernes habitans des Pays-Bas ont fait tête aux tyrans espagnols, leurs ancêtres belges et bataves ont, quinze cents ans plutôt, lutté contre les Romains. Comme leurs ancêtres soumis à regret à de superbes vainqueurs, maltraités également par d'avides satrapes, ils secouent avec une égale fierté leurs chaînes, et tentent la fortune dans une lutte tout aussi inégale. Le même esprit de conquête, le même orgueil national, dans les

Espagnols du seizième et les Romains du premier siècle. Une égale valeur, une égale discipline distinguent les deux armées, et une égale crainte des combats en retient l'action. Alors, comme à présent, on vit la ruse lutter contre la force, et la persévérance, soutenue par l'union, lasser un pouvoir colossal, mais affaibli par la division de ses forces. Alors, comme à présent, la haine des particuliers arma la nation, et un homme unique, né pour son siècle, leur dévoila le dangereux secret de leurs ressources, et fit succéder une explosion sanglante à leur douleur comprimée. Claudius Civilis harangue ses compatriotes dans le bois sacré. « Prononcez, » leur dit-il, Bataves, les Romains nous traitent-» ils encore en amis et alliés? ne sommes-nous » pas plutôt leurs humbles esclaves? ils nous li-» vrent à leurs employés et à leurs proconsuls, » qui, après s'être rassasiés de nos biens et de » notre sang, cèdent la place à d'autres, qui sous » des dénominations différentes renouvellent les » mêmes exactions. Arrive-t-il quelquefois que » Rome nous détache un inspecteur, il nous ac-» cable par la magnificence de sa suite, et par un » orgueil bien plus insupportable. Le tems des le-» vées s'approche, elles vont nous arracher pour » toujours nos fils et nos frères, pour livrer leur » jeunesse à l'intempérance des Romains. Main-» tenant, Bataves, nous sommes en état d'agir. » Voici le moment propice. Jamais Rome ne fut » plus abattue, qu'elle ne l'est à présent. Que les

» noms de légions ne vous effraient point; leurs
» camps ne renferment que des vieillards et du
» butin. Nous avons d'excellentes troupes de ca-
» valerie et d'infanterie. Les Germains sont nos
» frères et les Gaulois sont prêts à secouer le joug.
» Que la Syrie, l'Asie et tout l'Orient leur soit sou-
» mis, puisque ces pays ne peuvent se passer de
» maîtres! Il en est encore parmi nous, qui ne
» sont pas nés esclaves des Romains. Les Dieux
» protègent le courage!..» Des sermens solennels confirment cette conjuration, comme plus tard ils sanctionnèrent l'alliance des Gueux. Les conjurés de l'une et de l'autre époque, s'enveloppent du voile insidieux de la soumission, et se retranchent derrière la majesté d'un grand nom. Les cohortes de Civilis jurent sur le Rhin d'obéir à Vespasien, comme les signataires du Compromis d'être soumis à Philippe II. Le même champ de bataille atteste le même plan de défense, le même recours du désespoir. Les uns et les autres confièrent leur fortune chancelante à leur élément favori : Civilis sauva son île par une inondation volontaire, comme plus tard le prince d'Orange sauva la ville de Leyden par le même moyen, dans une pareille extrémité. La valeur des Bataves découvrit faiblesse des maîtres du monde, comme le courage de leurs descendans exposa à la vue de toute l'Europe la chute de la puissance espagnole. La même fertilité d'invention dans les généraux des deux siècles, fait durer la guerre avec la

même opiniâtreté, et lui donne une issue presqu'également douteuse; une seule différence est remarquable; les Romains et les Bataves firent la guerre avec humanité, parce qu'ils ne combattirent pas pour leur religion.

SOULÈVEMENT

DES PAYS-BAS.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

État des Pays-Bas jusqu'au 16e *siècle.*

Avant de commencer l'histoire particulière de la révolution des Pays-Bas, il ne sera pas hors de propos de jeter un coup-d'œil rapide sur le passé, et de suivre le développement de la constitution en vigueur à cette époque mémorable.

L'histoire ne commence à faire mention de ce peuple, qu'à l'occasion de sa chute. Il reçut de ses vainqueurs une vie politique; toute cette vaste contrée, bornée à l'est par l'Allemagne, au sud par la France, au nord et à l'ouest par la mer du nord; et que nous désignons sous le nom général de Pays-Bas, était, lors de l'entrée des Romains dans les Gaules, partagée entre trois grandes nations, originaires de la Germanie, dont elles avaient conservé les mœurs et le ca-

ractère. Le Rhin leur servait de limites. Les Belges habitaient sur la rive gauche (1). Les Frisons sur la rive droite (2), et les Bataves occupaient l'île formée par les deux bras de ce fleuve (3). Tous ces peuples ont subi le joug des Romains, à diverses époques, et ces vainqueurs du monde nous ont laissé le témoignage le plus glorieux de leur valeur. Les Belges, dit César, seuls parmi tous les peuples des Gaules, ont su écarter de leurs frontières les Cimbres et les Teutons. Toutes les nations qui avoisinent le Rhin, dit Tacite, le cèdent en courage aux Bataves. Ce peuple peu civilisé livrait pour tout impôt des soldats belliqueux, que ses vainqueurs réservaient pour les actions meurtrières; tant était grande l'idée qu'ils avaient de leur valeur. Rome considéra toujours la cavalerie batave comme la principale force de ses armées. Pendant très-long-tems la garde des empereurs fut confiée à leur fidélité, comme de nos jours celle des rois de France aux Suisses. Leur farouche courage ébranla les Daces eux-mêmes au passage du Danube, qu'ils traversè-

---

(1) C'est le pays maintenant connu sous le nom de Pays-Bas catholiques, et de pays de la généralité.

(2) A présent la province de Groeningue, la Frise tant orientale qu'occidentale, une partie de la Hollande, de la Gueldre, d'Utrecht, et d'Overyssel.

(3) Le reste de la Hollande, d'Utrecht et d'Overyssel, le pays de Clèves, et entre le Leck et le Wahal. On peut y joindre les Caninéfates et les Marsates, qui habitaient une partie de la Frise occidentale, de la Hollande et de la Zélande.

rent tout armés. Ces mêmes Bataves accompagnèrent le grand Agricola dans son expédition britannique, et l'aidèrent puissamment à subjuguer cette île. Les Frisons furent les derniers à subir le joug, et les premiers ils reconquirent leur liberté. Les marais, dont ils étaient entourés, n'avaient pas de quoi tenter les vainqueurs, et leur conquête coûta plus de peines. Drusus, qui combattait dans les environs, joignit, au moyen d'un canal, le Rhin avec le lac Flevo, (aujourd'hui le Zuyderzée), et procura à la flotte romaine un débouché dans la mer du nord, d'où les embouchures de l'Ems et du Weser devaient lui frayer un chemin jusque dans le cœur de la Germanie.

On trouve des Bataves dans les armées romaines pendant quatre cents ans ; mais après le règne d'Honorius leur nom disparaît de l'histoire. On voit leur île subjuguée par les Francs, qui bientôt après vont se confondre avec les Belges limitrophes. Les Frisons secouent en même tems le joug de leurs maîtres éloignés et impuissans ; ils redeviennent un peuple libre et avide de conquêtes, se gouvernant par ses propres usages, et par un amalgame de lois romaines. Ils reculent les bornes de leur état au-delà de la rive gauche du Rhin. La Frise est, en général, de toutes les provinces belgiques, celle qui a le moins souffert de l'invasion, des mœurs, et des usages des nations étrangères : elle a conservé durant un grand nombre de

siècles, et conserve encore en partie, les traces de son ancienne constitution, de son caractère national, et de ses mœurs antiques.

L'époque de l'émigration des peuples du nord, fit éprouver à la constitution primitive de la plupart de ces nations, un changement total. Le mélange des différens peuples amena d'autres institutions. Les villes et les camps des Romains disparurent dans la destruction universelle, et entraînèrent dans leur chute tant de monumens élevés par des mains étrangères, et qui constataient leur profonde connaissance de l'art de gouverner. Les digues abandonnées succombèrent sous la violence des vagues, et redevinrent la proie de l'océan. Ces canaux ingénieux, prodiges de l'industrie humaine, se desséchèrent; les fleuves changèrent de cours; la terre et la mer confondirent leurs limites, et la nature du sol changea avec les habitans. Ici l'enchaînement des deux époques paraît rompu. Des hommes nouveaux vont commencer une nouvelle histoire.

La monarchie des Francs, qui s'éleva dans les Gaules sur les ruines de l'empire romain, avait dans les sixième et septième siècles, englobé toutes les provinces des Pays-Bas; elle y avait établi la religion chrétienne. La Frise, qui seule résistait encore, fut après une guerre opiniâtre, soumise par Charles Martel, dont les armes frayèrent le chemin à l'évangile. Charlemagne réunit toutes ces provinces, qui devinrent un

chaînon de l'immense empire, dans lequel ce conquérant incorpora la France, l'Allemagne et la Lombardie. Sous les successeurs de Charlemagne, elles suivirent les divers démembremens de son empire, et devinrent successivement provinces allemandes, françaises et lotharingiennes; et c'est sous la double dénomination de Frise et de Basse-Lotharingie, qu'elles sont connues en dernier lieu.

Le droit féodal, conçu dans le nord de l'Europe, parut dans cette contrée avec les Francs; et comme partout ailleurs, il s'y acclimata. Les vassaux les plus puissans se séparèrent peu-à-peu de la couronne, et les envoyés royaux s'adjugèrent, comme propriétés héréditaires, les provinces dont on leur avait confié l'administration. Ces vassaux rebelles ne pouvaient espérer de se défendre contre leur suzerain, sans le secours de leurs sujets; et l'assistance que ceux-ci leur prêtèrent, fut achetée par de nouvelles investitures féodales. Le clergé devint puissant par des dons, et par des usurpations pieuses, et il se ménagea une existence indépendante dans ses abbayes, et dans ses évêchés. Dans les dixième, onzième, douzième et treizième siècles, les Pays-Bas étaient divisés en plusieurs petites souverainetés, dont les possesseurs rendaient hommage, les uns aux empereurs d'Allemagne, les autres aux rois de France. Souvent des achats, des mariages, des legs, ou des conquêtes réunirent plusieurs provinces sous un

seul chef; c'est par de tels moyens que l'on voit dans le quinzième siècle, la maison de Bourgogne en possession de la majeure partie des Pays-Bas. Philippe-le-Bon avait réduit onze provinces sous son obéissance; et son fils, Charles-le-Téméraire, en soumit deux autres par la force des armes. Ainsi s'élevait insensiblement en Europe un nouvel état, auquel il ne manquait que le nom, pour être le royaume le plus florissant de cette partie du monde. Les ducs de Bourgogne devinrent par ces possessions si étendues, des voisins redoutables pour la France; l'esprit inquiet de Charles-le-Téméraire, en prit occasion de former le projet hardi d'une conquête, qui embrasserait tous les pays renfermés entre le Zuyderzée, et l'embouchure du Rhin jusques en Alsace. Les ressources inépuisables de ce prince justifiaient en quelque sorte cette entreprise téméraire. Une armée formidable menaçait de la réaliser. Déjà le Suisse tremblait pour sa liberté; mais la fortune perfide abandonna son favori dans trois batailles sanglantes, et les rêves du conquérant s'évanouirent avec lui. Il tomba perdu dans la foule (1).

(1) Un page qui l'avait vu tomber, et qui quelques jours après la bataille, le montra aux vainqueurs, le sauva de cet oubli injurieux. On tira son cadavre, tout nu, et tout défiguré par les blessures qu'il avait reçues, du fond d'un marais bourbeux. Il fut reconnu avec peine à quelques dents qui lui manquaient, et aux ongles, qu'il portait plus longs qu'on ne le fait habituellement. Cependant, que malgré ces signes il se soit trouvé encore des personnes qui aient douté de sa mort, c'est ce que prouve

Marie, unique héritière de Charles, la plus opulente princesse de son siècle, malheureuse Hélène des tems modernes, qui fut le malheur de sa patrie, fixa pour lors les regards et l'attente de l'univers entier. Deux grands princes, Louis XI, roi de France, pour son fils le jeune dauphin, et Maximilien d'Autriche, fils de l'empereur Frédéric III, prétendaient à sa main. Celui qu'elle allait choisir devenait le prince le plus puissant de l'Europe; et cette partie du monde apprit alors pour la première fois à trembler pour son équilibre politique. Louis XI, plus puissant que son rival, aurait pu soutenir ses prétentions par la force des armes; mais la nation, qui dirigeait le choix de sa souveraine, se prononça contre ce redoutable voisin, et lui préféra Maximilien, dont les états plus éloignés, et moins étendus, lui paraissaient des garans plus sûrs du maintien de sa liberté. Politique déloyale et erronée, qui, par une permission spéciale de la divine Providence, ne fit qu'accélérer le sort fatal, qu'elle semblait devoir prévenir.

Philippe-le-Bel, fils de Marie, et de Maximilien, épousa une princesse espagnole, qui lui apporta en dot cet immense empire, fondé peu auparavant par Ferdinand et Isabelle : son

---

un passage d'une missive de Louis XI, où ce prince somme les villes de la Bourgogne de se soumettre à la couronne de France. Voici ce passage : « Si le duc Charles se retrouve encore en vie, vous serez dégagés de votre serment envers moi. »

fils, Charles d'Autriche, fut par sa naissance souverain des Espagnes, des deux Siciles, du nouveau monde et des Pays-Bas.

De tous les états féodaux, celui-ci fut le premier où le peuple s'émancipa de la servitude, et où il acquit une existence civile et indépendante. Sa situation avantageuse sur la mer du nord, et près des fleuves navigables, y fit naître de bonne heure le commerce; et le commerce créa des villes, éveilla l'industrie, attira les étrangers, et répandit le bien-être et l'abondance dans toutes les classes de la société. Quelque méprisables que parussent à la politique guerroyante de ces tems ces utiles travaux, les souverains néanmoins ne pouvaient méconnaître les avantages réels qui en dérivaient. La population croissante de leurs états, les impôts nombreux qu'ils extorquaient tant aux nationaux qu'aux étrangers, sous les diverses dénominations de douanes, péages, droit de transit, d'escorte, de pontenage, d'entrepôt, droit de partage, etc., étaient des appâts trop séduisans pour qu'ils se permissent d'en envisager les sources avec indifférence. Leur propre avidité les engagea à favoriser le commerce, et leur intérêt personnel le fit tolérer, jusqu'à ce qu'une saine politique eût chassé les ténèbres de l'ignorance. Alors les souverains eux-mêmes attirèrent les marchands lombards; ils octroyèrent aux communes de précieux priviléges, et une juridiction municipale. Ce qui valut à celles-

ci une considération et une influence très-notables dans les affaires. Les guerres continuelles que les comtes et les ducs eurent à soutenir les uns contre les autres, et entre voisins, les rendirent dépendans du bon plaisir des villes, qui avaient acquis de l'importance par leurs richesses et qui surent extorquer des priviléges avantageux pour compenser les subsides qu'elles accordaient. Lorsque les croisades eurent donné aux nobles le goût des équipages magnifiques; lorsqu'une nouvelle route ouverte aux produits de l'Orient, et le luxe naissant eurent créé aux princes de nouveaux besoins, les communes en profitèrent pour étendre leurs priviléges. Déjà dès le onzième et le douzième siècles, il s'éleva dans ces provinces un gouvernement mixte, où l'autorité du souverain était tempérée par l'influence des états, composés de la noblesse, du clergé et des villes. Ces états s'assemblaient aussi souvent que les besoins des provinces l'exigeaient. Nulle loi ne fut promulguée, nulle guerre déclarée, nul impôt perçu, nul changement introduit dans les monnaies, nul étranger admis à quelque place de l'administration, sans que les états y eussent apposé le sceau de leur approbation. Ces priviléges étaient communs à toutes les provinces, d'autres étaient particuliers à chacune. Le gouvernement était héréditaire, mais le fils n'entrait dans les droits du père qu'après avoir juré le maintien de la constitution.

Le besoin est le premier législateur. Tous les besoins que cette constitution sanctionne, ont été originairement ceux du commerce. C'est sur lui que repose tout l'état, et les lois ne sont venues qu'à la suite du commerce. Le dernier article de cette constitution, qui exclut les étrangers de toutes les charges, est une conséquence naturelle des principes qu'elle consacre. Des rapports si compliqués, et si délicats entre le souverain et le peuple; rapports qui variaient d'une province à l'autre, et qui souvent n'étaient pas les mêmes dans les diverses parties d'une même ville, exigeaient de la part des administrateurs une connaissance approfondie des libertés du peuple, jointe à un zèle bien sincère pour les maintenir. On ne pouvait attendre ce zèle d'un étranger. Cette loi générale était aussi en vigueur à l'égard des différentes provinces entre elles; de sorte qu'un Flamand ne pouvait remplir une place en Brabant, ni un Hollandais en Zélande, et elle subsistait même après que toutes les provinces furent réunies sous un seul souverain.

A l'exception de ce seul point, le Brabant jouissait de la plus ample liberté. On attachait une si haute importance à ses priviléges, que bien des mères, vers le tems de leurs couches, s'y rendirent de leurs provinces, afin de procurer à leurs enfans avec la vie les prérogatives de cet heureux pays. C'est ainsi, dit

Strada, qu'une terre plus libérale anoblit les plantes, venues sous un ciel ingrat.

Après que la maison de Bourgogne eut réuni plusieurs de ces provinces sous sa puissance, les cours provinciales, dont les décisions avaient été jusqu'alors sans appel, furent soumises à une cour suprême, séante à Malines, qui devint ainsi le centre et le lien commun des parties éparses de l'état, et qui jugeait en dernier ressort, toutes les causes civiles et criminelles. Par ce moyen, les provinces isolées perdirent leur indépendance, et l'essence du pouvoir passa au grand conseil de Malines.

Après la mort de Charles-le-Téméraire, les états ne négligèrent rien pour profiter de l'embarras de la duchesse sa fille, que la France menaçait d'une guerre, et qu'ils avaient en leur pouvoir. Ceux de Hollande et de Zélande la forcèrent de souscrire un privilége étendu, qui leur garantissait les droits les plus importans de la souveraineté. Les Gantois poussèrent l'insolence jusqu'à citer devant leurs tribunaux, et décapiter en présence de leur souveraine, les favoris de cette princesse, qui avaient eu le malheur de leur déplaire. Les communes acquirent durant le court espace, qui s'écoula entre l'avénement de Marie et son mariage, une consistance qui les rapprocha beaucoup d'un état républicain. Après la mort de sa femme, Maximilien, en qualité de tuteur

de son fils, prit de son autorité privée les rênes du gouvernement. Les états lésés dans leurs droits par cette usurpation, refusèrent de se soumettre à son autorité, et tout ce qu'il put obtenir d'eux, ce fut d'être souffert en qualité de régent pour un tems limité, et à certaines conditions, confirmées par serment (1).

Maximilien, devenu peu après roi des Romains, crut pouvoir impunément enfreindre la constitution. Il exigea des impôts exorbitans, mit en place des Bourguignons et des Allemands, et introduisit dans le pays des troupes étrangères. Mais la défiance de ces républicains s'était accrue avec la puissance du régent. Lorsqu'il fit son entrée à Bruges, accompagné d'une suite nombreuse d'étrangers, le peuple courut aux armes, se rendit maître de sa personne, et l'enferma étroitement dans une maison d'arrêt. On n'eut aucun égard aux sollicitations des cours de Vienne et de Rome, et il n'obtint sa liberté qu'après avoir satisfait à la nation sur tous les points contestés.

L'inviolabilité des personnes et des propriétés, résultat de lois libérales, et d'une parfaite égalité de droits, avait éveillé de bonne heure

(1) En 1507, après la mort de Philippe-le-Bel, les états-généraux offrirent de leur propre mouvement la tutelle des jeunes princes, et la régence des Pays-Bas, à ce même Maximilien qu'ils avaient refusé vingt ans auparavant, lorsqu'il avait usurpé ce poste en dépit des priviléges de la nation. Ce respect pour les priviléges est un des traits caractéristiques des Belges à cette époque. (VANDERVINKT, *Troubles des Pays-Bas*, *liv.* 1, §. 4.)

l'activité et l'industrie des Belges. Toujours exposés à la fureur de l'Océan et des fleuves rapides, qui menaçaient sans cesse leurs terres trop peu élevées, et contre l'impétuosité desquels il fallait se munir par des digues et des canaux; ils avaient appris de bonne heure à observer la nature, à braver par leur industrie et leur persévérance, un élément supérieur; et comme autrefois les Égyptiens que le Nil instruisait, à mettre en œuvre toutes les ressources de leur esprit inventif et pénétrant. La fertilité naturelle du sol, si favorable à l'agriculture, et à l'entretien du bétail, augmentait en même tems la population. Sa situation avantageuse près de la mer, et près des grands fleuves de la France et de l'Allemagne, dont quelques-uns ont leur embouchure dans le pays même; tant de canaux ingénieux qui se coupent en tous sens, vivifiaient la navigation, facilitaient les communications avec l'intérieur, et inspiraient à toute la nation le goût du commerce.

Ses vaisseaux se contentèrent d'abord de visiter les côtes voisines de l'Angleterre et du Danemarck. La laine anglaise qu'ils importèrent, occupait mille bras à Gand, à Bruges et à Anvers; et déjà vers le milieu du douzième siècle, les draps de la Flandre étaient célèbres en France et en Allemagne (1). Dès le onzième

(1) La communication régulière qui s'était ouverte entre les peuples du nord et du sud de l'Europe, leur apprit à connaître leurs besoins réciproques; la consommation extraordinaire qui se

siècle, des vaisseaux frisons avaient paru dans la mer baltique, et dans le levant. Cette nation courageuse osa même s'avancer sans boussole vers le pôle arctique, et ses marchands abordèrent à l'extrémité septentrionale de la Russie. Les Pays-Bas reçurent des négocians lombards une partie du commerce de l'Orient, qui se faisait alors par la mer Noire, à travers l'empire russe jusqu'à l'océan oriental. Lorsque dans le treizième siècle, ce commerce commencait à baisser; lorsque les croisades eurent ouvert aux productions des Indes une nouvelle route à travers la Méditerranée, les villes d'Italie attirèrent ce commerce lucratif; la ligue anséatique se forma en Allemagne, et les Pays-Bas devinrent l'entrepôt général des marchandises du nord et du midi. La boussole n'était pas encore généralement connue, et l'on naviguait encore lentement et sans s'éloigner des côtes. Les ports de la mer Baltique étaient pendant une partie de l'hiver pris par les glaces, et inaccessibles aux vaisseaux. Ainsi

---

fit bientôt de marchandises de toute espèce, excita l'émulation des habitans des Pays-Bas; ils s'appliquèrent avec plus de vigueur à perfectionner et à étendre les deux grandes manufactures *de laine et de coton, pour lesquelles ce pays était déjà renommé dès le siècle de Charlemagne*. Comme Bruges devint le centre de communication entre les négocians lombards et ceux des villes anséatiques, les Flamands commerçaient dans cette ville avec les uns et les autres, l'étendue et le succès de ce commerce firent naître parmi ce peuple une habitude générale d'industrie, qui fit pendant long-tems de la Flandre et des provinces adjacentes, le pays le plus riche, le plus peuplé et le mieux cultivé de l'Europe. (Rob. *Hist. de Charles-Quint*.

ceux qui ne pouvaient faire en une seule saison l'immense trajet de la Méditerranée à la Baltique, choisissaient volontiers pour hiverner un point de réunion, situé au milieu de leur course, attaché au continent par plusieurs fleuves navigables, bordé au nord et au couchant de ports hospitaliers, qui semblaient l'avoir destiné pour être le rendez-vous général des peuples, et le centre du commerce. Des entrepôts s'établirent dans les principales villes des Pays-Bas. Les Portugais, les Espagnols, les Italiens, les Français, les Anglais, les Allemands, les Danois et les Suédois y entassèrent les produits du monde entier. La concurrence des vendeurs fit baisser le prix des marchandises; le voisinage des marchés anima l'industrie, et l'urgence de la circulation des espèces produisit les lettres de change, qui ouvrirent une nouvelle source de richesses. Les souverains, qui avaient enfin appris leurs véritables intérêts, encourageaient les négocians par de grands priviléges, et protégeaient leur commerce par des traités favorables, conclus avec les puissances étrangères. Dans le quinzième siècle, la réunion de plusieurs provinces sous un même chef amena la fin de ces guerres particulières, si funestes à l'industrie; et la centralisation du pouvoir rattacha à un but commun les intérêts auparavant isolés des diverses parties de l'état. Leur commerce et leur bien-être croissaient au sein d'une paix solide, que la puissance formidable

de leurs princes imposait aux rois voisins. Le pavillon de Bourgogne était respecté sur toutes les mers; la crainte que le souverain sut inspirer, était utile à ses sujets. Leurs entreprises étaient protégées comme celles d'un état redoutable, et personne n'osait leur nuire. Une protection si puissante les mit bientôt en état de renoncer à la ligue anséatique, et de poursuivre ce fier ennemi de leur commerce à travers toutes les mers. Les négocians anséatiques, pour qui les côtes de l'Espagne étaient fermées, durent à la fin se contenter de visiter les foires des Pays-Bas, et de recevoir de ses entrepôts les marchandises espagnoles.

La ville de Bruges en Flandre était dans les quatorzième et quinzième siècles le centre de tout le commerce d'Europe, et la grande foire de toutes les nations. Dans l'année 1468, cent cinquante vaisseaux marchands entrèrent en même tems dans le port de l'Écluse; outre les riches entrepôts de la ligue anséatique, on y comptait encore quinze compagnies de commerce avec leurs comptoirs, plusieurs factoreries, et familles commerçantes de tous les pays de l'Europe. C'était l'entrepôt de toutes les productions que le nord destinait pour le midi, et de celles que le midi et le levant envoyaient au nord. Celles-ci étaient expédiées sur des vaisseaux de la Hanse, et passaient le Sund, ou remontaient le Rhin jusque dans la haute Allemagne, ou enfin étaient dirigées par terre sur Brunswick et Lunebourg.

Il arriva pour lors, ce que l'esprit humain ne sait guères éviter ; ce bien-être général fut suivi d'un luxe effréné. L'exemple séducteur de Philippe-le-Bon ne pouvait qu'accélérer cette tendance. La cour de ce duc de Bourgogne était la plus licencieuse et la plus magnifique de l'Europe, sans en excepter même l'Italie. L'habillement somptueux des grands, qui servit dans la suite de modèle aux Espagnols, et qui passa en dernier lieu avec les autres usages de la maison de Bourgogne à la cour d'Autriche, se propagea bientôt parmi le peuple; et le plus simple bourgeois enveloppa son corps de velours et de soie (1). L'abondance, dit Commines, (historien qui parcourut les Pays-Bas vers le milieu du quinzième siècle), fut suivie de l'orgueil. Le luxe et la

(1) Philippe-le-Bon était trop prodigue pour thésauriser. Néanmoins après sa mort, son fils Charles-le-Téméraire trouva en vaisselle de table, en bijoux, livres, tapis, et linge plus que n'en possédaient alors les trois plus opulens duchés ensemble; il trouva encore une somme de trois cent mille écus en argent monnoyé. Les richesses de ce prince et des Bourguignons couvrirent dans la suite les champs de bataille de Granson, de Morat, et de Nancy. Ce fut après cette dernière action, qu'un soldat suisse arracha du doigt de Charles ce diamant renommé qui fut long-tems le plus riche de l'Europe, et qui tient encore le second rang dans la couronne royale de France. L'ignorant propriétaire le vendit pour un florin. Les Suisses échangèrent tout l'argent contre de l'étain, et l'or contre le cuivre, et mirent en pièces les tentes construites de drap d'or. La valeur du butin en argent, en or, et en pierres précieuses fut estimée à trois millions. Charles et les siens s'étaient mis en campagne, non comme des guerreirs résolus de combattre, mais comme des vainqueurs parés pour un triomphe.

vanité des habits furent poussés à un point excessif. Nulle part la magnificence des tables n'avait été portée à un tel degré de prodigalité. Les familiarités indécentes des deux sexes dans les bains, et dans de semblables réunions, sources impures de licence, avaient banni toute pudeur : et il ne s'agit pas ici du luxe ordinaire des grands; la plus vile populace même s'abandonna sans frein et sans mesure à ces désordres honteux.

Mais un ami de l'humanité ne préférera-t-il pas cette surabondance de biens à ce triste nécessaire, auquel atteignit à peine la sottise d'une vertu barbare, sous laquelle gémissait alors la presque totalité de l'Europe. La maison de Bourgogne jette au milieu de ces siècles d'ignorance un éclat semblable à celui d'une belle journée de printems, qui succède aux horreurs de l'hiver.

Il faut avouer cependant que cet excès de prospérité hâta la décadence des villes de la Flandre; celles de Gand et de Bruges, enivrées de leurs richesses, et jalouses à l'excès de leur liberté, déclarèrent la guerre à Philippe-le-Bon, souverain de onze provinces, et cette guerre se termina d'une manière aussi désagréable pour eux, qu'elle avait été entreprise témérairement. La seule ville de Gand perdit dans la bataille de Gavre plusieurs mille hommes; et il lui en coûta pour apaiser le courroux du vainqueur, quatre cent mille florins

d'or. Les magistrats et les principaux citoyens au nombre de deux mille, furent obligés d'aller en chemise, nus pieds, et la tête découverte, à la rencontre du duc jusqu'à une lieue de la ville, et de lui demander pardon à genoux. A cette occasion quelques priviléges précieux leur furent enlevés, et leur commerce fit une perte irréparable. Ils ne furent pas plus heureux dans la guerre qu'ils soutinrent en 1482 contre Maximilien d'Autriche pour lui ôter la tutelle de son fils, qu'il avait usurpée. En 1487 les Brugeois s'emparèrent de la personne même de l'archiduc, et firent décapiter quelques-uns de ses principaux ministres. L'empereur Frédéric III, voulant venger son fils, entra sur leur territoire à la tête d'une armée, bloqua le port de l'Ecluse pendant dix ans, et retint le commerce de la Flandre dans une fâcheuse stagnation. Les villes d'Amsterdam et d'Anvers, dont la jalousie s'était accrue avec l'état florissant des villes flamandes, lui prêtèrent, dans cette circonstance, les secours les plus importans. Les Italiens commençaient à vendre leurs soieries sur les marchés d'Anvers, et les tisserands de la Flandre, qui s'étaient établis en Angleterre, y envoyaient également leurs marchandises; la ville de Bruges perdit ainsi deux branches importantes de son commerce. L'orgueilleuse arrogance de ses habitans avait depuis long-tems déplu à la ligue anséatique; elle les abandonna aussi, et transporta ses comptoirs à Anvers.

En 1516, tous les négocians étrangers se retirèrent; il ne lui resta que quelques Espagnols, et sa prospérité s'évanouit insensiblement, comme elle s'était accrue.

La ville d'Anvers reçut dans le seizième siècle le commerce qu'exilait le luxe des villes de la Flandre; pendant le règne de Charles-Quint, elle passait pour la plus industrieuse et la plus magnifique du monde chrétien. Un fleuve tel que l'Escaut, dont la large embouchure participe au flux et reflux de la mer du Nord, et qui est en état de porter les plus grands vaisseaux jusques sous les murs de la ville, en faisait un point de réunion pour tous ceux qui visitaient cette côte. Ses foires libres attiraient des négocians de tous les pays (1). Dès le commencement de ce siècle, l'industrie des habitans était montée à son plus haut période : l'agriculture, la filature, la nourriture du bétail, la chasse et la pêche faisaient prospérer le villageois; tandis que les arts, les manufactures et le commerce enrichissaient l'habitant des villes. Bientôt les produits de l'industrie flamande et brabançonne s'ouvrirent un passage en Arabie, en Perse et jusques dans les Indes. L'Océan se couvrit de leurs vaisseaux, et ils allèrent jusques dans la mer Noire disputer aux Génois le *droit de protection*.

(1) Il y avait deux de ces foires qui duraient quarante jours, et toutes les marchandises qu'on y vendait, étaient libres d'impôts.

Les navigateurs des Pays-Bas avaient cela de particulier, qu'ils pouvaient faire voile en toutes les saisons, sans être obligés de passer l'hiver en pays étranger.

Après que la nouvelle route des Indes, par le Cap de Bonne-Espérance, fut connue, et que le commerce des Portugais dans ces parages, eut miné celui du levant, les Pays-Bas ne reçurent point la plaie dont les républiques italiennes étaient frappées; les Portugais établirent des entrepôts dans le Brabant, et les épiceries de Calicut furent exposées sur les marchés d'Anvers (1). On y admira en même tems les produits de l'Amérique, dont la paresse espagnole enrichit l'industrie des Belges. L'entrepôt des marchandises orientales y attira les maisons de commerce les plus accréditées de Florence, de Lucques et de Gênes, ainsi que les maisons *Fugger* et *Welser* d'Augsbourg. La ligue anséatique y amena les marchandises du Nord, et la compagnie anglaise y avait ses dépôts. L'art et la nature semblaient y avoir entassé toutes leurs richesses : c'était un étalage magnifique des dons du créateur, et de l'industrie de sa créature.

La réputation de cette ville s'étendit par toute la terre. Vers la fin de ce siècle, une compagnie turque sollicita la permission de s'y

(1) La valeur des épiceries qu'on y envoyait de Lisbonne, montait, d'après le calcul de Guicciardini, à un million d'écus par an.

établir, et d'y transporter à travers la Grèce les produits de l'Orient. Le commerce effectif fit aussi valoir le change. Leurs lettres de change avaient cours jusqu'au bout de l'univers. On assure que la ville d'Anvers faisait alors plus d'affaires en un seul mois, que celle de Venise n'en avait fait en deux ans à l'époque de sa plus grande prospérité.

En 1491, la ligue anséatique transporta de Lubeck dans cette ville ses assemblées solennelles. En 1531, on y bâtit la *bourse*, la plus magnifique de toute l'Europe à cette époque, et digne de l'inscription fastueuse qui décorait son frontispice. La ville comptait alors cent mille habitans. On ne saurait se faire une idée de l'activité qui y régnait, et de la foule qui s'y pressait de tous côtés. Il n'était pas rare de voir arriver en même tems dans le port 200 à 250 vaisseaux : le nombre de ceux qui entraient et sortaient journellement montait à 500, et même au-delà. Les jours de marché on en comptait jusqu'à huit à neuf cents : plus de 200 voitures sortaient ou entraient tous les jours : il arrivait toutes les semaines de l'Allemagne, de la France et de la Lorraine plus de deux mille chariots, sans compter ceux des laboureurs et autres des environs qui portaient des vivres, et dont le nombre montait à dix mille. La seule compagnie d'assurance des négocians anglais occupait au-delà de trente mille bras. Les impôts sur les

marchandises, les douanes et les accises rapportaient annuellement plusieurs millions : on se formera une idée des ressources de la nation, si l'on observe que les impôts extraordinaires qu'elle dut payer à Charles-Quint, pour les frais de ses guerres, étaient estimés à quarante millions de florins d'or.

Cette étonnante prospérité des Pays-Bas n'était pas moins due à la liberté dont ils jouissaient, qu'à leur heureuse situation. S'ils eussent été gouvernés par des lois variables au gré d'un prince despote et rapace, on eût bientôt vu disparaître les nombreux avantages que la nature libérale leur avait distribués avec tant de profusion. L'inviolable stabilité des lois peut seule assurer au citoyen les produits de son industrie, et lui inspirer cette heureuse confiance qui est l'âme de toute activité.

Le génie de ce peuple, développé par le commerce, et par des relations avec tant de nations différentes, se distinguait par d'utiles inventions. Tous les arts libéraux y prospéraient au sein de l'abondance et de la liberté. De l'Italie éclairée, où Côme de Médicis venait de ressusciter l'âge d'or, les Belges apprirent la peinture, l'architecture, la sculpture, et l'art de graver en taille-douce; en transplantant ces arts dans leur patrie, ils leur prêtèrent un nouvel éclat. L'école flamande, fille de celle d'Italie, disputa bientôt lapalme à sa mère, etpartagea avec elle la gloire de naturaliser

les beaux-arts dans toute l'Europe. Les manufactures, et les arts sur lesquels les Belges ont spécialement fondé leur prospérité, et la fondent encore en partie, sont connus de tout le monde. Les tapisseries, la peinture à l'huile, la peinture sur verre, les montres, les cadrans solaires ont, selon Guicciardini, pour inventeurs des habitans de ces contrées. On leur doit aussi le perfectionnement de la boussole, dont les points sont encore connus sous des noms flamands. En 1482, l'imprimerie fut découverte à Harlem, et cet art utile fut un des principaux moyens par lesquels on parvint, un siècle plus tard, à consolider la liberté dans cet état. Les Belges joignent au génie le plus fertile en inventions, l'heureux talent de perfectionner celles des autres peuples; il est peu d'arts mécaniques, peu de manufactures, qui n'aient été ou créés par les Belges, ou perfectionnés par eux.

CHAPITRE II.

Les Pays-Bas sous Charles-Quint.

Jusqu'alors les Pays-Bas avaient été l'état le plus digne d'envie de toute l'Europe : aucun des ducs de Bourgogne n'avait conçu l'idée de renverser sa constitution. Charles-le-Téméraire lui-même, dont l'esprit inquiet préparait des chaînes à une république étrangère, l'avait constamment respectée. Tous ces princes s'étaient contentés de la noble ambition de gouverner un état libre. Aucun de leurs domaines ne pouvait leur donner l'expérience d'une autre forme de gouvernement : aussi n'avaient-ils d'autres revenus que ceux qu'ils tiraient des Pays-Bas; d'autres armées que celles que la nation mettait en campagne; d'autres richesses que celles que les états leur accordaient. Maintenant tout était changé. Les Pays-Bas étaient échus à un souverain qui avait à ses ordres d'autres armées, et d'autres ressources, et qui pouvait diriger contre eux une puissance étrangère. Charles-Quint (1) régnait des-

(1) La fusion hétérogène de deux nations aussi dissemblables, que l'étaient les Belges et les Espagnols, ne pouvait avoir que de funestes résultats. Je ne puis m'empêcher de transcrire ici le parallèle énergique que Grotius nous trace de ces deux nations. « Les » habitans des Pays-Bas, dit-il, n'avaient pas de peine à vivre en » bonne intelligence avec les peuples voisins, parce qu'ils avaient » une origine commune, et que leur système d'administration dé-

potiquement sur ses peuples d'Espagne; dans les Pays-Bas il n'était que le premier citoyen. La soumission la plus absolue de la part de ses sujets méridionaux devait lui inspirer du mépris pour les droits des simples particuliers : dans les Pays-Bas on voulait qu'il les respectât. A mesure qu'il s'habituait à la douceur du pouvoir absolu, et qu'il s'enivrait davantage de son mérite et de sa puissance, il devait sentir plus de répugnance à s'abaisser ici jusqu'à n'être qu'un homme; et chercher les moyens de surmonter cet obstacle. Il faut une vertu

---

» rivait des mêmes sources. Mais, des Espagnols et des Belges diffèrent dans les moindres choses, et s'entre-heurtent d'autant plus » violemment dans les points où ils se rencontrent. Les uns et les » autres s'étaient, depuis plusieurs siècles, distingués dans les combats; mais les derniers avaient enfin échangé le tumulte des camps » contre une paix voluptueuse; et la valeur des premiers venait de » remporter de nouveaux succès dans les campagnes d'Italie et d'Afrique. Les habitudes commerciales attachent l'habitant des Pays-Bas à la paix; mais il n'en est pas moins sensible aux outrages : » nul peuple n'est plus exempt de l'esprit de conquête, mais aussi » nul ne défend avec plus de courage son territoire attaqué. C'est » delà que sont venues ces villes nombreuses, resserrées dans ce » petit coin de la terre, peuplées par les négocians étrangers, autant » que par les indigènes, et vivifiées par le voisinage de la mer, et » des grands fleuves. Voilà pourquoi huit siècles après la transmigration des peuples du Nord, des armes étrangères ne purent » les entamer. Les Espagnols au contraire changèrent plus d'une » fois de maîtres : lorsqu'en dernier lieu ils devinrent la conquête » des Goths, leur caractère, et leurs mœurs antiques étaient » presqu'effacés : ils avaient adopté quelque chose de chacun de » leurs vainqueurs. A la fin de toutes ces confusions, on nous les » représente comme un peuple patient dans les travaux, intrépide dans les dangers, également avide de richesses, et d'honneurs, fier jusqu'à mépriser tout ce qui n'est pas lui; dévot, et

bien solide, pour ne point haïr une puissance qui contrarie nos plus chers intérêts.

La prépondérance de Charles entretenait chez les Belges la défiance, compagne ordinaire de la faiblesse. Jamais ils n'avaient été plus attachés à leur constitution, plus difficiles sur les droits du souverain, ni plus prudens dans leur conduite envers lui. Sous le règne de ce prince, les écarts les plus violens de l'esprit républicain, et les prétentions de la nation poussées souvent jusqu'au mépris, semblent couvrir les empiétemens de la puissance royale d'une apparence de justice. Un sou-

» reconnaissant des bienfaits reçus; mais aussi ardent à se venger, » et aussi immodéré dans la victoire, que si la conscience et l'hon- » neur n'étaient rien en présence de l'ennemi. Les Belges n'ont » aucun de ces défauts. Ils sont adroits sans être fourbes : placés » entre la France et l'Allemagne, leurs vertus et leurs vices tien- » nent une espèce de milieu entre ceux de ces deux nations. On ne » réussit pas aisément à les tromper, et jamais on ne les outrage » impunément. Ils ne le cèdent pas en piété aux Espagnols. Les » armes des Normands n'avaient pu leur faire abandonner le » christianisme, qu'ils avaient une fois embrassé; aucune opi- » nion condamnée par l'église n'avait jusqu'alors infecté leur » croyance. Les pieuses profusions du peuple allaient si loin, qu'on » avait été obligé de les restreindre par des lois expresses. Les deux » peuples sont de leur nature dévoués à leur souverain, avec cette » différence, que les Belges placent les lois au-dessus du monarque. » Les Castillans étaient de tous les Espagnols les plus chatouilleux » sur leurs droits, mais ils enviaient aux autres les libertés aux- » quelles ils prétendaient : delà cette attention si nécessaire au » souverain de ces deux peuples de partager entre eux ses soins » et ses faveurs, de manière que la préférence accordée aux » Castillans ne blessât point les Belges, et que l'égalité attribuée » à ces derniers n'offensât point la fierté castillane. » (*Grotii, annal. belg. l.* 1. 4. 5.)

verain regarde toujours la liberté civile comme une portion de son pouvoir, qui lui reste à reconquérir; de son côté le citoyen ne voit dans la puissance souveraine qu'un fleuve toujours croissant, et prêt à envahir ses droits. Les Belges se munissaient contre l'Océan par des digues, et contre leurs princes par des constitutions. L'histoire du monde n'est qu'une lutte continuelle entre le despotisme et la liberté, où ces deux êtres se disputent la prééminence; comme dans l'histoire de la nature les élémens et les corps solides agissent sans cesse les uns sur les autres, pour étendre leur domaine.

Les Belges s'aperçurent bientôt que leur pays n'était plus qu'une province d'une plus vaste monarchie. Aussi long-tems que leurs souverains n'avaient eu d'autres intérêts que la prospérité de leurs sujets belges, la situation de ceux-ci avait approché du paisible bonheur d'une famille particulière, dont le souverain était le chef. Charles-Quint les produisit sur le théâtre du monde politique. Ils devinrent membres de ce corps gigantesque, que l'ambition d'un seul homme faisait servir à l'exécution de ses desseins. Ils cessèrent d'être indépendans : leur manière d'être allait désormais varier au gré de leur souverain. Comme celui-ci n'avait en vue que des conquêtes, ou des avantages politiques, il devait chercher avant tout à soumettre ses propres sujets, pour les em-

ployer ensuite avec plus d'assurance et de succès. Il lui était par conséquent impossible de se familiariser avec le mécanisme compliqué de leurs nombreuses constitutions, et de donner à leurs priviléges cette attention scrupuleuse, qu'exigeait leur humeur républicaine. D'un pas despotique et téméraire, il écrasa l'édifice brillant de ce peuple pygmée. Pour se faciliter l'usage de leurs forces, il résolut d'abord de les assujettir à un même pouvoir suprême. Le conseil de Malines avait été jusques-là une cour indépendante; il le subordonna à un conseil royal, qu'il établit à Bruxelles, et qui fut l'organe de ses volontés. Il confia les places les plus importantes de l'administration à des étrangers. Des gens qui n'avaient d'autre appui que la faveur royale, ne pouvaient être que de mauvais défenseurs de droits dont ils n'avaient pas même une connaissance suffisante. Les dépenses excessives de ses expéditions militaires l'obligèrent d'augmenter ses ressources. Au mépris des priviléges les plus sacrés des provinces, il les surchargea d'impôts exhorbitans; les états, pour ne pas perdre leur influence, furent forcés d'accorder ce qu'il avait eu la discrétion de ne point arracher par la force. L'histoire du gouvernement de ce monarque dans les Pays-Bas n'est presque qu'une suite non interrompue d'impôts exigés, refusés d'abord, mais accordés après quelques débats. Sans égard à la constitution, il y in-

troduisit et y retint des troupes étrangères; il permit qu'on y fît des enrôlemens pour ses armées, et les impliqua dans des guerres qu'ils n'avaient pas sanctionnées, et qui, sinon nuisibles, étaient du moins indifférentes à leurs intérêts. Il punit en monarque absolu les fautes d'un état libre, et le terrible châtiment des Gantois leur apprit le changement notable que leur constitution avait déjà subi.

Charles travaillait à la prospérité du pays, en tant qu'elle était utile à ses projets, et que les vues de son adroite politique ne s'opposaient pas au bien-être du corps qu'il se voyait obligé de protéger. Heureusement les plans opposés de l'ambition, et d'une politique désintéressée conduisent souvent au même point; et le bonheur des citoyens, qui est le seul but de l'administration d'un *Marc-Aurèle*, est quelquefois favorisé sous un *Auguste*, et sous un *Louis*.

Charles-Quint reconnaissait parfaitement que les ressources de la nation consistaient dans leur commerce, et que celui-ci ne pouvait prospérer sans la liberté. Il respectait leurs priviléges parce qu'il avait besoin de leurs forces. Plus politique que son fils, sans être plus juste, il subordonnait ses maximes aux besoins des lieux et des circonstances, et révoquait à Anvers un édit qu'il faisait exécuter à Madrid avec toute la sévérité du pouvoir absolu.

Un événement très-remarquable du règne de Charles-Quint dans les Pays-Bas, c'est l'introduction, de la réforme religieuse. Elle mérite une attention particulière, parce qu'elle fut la cause principale du soulèvement de la nation sous le règne de son fils. Ce fut elle qui fournit à ce prince despote le prétexte de profaner le sanctuaire de la constitution; qui l'engagea à donner un terrible échantillon de sa puissance; et qui justifia en quelque sorte sa sévérité, parce que les nouveaux dogmes qu'elle enseignait élevaient l'esprit républicain à une hauteur dangereuse pour l'état. L'anarchie et la révolte qui résultèrent de cette exaltation portèrent le pouvoir monarchique au plus haut degré de despotisme.

Rien de plus naturel que le passage de la liberté civile à la liberté de conscience. L'homme ou le peuple, qui par l'heureuse constitution de leur état, connaissent toute l'excellence de leur être; qui sont habitués à discuter, ou qui ont créé eux-mêmes les lois qui les gouvernent; dont l'esprit est éclairé par le travail, dont les sensations sont aiguisées par la jouissance, dont la valeur naturelle est fortifiée par la conviction de leurs forces, et par la prospérité; un tel homme, un tel peuple se soumettront avec plus de répugnance aux principes d'une croyance absolue, et seront toujours disposés à en secouer le joug. On m'objectera peut-être que l'Italie, où régnait alors

le plus grand rafinement d'esprit; pays qui jadis avait été en proie aux factions les plus violentes; où un climat brûlant porte le sang aux affections les plus brutales; que l'Italie, dis-je, fut de tous les pays de l'Europe celui qui se ressentit le moins de ces nouveautés. Mais un peuple romantique, dont les jouissances sensuelles sont continuellement stimulées par un climat chaud et agréable, par les richesses variées d'une nature toujours fraîche et riante, et par toute la magie des arts les plus enchanteurs, est d'autant plus attaché à une religion dont les pompeuses cérémonies captivent les sens; dont les dogmes mystérieux ouvrent à l'imagination une route immense; et dont les principales pratiques s'insinuent dans l'âme sous des formes séduisantes. Par la même raison, un peuple que les affaires communes ont habitué à une vie active, qui attache plus de prix aux idées distinctes, qu'aux brillantes pensées, et qui cultive son esprit aux dépens de l'imagination, un tel peuple, dis-je, se choisira de préférence une religion qui redoute moins l'examen, qui insiste moins sur des dogmes mystérieux que sur la morale, qui satisfait moins les regards que l'intelligence (1). En un mot la religion catholique

(1) C'est une erreur grossière de croire que la religion catholique redoute l'examen : l'église ne défend à personne de sonder ses dogmes, seulement elle y appose certaines conditions, nécessaires au maintien de ces dogmes. Au reste cette

convient davantage à un peuple ami des arts, et la religion réformée à un peuple de négocians.

Cela étant, la nouvelle doctrine, prêchée en Allemagne par Luther, en Suisse par Calvin, dut trouver un terroir favorable dans les Pays-Bas. Les premiers germes en furent jetés par les négocians réformés, qui s'étaient établis à Amsterdam et à Anvers. Les troupes allemandes et suisses, que Charles-Quint introduisit dans ce pays, et le grand nombre de réfugiés français, allemands et anglais, qui cherchaient à se soustraire sur le territoire libre de la Flandre, au glaive de la persécution qui les attendait dans leur patrie, favorisaient sa propagation. Une grande partie des gentilshommes flamands faisait alors ses études à Genève, parce que l'université de Louvain n'était pas encore très-renommée, et que celle de Douai restait à fonder. On y enseignait publiquement les nouveaux dogmes, et les jeunes étudians les propageaient à leur retour dans leur patrie. On aurait pu étouffer ces germes chez un peuple isolé et sans relations. Mais le mélange de tant de nations diverses, qui se réunissaient dans les villes commerçantes de la Hollande et du Brabant, devait cacher aux yeux du gouvernement, accélérer même, à

comparaison n'est admissible que sous les seuls rapports politiques, qui sont indépendans de la vérité de telle ou telle croyance. Le lecteur sait ce qu'il doit penser des sentimens de l'auteur : il serait superflu de réfuter ses assertions.

l'ombre du mystère, leurs premiers développemens. Une dissidence d'opinions pouvait s'établir aisément dans un pays sans caractère national et sans mœurs communes. Les libelles écrits avec fiel, et dans le genre satyrique, auxquels l'imprimerie récemment découverte dans ces provinces donnait plus de cours; et plusieurs sociétés, dites de *rhétorique,* qui circulaient partout, et ridiculisaient par des chansons ou par des représentations théâtrales les abus de leur siècle, ne contribuaient pas peu à faire tomber la considération attachée à l'église catholique, et préparaient les esprits à recevoir favorablement la réforme religieuse.

Elle se propageait avec une rapidité étonnante. Le nombre de ceux qui prenaient le parti de la nouvlle secte, surtout dans les provinces du Nord, est incalculable. Il est vrai que les étrangers y entrèrent en plus grand nombre que les naturels du pays. Charles-Quint, qui dans cette importante dissension religieuse, avait pris le parti d'un despote, opposait au torrent toujours croissant de l'hérésie les moyens les plus énergiques. Les priviléges et les libertés de la nation n'arrêtaient point son bras despotique : les amis de leur patrie pour vivre en paix furent forcés de prendre la voie odieuse de la rebellion : il s'ensuivit ce qui arrivera toujours aussi long-tems que les hommes ne changeront pas de nature, les méchans qui

n'avaient de commun avec les bons que des moyens illégaux, enhardis par cette parenté, parurent dans leurs rangs, et se confondirent avec eux. Luther avait prêché contre les images : tout polisson effronté qui pénétrait dans les églises, et qui volait les autels, se fit nommer luthérien; la faction, la rapacité, le libertinage, l'impudicité se revêtirent de ses couleurs, et les plus infâmes criminels confessèrent devant les juges qu'ils appartenaient à cette secte. Les réformateurs niaient l'infaillibilité du pape : une troupe féroce, que la faim pressait, voulut anéantir toute distinction de rang et de fortune. Faut-il donc s'étonner qu'une doctrine qui ne se présentait à l'état que sous des couleurs si sombres, n'ait pu gagner un monarque, qui avait d'ailleurs tant de motifs de la détruire; et qu'il ait employé les armes pour en prévenir les mauvais desseins.

Il paraît que Charles-Quint se considérait déjà comme souverain absolu des Pays-Bas, puisqu'il refusait d'étendre jusqu'à eux la liberté de conscience, qu'il accordait à l'Allemagne. Pendant que, pressé par la résistance énergique de nos princes, il assurait à celle-ci le libre exercice de la nouvelle religion, il permettait qu'on la persécutât en Flandre, et publiait à cet effet les édits les plus inhumains. Il y défendait sous des peines très-graves la lecture de l'évangile, et des écrits des apôtres ; toutes les assemblées publiques ou secrètes, auxquelles

la religion servait de prétexte, et toute controverse même en famille, et entre amis. Il établit dans toutes les provinces des tribunaux particuliers, chargés de veiller à l'exécution de ces édits. Quiconque affichait des opinions erronées était perdu, quels que pussent être d'ailleurs son rang, ou ses emplois. Quiconque était convaincu d'avoir propagé des doctrines hérétiques, ou d'avoir seulement assisté aux assemblées secrètes des réformateurs, était digne du dernier supplice. Les hommes étaient exécutés par le glaive, et les femmes enterrées toutes vives. On livrait au feu les hérétiques relaps. La rétractation du délinquant ne pouvait pas même suspendre cette terrible condamnation. Celui qui abjurait ses erreurs y gagnait tout au plus l'avantage de subir une mort plus douce (1).

Les fiefs d'un condamné étaient confisqués au profit du fisc, ce qui était contraire aux privi-

---

(1) On doit avouer que les édits de l'empereur, depuis l'origine des hérésies, étaient très-sévères, et qu'ils se suivaient rapidement. Charles voulait non seulement arrêter par la rigueur des peines la contagion, qui s'était déjà introduite dans les Pays-Bas, mais aussi prévenir par des exemples effrayans des suites plus dangereuses. Cette double intention lui faisait envisager la sévérité comme un mal nécessaire. Les exécutions étaient nombreuses; mais il laissa la décision de toutes les causes aux juges naturels; et s'il poussa trop loin les moyens de rigueur, l'idée qu'il s'était faite de leur efficacité doit l'excuser : il est certain qu'un grand nombre de personnes furent portées par la terreur à la pénitence et qu'ils retournèrent dans le sein de l'église, toujours prête à recevoir ceux qui se repentent de leurs égaremens. (VANDERVINCKT, liv. 2. §. 5).

léges du pays, d'après lesquels il était permis aux héritiers de les dégager, moyennant une légère rétribution. Les coupables étaient transportés hors des limites de la justice provinciale, et condamnés par des tribunaux étrangers; au mépris d'une prérogative expressément octroyée à tout citoyen de la Hollande, de ne pas être jugé hors de sa province. C'est ainsi que la religion prêtait la main au despotisme pour attaquer sans danger et sans opposition, des libertés que le bras séculier tenait pour inviolables.

Charles-Quint enorgueilli par l'heureux succès de ses armes en Allemagne, croyait enfin pouvoir tout oser, et songeait à transplanter dans les Pays-Bas l'inquisition espagnole. Mais la seule terreur de cette innovation suspendit tout-à-coup à Anvers toutes les opérations de commerce. Les principaux négocians étrangers résolurent de quitter la ville; il ne se faisait plus d'affaires; la valeur des édifices diminuait sensiblement; les manufactures étaient fermées, et l'argent s'échappait des mains des citoyens. La ruine de cette ville florissante était inévitable, si l'Empereur, convaincu par les représentations de la gouvernante, n'eût renoncé à ses dangereux projets. On recommanda donc aux tribunaux de ménager les négocians étrangers, et le nom d'inquisition fut remplacé par la dénomination plus libérale de tribunal ecclésiastique. Mais dans les autres provinces les inquisiteurs continuaient de sévir avec ce despotisme

inhumain qui leur est propre. On prétend que pendant le règne de Charles-Quint, plus de cinquante mille hommes sont tombés sous le glaive du bourreau pour cause de religion (1).

En réfléchissant aux procédés despotiques de ce monarque, on a de la peine à comprendre ce qui a pu tenir en respect pendant son règne le soulèvement qui éclata avec tant de fureur sous celui de son fils. Un examen plus approfondi éclaircira cette difficulté. La prépondérance redoutée que Charles exerçait en Europe, avait porté le commerce des Pays-Bas à un degré, auquel il n'était pas arrivé avant ce prince. La terreur de son nom ouvrit tous les ports aux vaisseaux des Pays-Bas; elle les protégea contre les pirates, et leur valut les traités de commerce les plus avantageux avec les puissances étrangères. Ce fut lui surtout qui les mit en état de supplanter la ligue anséatique dans l'océan oriental. Le nouveau monde, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, qui obéissaient au même souverain, n'étaient que les diverses provinces d'un même état, et favorisaient toutes les entreprises des Belges. De plus, Charles, en ajoutant les six provinces restantes, à celles qu'il avait hérité de la maison de Bourgogne, avait donné à cet état une étendue et une importance politique, qui l'élevait à la hauteur de la première

(1) METEREN, 1 *part. l.* 1. 56. 57. en compte cent mille.

monarchie de l'Europe (1) ; par ces moyens il avait flatté l'orgueil national de ce peuple. La réunion des provinces de Gueldre, d'Utrecht, de Frise, et de Groeningue, fit cesser les guerres particulières, qui avaient si longtems inquiété leur commerce. Une paix durable leur permit de recueillir tous les fruits de leur industrie. Charles était donc leur bienfaiteur. L'éclat de ses victoires leur avait fasciné les yeux ; la gloire de leur souverain, qui rejaillit sur eux, avait mis en défaut leur ardeur républicaine ; et le redoutable surnom d'*invincible* dont on honora le vainqueur de l'Allemagne, de la France, de l'Italie et de l'Afrique, effraya les factieux. Eh ! que ne permet-on pas à l'homme soit particulier, soit souverain, qui est parvenu à captiver l'admiration ! Ses visites fréquentes dans les provinces, que d'après son propre aveu, il parcourut jusqu'à dix fois, tenaient en respect le

---

(1) Il eut un jour le projet de les ériger en royaume. Mais les différentes constitutions des provinces, dont le système administratif, et les coutumes variaient jusques dans les moindres objets, tels que les poids et mesures, lui en ôtèrent l'envie. Le service qu'il leur rendit par l'érection du cercle de Bourgogne, qui les déclarait membres de l'empire germanique, aurait dû avoir des suites plus heureuses. Cette convention portait que les dix-sept provinces des Pays-Bas contribueraient pour les besoins communs de l'empire, deux fois autant, et pour les guerres contre les Turcs, trois fois autant qu'un électeur. Qu'en retour de ces sacrifices, elles jouiraient de la puissante protection de l'empire qui garantirait leurs priviléges particuliers contre toute violence. La révolution qui, sous le fils de Charles-Quint, changea l'état politique des Pays-Bas, abolit cette convention qui, en raison du peu de fruit qu'on en retira, ne mérite aucune mention ultérieure.

mécontentement. Les exemples répétés d'une prompte et sévère justice entretenaient la crainte de la puissance souveraine. Enfin Charles était né dans les Pays-Bas, et il aimait la nation au sein de laquelle il avait été élevé. Leurs mœurs lui plaisaient; la franchise de leur caractère et de leur conversation le distrayait agréablement de la sévère gravité des Espagnols. Il parlait leur langue, et dans sa vie privée il se conformait à leurs usages. Le cérémonial oppressif, ce triste mur de séparation placé entre le souverain et son peuple, était banni de la cour de Bruxelles. Nul étranger envieux ne défendait au sujet l'accès du monarque. On ne voyait autour de lui que des indigènes, auxquels était confiée la garde de sa personne. Il leur parlait souvent, et avec plaisir. Son abord était agréable, et ses discours obligeans. Par ces petites attentions, il se conciliait leur amour, et pendant que ses armées ravageaient leurs champs; que ses mains avides fouillaient dans leurs possessions; que ses délégués opprimaient, et que ses bourreaux immolaient ses sujets, il s'assurait de leur cœur par un extérieur prévenant.

Charles-Quint aurait désiré que son fils héritât de cet amour de la nation. Ce fut par ce motif, qu'il le rappela jeune encore, et qu'il lui fit voir à Bruxelles ses futurs sujets. Le jour de son abdication solennelle il lui recommanda ce pays comme la perle la plus précieuse de sa

couronne, et l'exhorta en termes formels à respecter la constitution établie.

Philippe II était dans toute sa conduite l'antipode de son père. Ambitieux comme lui, mais connaissant moins les hommes, et la valeur des choses, il s'était formé de la souveraine puissance une idée, d'après laquelle les hommes ne devaient être que les serviles exécuteurs de ses fantaisies. Il s'offensait de l'ombre même de la liberté. Né en Espagne, élevé sous la férule de fer des précepteurs espagnols, il exigeait des autres cette triste uniformité et cette contrainte qui constituaient le fonds de son caractère. L'esprit léger et badin des Belges ne révoltait pas moins son tempérament et son caractère, que leurs privilèges ne contrariaient son despotisme. Il ne parlait que la langue espagnole, ne souffrait autour de sa personne que des Espagnols, et s'attachait servilement à leurs usages. En vain toute l'industrie des villes par où il passait, s'épuisait en efforts pour honorer sa présence par les fêtes les plus brillantes : au milieu de l'allégresse universelle, Philippe n'était point ému ; toutes les profusions du luxe, les doux épanchemens de la joie la plus légitime ne purent obtenir de lui un sourire approbateur (1).

(1) Pendant son séjour dans les Pays-Bas, Philippe se fit donner les renseignemens les plus exacts sur les loix, les mœurs et les usages du pays : il parcourut lui-même pendant la guerre avec la France, toutes les provinces, afin de vérifier par ses propres yeux les rapports qu'on lui avait faits; il se fit inaugurer dans chaque chef

L'arrivée de Philippe renversa tous les projets de son père. Les Belges auraient dans la suite trouvé son joug moins pesant, s'il n'avait jamais mis le pied dans leur pays. Son regard seul leur apprit ce qu'ils devaient attendre de son gouvernement, et son entrée à Bruxelles lui avait aliéné tous les cœurs. L'aimable abandon de l'empereur son père, ne servait qu'à présenter l'orgueil du fils sous un jour plus désavantageux. Ils avaient lu sur son visage les sinistres projets qu'il nourrissait dès-lors contre leur liberté. Assurés de trouver en lui un tyran, ils étaient préparés à le recevoir (1).

Charles-Quint commença son abdication par la cession des Pays-Bas. Dans une assemblée solennelle tenue à Bruxelles, il déchargea les états-généraux de leur serment, et leur enjoignit d'obéir désormais à son fils. « Si ma mort, dit-il » à ce dernier, vous avait mis en possession de

---

lieu de province, jura partout de maintenir les droits et les libertés des sujets, et rassembla même dans les provinces les plus éloignées, les connaissances les plus exactes des forces et de la faiblesse de la nation. Toute la cour le suivit dans ces voyages : l'inauguration se fit partout avec pompe et toutes les provinces rivalisaient de zèle pour se surpasser en magnificence. La seule ville d'Anvers dépensa en cette occasion 260, 000 fl. d'or. (METEREN, 1. *part.* 1. *liv.* 21. 22.)

(1) Lors de son inauguration dans cette capitale, Philippe avait donné même aux derniers de ses sujets de tristes pressentimens de son règne. Le peuple s'était porté en foule sur toutes les rues par où il devait passer, dans l'espoir de voir son souverain et d'en obtenir un regard gracieux : mais il se tint constamment dans un coin de sa voiture, ce que le peuple interprétait comme une marque de mépris et de dédain. (VANDERVINCKT, *liv.* 2. § 1.)

» ces provinces, un héritage aussi précieux me
» donnerait sur votre reconnaissance les droits
» les plus sacrés. Mais aujourd'hui que je vous
» les cède volontairement; que je m'empresse,
» pour ainsi dire, de mourir, afin de vous en
» assurer la jouissance; j'attends de vous que
» vous donniez au soin et à l'amour de ce
» peuple, ce qu'une telle action vous paraît mé-
» riter. D'autres souverains s'estiment heureux,
» lorsqu'ils peuvent placer sur la tête de leurs
» enfans la couronne que la mort leur rede-
» mande; moi je veux goûter ce bonheur pen-
» dant ma vie : je vous verrai régner.... mon
» exemple aura peu d'imitateurs, comme il a eu
» jusqu'ici peu de modèles : mais au moins on
» louera ma conduite, si votre vie future justifie
» ma confiance; si vous ne déclinez point de
» cette sagesse que vous avez montrée jusqu'à ce
» jour; et si vous persévérez constamment dans
» la pureté de foi qui est l'appui le plus solide
» de votre trône. J'ajoute encore un mot : Puisse
» le ciel vous accorder aussi un fils, auquel
» vous puissiez transmettre votre puissance,
» mais qui ne vous y force point! »

Après que l'empereur eut fini de parler, Philippe se jeta à ses genoux, lui baisa la main, et reçut la bénédiction paternelle. Ses pleurs coulèrent pour la dernière fois : tous ceux qui l'entouraient, fondaient en larmes. C'était une scène vraiment déchirante.

Ce spectacle touchant fut bientôt suivi d'un

autre : Philippe reçut les hommages des états assemblés; il prononça le serment qui lui fut dicté en ces termes : « Moi, Philippe, par la » grâce de Dieu, roi des Espagnes et des deux » Siciles, etc., je promets et je jure que je trai- » terai avec bonté et selon la justice, les pro- » vinces, comtés, duchés, etc., et que j'obser- » verai et ferai observer fidèlement tous privilèges » et franchises des nobles, villes, communes et » sujets, qui leur ont été octroyés par mes pré- » décesseurs; ainsi que les coutumes, usages » et droits qu'ils ont et possèdent en ce moment, » soit en commun, soit en particulier (1), et

(1) Il ne sera pas inutile de donner ici un précis de ces priviléges. Chaque province avait sa capitulation particulière, que le prince, à son inauguration, jurait de maintenir. Dans le Brabant ; le duc renonçait, 1° à toute violence, et s'engageait à s'opposer à quiconque voudrait en user; 2° promettait de ne reconnaître que l'archevêque de Cambrai dans le spirituel; 3° de n'accorder au clergé la permission d'acquérir qu'après avoir consulté la noblesse; 4° de ne placer dans les charges et les emplois que des personnes nées dans le pays, et en légitime mariage; 5° de recevoir le serment conjointement avec les états; 6° de ne faire la paix ou la guerre, de ne lever des troupes, ou de ne les loger dans le pays que du consentement des villes; 7° de se contenter du revenu de ses domaines et de n'établir aucun impôt que par la voie de pétition; 8°. de ne point transférer l'assemblée des états hors de la province, sous quelque prétexte et raison que ce pût être : les états de leur côté renonçaient à s'assembler sans sa convocation; 9° de ne faire emprisonner personne sans une information en règle devant le magistrat ordinaire, de n'infliger aucune peine sans un jugement juridique; 10° de n'accorder la grâce d'un meurtrier, ou de celui qui aurait violé les priviléges de la province, sans l'aveu des états, que du consentement de la partie civile; 11° de ne toucher aux monnaies qu'avec le concours des villes; 12° *le souverain consentait enfin qu'en cas de contravention à quelques-uns de ces*

» que finalement je ferai tout ce qu'on peut » légalement attendre d'un prince juste et bon, » ainsi m'aident Dieu et tous les saints. »

La crainte que le gouvernement absolu de l'empereur avait inspirée, et la méfiance que les états nourrissaient contre son fils, transpirent dans cette formule de serment, qui est beaucoup plus circonspecte, et plus détaillée que celle que Charles-Quint lui-même et tous les ducs de Bourgogne avaient jurée. Philippe fut obligé de promettre le maintien de leurs usages et coutumes, clause qui n'avait pas été exigée avant son règne. Dans le serment que les états lui prêtèrent, ils ne lui promirent d'autre obéissance que celle qui serait compatible avec les priviléges du pays. Ses ministres ne pouvaient donc compter sur la soumission et l'assistance du peuple, que pour autant qu'ils rempliraient leurs fonctions avec intégrité. Enfin dans ce serment de fidélité des états, Philippe ne fut nommé que prince naturel, prince né des Pays-

---

articles, les peuples fussent affranchis du serment d'obéissance et de fidélité, et *rentrassent ipso facto dans leurs libertés et leurs droits.* — La Hollande, outre ces articles qu'on peut regarder comme communs à toutes les provinces, avaient ajouté au formulaire particulier de ses comtes, 1° qu'en cas que la souveraineté échût à une princesse, elle ne pourrait se donner un époux que du consentement de la noblesse et des villes; 2° que les états seraient libres de s'assembler sans attendre la convocation du prince; 3° qu'il ne pourrait expliquer ses volontés que dans la langue nationale; 4° qu'il ne pourrait engager ou vendre ses domaines; 5° et qu'il serait tenu de faire ses pétitions en personne, et de vive voix. (*Hist. gén. des Prov.-Unies. pag.* 65, *tom.* 5.)

Bas, et non pas souverain seigneur, comme son père l'aurait désiré. Preuves évidentes de la mince idée qu'on avait de la justice et de la générosité du nouveau monarque.

CHAPITRE III.

Philippe II, souverain des Pays-Bas.

Philippe II reçut les Pays-Bas à l'époque de leur plus grande prospérité. C'est le premier souverain qui les trouva réunis à son avénement. Ils consistaient alors en dix-sept provinces : les quatre duchés de Brabant, de Limbourg, de Luxembourg et de Guellre ; les sept comtés d'Artois, de Hainaut, de Flandre, de Namur, de Zutphen, de Hollande, et de Zélande; le marquisat d'Anvers, et les cinq seigneuries de Frise, de Malines, d'Utrecht, d'Overyssel et de Groeningue. Toutes ces provinces réunies formaient un vaste et puissant empire, capable de rivaliser avec les plus florissans royaumes. Leur commerce ne pouvait aller au-delà de ce qu'il était. Leurs mines d'or étaient éparses par toute la terre; mais elles étaient plus riches et plus inépuisables que celles de l'Amérique. Ces dix-sept provinces qui, réunies équivalent à peine à la cinquième partie de l'Italie, et qui n'ont pas plus de trois cents lieues flamandes, ne rapportaient guères moins à leurs souverains que toute la Grande-Bretagne, avant que les biens de l'église n'eussent été confisqués au profit de l'état. Trois cent cinquante villes,

animées par le plaisir et le travail, dont la plupart étaient fortifiées, et d'autres simplement fermées; six mille et trois cents gros bourgs, des villages, des fermes, et des châteaux sans nombre faisaient de cet état une seule et brillante province. La nation venait d'atteindre à son plus haut degré de gloire. L'industrie et l'abondance avaient élevé le génie des simples bourgeois, débrouillé leurs idées, annobli leurs inclinations; et la culture des esprits se ressentait de la prospérité générale. Un sang inquiet, tempéré par l'influence d'un ciel plus rude, donnait aux passions moins de violence. L'égalité d'âme, la tempérance, une patience à toute épreuve, présens des climats septentrionaux; la sincérité, la justice et la bonne foi, vertus nécessaires à son commerce, et fruits agréables de sa liberté; la véracité, la bienveillance et l'amour de la patrie, tempéraient chez elle les défauts ordinaires de l'humanité. Nul peuple n'est plus facile à gouverner sous un prince intelligent, ni plus difficile sous un despote. Nul peuple ne juge mieux les opérations du gouvernement : le véritable art de régner ne saurait subir une épreuve plus glorieuse, ni une politique, fallacieuse et subtile, redouter de juge plus éclairé.

Un état, ainsi organisé, pouvait agir et soutenir ses entreprises avec des forces colossales, lorsqu'un besoin pressant précipitait son énergie, et qu'une administration sage et prudente

n'en tarissait point les sources. Charles-Quint laissa à son successeur un pouvoir peu différent de celui d'une monarchie tempérée. La majesté royale s'était considérablement élevée au-dessus des sentimens républicains, et les rouages auparavant si compliqués du gouvernement, pouvaient être mus avec autant de sûreté et de promptitude que ceux d'un état entièrement subjugué. La noblesse si nombreuse et jadis si puissante, suivait maintenant de plein gré le souverain dans toutes ses guerres et se torturait au sein de la paix pour mériter un sourire du monarque. L'adroite politique du prince avait créé des biens imaginaires, dont il était le seul dispensateur. De nouvelles passions et de nouvelles idées de bonheur avaient enfin dissipé la rude simplicité de la vertu républicaine. La fierté avait fait place à la vanité, la liberté aux honneurs, et une nécessiteuse indépendance à un esclavage brillant et voluptueux. Opprimer ou piller la patrie comme ministres absolus d'un souverain despote, était pour l'avidité et pour l'ambition des grands un aiguillon plus fort, que l'honneur de partager avec lui dans les états-généraux, la centième partie de la souveraineté. En outre, un grand nombre de nobles étaient dans un état voisin de l'indigence et abîmés de dettes. Sous le prétexte spécieux d'honorer le rang et la naissance, Charles-Quint avait éloigné les vassaux les plus dangereux de la couronne, en leur confiant des ambassades glorieuses dans les cours

étrangères. C'est ainsi qu'il avait envoyé le prince d'Orange en Allemagne avec la couronne impériale, et le comte d'Egmont en Angleterre, pour conclure le mariage de Philippe avec la reine *Marie*. Tous deux accompagnèrent dans la suite le duc d'*Albe* en France, pour cimenter la paix entre les deux nations, et demander au nom de leur souverain la main de *Madame* Elisabeth. Les frais de ce voyage montaient à trois cent mille florins, et le roi n'en paya pas un seul denier. Lorsque le prince d'Orange fut nommé général à la place du duc de Savoye, il fut obligé de faire à ses frais toutes les dépenses que cette dignité nécessite. Quand des ambassadeurs ou des princes étrangers se rendaient à la cour de Bruxelles, les seigneurs belges étaient obligés de faire les honneurs de leur souverain, qui dînait seul, et qui jamais ne recevait quelqu'un à sa table. La politique espagnole avait inventé des moyens encore plus subtils pour épuiser à la longue les principales familles du pays. Tous les ans elle envoyait à Bruxelles un seigneur castillan, qui y étalait un luxe et qui y faisait des dépenses beaucoup supérieures à ses revenus. Les grands des Pays-Bas auraient cru se donner un ridicule ineffaçable en ne l'imitant pas. Tous s'empressaient à l'envi, à qui le surpasserait : ils épuisaient leur fortune dans cette lutte coûteuse, tandis que le Castillan se retirait assez tôt pour rétablir la profusion d'une année par quatre ans d'économie. Disputer à tout venant le prix des richesses, tel était le faible de

la noblesse belge, dont le gouvernement sut profiter à merveille. Cependant, cet artifice ne lui réussit pas aussi bien qu'il l'avait espéré : car les immenses dettes que les nobles avaient contractées, les portèrent à favoriser toutes les nouveautés; parce qu'ayant tout perdu, ils ne pouvaient que gagner au bouleversement général.

Le clergé fut de tout tems le soutien de la souveraine puissance, et cela doit être. L'oppression civile fait mieux sentir le besoin et les avantages de la religion. Une aveugle résignation à la tyrannie dispose les esprits à une foi aveugle et soumise ; et la hiérarchie prête avec usure ses services au despotisme. Les évêques et les prélats se montrèrent dans l'assemblée des États les défenseurs zélés du trône, toujours prêts à sacrifier les intérêts de la nation à l'avantage de leurs églises, et de leur souverain. Des garnisons nombreuses et aguerries tenaient en respect les villes, qui, tourmentées également par des dissentions religieuses et par des factions, ignoraient encore quel était leur plus ferme appui. Qu'il était facile de conserver cette prépondérance! certes, les fautes par lesquelles le gouvernement la perdit, sont inexcusables.

Telle était la puissance de Philippe dans les Pays-Bas. La considération dont toute l'Europe honorait la monarchie espagnole n'était pas moins grande. Nul état n'osait mesurer ses forces avec les siennes. La France, le plus redoutable

de ses voisins, affaiblie par une guerre désastreuse ; déchirée par des factions auxquelles la faiblesse du gouvernement donnait de l'audace, courait à grands pas au-devant de cette malheureuse époque, qui en a fait pendant plus de cinquante ans le théâtre de l'atrocité et de la misère. Elisabeth, reine d'Angleterre, pouvait à peine soutenir son trône encore chancelant contre les orages des partis, et sa religion encore vacillante contre les tentatives mystérieuses des exilés. Cet état était sur le point de s'élancer hors de son obscure nullité; il allait recevoir de la politique erronée de ses rivaux cette force de vie, par laquelle il réussit enfin à les supplanter. La famille impériale d'Allemagne était liée à celle d'Espagne par les doubles liens du sang et des raisons d'état; et la fortune croissante des armes ottomanes attirait ses regards plutôt vers l'orient, que vers l'occident de l'Europe. La reconnaissance autant que la crainte garantissaient à Philippe l'appui des princes italiens, et ses créatures maîtrisaient le conclave. Les monarchies du Nord étaient encore plongées dans les ténèbres de la barbarie, ou venaient à peine de les dissiper. Le système politique de l'Europe leur était inconnu. Des généraux expérimentés, des armées accoutumées à vaincre, une marine redoutable, et de riches amas d'or, que l'Amérique commençait à envoyer régulièrement, quels redoutables instrumens entre les mains fermes et vigoureuses d'un prince spiri-

tuel! Ce fut sous ces heureux auspices que Philippe commença son règne.

Avant d'entrer dans le détail de ses actions, jetons un coup-d'œil rapide sur son caractère, et cherchons-y la clef de sa vie politique. La gaîté et la bienveillance n'avaient point de place dans son cœur. Sa naissance et sa gravité naturelle le rendaient inaccessible à la première; et des hommes, qui avaient rompu les liens les plus doux et les plus puissans de la vie sociale, ne pouvaient lui inspirer la bienveillance pour ses semblables. Deux idées remplissaient son âme bornée : l'intérêt personnel et la religion. Egoïsme et religion, voilà l'histoire et la devise de sa vie entière. L'homme ne trouvait jamais en lui son semblable, parce qu'il ne s'abaissait jamais jusqu'à penser à ceux qui rampaient à ses pieds. Sa religion était sombre et cruelle, parce que la divinité n'était à ses yeux qu'un être vengeur et terrible. Il n'avait plus rien à recevoir d'elle, mais beaucoup à craindre. L'homme privé ne voit en Dieu que son consolateur et son sauveur; Philippe y voyait un sujet perpétuel d'inquiétude, et une barrière pénible et humiliante de sa puissance. Son respect envers Dieu était d'autant plus profond et passionné, que nul autre être ne le partageait. Il tremblait devant lui, parce que c'était la seule puissance qu'il eut à redouter. Charles-Quint témoignait du zèle pour la religion, parce qu'elle était utile à ses desseins; Philippe croyait par

principe et par conviction. Le premier permettait qu'en faveur des dogmes on sévît par le feu et par le glaive contre des milliers d'hommes, et lui-même tournait en dérision dans la personne du pape, qu'il tenait captif, les maximes auxquelles il immolait tant de victimes. Philippe au contraire ne se décida qu'avec répugnance, et avec une crainte religieuse, à la guerre la plus juste contre le chef de l'église; et se dépouilla ensuite des fruits de sa victoire, comme un criminel repenti restituerait ses larcins. L'empereur était cruel par calcul et son fils par sentiment : le premier avec un esprit solide et éclairé n'en était guère meilleur; le second avec un génie plus faible et plus borné était plus juste.

Tous deux cependant auraient pu être plus humains qu'ils ne l'étaient effectivement, tout en se conduisant d'après les mêmes maximes. Nous attribuons très-souvent au caractère personnel ce qui est un défaut, une suite nécessaire de la nature de l'homme. Une monarchie aussi étendue, était un écueil inévitable pour l'ambition, et un poids trop au-dessus des forces humaines. Il n'appartient qu'à l'être infini, dont la présence vivifie tous les lieux, de concilier le bien-être des sociétés, avec l'entière liberté des individus. Mais que peut l'homme, qui tient ici bas la place du créateur? Il n'étend les bornes de son esprit limité, que par la classification de ses idées : comme le naturaliste, il établit des

signes et des règles qui soulagent ses regards incertains, et qui lui servent à classer les individus. La religion lui prête à cet égard son appui. Elle observe dans l'âme de chaque créature des semences de crainte et d'espoir; et tandis qu'elle maîtrise ces penchans, et qu'elle les assujettit à un objet commun, elle entraîne dans une triste uniformité des millions d'êtres indépendans. Par elle le souverain cesse de redouter la diversité infinie des volontés humaines; elle établit un mal et un bien universellement reconnus, qu'il peut mettre en avant, et retirer à propos, et qui soutient ses intérêts dans les lieux mêmes où il n'est pas. La religion pose des bornes que la liberté n'oserait franchir. C'est une ligne sacrée et respectable, à laquelle les élans séditieux du cœur humain doivent s'arrêter. Le but commun du despotisme et du sacerdoce est l'uniformité, et celle-ci est l'auxiliaire forcée de la misère, et de la limitation de l'esprit humain. Plus l'esprit de Philippe était borné, et plus il dut chérir le despotisme : ou en d'autres termes, il dut se tenir d'autant plus servilement aux maximes générales, qu'il était moins capable de se plier aux caractères des individus. Quelle est la conséquence de ce principe? que Philippe ne pouvait avoir d'occupation plus importante, que l'unité de croyance et de constitution, puisque sans elle il ne pouvait régner.

Il aurait néanmoins gouverné avec plus de douceur et d'indulgence, s'il avait reçu la cou

ronne dans un âge moins avancé. Dans le jugement qu'on porte ordinairement de ce prince, il paraît qu'on n'a pas suffisamment pesé une circonstance qui, dans l'histoire de son esprit et de son cœur, mérite d'entrer en considération. Philippe avait près de trente ans lorsqu'il monta sur le trône d'Espagne, et son esprit précoce avait acquis de bonne heure toute sa force. Un esprit tel que le sien, qui connaissait son mérite, et que de hautes espérances n'avaient que trop enflammé, ne pouvait porter qu'à regret le joug de l'obéissance filiale. Le génie supérieur de son père et ses ordres absolus, devaient blesser la fierté d'un fils qui se croyait parfait. La part que son père lui donnait dans l'administration était justement assez importante pour détourner son esprit des passions basses, et pour entretenir la sévère gravité de son caractère; mais en même tems elle était assez médiocre pour exciter en lui un désir d'autant plus vif de la puissance illimitée. Lorsqu'enfin il prit possession de l'autorité suprême, elle avait perdu pour lui le charme de la nouveauté; et peut-être n'a-t-il jamais senti cette douce ivresse d'un jeune monarque, qui reçoit tout d'un coup le pouvoir souverain; cette effusion délicieuse qui ouvre l'âme aux plus doux mouvemens, et à laquelle l'humanité fut plus d'une fois redevable de nombreux établissemens de bienfaisance. Son caractère étoit formé, lorsque la for-

tune le soumit à cette importante épreuve, et ses principes affermis résistaient à cette bienfaisante impulsion. Il avait eu quinze ans entiers pour se préparer à ce passage, et au lieu de s'arrêter en jeune homme aux marques de sa nouvelle dignité, ou de remplir le printems de son règne par l'éclat d'une vanité oiseuse, il fut assez maître de lui-même pour entrer de suite en jouissance de son pouvoir, et pour racheter sa longue privation par l'exercice le plus entier de sa puissance.

CHAPITRE IV.

L'inquisition.

Dès que Philippe II se vit tranquille possesseur de ses états par la paix de Cateau-Cambresis, il s'adonna entièrement au grand œuvre de la réforme religieuse, et justifia les craintes de ses sujets belges. Les lois pénales que son père avait publiées contre les hérétiques, furent renouvellées dans toute leur rigueur, et des tribunaux terribles, auxquels il ne manquait que le nom d'inquisition, furent chargés de les faire respecter. Mais il croyait n'avoir fait les choses qu'à demi, aussi long-tems qu'il ne pouvait transplanter dans ces pays l'inquisition telle qu'elle existait en Espagne; projet dans lequel l'empereur avait déjà échoué.

Cette inquisition espagnole est une institution très-moderne, et d'une conception singulière, dont on ne trouve point d'exemple dans toute la suite des tems, et qui ne peut se comparer à aucun tribunal, soit ecclésiastique, soit séculier. L'inquisition en général existe depuis que la raison a osé attaquer les dogmes; depuis qu'il existe des sceptiques et des novateurs; mais après que de grands exemples d'apostasie eurent effrayé la hiérarchie de l'église romaine, le pape Innocent III érigea un nouveau tribunal, et sépara

la surveillance et l'enseignement ecclésiastique du pouvoir de punir. Pour être d'autant plus assuré qu'aucun sentiment d'humanité, ou de respect humain n'adoucirait l'inflexible sévérité des statuts de ce tribunal, il en ôta la direction aux évêques et au clergé séculier, qui par les liens de la vie sociale, tenaient encore trop aux faiblesses humaines, et il la confia à des moines, qui par leurs vœux étaient étrangers aux inclinations sacrées de la nature. L'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, le Portugal et la France les acceptèrent : ce fut un moine franciscain qui présida à la terrible condamnation des Templiers. Quelques états parvinrent à exclure cette nouvelle forme d'inquisition, ou du moins à confier son exécution au bras séculier. Les Pays-Bas en avaient été exemptés jusqu'à l'avénement de Charles-Quint : la surveillance de l'enseignement appartenait aux évêques, et dans des cas extraordinaires, les provinces wallonnes avaient coutume de s'adresser aux inquisiteurs de Paris, et les autres au tribunal de Cologne.

Mais l'inquisition dont il s'agit ici, naquit dans l'occident de l'Europe; son origine et ses statuts étaient bien différens de la précédente. Le dernier trône des Maures à Grenade ayant été renversé dans le quinzième siècle, la religion chrétienne s'était élevée sur les ruines du mahométisme : mais l'évangile trop récemment prêché n'avait pas encore pris racine dans le cœur des nouveaux convertis, et les prin-

cipes des deux cultes dominaient simultanément dans leurs lois et coutumes. Déjà le glaive de la persécution avait fait fuir en Afrique quelques milliers de familles; mais un nombre bien plus considérable retenu par les liens chéris et sacrés du patriotisme, s'était soustrait à cette terrible nécessité par les apparences d'une conversion simulée, et continuait aux pieds des autels chrétiens le culte de Mahomet et de Moïse. Grenade n'était point soumise, aussi long-tems que ses habitans dirigeaient leurs prières vers la Mecque; aussi long-tems que le néophite était dans son intérieur juif ou musulman, il n'était pas plus attaché au roi catholique, qu'au siége de Rome. Il ne suffisait donc pas de forcer ce peuple rebelle à embrasser les marques extérieures d'une nouvelle religion, ou de le rattacher à l'église victorieuse par les faibles liens des cérémonies; il fallait arracher jusqu'aux racines d'un ancien culte, et vaincre un attachement opiniâtre, qui par l'action lente, mais sûre des siècles, s'était (pour ainsi dire) inoculé dans ses mœurs, dans son langage et dans ses lois, et que l'influence persévérante du sol patriotique retraçait sans cesse à leur esprit. Pour remporter une victoire complète sur la religion ennemie, et pour garantir sa conquête contre toute rechute, le christianisme devait miner les fondemens mêmes sur lesquels reposait l'ancien culte; il devait anéantir les habitudes morales,

auxquelles ce peuple paraissait le plus attaché; en rechercher les motifs secrets dans les replis les plus cachés de leur cœur, les extirper, en effacer jusqu'aux moindres traces dans leur vie publique et privée; en étouffer même le souvenir, et, s'il était possible, prévenir jusqu'à la susceptibilité de leurs impressions. Les idées de patrie et de famille, de conscience et d'honneur, les doux liens de la société et de la nature sont toujours les premiers sentimens auxquels la religion s'attache, dont elle reçoit sa force et qu'elle consolide à son tour. Il s'agissait donc de rompre cette union, et d'anéantir toute influence de l'ancien culte sur les sentimens de la nature. Voilà l'origine de l'inquisition, que nous appelons espagnole, pour la distinguer des tribunaux moins sévères qui portent le même nom; elle avait pour fondateur le cardinal Ximenès. Un moine de St-Dominique, Torquemada, monta le premier sur ce trône sanglant; il lui donna des statuts, et légua à son ordre cette puissance odieuse (1).

(1) Le père Thomas de Torquemada rendit de sa gestion un compte qui ferait honneur à son zèle, s'il ne faisait frémir. Appuyées de toutes les forces de la couronne, ses entreprises eurent un succès rapide et extraordinaire. On lit avec étonnement que dans l'espace de 13 à 14 ans, l'inquisition espagnole soutint 100,000 procès, condamna au feu 6,000 hérétiques, et en convertit 50,000 autres. Non content de cette victoire, ce tribunal redoutable étendit la terreur de sa domination jusques dans les deux Indes, et dans toutes les possessions espagnoles. Les Portugais en firent autant à Goa. L'inquisition fut ensuite tellement en honneur dans toute l'Espagne, que les plus grands

Les vœux de ces moines-juges sont terribles. Leurs condamnaions ressemblent au terrible fléau de la peste, qui désorganise en peu de tems les corps les mieux constitués. Ils maudissent jusqu'aux objets inanimés qui ont appartenu à un hérétique. Aucune situation ne peut leur enlever une victime. Leurs sentences s'exécutent sur les cadavres comme sur les effigies; et le tombeau même ne peut servir de refuge contre ces juges redoutables.

C'est avec une pompe triomphale que le coupable est conduit au lieu du supplice. Une barrière couleur de sang dirige le cortège; le son de toutes les cloches annonce le départ : des prêtres en habits pontificaux, et chantant des cantiques, ouvrent la marche : après eux vient le pécheur condamné, vêtu d'une étoffe jaune, sur laquelle sont peintes des figures noires qui représentent le diable. Sur la tête, il porte un bonnet de papier, qui se termine par une figure humaine, autour de laquelle circulent des flammes et des démons affreux. On porte le crucifix détourné du coupable, pour qui il n'y a plus de salut. Son corps mor-

---

seigneurs du royaume ambitionnaient le titre d'huissiers et de satellites du saint office. La jurisdiction de ce tribunal s'étend à toutes les conditions. Personne n'est à l'abri des dénonciations secrètes de ses satellites, qu'on nomme familiers; ni les évêques, ni les ministres, ni les personnes de la maison du roi, ni le monarque lui-même. (VANDERVINCKT, liv. 2, § 5.)

tel sera la proie des flammes, comme son âme immortelle la sera du feu éternel. Un bâillon ferme sa bouche, et l'empêche d'alléger ses peines par des plaintes, d'exciter la compassion par le récit touchant de son histoire, et de publier le secret du sacré tribunal. Autour de lui se pressent une partie du clergé, revêtu des ornemens sacrés, les magistrats et la noblesse. On croit voir un cercueil porté au tombeau, et c'est un homme vivant dont le supplice va offrir au peuple un effrayant spectacle! On réserve ordinairement ces exécutions pour les grandes fêtes : à cet effet, on rassemble dans les cachots du saint office un nombre considérable de ces malheureux afin d'ajouter à la cérémonie par la quantité des victimes, et alors le souverain lui-même y assiste en personne. Il est assis, la tête nue, sur un siège moins élevé que celui du grand inquisiteur, qui, ce jour-là, obtient les honneurs de la préséance. Maintenant qui ne frissonnera pas à l'aspect d'un tribunal, devant lequel le souverain lui-même disparaît ?

La grande révolution opérée dans la foi par Luther et par Calvin, ramena les circonstances qui avaient provoqué l'établissement de ce tribunal; et ce qui d'abord n'avait été inventé que pour purger le petit royaume de Grenade des faibles restes du mahométisme et du judaïsme, devint alors une règle de conduite pour tous les monarques catholiques. Toutes les inquisitions du Portugal, de l'Italie, de l'Alle-

magne et de la France adoptèrent les usages de celle d'Espagne. Elle suivit les Européens jusques dans les Indes : elle eut à *Goa* un tribunal terrible, dont les cruelles procédures font encore frémir d'horreur. Partout où elle mit le pied, elle traîna à sa suite la désolation et la misère; mais nulle part elle ne sévit avec plus de fureur qu'en Espagne. On oublie les victimes qu'elle a immolées, on voit se renouveller les générations, et refleurir les pays qu'elle a dépeuplés et ravagés; mais bien des siècles s'écouleront avant que ses traces ne disparaissent du caractère espagnol. Elle a arrêté une nation spirituelle et courageuse sur la voie de la civilisation; elle a banni le génie d'un climat qui lui était éminemment favorable, et logé le silence des tombeaux dans l'âme d'un peuple prédestiné pour la joie et les plaisirs.

Charles-Quint institua en 1522 le premier grand-inquisiteur du Brabant (1) ; c'était un

(1) Ce premier inquisiteur était François Van der Hulst, conseiller de Brabant, auquel Charles-Quint confia une espèce d'inquisition contre les hérétiques, avec ordre de suivre à la lettre ses instructions, et d'écouter l'avis de ses assesseurs, qui étaient ecclésiastiques et théologiens : cette commission fut confirmée par le pape Adrien VI, en l'an 1523. — Le pape Clément VII destitua le conseiller Van der Hulst, parce qu'il était laïque, et nomma à sa place Evrard de la Marck, évêque de Liège. La duchesse Marguerite de Savoie, alors gouvernante des Pays-Bas, s'opposa à cette innovation, et le pape, par un nouveau bref, nomma trois inquisiteurs; savoir : le prévôt des chanoines réguliers d'Ypres, pour la Flandre et les terres environnantes : le prévôt de l'ordre des écoliers de Mons en Hainaut, pour ce pays, et le doyen de

laïque, mais ses assesseurs étaient prêtres. Après la mort du pape Adrien VI, son successeur Clément VII établit trois inquisiteurs pour toutes les provinces des Pays-Bas. Paul III en supprima un, et les deux autres se maintinrent jusqu'au commencement des troubles. En 1530, on publia avec l'approbation et sous les yeux des états, les premiers édits contre les hérétiques, qui servirent de base à tous les édits postérieurs : on y faisait une mention expresse de l'inquisition. En 1550, Charles-Quint se vit forcé, par le rapide accroissement des sectes, de renouveler ces édits, et d'y ajouter des peines plus sévères. Ce fut à cette occasion que la ville d'Anvers réclama contre cette nouveauté, et réussit à s'en exempter. Cependant, l'esprit de cette inquisition belgique était, d'après le génie du peuple, plus humain que dans les royaumes d'Espagne, et nul étranger, bien moins encore un dominicain, n'y avait de l'influence. Elle avait pour frein les édits connus de tout le monde, et par cela même, elle était moins re-

---

Louvain pour le Brabant, la Hollande et autres pays. Ces inquisiteurs exercèrent leur office sans aucune opposition, surtout celui de Louvain, qui par ordre de la gouvernante fit plusieurs actes notables, tant en Brabant qu'en Hollande. Il cita, en 1527, à Bruxelles, plus de soixante hérétiques devant son tribunal, en condamna quelques-uns, et reçut les autres à faire pénitence. — L'empereur publia, en 1529, un édit contre les hérétiques, où il est fait mention de l'inquisition, et ce qu'il est utile de remarquer pour la suite, cet édit parut avec l'approbation des états. (*Hopp*, § 81).

doutable, quelque sévères que fussent d'ailleurs ses jugemens, parce qu'elle paraissait moins soumise à l'arbitraire, et qu'elle ne s'enveloppait pas sous le voile du mystère comme celle d'Espagne (1).

C'étaient précisément ces mystères, auxquels Philippe voulait préparer la voie dans les Pays-Bas; parce qu'il les regardait comme l'instrument le plus propre à pervertir l'esprit national, et à le façonner à un gouvernement despotique. Il commença par redoubler la rigueur des édits que son père avait lancés contre les sectaires. Il donna plus de latitude aux inquisiteurs, rendit leurs procédés plus arbitraires, et plus indépendans de la justice civile. Il ne manquait presque plus à ce tribunal, pour ressembler à l'inquisition espagnole, que le nom et des dominicains. Un simple soupçon suffisait pour arracher un citoyen paisible du sein de sa famille, et sur le témoignage le plus méprisable, on se permettait de le torturer. Quiconque tombait dans cet abîme, ne reparaissait plus. Les bienfaits de la loi étaient perdus pour lui : les soins maternels de la justice ne le regardaient plus. La méchanceté

(1) On trouve dans le recueil des placards des Pays-Bas, depuis 1520 jusqu'à 1550, quatorze à quinze édits sur la même matière. Il y en a même eu davantage; et Philippe II, en continuant les voies de rigueur, multiplia aussi le nombre de ces édits. Celui de l'an 1521, donne une histoire détaillée de Luther et de sa doctrine; d'autres concernent les anabaptistes et semblables hérétiques, leurs livres et leurs manuscrits, et tracent aux juges la conduite qu'ils ont à suivre. (VANDERVINKT, *liv.* 2, § 6.)

et la sottise le condamnaient en secret d'après des lois qui n'auraient point dû gouverner des hommes. Jamais le coupable n'était confronté à son accusateur, et très-rarement il connaissait la faute dont il était accusé. Invention cruelle, qui forçait le malheureux à deviner son crime, et à confesser dans le délire des tourmens, ou dans le dégoût d'être si long-tems enseveli tout vif, des délits que souvent il n'avait pas commis, ou qui n'étaient pas parvenus à la connaissance du juge. Les biens des condamnés étaient dévolus au fisc, et le délateur encouragé par l'assurance de l'impunité et par l'appât des récompenses. Nul privilége, nul tribunal civil ne pouvait entraver la marche de cette puissance sacrée. Dès qu'elle s'emparait d'un coupable, le bras séculier perdait le droit de le juger. Il n'avait d'autre part aux jugemens du tribunal ecclésiastique, que celle d'exécuter ses sentences avec une respectueuse soumission. Les suites de cette institution devaient être cruelles et terribles. Par elle le bonheur, et même la vie d'un homme irréprochable étaient livrés à des mains indignes. Tout ennemi secret, tout envieux avait le dangereux appât d'une vengeance invisible et infaillible. Il n'y avait plus de garantie pour les propriétés, et la confiance était bannie du commerce social. Les sources du gain étaient taries; les liens du sang et de l'amitié rompus : une défiance contagieuse empoisonnait tous les plaisirs. L'effrayante apparition d'un es-

pion glaçait les regards, et faisait expirer la parole sur les lèvres. Personne n'osait plus se fier à un honnête homme, et personne ne passait pour tel. La bonne réputation, la conformité de patrie, les confraternités, les sermens mêmes, et tout ce qui chez les hommes passe pour sacré, avait cessé de l'être. Tel était le sort auquel on avait condamné une grande et florissante ville de commerce, où cent mille hommes civilisés tenaient ensemble par le seul lien de la confiance. Tous indispensables à tous, étaient méfians et soupçonnés. Tous attirés par l'espoir du gain à se réunir, étaient sans cesse repoussés par la crainte. Les fondemens de la sociabilité étaient détruits, là où la sociabilité était le principe de la vie et de la prospérité.

CHAPITRE V.

Autres infractions de la constitution des Pays-Bas.

Il n'est pas surprenant qu'un tribunal aussi cruel, que ne pouvait pas même supporter l'esprit patient des Espagnols, ait soulevé une nation libre. Les troupes espagnoles qu'on retenait dans le pays après le rétablissement de la paix, et qui, contre la teneur expresse des lois fondamentales, étaient en garnison dans les villes frontières, augmentaient encore la terreur que ce tribunal inspirait. On avait pardonné à Charles-Quint cette introduction d'armées étrangères, parce qu'on en sentait la nécessité, et qu'on avait plus de confiance en sa bonne foi. A présent on ne considérait ces troupes que comme les redoutables satellites de l'oppression, et les soutiens d'un tribunal odieux. Une cavalerie bien montée, levée dans les provinces mêmes suffisait pour la défense du pays, et rendait la présence des étrangers superflue. Le défaut de discipline, et la rapacité de ces Espagnols auxquels étaient dus des arrérages considérables, et qui se payaient aux dépens des citoyens, achevèrent d'indisposer le peuple, et jetèrent le désespoir dans l'âme du citoyen peu moyenné. Lorsque dans la suite le murmure général eut forcé le gouvernement de

les retirer des frontières, et de les transférer dans les îles de la Zélande, où l'on équipait les vaisseaux destinés à leur transport; leur insolence alla si loin, que les habitans cessèrent de travailler à leurs digues, et aimèrent mieux abandonner leur patrie aux flots de la mer, que de souffrir plus long-tems les brutales grossièretés de cette bande enragée.

Philippe tâchait de maintenir ces Espagnols dans le pays, pour mieux assurer l'exécution de ses édits, et pour affermir par la force les innovations qu'il se proposait de faire à la constitution des Pays-Bas. Ces troupes étaient tout à la fois des garans assurés du repos public, et une chaîne qui lui assujettissait la nation. Il ne négligea rien pour éluder les demandes pressantes des états-généraux, qui voulaient à tout prix éloigner ces étrangers; et il épuisa dans cette occasion toutes les finesses de la chicane et de la politique. Tantôt il prétextait la crainte d'une attaque subite de la part de la France; quoique cette puissance, déchirée par des factions furibondes, pût à peine se soutenir contre un ennemi qu'elle nourrissait dans son sein. Tantôt il disait les laisser pour recevoir aux frontières son fils Don Carlos, qu'il n'avait pas envie de laisser sortir de la Castille. Il promit qu'en attendant le rappel de ces troupes, leur entretien ne greverait pas la nation, et que lui-même pourvoirait de son trésor à toutes les dépenses.

En même tems, pour couvrir leur séjour

d'une apparence de nécessité, il retint leur solde arriérée, tandis qu'il aurait pu les payer avant les milices nationales, qu'il satisfit pleinement. Par un dernier respect pour les craintes de la nation et dans l'espoir d'étouffer le mécontentement qui se manifestait de tous côtés, il offrit aux deux favoris du peuple, au prince d'Orange, et au comte d'Egmont, le commandement de ces troupes; mais tous deux rejetèrent ses offres, en déclarant généreusement qu'ils ne pouvaient se résoudre à le servir contre les lois de leur pays. Plus le roi témoignait de désir de laisser les Espagnols dans les Pays-Bas, plus on s'acharnait à solliciter leur éloignement. Dans l'assemblée des états-généraux, tenue à Gand, il fut obligé d'entendre au milieu de sa cour un langage vraiment républicain. « Pourquoi notre défense est-elle confiée au bras de l'étranger, » lui dit le syndic de Gand, « peut-être afin que l'univers entier nous regarde comme des lâches, ou comme des gens incapables de se défendre eux-mêmes? Pourquoi avons-nous conclu la paix, si les charges de la guerre pèsent encore sur nous? Aussi long-tems que nous avons eu des ennemis à combattre, la nécessité a suspendu nos plaintes : à présent que la paix nous est rendue, nous ne pouvons cacher notre désespoir. Comment maintiendrons-nous dans le devoir cette troupe indisciplinée, tandis que votre présence même n'a pu y réussir? Voici vos sujets de Cambrai et d'Anvers, qui se plaignent

de violences. Thionville et Marienbourg sont dévastés, et certes, vous ne nous avez point donné la paix, afin que nos villes se changent en déserts, comme il arrivera nécessairement, si vous ne les délivrez de ces destructeurs. Vous prétendez par leur entremise nous garantir des attaques de nos voisins : cette prévoyance est sage, mais la renommée de votre expédition glorieuse nous préservera encore long-tems de leurs armes. Pourquoi payer à grands frais des étrangers qui n'épargneront pas un pays, que peut-être demain ils devront quitter ? Vous avez encore à votre service des Belges courageux, auxquels feu votre père confiait la garde de ses états, dans des tems infiniment plus orageux : pourquoi douter maintenant de cette fidélité qu'ils ont gardée inviolablement à vos devanciers pendant tant de siècles ? Ne seront-ils pas en état de soutenir la guerre, jusqu'à ce que vos alliés viennent se ranger sous leurs enseignes, ou que vous-même vous leur envoyiez du secours ?» — Ce langage était trop nouveau pour le roi, et renfermait des vérités trop évidentes, pour qu'il eût pu y répondre tout de suite. «Et moi aussi je suis étranger, s'écria-t-il enfin, ne préfère-t-on pas me chasser entièrement du pays ?» En même tems il descendit de son trône, quitta l'assemblée, et le syndic ne retira aucun fruit de son courage. Deux jours après, le roi fit déclarer aux états, que s'il avait su plutôt que ces troupes leur étaient à charge, il aurait dès

long-tems ordonné des apprêts nécessaires pour les mener avec lui en Espagne : que maintenant cela ne se pouvait plus, parce qu'elles ne partiraient pas sans leur solde ; mais il leur promit solennellement qu'ils n'auraient pas à supporter cette charge au-delà de quatre mois. Cependant, malgré cette promesse, les troupes espagnoles, au lieu de quatre mois, restèrent encore un an et demi dans les provinces ; et elles y seraient peut-être restées plus long-tems, si les besoins du trône ne les eussent rendues nécessaires dans une autre contrée (1).

L'intrusion violente d'étrangers dans les charges les plus importantes du pays, occasionna de nouvelles plaintes contre le gouvernement. De tous les priviléges des Pays-Bas, aucun ne paraissait plus insupportable aux Espagnols, que celui qui excluait les étrangers de toutes les charges. C'était aussi celui contre lequel ils avaient dressé toutes leurs batteries. L'Italie, les deux Indes, et toutes les parties de cette monarchie colossale étaient ouvertes à leur avidité et à leur ambition ; mais une loi fondamentale et inviolable les écartait de la plus riche d'entre elles. Ils persuadèrent au monarque

(1) Après la paix de Cateau-Cambresis, le roi renvoya les troupes étrangères allemandes et autres : il renvoya même en Espagne quelques régimens de cette nation, et ne conserva dans les Pays-Bas que trois à quatre mille hommes, qu'il jugeait propres à faciliter l'exécution de ses projets. (VANDERVINCKT, *liv.* 2, § 1.)

que l'autorité royale ne pouvait être établie sûrement dans ces pays, aussi long-tems qu'il ne pourrait y employer des ministres étrangers. Déjà les Belges avaient été contraints injustement de recevoir l'évêque d'Arras, Bourguignon de naissance; et le comte de Feria, Castillan, était sur le point d'obtenir séance et voix au conseil d'état. Mais cette entreprise éprouva une résistance plus forte que les courtisans du roi ne le lui avaient fait espérer, et son despotisme échoua cette fois-ci par l'adresse du prince d'Orange et par la fermeté des états.

CHAPITRE VI.

Le prince d'Orange et le comte d'Egmont.

TELS étaient les commencemens du règne de Philippe dans les Pays-Bas, et telles étaient les plaintes des Belges, lorsqu'il eut formé le projet de les quitter. Déjà depuis long-tems il était las d'un pays où il était regardé comme un étranger; où tant de choses contrariaient ses inclinations; et où de fougueux orateurs, sous l'égide de la liberté, se permettaient d'humilier sa toute-puissance. La paix de Cateau-Cambresis lui permettait enfin de songer à son départ; les armemens de la Porte ottomane le rappelaient dans ses états méridionaux, et l'Espagne aussi commençait à désirer la présence de son souverain. Le choix d'un gouverneur-général pour les Pays-Bas était la seule affaire importante qui le retenait encore. Le duc Emmanuel Philibert de Savoie avait, depuis l'abdication de la reine Marie de Hongrie, rempli cette place, qui au reste était plus honorable que réellement influente, aussi long-tems que le roi résidait dans les Pays-Bas. Par son départ, elle allait devenir la charge la plus considérable de la monarchie, et le but le plus éclatant auquel l'ambition d'un particulier pouvait viser. Elle était vacante par la retraite du duc, que la paix de Cateau-Cambresis avait

remis en possession de ses états. Le pouvoir presqu'illimité qu'il fallait accorder au gouverneur général; les talens et la connaissance qu'exigeait un poste aussi élevé, et en même tems si délicat; et sur-tout les sinistres projets du gouvernement contre la liberté du peuple, dont la réussite allait dépendre de lui, tout concourait à aggraver l'importance de ce choix. La loi, qui refuse aux étrangers toute participation aux charges publiques, en excepte celle-ci; puisque le Stadhouder général ne peut être né en même tems dans toutes les provinces, il lui est permis de n'appartenir à aucune. Car la jalousie d'un Brabançon n'accorderait pas à un Flamand, qu'une demi-lieue sépare à peine de ses frontières, de droit plus assuré à ce poste, qu'à un Sicilien, que nourrit un autre sol, et qui respire un air différent. Il paraissait cependant que dans les circonstances actuelles les intérêts de la couronne auraient dû décider Philippe en faveur d'un Belge. Un Brabançon, par exemple, en qui ses concitoyens avaient une confiance sans bornes, aurait, s'il eût voulu les trahir, exécuté à moitié ses perfides desseins, avant qu'un étranger, mis à sa place, eût endormi la défiance qui veillait à ses moindres actions. Il suffisait au gouvernement de gagner le suffrage d'une seule province pour que la résistance des autres devint une opiniâtreté qu'il était en droit de punir avec une sévérité exemplaire. Dans le tout indivisible

que les provinces formaient alors, les priviléges particuliers étaient subordonnés au bien-être général. L'obéissance d'une seule province était une loi pour toutes, et le privilége qu'une d'entre elles ne savait pas conserver était perdu pour toutes les autres.

Parmi les grands des Pays-Bas qui pouvaient prétendre au gouvernement général, l'attachement et les vœux de la nation désignaient partilièrement le comte d'Egmont et le prince d'Orange, qu'une naissance également illustre appelait à ce poste, qu'un mérite égal autorisait à y prétendre, et que l'amour du peuple en rendait également dignes. Tous deux par leur rang étaient placés très-près du trône, et si le regard du monarque eût cherché à discerner le plus digne, il aurait nécessairement dû tomber sur l'un ou sur l'autre. Comme dans la suite de cette histoire nous aurons souvent à prononcer ces deux noms, nous croyons ne pouvoir assez tôt fixer sur eux l'attention du lecteur.

Guillaume I, prince d'Orange, descendait de la maison souveraine de Nassau, qui avait fleuri en Allemagne depuis huit siècles, qui avait disputé la prééminence à la maison d'Autriche, et donné un empereur à cette partie du monde. Outre plusieurs domaines très-riches, situés dans les Pays-Bas, qui le rendaient citoyen de ces provinces, et vassal né de l'Espagne, il possédait encore en France la principauté indépendante d'Orange. Il naquit en 1533 à Dillenbourg,

comté de Nassau, d'une comtesse de Stollberg. Son père, le comte de Nassau, nommé comme lui, Guillaume, avait embrassé le luthéranisme, dans lequel il fit aussi élever son fils. Mais Charles-Quint qui, de bonne heure, avait pris ce prince en affection, l'admit à sa cour en qualité de page et le fit instruire dans la religion catholique. Ce monarque qui démêlait dans cet enfant le germe précoce de ses héroïques vertus, le conserva neuf ans près de sa personne, le forma lui-même aux affaires d'état, et l'honora toujours d'une confiance au-dessus de son âge. Lui seul avait la permission de rester avec l'empereur lorsqu'il donnait audience aux ambassadeurs étrangers; ce qui prouve que dès sa jeunesse, il avait su mériter le glorieux surnom de Taciturne. L'empereur ne rougit point un jour de déclarer ouvertement que ce jeune homme lui suggérait souvent des idées qui auraient échappé à ses propres lumières. Que ne pouvait-on pas espérer du génie d'un homme formé dans une telle école!

Guillaume n'avait que 23 ans lorsque Charles-Quint abdiqua la couronne, et déjà il avait reçu de lui deux témoignages publics de la plus haute considération. A l'exclusion de tous les grands de sa cour, il lui confia la mission très-honorable de remettre la couronne impériale à son frère Ferdinand; et lorsque le duc de Savoie, qui commandait dans les Pays-Bas l'armée impériale, fut appelé en Italie pour la

défense de ses propres états, l'empereur donna le commandement des troupes à Guillaume, malgré les représentations de tout son conseil de guerre, qui prétendait que c'était trop hasarder que d'opposer un jeune homme à un habile général français. Ce fut en son absence, et sans aucune recommandation que le monarque le mit à la tête de ses troupes tant de fois victorieuses, et l'événement ne lui donna pas lieu de se repentir de son choix.

La faveur éclatante dont ce prince avait joui près du père, aurait seule suffi pour l'exclure de la confiance du fils. En général, Philippe s'était fait une loi de venger la noblesse espagnole de la préférence que Charles-Quint avait toujours accordée à celle des Pays-Bas. Mais les raisons secrètes qui l'éloignaient du prince, étaient plus importantes. Guillaume était un de ces hommes pâles et décharnés, comme les appelle César, qui ne reposent point la nuit, qui pensent trop, et devant lesquels chancèlent les esprits les plus intrépides. La paix inaltérable de sa physionomie toujours égale cachait une âme active et ardente, qui n'imprimait aucun mouvement à l'enveloppe sous laquelle elle agissait, et qui restait impénétrable à l'artifice et à la confiance. Esprit délié, qui savait se faire craindre, et que rien ne fatiguait : assez souple et flexible pour prendre en un instant toutes les nuances; assez réservé pour ne s'oublier jamais; assez ferme pour supporter toutes

les chances de la fortune. Jamais personne ne réussit mieux que lui à pénétrer les hommes, et à gagner les cœurs; non qu'à l'instar des fins courtisans, il affectât une soumission désavouée par la fierté d'une âme altière, mais il n'était ni avare ni prodigue des marques de sa faveur ou de son estime: et par cette prudente économie, jointe au talent de s'attacher les hommes, il rehaussait encore le mérite de ses préférences. Son esprit était lent à produire, mais les fruits en étaient parfaits; ses projets tardaient à mûrir, mais leur exécution était toujours ferme et inébranlable, parce qu'il avait prévu d'avance toutes les contrariétés qu'il aurait à combattre. Autant son âme était au-dessus de l'épouvante et de la joie, autant elle était sujette à la crainte. Mais sa crainte devançait le péril, et il était tranquille dans le tumulte, parce qu'il avait tremblé dans le repos. Guillaume répandait son or avec profusion, mais il était avare de son tems. L'heure des repas était sa seule récréation, aussi était-elle entièrement consacrée aux besoins de son cœur, de sa famille et de l'amitié. C'étaient les seuls instans qu'il dérobait à la patrie. Alors le vin déridait son front; la gaîté et la tempérance assaisonnaient ses repas, et les affaires sérieuses ne venaient jamais obscurcir la jovialité de son humeur. Il avait un état de maison magnifique. L'éclat d'un domestique nombreux, le nombre et la qualité de ceux qui l'environnaient, faisaient de son

palais une espèce de cour souveraine. Une hospitalité brillante, charme magique des démagogues, était la déesse tutélaire de son palais. Des princes et des ambassadeurs étrangers y trouvaient une réception et un accueil qui surpassaient tout ce que l'opulente Belgique pouvait leur offrir. Une humble soumission envers le gouvernement écartait le blâme et les soupçons, qu'une telle conduite aurait pu jeter sur ses desseins : et ces profusions entretenaient l'éclat de son nom parmi le peuple, que rien ne flatte tant que de voir l'opulence de la patrie étalée aux yeux des étrangers. Le haut degré de fortune où il était placé, rehaussait le mérite de l'affabilité à laquelle il ne dédaignait pas de descendre. Personne ne naquit jamais avec des qualités plus heureuses pour être le chef d'une conjuration, que Guillaume-le-Taciturne. Un regard ferme et pénétrant dans les événemens passés, présens et futurs, de l'adresse à saisir les occasions, de l'ascendant sur les esprits, des projets immenses, dont la justesse et les proportions ne paraissent qu'aux yeux de celui qui les observe après l'événement, des calculs hardis, qui se rattachent à la longue chaîne de l'avenir : toutes ces qualités étaient dirigées par une vertu libre et éclairée, qui marchait d'un pas ferme et inébranlable, même à côté des précipices.

Le caractère d'un tel homme pouvait rester médnétrable aux yeux de ses contemporains,

mais non pas à l'esprit le plus méfiant de son siècle. Philippe II avait rapidement approfondi cette âme, qui sous le rapport des bonnes qualités ressemblait tant à la sienne. Car s'il ne l'eût parfaitement connu, comment pourrait-on expliquer sa froide indifférence pour un homme qui réunissait presque toutes les vertus qu'il estimait le plus, et qu'il était à même d'apprécier. Mais Guillaume avait encore un autre point de ressemblance plus remarquable avec son maître. Ils avaient appris la politique à la même école, et Guillaume paraissait avoir mieux profité de ses leçons; il était initié dans la dangereuse science des causes qui ébranlent, ou affermissent les trônes; non parce qu'il avait étudié le *prince* de Machiavel, mais parce qu'il avait joui de l'instruction pratique d'un monarque qui réalisait cette théorie. Philippe avait donc affaire à un rival armé contre sa politique, et qui savait employer pour le soutien de la bonne cause, tous les artifices qui font valoir la mauvaise. Cette dernière observation donne la clef de sa haine irréconciliable et de sa crainte ridicule pour la personne du prince.

Les soupçons auxquels ce dernier était en butte, s'étendaient même à sa religion. Guillaume avait cru à l'infaillibilité du pape, aussi long-tems que vécut l'empereur son bienfaiteur; mais on jugeait avec raison que l'amour qu'on lui avait inspiré dans son enfance pour la religion réformée n'était pas entièrement sorti de

son cœur, quelle que soit la religion qu'il ait paru suivre à certaines époques de sa vie, il est très-certain qu'aucune ne l'a jamais exclusivement convaincu. On le voit dans un âge mûr embrasser le calvinisme avec autant de légèreté, que plus jeune il passa de la secte de Luther à la religion catholique. En s'opposant à la tyrannie des Espagnols, il avait plutôt en vue de protéger les droits que les opinions des protestans; ce n'était point leur croyance, mais leurs peines qui l'avaient attaché à leur sort.

Ces soupçons généraux paraissaient être justifiés par une découverte que le hasard fournit sur ses véritables opinions. Guillaume était resté en France comme otage après la paix de Cateau-Cambresis, et avait, par l'imprudence de Henri II, qui croyait parler à un confident du roi d'Espagne, découvert une machination secrète, que tramaient les cours de France et d'Espagne, contre les protestans des deux empires (1). Le prince s'empressa de communiquer

(1) Ce fut à la chasse, dans une conversation particulière que le trop confiant Henri II parla au prince de cette convention, qui portait en substance que les deux rois s'obligeaient mutuellement à maintenir et à protéger la foi catholique; à exclure de leurs royaumes les doctrines et les opinions nouvelles, ainsi que ceux qui les professaient, et de se prêter mutuellement en cas de besoin aide et assistance contre toute puissance tant intérieure qu'extérieure, qui s'opposerait à leur zèle. Les moyens d'atteindre ce but consistaient dans l'introduction de l'inquisition dans tous les états des deux souverains; dans la ratification et l'exécution du Concile de Trente et de plusieurs autres mesures, qui répondaient aux vues du concile. (VANDERVINCKT, *liv.* 2, § 6.)

cette importante découverte à ses amis de Bruxelles, qu'elle intéressait de fort près, et ses lettres tombèrent malheureusement entre les mains du roi d'Espagne, qui fut moins surpris de ces lumières sur les véritables sentimens de Guillaume, qu'inquiet du renversement de ses projets. Les Grands d'Espagne qui n'avaient pas encore pardonné au prince ce moment, où le plus grand des monarques, dans la dernière cérémonie de son règne, reposait sur ses épaules, ne négligèrent point cette occasion si favorable, pour ruiner entièrement dans l'esprit du roi ce traître des secrets d'état.

Lamoral comte d'Egmont, et prince de Gavre, sortait d'une maison non moins illustre que celle de Guillaume, prince d'Orange. Il descendait des ducs de Gueldre, dont l'humeur belliqueuse et le courage avaient si long-tems fatigué les armes autrichiennes. Sa famille brillait dans les annales du pays : un de ses ayeux avait déjà sous Maximilien rempli le poste de Stadhouder de Hollande. Le mariage de d'Egmont avec la duchesse Sabine de Bavière relevait encore l'éclat de sa naissance, et le rendait puissant par d'importantes alliances. En 1546 Charles-Quint l'avait créé chevalier de la Toison d'or à Utrecht. Les guerres de ce prince furent l'école de sa future renommée, et il devint par les batailles de St. Quentin et de Gravelines le héros de son siècle. Les bienfaits de la paix que les peuples commerçans éprouvent avec le plus de recon-

naissance, rappelèrent le souvenir des victoires qui en avaient hâté le retour; et la fierté flamande, semblable à une mère orgueilleuse, jouissait de la gloire d'un fils illustre, qui remplissait toute l'Europe d'admiration. Onze enfans qui croissaient sous les yeux de ses concitoyens, multipliaient et resserraient les liens qui l'unissaient à la patrie; et l'affection générale qu'on lui portait éclatait toujours à la vue de ce qu'il avait de plus cher. Chaque apparition de d'Egmont était un triomphe; chaque regard qui s'élevait sur lui interprétait la gloire de sa vie; ses actions vivaient dans les brillans récits de ses compagnons d'armes. Les mères le proposaient pour exemple à leurs enfans dans les jeux chevaleresques. La courtoisie, les manières nobles, l'affabilité, les vertus les plus aimables de la chevalerie relevaient avec grâce son mérite. Son âme libre se peignait sur son front dégagé, sa franchise ne dirigeait pas mieux ses secrets, que sa bienfaisance ne servait sa fortune; et une pensée dès qu'elle était la sienne appartenait à tout le monde. Sa religion était douce et humaine, mais peu éclairée, parce qu'elle avait sa source dans son cœur plus que dans son esprit. D'Egmont avait plus de conscience que de principes. Il ne s'était point instruit par ses propres réflexions; il suivait la règle de conduite qu'il avait apprise: c'est pourquoi le seul nom attaché à une action suffisait souvent pour la lui défendre. Les hommes, d'après lui, pouvaient être bons ou mé-

chans sans avoir rien de bon ou de méchant : il n'admettait en morale aucune alliance entre le vice et la vertu ; c'est pourquoi souvent un seul bon côté lui suffisait pour se décider en faveur d'un homme. Il réunissait toutes les qualités qui font les héros : il était meilleur capitaine que Guillaume, mais comme homme d'état, fort au-dessous de lui. Celui-ci voyait le monde tel qu'il était en effet ; mais d'Egmont le considèrait dans le miroir magique d'une imagination qui embellit tout. Des hommes que la fortune accable de faveurs, auxquelles leurs actions semblent ne pas leur donner des droits absolus, sont aisément tentés d'oublier l'enchaînement naturel des causes et des effets, et de faire dépendre les événemens d'une puissance supérieure, à laquelle ils finissent par se fier avec une folle témérité, comme César à son bonheur. D'Egmont était de ces hommes. Enivré d'un mérite que la reconnaissance de ses concitoyens exagérait encore, il s'abandonnait à cette douce conviction, et se trouvait comme dans un monde enchanté. Il ne craignait rien, parce qu'il se fiait au gage incertain que le sort lui avait donné dans l'amour général des Belges. Il croyait à la justice parce qu'il était heureux. La plus terrible expérience de la perfidie espagnole ne put dans la suite ôter de son âme cette confiance, et sur l'échafaud même son dernier sentiment fut l'espoir. Une tendre sollicitude pour sa famille enchaînait son courage patriotique à des devoirs moins rele-

vés ; il ne pouvait hasarder beaucoup pour le bien public, parce qu'il tremblait pour ses propriétés, et pour sa vie. Le prince d'Orange se mit en opposition avec le trône parce que le pouvoir arbitraire blessait sa fierté : d'Egmont n'avait que de la vanité, et il attachait du mérite à la faveur du monarque. Celui-là était cosmopolite, d'Egmont n'était rien de plus qu'un Belge.

Philippe était encore redevable au vainqueur de S^t.-Quentin ; et le gouvernement général des Pays-Bas paraissait être la seule récompense digne d'un mérite aussi éclatant. La naissance et la considération, les vœux du peuple et les talens personnels parlaient aussi haut en faveur de d'Egmont, qu'en faveur d'Orange, et si le dernier était rejeté, l'autre était seul digne d'obtenir sa place.

Ces deux rivaux, d'un mérite égal, auraient pu rendre embarrassant le choix de Philippe, s'il lui était venu dans l'idée de se décider pour l'un des deux. Mais cet amour de la nation sur lequel ils fondaient leurs droits, fut cause de leur exclusion, et ce furent précisément ces vœux prononcés du peuple pour leur élévation, qui leur ôtèrent tout espoir de parvenir à ce poste. Philippe ne voulait pas employer dans les Pays-Bas un gouverneur qui pût disposer en même tems de la bonne volonté et des forces de la nation. D'Egmont descendait des ducs de Gueldre, et par conséquent était par sa naissance ennemi de la maison espagnole. N'était-

il pas dangereux de livrer le souverain pouvoir entre les mains d'un homme qui pouvait nourrir le projet de venger l'oppression de ses ancêtres sur le fils de leur oppresseur. Ni la nation, ni ses favoris eux-mêmes n'avaient aucune raison de s'offenser de ce rejet : car le roi disait les recuser tous deux, parce qu'il n'osait marquer de préférence ni pour l'un, ni pour l'autre.

Le prince d'Orange, qui n'avait plus l'espoir d'être nommé au gouvernement géneral, n'avait pas entièrement perdu celui d'établir plus solidement son influence dans les Pays-Bas. Parmi les autres personnes proposées pour remplir cet emploi, se trouvait aussi Christine, duchesse de Lorraine, tante du roi, qui avait mérité la reconnaissance de son neveu comme médiatrice de la paix de Cateau-Cambresis (1). Guillaume avait sur sa fille des vues qu'il espérait réaliser, en prenant hautement les intérêts de la mère; mais il oubliait que sa recommandation même gâtait ses affaires. La duchesse Christine fut rejetée, non pas tant comme on le prétendait, parce que la dépendance de ses états de la France la rendait suspecte à la cour d'Espagne, mais bien plus parce qu'elle était désirée du prince d'Orange, et de la nation.

(1) Cette princesse était fille de Christiern II, roi de Danemarck, et d'Isabelle, sœur de Charles-Quint. Elle avait été mariée d'abord à François Sforce Visconti, duc de Milan. Elle épousa en secondes noces François duc de Lorraine qu'elle perdit en 1545. (VANDERVINCKT, *liv.* 2, §. 1.)

CHAPITRE VII.

Marguerite de Parme gouvernante générale des Pays-Bas.

PENDANT que tout le monde se tourmentait encore pour deviner celui qui serait l'arbitre des destinées publiques, la duchesse Marguerite de Parme parut aux frontières. Elle était appelée par le roi du fond de l'Italie, pour gouverner les Pays-Bas.

Marguerite était fille naturelle de Charles-Quint, et née en 1522 d'une dame flamande nommée *Van Geest*. Pour sauver l'honneur de cette maison, elle fut d'abord élevée loin de la cour; mais sa mère, plus sensible à la vanité qu'à l'honneur, n'eut pas grand soin de conserver le secret de sa naissance. L'éclat qui environnait son berceau la trahit, et la fit connaître pour fille de l'empereur. Dès lors, elle fut envoyée à Bruxelles auprès de la gouvernante Marguerite sa tante, pour y être élevée : elle la perdit à l'âge de huit ans, et continua de vivre avec la reine Marie de Hongrie, sœur de l'empereur, qui succéda à Marguerite. Déjà dès sa quatrième année, elle avait été fiancée par son père au prince de Ferrari; mais cet engagement ayant été rompu dans la suite, on la destina à Alexandre

de Médicis, nouveau duc de Florence, qu'elle épousa en effet à Naples, après le retour de l'empereur de sa glorieuse expédition d'Afrique. Dans la première année de cet hymen malheureux, une mort violente lui enleva un époux qu'elle ne pouvait aimer; et son alliance servit une troisième fois les vues politiques de son père. Octave Farnèse, prince âgé de treize ans, neveu de Paul III, obtint avec sa personne les duchés de Parme et de Plaisance. Ainsi par un concours d'événemens très-singuliers, Marguerite devenue nubile fut mariée à un jeune homme presqu'enfant, comme elle avait été fiancée dans son enfance à un homme fait. Ses inclinations qui tenaient peu de celles de son sexe, rendaient cette dernière alliance encore moins naturelle; car ses penchans étaient ceux d'un homme, et toute sa conduite démentait son sexe. D'après l'exemple de la reine de Hongrie, qui l'avait élevée et de sa tante la duchesse Marie de Bourgogne, à qui ce plaisir coûta la vie, elle était passionnément adonnée à la chasse, et elle avait tellement endurci son corps par cet exercice, qu'elle supportait avec un courage mâle toutes les fatigues de ce genre de vie. Sa démarche avait si peu de grâce, qu'on était bien plus tenté de la prendre pour un homme travesti, que pour une femme; et la nature qu'elle avait méconnue en dépassant les bornes assignées à son sexe, se vengea enfin d'elle par une maladie qui n'afflige guères les femmes, par la goutte. Des qualités

si singulières étaient relevées par une foi vive, dont Ignace de Loyola, son directeur et son maître spirituel, avait eu la gloire de pénétrer son âme. Parmi les œuvres de charité et de pénitence dont elle mortifiait sa vanité, on cite comme une des plus remarquables, que pendant la semaine sainte de chaque année, elle lavait de ses propres mains, les pieds à un certain nombre de pauvres, auxquels il était rigoureusement défendu de se préparer d'avance. Elle les servait ensuite à table avec beaucoup d'humilité, et les renvoyait avec de riches présens.

Ce dernier trait de son caractère suffirait pour expliquer la préférence que le roi lui accordait sur tous ses rivaux; mais sa prédilection pour elle était en même tems autorisée par les principes de la plus saine politique. Marguerite était née et élevée dans les Pays-Bas : elle avait passé ses premières années au milieu de ce peuple, dont elle avait adopté en partie les habitudes et les mœurs. Deux gouvernantes, sous les yeux desquelles elle était grandie, l'avaient initiée peu-à-peu dans les maximes, par lesquelles on gouverne le plus sûrement ce peuple singulier, et elles pouvaient lui servir d'exemple à cet égard. Elle ne manquait pas d'esprit, ni de cette aptitude particulière pour les affaires; elle la tenait de ses institutrices, et l'avait perfectionnée ensuite dans l'école italienne. Les Pays-Bas étaient depuis plusieurs années accoutumés au gouvernement d'une femme, et Philippe espérait

peut-être que le glaive tranchant de la tyrannie, dont il voulait se servir contre eux, paraîtrait moins dur entre les mains d'une femme. On assure aussi qu'un reste d'égards pour son père, qui vivait encore, et qui affectionnait particulièrement cette fille, peut l'avoir déterminé à ce choix. Il est également vraisemblable que par cette attention pour la femme du duc de Parme, il ait cherché à s'attacher ce prince, auquel il se voyait alors forcé de refuser une autre demande. Les possessions de la duchesse étant entourées de ses états d'Italie, et toujours à la merci de ses armes, il pouvait avec d'autant plus de sûreté lui confier les rênes du gouvernement des Pays-Bas. Pour n'avoir aucun sujet d'inquiétude, il retint à sa cour le fils de Marguerite, Alexandre Farnèse, comme garant de la fidélité de sa mère. Tous ces motifs pris ensemble avaient assez de poids pour déterminer le roi en sa faveur; mais ils devinrent décisifs, dès que l'évêque d'Arras et le duc d'Albe les appuyèrent : ce dernier parce qu'il portait de la haine ou de l'envie à tous les autres prétendans; l'autre parce que son ambition pressentait vraisemblablement dès lors la grande faveur à laquelle l'éleverait l'indécision de cette princesse.

Philippe reçut la nouvelle gouvernante avec une suite nombreuse aux frontières du pays, et la conduisit en grande pompe à Gand, où les états avaient été convoqués. N'ayant pas envie de retourner de sitôt dans les Pays-Bas, il voulait

encore, avant de les quitter, satisfaire aux vœux de son peuple, par la convocation solennelle des états-généraux, et donner aux arrangemens qu'il avait faits, une sanction plus grande et une forme plus légale. Pour la dernière fois, il se montra à ses sujets des Pays-Bas, qui désormais ne devaient connaître ses volontés qu'à travers un lointain mystérieux. Pour augmenter l'éclat de cette solennité, il créa onze nouveaux chevaliers de la Toison d'or, fit asseoir sa sœur à ses côtés, et la présenta aux représentans du peuple comme leur future gouvernante. Toutes les plaintes concernant les édits de religion, l'inquisition, le rappel des troupes espagnoles, les charges imposées et l'intrusion inconstitutionnelle d'étrangers dans les charges publiques, éclatèrent de nouveau dans cette assemblée des états, et furent discutées de part et d'autre avec beaucoup de chaleur : quelques-unes furent écartées avec adresse, ou accordées en apparence, et d'autres rejetées par des raisons d'état. Le roi, ne possédant pas la langue du pays, nomma l'évêque d'Arras pour expliquer ses intentions; il leur détailla avec complaisance tous les bienfaits de son gouvernement, les assura de sa faveur pour l'avenir, et leur recommanda avec instance le maintien de la religion catholique et l'extinction de l'hérésie. Il promit qu'il retirerait les troupes espagnoles sous peu de mois, s'ils voulaient seulement lui accorder le tems de se remettre des dépenses excessives de la der-

nière guerre, pour avoir les moyens de payer à ces troupes leurs gages arriérés. Il ajouta que leurs lois resteraient toujours inviolables, que les impôts ne surpasseraient pas leurs moyens, que les inquisiteurs se conduiraient selon la justice et avec modération, que dans le choix d'une gouvernante, il avait particulièrement consulté les vœux du peuple, et qu'il s'était décidé pour une princesse, née dans le pays, qui avait contracté leurs mœurs et leurs habitudes, et qui leur était affectionnée par amour pour sa patrie. Il les avertit par conséquent d'honorer son choix de leur reconnaissance et d'obéir à la duchesse sa sœur, comme à lui-même. Il conclut en promettant que si des événemens inattendus s'opposaient à son retour, il leur enverrait pour le remplacer, le prince don Carlos, son fils, qui tiendrait sa résidence à Bruxelles.

Quelques membres courageux de cette assemblée hasardèrent encore une dernière tentative en faveur de la liberté de conscience. Ils établirent en principe que, comme chaque individu avait une constitution physique qui lui était particulière, de même chaque nation avait un caractère distinct, selon lequel elle devait être gouvernée. Qu'en général, les nations du midi pouvaient se trouver heureuses, sous un gouvernement dont l'arbitraire et la rigueur seraient insupportables à celles du nord. Ils ajoutèrent que jamais les Flamands ne consentiraient à subir un joug sous lequel les Espagnols se cour-

baient patiemment; et que si l'on voulait le leur imposer, ils préféreraient recourir aux derniers moyens pour s'en affranchir. Quelques membres du conseil appuyèrent cette déclaration, et pressèrent fortement le roi d'apporter quelqu'adoucissement aux édits concernant les hérétiques. Mais Philippe fut inexorable. Il répondit : « Qu'il » aimait mieux ne pas régner, que de régner » sur des hérétiques. »

Conformément à une ordonnance de Charles-Quint, il nomma pour assister la gouvernante trois conseils ou chambres, entre lesquels il partagea l'administration des affaires. Pendant tout le séjour de Philippe dans les Pays-Bas, ces trois conseils avaient eu peu d'influence, et le premier d'entre eux, le conseil d'état, était presqu'entièrement resté dans l'inaction. Maintenant qu'il se déchargeait des soins du gouvernement, ils allaient reprendre leur ancienne importance. Dans le conseil d'état, qui avait dans ses attributions la sûreté et la tranquillité des provinces et les relations avec l'étranger, siégeaient l'évêque d'Arras, le prince d'Orange, le comte d'Egmont, le président du conseil privé Viglius de Zuichem d'Aytta, et le comte de Berlaimont, président du conseil de finance. Les chevaliers de la Toison d'or, les membres des conseils privé et de finance, et les membres du grand conseil de Malines, que Charles avait déjà subordonné au conseil privé, y prenaient voix et séance, lorsqu'ils y étaient spécialement invités par la gouvernante.

L'administration des revenus publics et des domaines appartenait au conseil de finance; et le conseil privé s'occupait des affaires de justice et de police, et expédiait les lettres de grâce et les priviléges. Les anciens gouverneurs de provinces, ou stadhouders, furent ou remplacés ou confirmés. Le comte d'Egmont obtint le gouvernement de la Flandre et de l'Artois : le prince d'Orange reçut la Hollande, la Zélande, Utrecht et la Frise occidentale avec le comté de Bourgogne; le comte d'Aremberg eut la Frise orientale, l'Overyssel et Groeningue; le comte de Mansfeldt fut confirmé dans celui du Luxembourg; le comte de Berlaimont fut nommé gouverneur de Namur; le marquis de Bergues obtint le gouvernement du Hainaut, de Cateau-Cambresis et de Valenciennes; le baron de Montigny celui de Tournay et du Tournaisis. Les gouverneurs des autres provinces sont moins dignes de notre attention. Philippe de Montmorency, comte de Hoorn, auquel le comte de Megen venait de succéder (1) dans le gouvernement de la Gueldre et du comté de Zutphen, reçut le titre d'amiral de la marine des Pays-Bas. Chaque stadhouder était en même tems chevalier de la

(1) Ceci est inexact. Le duché de Gueldre et le comté de Zutphen restèrent sans gouverneur, par le départ du comte de Hoorn, qui accompagna le roi en Espagne. Ce ne fut que quelque tems après, que le roi, sur les représentations de Granvelle, donna ce gouvernement au comte de Megen. (VANDERVINCKT, *liv.* 2, §. 1.)

Toison d'or et conseiller d'état : il avait dans la province qu'il gouvernait, le commandement des troupes destinées à la défendre; la surveillance de l'administration civile et des tribunaux; à l'exception de la Flandre, où la justice était indépendante du stadhouder. Le Brabant était régi immédiatement par la gouvernante, qui continuait de tenir sa résidence ordinaire à Bruxelles. La nomination du prince d'Orange aux places susdites, était à proprement parler, inconstitutionnelle, parce qu'il était étranger. Mais quelques domaines qu'il possédait dans diverses provinces, ou qu'il administrait en qualité de tuteur de son fils; son séjour prolongé dans le pays, et surtout la confiance illimitée que la nation avait dans ses opinions, étaient des droits effectifs, qui remplaçaient ce qui lui manquait par sa naissance.

Les forces nationales des Pays-Bas lorsqu'elles étaient au complet, consistaient en trois mille chevaux, mais alors elles ne dépassaient pas les deux mille. Elles étaient divisées en quatorze escadrons, sur lesquels, outre le stadhouder de chaque province, commandaient encore le duc d'Arschot, les comtes d'Hoogstraten, de Bossu, de Rœux, et de Bréderode. Cette cavalerie dispersée dans toutes les provinces, ne devait servir que dans les besoins pressans. Quoiqu'elle ne fut pas en état d'entreprendre de grandes expéditions, elle était cependant suffisante pour le maintien de l'ordre. Le courage de ces troupes

était éprouvé, et les guerres précédentes avaient porté la renommée de leur valeur par toute l'Europe. Le gouvernement aurait bien voulu organiser un corps d'infanterie, mais les états avaient jusqu'alors refusé d'y consentir. Parmi les troupes étrangères il y avait encore au service des Pays-Bas quelques régimens allemands, qui attendaient leur solde. Les quatre mille Espagnols, sur lesquels on avait élevé tant de plaintes, obéissaient à deux chefs de leur nation, Mendoza et Romero, et ils étaient en garnison dans les villes frontières.

Parmi les grands des Pays-Bas que le roi favorisait particulièrement dans cette distribution des places, les noms du comte d'Egmont et du prince d'Orange figurent au premier rang. Quelque profondes racines qu'eût jeté sa haine contre ces deux seigneurs, et en particulier contre le dernier, il leur donnait encore ce témoignage public de sa faveur, parce que sa vengeance n'était pas mûre, et que l'amour du peuple les honorait jusqu'au fanatisme. Il fit déclarer les biens de l'un et l'autre libres de tout impôt (1) et il leur donna les gouvernemens les plus lucratifs. En leur faisant offrir le commandement sur les Espagnols laissés dans le pays, il les flattait d'une confiance qu'il était bien loin de ressentir. Car, tandis que par ces démonstrations publiques il acquit des droits à l'estime

(1) Comme aussi ceux du comte de Hoorn.

du prince d'Orange, il sut le blesser en secret d'une manière d'autant plus sensible. Craignant qu'une alliance avec la puissante maison de Lorraine, ne menât ce vassal suspect à des entreprises téméraires, il traversa le mariage qu'il était sur le point de contracter avec une princesse de cette maison, et fit échouer ses projets si près d'être réalisés : offense que le prince ne lui pardonna jamais. La haine que Philippe lui portait, prit un jour le dessus sur sa dissimulation naturelle, et l'entraîna à une démarche où son caractère paraît à découvert. Ce fut à Flessingue, au moment où il allait s'embarquer : les grands du pays l'environnaient sur le rivage ; et il s'oublia au point de saisir rudement le prince, et de lui reprocher ouvertement qu'il était le boute-feu des troubles de la Flandre. Le prince répondit avec modération que rien n'était arrivé que les états n'eussent fait de leur propre mouvement, et par les motifs les plus légitimes. « Non, reprit Philippe, en lui secouant rudement la main, non pas les états, mais vous, vous, vous. (1) » Le prince en fut étourdi, et sans attendre l'embarquement du roi, il lui souhaita un heureux voyage; et reprit le chemin de la ville. C'est ainsi qu'une haine privée rendit incurable l'animosité que Guillaume nourissait depuis long-tems dans

(1) Ces expressions espagnoles *no*, *no les estados*, *ma vos*, *vos*, *vos* sont remarquables. *Vos* chez les Espagnols est un terme de mépris, équivalent à peu près au *toi* français.

son cœur contre l'oppresseur d'un peuple libre, et ce double motif enfanta à la fin cette grande entreprise qui se termina pour la couronne d'Espagne, par la perte de sept de ses meilleures provinces.

Philippe allait directement contre son vrai caractère, lorsqu'il traitait les Pays-Bas avec tant de douceur. La convocation légale des états-généraux, la complaisance de retirer les Espagnols hors des provinces, la délicatesse de choisir pour les places les plus importantes les favoris du peuple, et finalement le sacrifice qu'il faisait à leur constitution, en rappelant le comte de Feria du conseil d'état, étaient des attentions dont son orgueil ne se rendit plus coupable dans la suite. Mais alors il avait plus que jamais besoin de la bonne volonté des états pour éteindre avec leur secours, s'il était possible, les énormes dettes qui pesaient encore sur les Pays-Bas, par suite de la dernière guerre. En gagnant leur affection par de légers sacrifices, il espérait peut-être extorquer leur agrément sur les usurpations qu'il avait en vue. Son départ ne fut signalé que par des faveurs, quoiqu'il sût très-bien entre quelles mains il les plaçait. Les terribles angoisses de la mort qu'il avait préparées à ce peuple, ne devaient point souiller le vif éclat de la majesté, qui, semblable à la divinité, ne fait sentir sa présence que par des bienfaits. Cette effrayante tâche était réservée à ses ministres. Cependant a noblesse des Pays-Bas reçut par l'établissement

du conseil d'état plus de gloire que de véritable influence. L'historien Strada, qui pouvait être instruit par les papiers mêmes de la gouvernante de tout ce qui la regardait personnellement, nous a conservé quelques articles de l'instruction secrète que lui envoya le ministère espagnol. Il y était dit, entre autres choses, que si elle remarquait que les conseillers prêtassent l'oreille à des factieux, ou ce qui serait encore pis, qu'ils se fussent concertés ensemble avant les séances, ou qu'ils eussent de toute autre manière conspiré pour faire approuver quelque mesure, elle devait dissoudre de suite le conseil et décider l'affaire contestée en comité secret convoqué de son autorité privée (1). Dans ce comité secret, qu'on nomma consulte, siégeaient l'évêque d'Arras, le président Viglius, et le comte de Berlaimont. Elle avait ordre d'agir de même lorsque des cas pressans exigeraient une décision prompte. Si cette disposition n'eût été l'œuvre du despotisme le plus arbitraire, peut-être aurait-elle trouvé grâce aux yeux des politiques réfléchis, et même la liberté republicaine n'en aurait pu prendre ombrage. Dans les grandes assemblées, où souvent les passions et les intérêts particuliers s'agitent, où le nombre des auditeurs donne tant de jeu à la vanité et à l'ambition des orateurs; où souvent les partis s'atta-

(1) Même dans les matières discutées en plein conseil, elle ne pouvait rien décider sans l'approbation de ce petit comité. (VANDERVINCKT, liv. 2, §. 1.)

quent avec une véhémence indomptable, il est rare qu'on puisse prendre une résolution avec ce calme et cette maturité, qu'on rencontre quelquefois dans une réunion plus circonscrite, dont les membres sont bien choisis : ajoutez que dans une assemblée nombreuse il y a plus de têtes bornées que d'esprits transcendans, et que les premiers, par un effet de l'égalité des suffrages, entraînent très-souvent la majorité du côté le moins utile. Une seconde règle de conduite imposée à la gouvernante, l'engageait à solliciter vivement les membres du conseil qui auraient opiné contre une disposition qui passerait ensuite malgré leur opposition, de la soutenir au dehors avec le même empressement que s'ils en eussent été les défenseurs les plus zélés. Par ces moyens elle devait non seulement entretenir le peuple dans l'ignorance de l'auteur de ces lois, mais encore prévenir toute dispute entre les membres du conseil, et favoriser la liberté des suffrages.

Malgré toutes ces précautions, Philippe n'aurait pas encore osé quitter les Pays-Bas, aussi long-tems que la noblesse suspecte dominait dans le conseil, et qu'elle pouvait disposer de l'obéissance des provinces. Pour se tranquilliser aussi de ce côté, et s'assurer en même tems de la gouvernante, il la soumit elle-même et en elle toutes les affaires importantes de l'état, à la surveillence de l'évêque d'Arras, qui seul était en état de contre-balancer la plus formidable

cabale. La gouvernante avait ordre de l'envisager comme un organe infaillible de la volonté du prince; et bientôt elle s'aperçut qu'il était un véritable espion de sa conduite. (1). De tous les contemporains de Philippe II, Granvelle paraît avoir été le seul que sa méfiance ait respecté. Aussi long-tems que ce ministre resta à Bruxelles, il osa se reposer à Ségovie. Il quitta les Pays-Bas au mois de septembre de l'année 1559; une tempête dispersa sa flotte, mais il parvint à se sauver, et prit terre à Laredo, en Biscaye, où dans les premiers transports de sa joie farouche, il témoigna sa reconnaissance à son sauveur par une affreuse promesse.

---

(1) Son pouvoir était en général très-borné. Elle était obligée d'avertir le roi des moindres choses qui arrivaient, et d'entrer dans les détails les plus minutieux. Elle ne pouvait rien décider sans consulter son petit comité, et l'opinion de celui-ci différait communément du sentiment des autres conseillers. En sorte qu'elle avait toujours à donner des avis au roi, et que ses secrétaires n'avaient presque point d'autre occupation.

Cependant tous ces paquets furent reçus en Espagne avec assez d'indifférence, et examinés avec toute la lenteur et la nonchalance ordinaire à cette cour. Quand on daignait y répondre, ce n'était jamais que fort tard. Ces sortes de rapports y étaient envisagés comme des niaiseries; et les pressantes sollicitations de la gouvernante comme des terreurs féminines. (VANDERVINCKT, *liv.* 2, §. 3.)

SOULÈVEMENT

DES PAYS-BAS.

LIVRE SECOND.

CHAPITRE PREMIER.

Le Cardinal de Granvelle.

Antoine Perenot, d'abord évêque d'Arras, ensuite archevêque de Malines et primat des Pays-Bas, immortalisé par la haine de ses contemporains sous le nom de cardinal de Granvelle, naquit à Besançon, en Franche-Comté l'an 1516. Son père, Nicolas Perenot, fils d'un maréchal (1), s'était élevé par son propre mérite jusqu'au

(1) Cette origine est une fable inventée par ses ennemis, l'effet du mépris excessif que ses contemporains lui avaient voué, et qui s'est prolongé jusqu'à nos jours. Des recherches plus exactes ont prouvé qu'elle n'a aucun fondement. Sa famille, établie à cette époque à Besançon, était originaire d'*Ornans*, petite ville de Bourgogne, et ses ancêtres y avaient exercé d'importantes charges de magistrature. Son bisayeul était en 1482, châtelain d'*Ornans*. (Vandervinckt, *liv.* 2, §. 3.)

poste de secrétaire de la duchesse Marguerite de Savoie, alors gouvernante des Pays-Bas. Ce fut de là que Charles-Quint, après avoir éprouvé son habileté pour les affaires, le prit à son propre service, et l'employa dans les occasions les plus difficiles. Il travailla pendant vingt ans sous les yeux de l'empereur, remplit les fonctions de membre du conseil privé et de chancelier, fut initié dans tous les secrets de l'état, et devint un personnage très-important. Il laissa ses dignités, son influence et sa politique à Antoine Perenot, son fils, qui dès sa jeunesse donna des preuves de cette grande habileté qui dans la suite lui ouvrit une carrière si brillante. Antoine avait mûri dans plusieurs universités les talens extraordinaires dont la nature l'avait doué; et ce fut un double avantage qu'il eut sur son père. Il montra de bonne heure qu'il saurait se maintenir dans un poste auquel un mérite étranger le destinait. A peine âgé de 24 ans, il fut envoyé par l'empereur en qualité de plénipotentiaire au Concile de Trente : et ce fut là qu'il fit entendre les premiers accens de cette éloquence vigoureuse qui lui donna plus tard tant de pouvoir sur l'esprit de deux puissans monarques. Charles se servit encore de lui dans plusieurs négociations épineuses, qu'il termina toujours à l'entière satisfaction de son maître; et lorsqu'enfin celui-ci abdiqua ses états en faveur de son fils, il crut mettre le comble à sa générosité en lui léguant un ministre capable de les gouverner.

Granvelle débuta dans sa nouvelle carrière par une action qui décèle toute la profondeur de son génie politique; ce fut de s'insinuer avec tant d'adresse dans l'intimité d'un fils tel que Philippe, après avoir eu la confiance du père. Il se fit en peu de tems juger digne de la faveur dont il jouissait. Durant les conférences secrètes que la duchesse de Lorraine avait ménagées entre les ministres de France et d'Espagne, il entama avec le cardinal de Lorraine cette fameuse ligue contre les protestans, qui fut signée ensuite à Cateau-Cambresis, où il dirigea aussi les négociations de paix; mais qui fut divulguée presqu'au même instant par l'imprudence de Henri II.

Il réunissait à un esprit profond et pénétrant une facilité rare pour les affaires compliquées et embrouillées; à l'instructiou la plus étendue une activité infatigable et une patience sans bornes; au génie le plus entreprenant la circonspection de l'esprit de routine. Nuit et jour prêt et éveillé quand les besoins de l'état l'appelaient, il pesait avec une attention également scrupuleuse les affaires importantes, et celles qui l'étaient moins. Il lui arrivait souvent d'occuper à la fois cinq secrétaires, et cela en différentes langues, car il en parlait sept avec facilité. En mûrissant ses projets par de longues méditations, il savait en faire ressortir les avantages, et les dépeindre avec tant de force que la vérité, entourée de tous les charmes de l'éloquence, acquérait dans sa bouche cette con-

viction qui entraîne irrésistiblement les cœurs. Sa fidélité était inébranlable, parce qu'aucune des passions qui forcent les hommes à la dépendance, n'influençait ses sentimens. Il pénétrait avec une admirable sagacité l'âme de son maître, et lisait souvent dans ses yeux toute la suite des pensées qui l'agitaient; comme en apercevant une ombre, on juge de l'approche d'un corps. Adroit à secourir la lenteur naturelle de l'esprit de Philippe, il entendait à demi mot, et développait ses pensées informes, lui laissant généreusement tout l'honneur de l'invention. Il possédait cet art si difficile et si avantageux de cacher son mérite, et de sacrifier son génie à l'amour-propre des autres. Il dominait réellement, parce qu'il cachait son influence; et c'était le seul moyen de dominer Philippe II. Content d'une puissance obscure, mais réelle, il n'en désirait point sans cesse de nouveaux témoignages, qui ont tant de prix aux yeux des esprits médiocres: néanmoins chaque nouvelle dignité lui seyait comme si elle était née avec lui. On conçoit donc aisément que des qualités si éminentes l'aient élevé à ce haut degré de faveur. Mais l'expérience et les importans secrets politiques que Charles-Quint avait accumulés pendant son règne glorieux, et dont Granvelle avait été le dépositaire, le rendaient indispensable à son successeur. Quoique ce dernier eût l'habitude de se fier avec complaisance à ses propres idées(1),

(1) Philippe était toujours grave, méfiant et soupçonneux. Il

néanmoins sa politique timide et rampante avait besoin de s'attacher à un génie supérieur, et de vaincre son irrésolution par l'assurance et les raisonnemens d'autrui. Aussi long-tems que Philippe séjourna dans les Pays-Bas, rien de ce qui intéressait sa politique ne se faisait sans la participation de Granvelle, et lorsqu'il entreprit le voyage d'Espagne, il fit à la gouvernante, en lui laissant ce ministre, un présent de la même valeur que celui qu'il avait reçu de son père.

Quoiqu'il soit assez ordinaire à des princes despotiques de donner leur confiance à des êtres qu'ils ont tiré de la poussière, et dont ils sont en quelque sorte les créateurs, il fallait cependant des qualités très-supérieures pour enchaîner l'égoïsme dissimulé d'un caractère tel que celui de Philippe, au point qu'il s'abandonnât à la confiance, voire même à la familiarité. Le plus léger et le plus innocent mouvement

---

poussait même si loin le scrupule à l'égard de ceux qui travaillaient sous lui, qu'il écrivait souvent lui-même de longs mémoires, pour ne pas devoir recourir à eux, ou pour que les choses fussent rédigées absolument à son goût. Ces mémoires étaient ordinairement bien écrits, mais la précision n'en faisait pas le mérite. Ses lettres étaient extrêmement diffuses : on lui a reproché qu'il écrivait trop pour un souverain; on aurait pu ajouter pour un homme d'état. On a trouvé parmi les papiers du cardinal de Granvelle plusieurs pièces écrites de sa main, qui viennent à l'appui de ce que j'avance. Ses apostilles aux requêtes qui passaient par ses mains avaient la forme et l'étendue d'un commentaire. Il imposait à tous ses secrétaires la pénible obligation de lui présenter jour par jour un rapport écrit de tout ce qui se passait dans leurs bureaux. (VANDERVINCKT, *liv.* 2, §. 1.)

d'amour-propre, par lequel le ministre aurait paru reconquérir la propriété des projets que le roi s'était une fois adjugés, lui aurait coûté toute son influence. Il lui était permis de se livrer aux passions les plus basses de la volupté, de l'avarice et de la vengeance; mais il devait voiler soigneusement aux yeux soupçonneux de son maître la seule qu'il était capable de sentir; j'entends cette douce conviction de son mérite et de la supériorité de ses talens. Il se privait volontairement de tous les honneurs qu'il possédait d'ailleurs, pour les recevoir une seconde fois de la générosité de Philippe : il ne voulait pas que sa fortune eût une autre source, ni qu'un autre homme osât prétendre à sa reconnaissance. Il ne revêtit la pourpre dont la cour de Rome l'honora, qu'après en avoir reçu d'Espagne la permission : en déposant sa dignité aux pieds du trône, il paraissait la recevoir uniquement des mains du monarque. Moins politique que lui, le duc d'Albe se fit ériger un trophée à Anvers, et s'attribua une victoire qu'il avait gagnée pour son maître : mais le duc d'Albe emporta dans la tombe la disgrâce de Philippe. Puiser ainsi directement à la source de l'immortalité, c'était aux yeux de celui-ci porter une main téméraire sur les droits de la couronne.

Granvelle changea trois fois de maître, et trois fois il eut le bonheur de s'élever à la plus haute faveur. Il sut flatter la vanité délicate d'une femme avec autant d'adresse qu'il avait ménagé la juste

fierté de l'empereur, et le farouche égoïsme de son fils. Il communiquait presque toujours par lettres avec la gouvernante, lors même qu'ils se trouvaient sous le même toit; usage emprunté aux siècles d'Auguste et de Tibère. Il lui arrivait souvent, lorsque la gouvernante était dans quelqu'embarras, de lui dépêcher d'heure en heure de semblables billets. Il est probable qu'il choisit cette voie pour tromper la vigilante jalousie des nobles, qui ne devaient pas connaître jusqu'où s'étendait son influence. Peut-être aussi croyait-il en donnant ainsi de la durée à ses conseils, repousser en cas d'attaque toute accusation par la reproduction de ces témoignages écrits. Mais la vigilance des nobles rendit ces précautions inutiles, et l'on sut bientôt dans toutes les provinces que rien ne se faisait sans le ministre.

Il possédait toutes les qualités nécessaires pour gouverner une monarchie absolue, mais il manquait de celles qu'exige l'administration d'une monarchie constitutionnelle. Partagé entre le trône et le tribunal de pénitence, il ne connaissait d'autre lien entre les hommes qu'empire et soumission, et le sentiment inné de sa supériorité lui inspirait du mépris pour ses semblables. Sa politique manquait de souplesse, seule vertu indispensable dans sa position. Il était vif et emporté; la puissance dont il était investi servait de voile à l'impétuosité naturelle de son caractère, et aux défauts de son

état. Tout en prétextant les intérêts de la couronne, il n'écoutait que sa propre ambition, et rendait éternelle la désunion entre le peuple et le souverain, par le besoin même que celui-ci avait de lui. Il vengeait sur les nobles l'obscurité de son extraction, et comme tous ceux que la fortune forcée par le mérite, élève, il méprisait les avantages de la naissance, et n'estimait que ceux par lesquels il était parvenu. Les protestans le regardaient comme un ennemi irréconciliable; on lui imputait toutes les charges qui pesaient sur la patrie, et l'idée seule qu'il en fut l'auteur en rendait le poids d'autant plus insupportable. On l'accusait même d'avoir envenimé et détruit les dispositions bienveillantes que les sollicitations réitérées du conseil d'état avaient arrachées au roi. Les Belges le maudissaient comme l'ennemi le plus acharné de leurs priviléges, et la première cause de tous les malheurs qui dans la suite fondirent sur eux (1).

(1559). Il est certain que Philippe quitta trop tôt les Pays-Bas. La nation n'était pas encore familiarisée avec les mesures récentes de son gouvernement; et lui seul pouvait leur imprimer la force et la stabilité nécessaires. Les nouvelles

---

(1) Strada, jésuite, dont le témoignage ne doit pas être ici suspect, s'étend beaucoup sur les talens de Granvelle, et garde un profond silence sur ses vertus. Il ne peut s'empêcher d'avouer qu'il était avide, envieux, et qu'il n'avait jamais cessé de fomenter l'inimitié couverte, qui divisait le roi d'Espagne et les Flamands. *Animum avidum invidumque ac simultates inter principem et populos occultè foventem.*

machines qu'il fit jouer auraient dû être mues par une main vigoureuse et redoutée; leurs premiers effets auraient dû être attendus et assurés par l'observation. Son départ livrait le ministre à toutes les passions subitement délivrées des entraves que leur avait imposées l'œil vigilant du maître, et livrait aux mains débiles d'un sujet un poids sous lequel un monarque lui-même, armé de toute sa puissance, pouvait succomber.

Le pays, à la vérité, était florissant, et un bien-être universel semblait attester les bienfaits de la paix, dont il jouissait depuis peu. Mais le repos extérieur trompait les regards. Il n'était qu'apparent, et dans son sein couvait la plus dangereuse sédition. Lorsque dans un pays la religion chancèle, l'état doit trembler. L'attaque dirigée d'abord contre les choses saintes, s'attache bientôt aux profanes. C'est ainsi que dans les Pays-Bas une révolte contre la constitution de l'église, payée du succès, fit naître une envie et une démangeaison de renverser en général toute autorité, et de fronder les lois comme les dogmes, les devoirs comme les opinions. Cet esprit fanatique, né des discussions religieuses, pouvait changer d'objet; et le mépris de la vie et des propriétés qu'il inspirait, pouvait métamorphoser de paisibles citoyens en rebelles entreprenans. Un gouvernement faible, dirigé par des femmes, avait pendant quarante ans fourni à la nation les moyens de faire valoir ses priviléges; des guerres

continuelles, dont les Pays-Bas étaient le théâtre, avaient introduit une certaine licence, et mis le droit du plus fort à la place des ordonnances et des lois. Les provinces étaient remplies d'aventuriers et de vagabonds, qui n'avaient plus ni patrie, ni famille, ni propriétés, et qui soufflaient dans les esprits les étincelles de révolte qu'ils avaient apportées de leur malheureux climat. Les spectacles répétés des exécutions et de la mort avaient rompus les liens délicats de la morale, et imprimé au caractère national une férocité inhumaine.

Toutefois la révolte ne se serait organisée qu'avec peine, et dans les ténèbres, si elle n'eût trouvé dans la noblesse un appui qui lui permit de lever sans crainte sa tête audacieuse. Charles-Quint avait gâté les grands des Pays-Bas en les associant à sa gloire : il avait exalté leur orgueil national, en leur accordant une préférence trop marquée sur la noblesse castillane, et en ouvrant un théâtre à leur ambition dans toutes les parties de son vaste empire. Dans la dernière guerre contre les Français, ils avaient certainement mérité de son fils cette préférence; les avantages que le roi retirait de la paix de Cateau-Cambresis, étaient en grande partie dus à leur valeur; et ce fut précisément alors qu'ils se virent avec chagrin privés de la reconnaissance sur laquelle ils avaient compté avec tant de raison. Ajoutez que par la séparation de l'empire germanique d'avec la couronne d'Es-

pagne, et par les dispositions moins guerrières du jeune monarque, leur sphère était plus circonscrite, et presque bornée à la seule étendue de leurs provinces. Philippe établissait des Espagnols partout où Charles avait employé des Belges. Ceux-ci conservaient pendant la paix les passions que le précédent règne avait excitées et fomenté en eux; et cette inclination indomptable, à laquelle manquaient des occasions justes et légitimes, en trouva malheureusement dans la rebellion. On tira de l'oubli les prétentions que depuis quelque tems des passions plus nobles avaient écartées. Dans la dernière distribution des places, le roi n'avait fait que des mécontens. Ceux mêmes qui avaient obtenu les grandes dignités, n'étaient pas plus satisfaits que ceux qui avaient été oubliés, parce qu'ils avaient espéré plus qu'il n'obtenaient. Le prince d'Orange reçut le gouvernement de quatre provinces, et de quelques autres places de moindre importance qui, jointes ensemble équivalaient à une cinquième. Mais ce prince avait demandé le gouvernement de la Flandre et du Brabant. Lui et le comte d'Egmont oubliaient les bienfaits du roi, et ne pensaient qu'à la régence, qui venait de leur échapper. La plupart des nobles s'étaient fort endettés, les uns par des dépenses volontaires, les autres par l'influence du gouvernement. Ayant alors perdu l'espoir de rétablir leurs affaires par des emplois lucratifs, ils se virent exposés tout-à-coup au besoin, et cet état leur

était d'autant plus pénible, que la vie brillante des riches négocians humiliait davantage leur juste fierté. L'extrémité à laquelle ils étaient réduits en avait entraîné plusieurs à commettre des crimes; comment donc auraient-ils pu dédaigner les offres séduisantes des calvinistes, qui payaient richement leur protection et leur appui? D'autres enfin, dont les affaires étaient entièrement désespérées, ne voyaient de salut que dans la destruction générale, et étaient toujours disposés à fomenter les troubles et les désordres.

Cette dangereuse disposition des esprits était encore envenimée par le malheureux voisinage de la France. Ce que Philippe avait à craindre pour ses provinces y avait déjà été mis en exécution. Il pouvait lire d'avance dans les destinées de ce royaume celle des Pays-Bas, avec cette différence que dans ce dernier pays l'esprit de révolte serait naturellement fortifié par la séduction de l'exemple. Les mêmes circonstances avaient amené en France sous les règnes de François I, et de Henri II, le germe des nouveautés; une rage également persécutrice et un même esprit factieux y avaient favorisé leur accroissement. Les huguenots et les catholiques y étaient engagés dans une lutte également incertaine; des partis furibonds désolaient cette imposante monarchie et l'avaient amenée à deux doigts de sa perte. Dans les Pays-Bas aussi l'intérêt privé, l'ambition et l'esprit de parti pouvaient s'envelopper sous le dehors du zèle reli-

gieux et du patriotisme, et les passions de quelques individus pouvaient armer la nation entière. Les deux états se touchaient dans la Flandre française. La révolte, semblable à une mer orageuse, pouvait étendre jusques là ses flots tumultueux, et comment auraient-ils trouvé un obstacle dans un pays dont la langue, les mœurs et le caractère tenaient autant de la France, que de la Belgique?

Le gouvernement ne connaissait pas encore le nombre des protestans; mais il savait qu'ils formaient une république redoutable, intimément liée, qui avait des ramifications dans toutes les monarchies de la chrétienté, et que la moindre secousse pouvait les mettre en mouvement. C'étaient des volcans immenses, qui liés par des conduits souterrains ne manqueraient pas de s'enflammer simultanément. Il fallait néanmoins laisser les Pays-Bas ouverts à toutes les nations, parce que pour vivre, ils avaient besoin de toutes. Pouvait-on isoler un état commercial aussi complètement que l'Espagne? Le seul moyen de les préserver de la contagion de l'hérésie, c'était de la détruire en France.

Telle était la situation des affaires lorsque Granvelle parvint au ministère (1560).

Ramener les provinces à l'unité du catholicisme, anéantir la puissance co-administrative des nobles et des états, élever le pouvoir monarchique sur les débris de la liberté républicaine, voilà le but auquel visait la politique espagnole;

et la tâche qu'elle imposait au nouveau ministre. Pour surmonter les obstacles que cette entreprise rencontrerait infailliblement, elle inventa des moyens inconnus, et mit en œuvre de nouvelles machines. Il est vrai que l'inquisition et les lois pénales prononcées contre les hérétiques suffisaient pour préserver les fidèles de la contagion; mais on manquait d'inquisiteurs et de bourreaux pour exécuter les édits dans toute leur rigueur. On avait respecté jusqu'alors la constitution ecclésiastique, introduite dans ces tems reculés, où les Pays-Bas étaient moins peuplés, et où l'église jouissant d'une paix profonde était plus facile à gouverner. Une longue suite de siècles avait complètement changé la situation intérieure des provinces, et la forme de hiérarchie était restée intacte : elle était de plus protégée contre les mesures arbitraires du souverain par des priviléges particuliers. Dans toute l'étendue des Pays-Bas on ne comptait que quatre évêchés, dont les siéges étaient à Arras, Tournai, Cambrai et Utrecht, et ressortissaient aux archevêchés de Cologne et de Rheims. Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, avait déjà songé à mettre le nombre des évêques en rapport avec la population toujours croissante de ses états; mais ce projet s'était perdu au sein d'une vie voluptueuse; l'ambition et l'esprit de conquête avaient détourné Charles-le-Téméraire des intérêts de ses peuples, et Maximilien avait trop besoin de les ménager pour leur

donner encore ce nouveau sujet de plainte. Un règne constamment orageux empêcha Charles-Quint de donner suite à un plan aussi étendu, et Philippe II à son avénement se l'appropria comme un legs de la part de tous ces princes. (1) Il commença son règne à une époque où les besoins pressans de l'église semblaient excuser cette nouveauté, et où le loisir de la paix pouvait faciliter son exécution. Avec les nombreux négocians, qui de toutes les parties de l'Europe se pressaient dans les villes des Pays-Bas, il s'était élevé une confusion de principes et d'opinions qui exigeait pour être surveillée des soins très-assidus. Le nombre des évêques étant si borné, leurs diocèses avaient nécessairement trop d'étendue, et quatre hommes ne suffisaient pas pour maintenir dans un si vaste état la pureté de la foi.

La juridiction que les archevêques de Rheims et de Cologne y exerçaient, avait depuis long-tems déplu au gouvernement qui avait les mains liées tant que la branche la plus importante du pouvoir était confiée à des étrangers. Pour reconquérir ce pouvoir, pour donner à l'inquisition des membres zélés et actifs; et pour multiplier les partisans de la couronne dans l'assemblée nationale, il n'y avait pas de moyen

(1) Dans une audience qu'il donna en 1562 au baron de Montigny, député des Pays-Bas, il se déclara encore plus ouvertement à cet égard, en soutenant que l'empereur son père avait lui-même tracé ce plan de hiérarchie, et lui en avait recommandé l'exécution. (Vandervinckt, *liv.* 2. §. 4.)

plus assuré que d'augmenter le nombre des évêques. Ce fut par ce projet que Philippe débuta dans la carrière administrative : mais une innovation de cette importance ne pouvait manquer de trouver la plus forte opposition. Sans parler des protestans, qui ne négligeraient rien auprès de leurs collègues pour faire échouer ce projet, le roi devait prévoir que les nobles ne sanctionneraient jamais une mesure qui donnerait au parti royaliste un si fort accroissement, et qui leur enleverait la majorité dans l'assemblée des états. De leur côté les moines et les abbés, qui en faisaient une partie considérable, ne pouvaient voir avec indifférence qu'on affectât leurs revenus à doter les nouveaux évêques. Ces motifs engagèrent le roi à traiter cette affaire avec le plus grand mystère. Il la confia à François Sonnoy, prêtre de Louvain, et créature de Granvelle. Celui-ci, admis en présence du pape Paul IV, commença sa mission par de longs détails sur l'étendue, la prospérité, et la population des Pays-Bas, et sur la licence qui y régnait. Puis il ajouta que la jouissance illimitée de la liberté leur faisait négliger la vraie foi, et prêter l'oreille à l'hérésie; que le Saint-Siége devait employer un moyen extraordinaire pour arrêter ce mal contagieux. Sur cet exposé Paul IV nomma une commission de sept cardinaux, pour examiner la demande du roi d'Espagne : la mort l'enleva avant qu'il eût pu rien décider, et son successeur Pie IV mit la dernière main à cette affaire im-

portante. Le roi reçut la bulle pontificale lorsqu'il était déjà en Zélande, et sur le point de s'embarquer pour l'Espagne. Il chargea son ministre de la dangereuse exécution de ce plan, qui devint bientôt public. Treize nouveaux évêchés étaient ajoutés aux quatre déjà existans, afin d'égaler le nombre des dix-sept provinces. Ils étaient rangés sous trois métropoles. Celle de Malines avait pour suffragans les évêques d'Anvers, de Bois-le-Duc, de Gand, de Bruges, d'Ypres, et de Ruremonde; de celle d'Utrecht, ressortissaient Harlem, Middelbourg, Leeuwarden, Deventer et Groeningue; et celle de Cambrai avait juridiction sur les évêchés d'Arras, de Tournai, de S[t]-Omer, et de Namur, qui plus voisins de la France, en partageaient la langue, le caractère, et les mœurs. L'archevêque de Malines, dont le siége était situé au centre du Brabant, et de toutes les provinces, était déclaré primat de tous les Pays-Bas. Cette dignité, jointe aux revenus de plusieurs riches abbayes, devint la récompense de Granvelle. On dota les nouveaux évêques aux dépens des monastères et des abbayes qu'une pieuse bienfaisance avait depuis nombre de siècles accumulés dans ces provinces. Quelques-uns des abbés furent promus à la dignité épiscopale, et conservèrent avec la possession de leur prélature le droit de suffrage dans les états, qui y était attaché. A chaque évêché furent ajoutées neuf prébendes, dont on gratifia les jurisconsultes et les théologiens les plus réguliers, afin qu'ils sou-

tinssent les inquisiteurs et les évêques dans leur emploi spirituel. Deux d'entre ceux qui s'étaient rendus les plus dignes d'une préférence par leurs talens, leur expérience, et par une conduite irréprochable, furent nommés inquisiteurs, avec le privilége d'opiner les premiers dans le chapitre. L'archevêque de Malines en sa qualité de primat, reçut le pouvoir de nommer ou de déposer à volonté les autres archevêques et évêques ; la cour de Rome ne se réserva que l'institution canonique.

En tout autre tems le peuple aurait reçu avec l'empressement de la reconnaissance cette amélioration de l'état de l'église, parce qu'elle était évidemment nécessaire, favorable à la religion, et indispensable à la réforme des mœurs monachales. Mais dans les circonstances actuelles on l'envisagea sous l'aspect le plus odieux : et elle occasionna un mécontentement universel. La constitution, disait-on, est foulée aux pieds, les droits de la nation sont méconnus; nous sommes livrés à l'inquisition, qui dès à présent va ériger chez nous comme en Espagne, son tribunal de sang. Le peuple frissonnait à l'aspect de ces nouveaux serviteurs de l'arbitraire et de la persécution. Les nobles voyaient la puissance royale fortifiée de quatorze suffrages importans dans les états, et le palladium de la liberté nationale, l'équilibre du pouvoir entièrement rompu. Les anciens évêques se plaignaient de la diminution de leurs revenus, et de leur juridiction;

les abbés et les moines allaient perdre leur influence, leurs richesses, et de plus être soumis à de sévères investigateurs de leur conduite : nobles et roturiers, laïques et prêtres, tous se liguèrent contre cet ennemi commun ; et tandis que tous combattaient pour quelque léger intérêt privé, tous prétendaient n'écouter que leur amour pour la patrie.

Le Brabant fut de toutes les provinces celle qui se récria le plus fortement. L'inviolabilité de sa forme hiérarchique lui était solennellement garantie dans la fameuse charte, connue sous le nom de *joyeuse entrée*, que le prince ne pouvait enfreindre, sans délier la nation de toute obéissance envers lui. L'université de Louvain avait beau soutenir que dans les tems orageux de l'église un privilége accordé en tems de paix, peut être révoqué, on répondait « que par l'é-
» rection des nouveaux siéges l'édifice de la li-
» berté était ébranlé jusques dans ses fonde-
» mens ; que les abbayes, dont les évêques se-
» raient investis, leur donnant entrée dans les
» états, ces représentans adopteraient désor-
» mais d'autres mesures que celles qu'exigeait
» l'utilité de leur province ; que des citoyens li-
» bres, amis de leur patrie seraient par suite
» de ces changemens remplacés par des esclaves
» de la cour et des ministres aveugles de l'arche-
» vêque, qui leur commanderait encore en sa
» qualité de premier prélat du Brabant (1) ; que

(1) Abbé d'Affligem.

» la liberté des suffrages serait anéantie, parce
» que les évêques ne pouvaient être que des flat-
» teurs intéressés de la couronne. Qui osera
» désormais, disait-on, élever la voix dans les
» états en présence de ces inquisiteurs? qui osera
» soutenir devant eux les droits de la nation
» contre les attaques arbitraires du gouverne-
» ment : ils épieront les sources de nos for-
» tunes, et ils livreront à la couronne le secret
» de nos biens et de nos libertés. Ils nous
» fermeront le chemin des honneurs, et bientôt
» nous les verrons voler sur les traces des cour-
» tisans. D'odieux étrangers rempliront désor-
» mais les états, et l'intérêt de leur bienfaiteur
» guidera leurs suffrages vendus. Quelle violen-
» ce! s'écrièrent de leur côté les moines, détour-
» ner ainsi l'usage de saintes fondations! insul-
» ter à la volonté immuable des morts! faire ser-
» vir au luxe des évêques ce qu'une pieuse bien-
» faisance a consacré à l'entretien des infortunés
» et nourrir le faste orgueilleux des prélats avec la
» dépouille des pauvres. » Non-seulement les ab-
bés et les moines que cette diminution de revenus
faisait effectivement souffrir, mais encore toutes
les familles qui, jusqu'à la génération la plus ré-
culée, pouvaient se flatter d'obtenir un de ces
bénéfices pour leurs descendans, étaient tout
aussi sensibles à cette perte, que si elle eût été
réelle : en sorte que le malheur de quelques
prélats devint l'affaire de plusieurs générations.

Dans cette opposition générale de tous les

ordres de l'état, les historiens nous ont fait observer la conduite prudente du prince d'Orange, qui s'efforçait de donner une direction utile aux passions discordantes de la multitude. Ce fut à son instigation que les Brabançons demandèrent un protecteur et défenseur de leurs intérêts, sous prétexte qu'ils étaient les seuls de tous les sujets des Pays-Bas qui n'avaient d'autre stadhouder que celui de tous les Pays-Bas. Leur choix ne pouvait tomber que sur le prince d'Orange : mais Granvelle détourna ce piége en déclarant en plein conseil que celui qui accepterait cette charge, serait censé partager le Brabant avec le roi d'Espagne. Le retard des bulles d'institution, qu'une mésintelligence élevée entre les cours de Rome et de Madrid avait fait suspendre, fournit aux mécontens les moyens de concerter leurs projets. Les états du Brabant députèrent secrètement un envoyé extraordinaire à Pie IV, pour motiver leur opposition (1). Ce député reçut du prince d'Orange de très-importantes lettres de recommandation, et il emporta

(1) Les états de toutes les provinces, et en particulier les membres du clergé, protestèrent dans un mémoire détaillé, contre cette innovation. Les états du Brabant se distinguèrent particulièrement dans cette lutte patriotique. Ils assignèrent une somme de 3,000 florins, pour recueillir les opinions des plus célèbres universités, et des plus savans jurisconsultes et canonistes de l'Europe. Ces mémoires écrits par les hommes les plus instruits de cette époque, contenaient des raisonnemens, fondés sur le droit divin, sur le droit naturel et sur le droit des gens. On y insistait particulièrement sur les lois fondamentales, sur les priviléges et les usages des provinces; et l'on démontrait que ces démembre-

des sommes immenses, pour se faciliter un accès auprès du saint-père. De leur côté les magistrats d'Anvers adressèrent au roi un mémoire, dans lequel ils employaient les motifs les plus pressans, pour l'engager à exempter cette florissante ville de commerce d'une semblable mesure. Ils reconnaissaient que l'intention du monarque était pure, et que l'établissement des nouveaux évêchés était très-avantageux au maintien de la vraie religion; mais ils ajoutaient qu'il était impossible d'en convaincre les étrangers, desquels cependant dépendait leur prospérité. Que chez eux, les bruits les plus dénués de fondemens étaient aussi dangereux que les vérités mêmes. La gouvernante eut connaissance de la première de ces députations assez à tems pour la déjouer : mais la ville d'Anvers insista sur la sienne avec tant de force, qu'elle réussit à retarder l'entrée de son évêque, jusqu'à ce que le roi arrivât en personne.

---

mens et aliénations de la juridiction et des revenus de l'église étaient sans exemple dans l'histoire des Pays-Bas. En même tems on montrait la funeste influence que ces innovations ne manqueraient pas d'avoir sur le repos, la prospérité, et surtout sur le commerce de la nation. Les états envoyèrent tous ces papiers à Rome à leur agent : c'était un profond jurisconsulte, nommé Du Moulin, ancien gouverneur du Marquis de Bergen. Il avait été envoyé à Rome quelque tems auparavant avec d'importantes lettres pour le pape, les cardinaux, les principaux officiers de la cour, les généraux des ordres religieux et les ministres étrangers. Il était aussi pourvu de lettres de créance dûment rédigées et de sommes considérables. Il s'acquitta si bien de sa commission, et fit agir tant de ressorts secrets, que Philippe, qui avait été instruit de sa mission par la gouvernante, eut besoin de tout son crédit auprès du pape pour atteindre son but. (VANDERVINCKT, *liv.* 2. §. 4.)

L'exemple et le succès de la ville d'Anvers fut un signal pour toutes les autres villes, qui se trouvaient dans le même cas. Toutes refusèrent de recevoir leur évêque, et cette opposition unanime démontre jusqu'où s'étendait alors la haine de l'inquisition et l'union de ces villes; puisque toutes aimèrent mieux se priver des avantages que la présence d'une cour ecclésiastique devait répandre sur leur commerce intérieur, que de sanctionner par leur suffrage un tribunal odieux, et de nuire au bien général de la patrie. Deventer, Ruremonde et Leeuwarden s'opposèrent vivement à la réception des nouveaux évêques; le succès couronna leurs efforts, mais les autres villes, malgré toutes leurs réclamations, furent forcées de les admettre; Utrecht, Harlem, St.-Omer et Middelbourg furent les premières à leur ouvrir les portes : les autres villes suivirent cet exemple; mais à Malines et à Bois-le-Duc, la réception se fit avec très-peu de respect. Lorsque Granvelle fit son entrée solennelle dans la première de ces villes, pas un seul membre de la noblesse ne s'y trouva : ainsi son triomphe lui fut inutile, parce que ceux dont il triomphait, n'en furent pas les témoins.

Sur ces entrefaites, le tems déterminé pour le rappel des troupes espagnoles, s'était écoulé, et l'on ne voyait encore aucun préparatif de départ. On découvrit avec effroi la véritable cause de ce retard, et la défiance lui trouva des rapports avec l'établissement de l'inquisition. Le séjour

prolongé de ces troupes, empêchait la réussite des innovations projetées, parce que la nation était méfiante et sur ses gardes. Cependant Granvelle ne pouvait se résoudre à laisser partir des satellites fidèles, et qui lui paraissaient indispensables dans un pays où tout le monde le haïssait, et où l'exécution de ses projets souffrait tant de difficultés; mais les plaintes unanimes de toutes les provinces forcèrent enfin la gouvernante d'insister sérieusement près du roi, sur le renvoi de ces troupes. Elle lui manda que les états avaient hautement déclaré qu'on ne les engagerait plus à octroyer le prélèvement des impôts extraordinaires, avant qu'on ne leur eût tenu parole à cet égard; que le danger d'un soulèvement était beaucoup plus réel que celui d'une attaque de la part des protestans français : que si du reste il s'élevait dans les Pays-Bas quelque révolte, les troupes étaient trop faibles pour la contenir, et le trésor trop pauvre pour recruter de nouveaux défenseurs. Le roi chercha à gagner du tems en différant de répondre, et les représentations réitérées de la gouvernante seraient restées sans effet si pour le bonheur des Pays-Bas, une perte qu'il avait essuyée de la part des Turcs, ne l'eût forcé d'employer ces troupes dans la Méditerranée. Il consentit donc à leur départ : elles s'embarquèrent en Zélande au grand contentement et au milieu des acclamations et des jubilations de toutes les provinces.

Cependant Granvelle régnait presque despo-

tiquement sur le conseil d'état. Il disposait de tous les emplois civils et ecclésiastiques : son opinion balançait les suffrages réunis de toute l'assemblée. La gouvernante elle-même était soumise à ses volontés. Il avait eu l'adresse de faire statuer que ses appointemens ne seraient payés que tous les deux ans; et par ce moyen, il la tenait continuellement sous sa dépendance. Il arrivait rarement qu'on proposât à la délibération des autres membres quelqu'affaire de conséquence; et lorsque cela arrivait, c'étaient toujours des affaires déjà décidées, pour lesquelles on désirait tout au plus leur approbation. Lorsqu'il y avait quelque dépêche royale à lire, le président Viglius avait ordre de passer les endroits soulignés par le ministre. Car souvent cette correspondance espagnole découvrait la détresse de l'état, ou les inquiétudes de la gouvernante; et l'on n'aimait pas à instruire de ces détails les conseillers, de la fidélité desquels on croyait devoir se méfier. Lorsque dans le conseil quelqu'opinion prenait le dessus sur celle du ministre, ou lorsque les membres suspects insistaient avec trop d'énergie sur un article que celui-ci ne pouvait plus écarter, il l'envoyait à la décision du ministère espagnol : par cet artifice il gagnait au moins du tems, et il était sûr de trouver de l'appui. Si l'on excepte le comte de Berlaimont, le président Viglius et quelques autres, tous les membres du conseil n'étaient là que pour la forme, et Granvelle se

conduisait à leur égard avec un mépris qui faisait voir assez le peu de cas qu'il faisait de leur amitié ou de leur dévouement. S'étonnera-t-on après cela que des hommes dont la vanité était devenue excessivement chatouilleuse par les attentions délicates de leur ancien souverain, et que le dévouement respectueux de leurs concitoyens honorait comme des dieux, aient reçu ces insolences de la part d'un homme nouveau avec la plus profonde indignation ? Granvelle avait offensé personnellement plusieurs d'entre eux. Le prince d'Orange n'ignorait pas qu'il avait traversé son mariage avec la princesse de Lorraine, et cherché à lui faire contracter une autre alliance avec une princesse de Saxe. Il avait privé le comte de Hoorn du gouvernement de Gueldre et de Zutphen, et conservé pour lui-même une abbaye que le comte d'Egmont sollicitait pour un de ses parens (1). Sûr d'être appuyé, il ne se donnait pas la peine de cacher

(1) Voici le fait : tout stadhouder avait droit de présenter trois candidats, lorsqu'il s'agissait de remplir une place vacante, et le roi choisissait entre eux celui qu'il voulait gratifier. Granvelle, dans le dessein d'obtenir le bailliage de Hesdin pour une de ses créatures, et sachant qu'il n'était pas du nombre des candidats, s'avisa de persuader au comte d'Egmont de le mettre en quatrième, lui faisant entendre, qu'étant surnuméraire, il ne serait d'aucune conséquence pour le choix actuel, et n'obtiendrait qu'une date pour l'avenir. D'Egmont ayant donné dans le panneau, le ministre se servit de son crédit pour faire tomber le choix sur ce dernier ; et le comte en fut piqué d'autant plus vivement, que fier de sa naissance et de ses services, il n'imaginait pas qu'on osât lui manquer.

à la noblesse le mépris qui était l'âme de son administration : il n'y avait que le prince d'Orange, aux yeux duquel il crut encore devoir dissimuler. Quelqu'élevé qu'il pût être au-dessus de la crainte, et des devoirs de la simple politesse, il n'en est pas moins vrai que sa trop confiante fierté l'aveuglait en ce point, et que sa conduite était aussi impolitique qu'offensante. Dans l'état actuel des choses, il ne pouvait prendre de voie plus détestable, que celle de mépriser les grands. Il était au contraire de son intérêt de flatter leurs inclinations, de leur faire adopter ses mesures par adresse et à leur insu, et de se servir d'eux pour opprimer les libertés de la nation. Par sa manière d'agir, il leur rappelait très-mal à propos leur devoir, leur dignité et leurs droits. Il les forçait à protéger leurs concitoyens, et à vouer à la véritable grandeur une ambition qu'il avait inconsidérément rebutée. Il avait besoin du secours le plus actif de la part des gouverneurs provinciaux, pour prévenir ou extirper les innovations religieuses; et par sa conduite, il leur ôtait l'envie de lui prêter assistance. Il est même vraisemblable qu'ils travaillèrent secrètement à augmenter ses embarras, et à éluder l'effet de ses mesures administratives, afin de le perdre dans l'esprit du roi, et de faire ressortir les vices de son administration. Il est certain du moins que c'est à leur peu de zèle qu'on doit attribuer les rapides progrès de la réformation, sous le ministère de Granvelle, en dépit de la sévérité

des édits. S'il se fût assuré de l'amitié des nobles, il aurait pu mépriser les fureurs de la populace, qui viennent toujours échouer impuissamment contre la crainte de l'autorité. La douleur du peuple s'arrêta long-tems à des larmes et des soupirs, avant que les ruses et l'exemple des nobles fissent éclater ses murmures.

Cependant les nombreux ouvriers de la vigne du seigneur (1561, 1562) continuaient leurs recherches inquisitoriales avec une activité toujours soutenue. Ils essayaient de faire respecter par la terreur les édits lancés contre les hérétiques. Mais ce remède cruel avait le malheur d'être administré trop tard. La nation était déjà trop éclairée pour souffrir un traitement aussi ignominieux. La nouvelle secte ne pouvait désormais être éteinte que par la mort de tous ceux qui professaient ses dogmes. Les exécutions ne faisaient qu'augmenter le triomphe des sectaires : la mort d'un seul en engendra dix autres. Non-seulement dans les villes et les villages, mais encore sur les grandes routes, dans les barques et dans les voitures, on controversait sur le mérite du pape, des saints, du purgatoire et des indulgences : le peuple se précipitait des villes et du plat pays pour arracher les victimes du saint office des mains des Sbires ; et les magistrats qui essayaient de maintenir leur autorité par la force, étaient dispersés à coups de pierres. Il accompagnait processionnellement les ministres protestans, qui avaient tout

à craindre de la part des inquisiteurs; il les portait sur ses épaules au lieu des prêches, et leur donnait un asile, quoique la loi leur défendît cet acte, sous peine de mort. Ce fut dans la Flandre française qu'apparurent les premiers symptômes de révolte. Un calviniste français, nommé *Launoi*, jouait à Lille le rôle de thaumaturge. Il y séduisit quelques femmes qui feignirent des maladies, et qui se laissèrent guérir par lui. Il prêchait dans les bois aux environs de la ville, y attirait un auditoire nombreux, et encourageait les esprits à la sédition. Elle éclata d'abord à Lille, et à Valenciennes où les magistrats se saisirent de ce ministre. Pendant qu'on différait son exécution, ses partisans s'accrurent avec une rapidité si effrayante, qu'ils se virent enfin en état de forcer la prison, et d'arracher le coupable des mains de la justice. Mais le gouvernement parvint à jeter quelques troupes dans la ville, et l'ordre fut rétabli. Cet accident avait dévoilé le mystère à l'ombre duquel les sectaires s'étaient jusqu'alors abrités, et Granvelle avait deviné leur nombre. On en avait compté jusqu'à cinq mille aux prêches de Tournai, et à peu près autant à Valenciennes. Que ne devait-on pas attendre des provinces septentrionales, où la liberté était plus grande, et l'autorité plus éloignée; où le voisinage de l'Allemagne et du Danemarck rapprochait les sources de la contagion? Un seul instant avait tiré de l'obscurité une si effrayante multitude : le nombre de ceux

qui étaient attachés en secret à la nouvelle secte, et qui n'attendaient qu'un moment favorable pour se prononcer, était peut-être bien plus considérable.

Cette découverte inquiétait extrêmement la gouvernante : le mépris des ordonnances, les besoins du trésor épuisé, la nécessité de recourir à de nouvelles impositions, et les mouvemens suspects des Huguenots sur les frontières de France, ajoutaient encore à son inquiétude. Elle reçut en même tems des ordres de Madrid, d'envoyer deux mille hommes de cavalerie belge en France au secours de la reine mère qui, dans l'extrémité où la mettaient les guerres de religion, venait de s'adresser au roi d'Espagne. Ce prince regardait les intérêts de la religion en quelque pays que ce fût, comme les siens : il les prenait à cœur comme ses propres affaires, et fut dans ces circonstances plus d'une fois sur le point de sacrifier ses états aux besoins de la France. On a prétendu qu'il n'agissait ainsi que pour son propre intérêt; mais on ne peut nier que ce ne soit là agir noblement et avec dignité; et une telle conduite mérite certainement notre admiration.

La gouvernante fit part au conseil d'état des ordres du roi; mais elle rencontra de la part des nobles, la plus forte opposition. Le comte d'Egmont et le prince d'Orange déclarèrent que le tems était très-mal choisi pour dégarnir les Pays-Bas de troupes, tandis que tout semblait

conseiller d'en lever de nouvelles; que les mouvemens de la France les menaçaient à tout instant d'une attaque; et que la situation intérieure des provinces les engageait plus que jamais à être sur leurs gardes. « Jusqu'à présent, disaient-» ils, les protestans d'Allemagne ont regardé » avec indifférence les disputes de leurs co-reli-» gionnaires, en sera-t-il de même lorsque nous » appuyerons de nos forces les projets de » leurs ennemis? Ne nous attirerons-nous pas » leur vengeance, et n'appellerons-nous pas leurs » armes sur notre patrie? » La presque totalité du conseil applaudit à ces raisons aussi justes qu'énergiques et irréfutables. La gouvernante elle-même et le ministre en sentirent la justesse, et leur propre sûreté semblait leur interdire l'exécution des ordres du roi. En effet, obéir, c'était priver les inquisiteurs de leur unique soutien en éloignant la majeure partie de l'armée, et se livrer eux-mêmes sans défense, dans un pays prêt à se révolter, aux caprices d'une noblesse orgueilleuse. Pendant que la gouvernante, partagée entre la volonté du roi, les motifs pressans de son conseil et sa propre sûreté tardait à déclarer sa résolution, le prince d'Orange se leva et proposa de convoquer les états-généraux. Il ne pouvait porter un coup plus mortel à l'autorité du roi, que de rappeler à la nation dans les circonstances actuelles, l'idée de sa force, et de ses droits. Granvelle sentit le danger qui le menaçait; un signe de sa part avertit la gou-

vernante de rompre les délibérations, et de lever la séance. Il écrivit aussitôt en Espagne que le gouvernement ne pouvait rien faire de plus contraire à ses intérêts, que de convoquer les états-généraux. « Un tel pas, dit-il, est toujours » scabreux, parce qu'il donne à la nation le » désir d'examiner et de restreindre les droits » de la couronne : mais pour le moment il est » doublement impolitique, parce que l'esprit » de révolte s'est étendu au loin; que les abbés » irrités de la diminution de leurs revenus, ne » négligeront rien pour déprécier la dignité des » évêques; que toute la noblesse, et les députés » des villes sont gagnés par les artifices du prince » d'Orange, et que les mécontens peuvent comp» ter sur le secous de la nation. » Cette observation, qui certes n'était pas dépourvue de solidité, ne pouvait manquer de faire impression sur l'esprit du roi. La convocation des états-généraux fut ajournée indéfiniment, les édits contre les hérétiques renouvelés dans toute leur rigueur, et la gouvernante priée de hâter l'envoi du secours.

Mais il était impossible d'y déterminer le conseil d'état. Tout ce qu'elle pût obtenir, ce fut qu'on enverrait des subsides pécuniaires à la reine mère, et celle-ci les reçut avec encore plus de plaisir. Ensuite pour flatter la nation d'une apparence de liberté républicaine, la gouvernante convoqua en assemblée extraordinaire les stadhouders des provinces, et les chevaliers de

la Toison d'or, afin de les consulter sur les dangers et les besoins pressans de l'état. Après que le président Viglius leur eut exposé les motifs de leur convocation, on leur accorda trois jours pour y réfléchir. Le prince d'Orange profita de cet intervalle pour les rassembler dans son palais : il leur démontra la nécessité de se réunir encore avant la séance solennelle, et de décider en commun les mesures qu'exigeaient les circonstances présentes. Plusieurs membres appuyèrent cet avis, mais Berlaimont de concert avec quelques autres amis du cardinal, eut le courage de prendre ouvertement le parti du roi et de son ministre : « Il » déclara qu'il ne leur appartenait pas de se mêler » des soins du gouvernement; que cette réunion » prématurée des suffrages, était une usurpation » inconstitutionnelle et punissable, dont il ne » voulait pas se rendre le complice. » Cette déclaration empêcha l'assemblée de prendre une résolution fixe. La gouvernante, avertie par Berlaimont de ce qui venait d'arriver, sut occuper si à propos les chevaliers pendant leur séjour à Bruxelles, qu'ils ne trouvèrent plus de tems pour se réunir. Il fut ensuite résolu en séance publique, que Florent de Montmorency, seigneur de Montigny, ferait le voyage d'Espagne pour instruire le roi de l'état présent des affaires. Mais la gouvernante prit les devans et avertit le roi par un courrier secret de tout ce qui s'était passé chez le prince d'Orange, entre ce dernier et les chevaliers de la Toison d'or. Montigny fut très-bien

reçu à Madrid; on ne lui épargna pas les protestations de la faveur et des sentimens paternels du roi pour les Pays-Bas, mais la gouvernante n'en reçut pas moins l'ordre de mettre en œuvre tous les moyens quelconques pour empêcher les assemblées secrètes des nobles, et de semer, s'il était possible, la division parmi les principaux membres de cet ordre.

La jalousie, les intérêts particuliers et la différence de religion avaient long-tems divisé la plupart des grands; la destinée commune de leur disgrâce, et la haine qu'inspirait le cardinal Granvelle les avaient rapprochés. Aussi long-tems que le comte d'Egmont et le prince d'Orange aspiraient au gouvernement général des Pays-Bas, il était impossible qu'ils ne se heurtassent pas quelquefois dans les routes opposées que chacun avait choisies pour y parvenir. Tous deux s'étaient rencontrés sur le chemin de la gloire et de la faveur; tous deux se retrouvaient dans la voie du patriotisme, où ils ambitionnaient la même récompense, l'amour de leurs concitoyens. La différence de leur caractère devait quelquefois les éloigner l'un de l'autre, mais la puissante sympathie du besoin les rapprochait aussitôt. Ils devinrent même inséparables, et la nécessité forma entre ces deux hommes une intimité que leurs cœurs n'auraient pas recherchée. Ce fut sur cette différence de caractère, que la gouvernante forma son plan, et si elle eût pu réussir à les diviser, elle aurait aussi divisé toute la no-

blesse des Pays-Bas en deux partis. Au moyen de présens et d'attentions délicates dont elle honora exclusivement ces deux seigneurs, elle cherchait à exciter contre eux l'envie et la méfiance des autres; et en donnant au comte d'Egmont une préférence apparente sur le prince d'Orange, elle espérait rendre suspecte à celui-ci la fidélité de son ami. Elle fut obligée vers ce même tems, d'envoyer un ambassadeur extraordinaire à Francfort, pour l'élection du roi des Romains; elle choisit le duc d'Arschot, ennemi déclaré du prince, afin de faire voir quelle éclatante récompense attendait ceux qui savaient s'opposer à ses desseins.

Mais le parti du prince d'Orange, au lieu de s'affaiblir, venait de recevoir un appui très-important dans la personne du comte de Hoorn, qui en sa qualité d'amiral des Pays-Bas, avait conduit le roi en Espagne, et qui était rentré au conseil d'état. Un esprit inquiet et un ardent amour de la liberté le rendaient propre aux projets hardis du prince d'Orange et du comte d'Egmont; et bientôt il se forma entre ces trois amis un triumvirat dangereux, qui a ébranlé la puissance du roi dans les Pays-Bas, mais qui ne s'est pas terminé de la même manière pour tous.

(1562). Entre-tems Montigny, de retour de son ambassade, rendit compte au conseil d'état des sentimens favorables du roi pour ses sujets belges. Mais le prince d'Orange avait reçu par des voies secrètes des nouvelles de Madrid, qui

contredisaient complètement ce rapport, et qui méritaient plus de créance. Elles lui faisaient connaître tous les mauvais services que Granvelle rendait à lui et à ses amis auprès du roi, et les traits odieux sous lesquels on y peignait la conduite de la noblesse belge. Il ne voyait d'autre ressource contre ce mal, que d'éloigner le ministre du timon des affaires, et cette entreprise, quelque téméraire et insensée qu'elle parût, l'occupait entièrement. Il fut donc résolu entre lui et les comte d'Egmont et de Hoorn, d'écrire en commun une lettre au roi, au nom de toute la noblesse, pour se plaindre ouvertement du ministre et pour insister avec force sur son rappel. Le duc d'Arschot, à qui le comte d'Egmont communiqua cette résolution, s'y refusa fièrement, en disant « qu'il n'était point fait pour » recevoir la loi du prince d'Orange, ni du comte » d'Egmont; qu'il n'avait pas à se plaindre du » cardinal, et que selon lui c'était agir avec bien » de la témérité, que de vouloir prescrire au roi » l'usage qu'il devait faire de ses ministres. » Le prince d'Orange reçut une réponse à-peu-près pareille du comte d'Aremberg; et soit que les germes de méfiance que la gouvernante avait semés entre les nobles, eussent déjà pris racine, ou que la crainte du ministre l'emportât sur la haine de son administration, tous les autres membres de la haute noblesse refusèrent lâchement de sanctionner cette mesure. L'attente des chefs fut trompée, mais ils n'en persistèrent pas

moins dans leur résolution. La lettre fut écrite, et tous trois la signèrent. (1563).

Ils y représentaient Granvelle comme la première cause de tous les troubles des Pays-Bas. Ils assuraient qu'il leur était impossible d'être utiles au roi et à la nation, aussi long-tems qu'un homme aussi coupable serait à la tête des affaires; qu'au contraire tout rentrerait dans l'ordre, toute opposition cesserait, et que le peuple rendrait sa con fiance au gouvernement, dès qu'il plairait au roi de le rappeler. Ils finissaient en disant qu'alors ils ne manqueraient ni d'influence, ni de zèle pour maintenir dans leur patrie l'autorité du prince et la pureté de la foi, qui ne leur étaient pas moins sacrées, qu'au cardinal de Granvelle.

Quelque secrète que fût l'expédition de cette lettre, la gouvernante en eut avis assez à tems pour prévenir l'effet qu'elle aurait pu produire sur l'esprit du roi. Elle lui dépêcha un courrier extraordinaire, pour l'avertir de ces menées. Quelques mois s'écoulèrent avant que les seigneurs reçussent réponse ; elle arriva enfin : elle était gracieuse, mais conçue en termes vagues. Le roi y déclarait « qu'il n avait pas coutume de con- » damner ses ministres sans les entendre, et sur » les plaintes de leurs ennemis : que les con- » venances et la justice naturelle exigeaient que » les accusateurs du cardinal abandonnassent les » accusations vagues, pour en venir à des preu- » ves détaillées; que s'ils n'avaient pas envie » de le faire par écrit, ils pouvaient envoyer un

» d'entre eux en Espagne, où il serait reçu avec » toute la considération due à son rang. » Outre cette lettre adressée à tous trois en commun, le comte d'Egmont en reçut une pour lui seul, écrite de la main même du roi, où S. M. lui manifestait le désir d'apprendre de lui en particulier, ce dont il n'était parlé que vaguement dans la lettre commune. La gouvernante reçut aussi des instructions sur la manière dont elle devait répondre à tous trois en commun, et au comte d'Egmont en particulier. Le roi connaissait ses hommes : il savait avec quelle facilité on influençait le comte quand on avait affaire à lui seul; c'est pourquoi il cherchait à l'attirer à Madrid, où il ne serait plus dirigé par les sages conseils d'un génie plus éclairé. En le distinguant de ses deux amis par ce témoignage flatteur de sa confiance, il différenciait les rangs où tous trois se trouvaient à la cour. Comment pouvaient-ils par conséquent travailler encore avec le même zèle au même but, lorsque leurs efforts n'étaient pas également reconnus? Il est vrai que pour lors la vigilance du prince d'Orange sut éluder ce plan; mais la suite de cette histoire démontrera que les semences, jetées ici, n'ont pas été entièrement infructueuses.

(1563). La réponse du roi fut loin de satisfaire les trois confédérés; ils eurent le courage d'écrire une seconde lettre, dans laquelle ils exprimèrent leur étonnement, de ce que S. M. avait jugé leurs avis si peu dignes d'attention.

Ils lui firent remarquer « qu'ils lui avaient adressé
» cet écrit, non comme accusateurs du ministre,
» mais comme membres de son conseil, obligés
» par le devoir de leur charge, d'avertir leur
» seigneur de la situation de ses états; qu'ils ne
» désiraient pas la disgrâce du cardinal, qu'ils
» seraient même charmés de le savoir heureux
» et content, partout ailleurs qu'aux Pays-Bas;
» mais qu'ils étaient intimément convaincus que
» le repos public ne pouvait subsister avec la
» présence de cet homme; ils ajoutèrent que l'état
» actuel de leur patrie ne permettait à aucun
» d'entre eux de la quitter, et de faire un long
» voyage en Espagne pour l'amour de Granvelle.
» Que si S. M. ne jugeait pas à propos d'avoir
» égard à leur demande, ils espéraient qu'elle
» daignerait les dispenser d'assister désormais au
» conseil, où ils s'exposaient au chagrin de ren-
» contrer le ministre, et où ils croyaient ne plus
» pouvoir être utiles au roi ni à leur patrie,
» mais tout au plus méprisables à leurs propres
» yeux. En finissant ils suppliaient S. M. de leur
» pardonner la simplicité de leur style inculte,
» parce que des gens de leur espèce attachaient
» plus d'importance à bien agir qu'à bien parler.»
Le comte d'Egmont répéta les mêmes raisons dans une lettre particulière, qu'il écrivit au roi, pour le remercier de sa lettre autographe. Il leur fut répondu à cette seconde missive, que le roi prendrait leur requête en considération, et qu'en attendant sa décision, il les priait d'assister au conseil d'état comme de coutume.

Ils virent alors clairement que le roi n'avait aucune envie d'accéder à leur prière ; ils se retirèrent dès ce moment du conseil d'état, et quittèrent même la ville de Bruxelles. N'ayant pu réussir à éloigner le ministre par des voies légitimes, ils s'y prirent d'une manière qui devait infailliblement leur assurer un meilleur succès. Ni eux, ni leurs partisans ne cessèrent de lui témoigner en public le mépris dont ils étaient pénétrés ; et ils surent donner à toutes ses actions le vernis du ridicule. Par cette indigne conduite, ils se flattaient d'humilier l'orgueil de ce prêtre, et d'obtenir de son amour-propre blessé, ce qui leur avait si mal réussi près du roi. Ils n'atteignirent pas leur but de sitôt ; mais la voie qu'ils avaient choisie, accélera néanmoins la chute du ministre.

Dès que la haine des nobles contre le cardinal fut devenue publique, le peuple ne garda plus de mesures. Il suivit avec joie l'exemple que lui donnaient des hommes qu'il avait coutume de respecter : il se mit à crier à tort et à travers contre tous les actes du gouvernement, et chacun s'empressa de témoigner par des invectives la haine que lui inspirait le ministre : l'indigne conduite des nobles le livrait au mépris général, et autorisait la calomnie qui n'épargne pas même les choses saintes, à attaquer impunément son honneur. L'érection des nouveaux évêchés, ce grand sujet des lamentations universelles, était le principe de son élévation. C'é-

tait un crime que rien ne pouvait effacer. Chaque nouveau spectacle d'exécution, dont le zèle des inquisiteurs n'était que trop prodigue, provoqua contre lui des torrens d'injures; et enfin la coutume et l'habitude lui attribuèrent toutes les violences qui se commettaient. Etranger dans un pays où il ne se maintenait que par la force, seul parmi des millions d'ennemis, ne pouvant se fier à ses subalternes, soutenu faiblement par un pouvoir éloigné, attaché à la nation par des intermédiaires perfides qui trouvaient leur avantage à envenimer ses actions, enfin partageant l'autorité avec une femme, qui ne pouvait partager avec lui le poids de l'exécration publique; voilà le sort de Granvelle exposé à la méchanceté, à l'ingratitude, à l'esprit de parti, à l'envie et à toutes les passions d'un peuple indomptable et déchaîné. Il est certain qu'il n'avait pas mérité toute la haine à laquelle il était en butte; et qu'il aurait été difficile, pour ne pas dire impossible à ses accusateurs de justifier par des motifs plausibles les vagues reproches dont ils l'accablaient. Avant et après lui le fanatisme égorgea des victimes; avant et après lui le sang des citoyens coula, les droits de l'humanité furent méconnus, et l'on fit des malheureux. Sous Charles-Quint la tyrannie avait dû paraître plus pénible, parce qu'elle était plus nouvelle; sous le duc d'Albe elle fut portée à un degré d'atrocité beaucoup plus affreux: au point que l'administration de Granvelle, comparée à

celle de son successeur pourrait s'appeler douce et bienfaisante. Cependant on ne trouve nulle part que les contemporains aient témoigné contre le duc D'Albe cette animosité et ce mépris dont ils accablèrent son prédécesseur.

Pour couvrir la bassesse de sa naissance par l'éclat des dignités, et pour l'élever au-dessus de la méchanceté de ses ennemis, la gouvernante au moyen de ses intrigues à la cour du pape, avait obtenu pour lui le chapeau de cardinal : mais cette dignité même qui l'attachait plus particulièrement au siége de Rome, le rendait d'autant plus étranger aux Pays-Bas. L'acceptation de la pourpre était envisagée à Bruxelles comme un nouveau délit et comme une charge choquante et odieuse, qui annonçait ouvertement d'après quelles maximes il se conduirait à l'avenir. Ni le respect dû à son rang qui seul absout quelquefois le plus grand scélérat; ni l'éclat de ses dignités; ni les talens qui le recommandaient à l'estime; ni même sa terrible puissance qui se manifestait tous les jours d'une manière si sanglante, ne purent le défendre contre le ridicule. Il était tout à la fois un objet de terreur et de dérision : on le redoutait et l'on se permettait de rire à ses dépens (1). Des bruits odieux

(1) Les grands seigneurs à l'exemple du comte d'Egmont firent porter à leurs domestiques une livrée commune, sur laquelle était brodée une espèce de capuchon, ou de bonnet de fou. Tout Bruxelles croyait y voir un chapeau de cardinal, et chaque apparition d'un tel domestique excitait la risée de la multitude. Ce capuchon

flétrissaient son honneur; on lui imputait faussement des tentatives d'assassinat sur la personne du comte d'Egmont et du prince d'Orange; on croyait aux calomnies les plus évidentes; on écoutait sans surprise les rapports les plus horribles, dont une haine implacable le chargeait. La nation était déjà parvenue à ce degré d'immoralité, où les limites délicates de la bienséance et de la morale disparaissent : cette croyance à des crimes extraordinaires est presque toujours un signe infaillible de leur prochaine apparition.

Cependant l'étrange destinée de cet homme porte avec soi quelque chose de grand et de relevé, qui satisfait et étonne l'observateur non prévenu. Il aperçoit ici un peuple qui sans être égaré par un faux éclat ou arrêté par la terreur, poursuit avec persévérance, avec inflexibilité et avec un accord qui n'est pas l'effet d'une cabale, l'attentat fait à sa dignité par la violente intrusion d'un étranger. Toujours on voit celui-ci délaissé et seul comme un odieux inconnu planer sur la surface de ce sol, qui

---

ayant dans la suite déplu à la cour, fut échangé contre un faisceau de flèches : plaisanterie due au hasard, mais qui eut des suites très-sérieuses et qui vraisemblablement donna naissance aux armes de la république. (*Vita Vigl.* 35. *Th.* 489.) — Le crédit du cardinal avait tellement baissé, qu'on osa lui remettre en mains propres une caricature où il était représenté couvant des œufs, dont les évêques sortaient en foule. Au-dessus de lui planait un diable avec cette légende : Celui-ci est mon fils bien-aimé. Ecoutez-le. (*Histoire générale des Provinces-Unies*, *tom.* 5, *pag.* 76.)

dédaigne de le recevoir. Même la main puissante du monarque, son ami et son défenseur, ne peut le maintenir contre la volonté du peuple, qui a résolu de l'écarter. Cette voix est si formidable, que l'intérêt personnel même renonce à ses avantages, et que des bienfaits de sa part sont refusés, comme les fruits d'un arbre suspect. L'infamie de la malédiction universelle s'attache à lui comme un souffle contagieux. La reconnaissance se croit dispensée de ses devoirs. ses créatures l'évitent, et ses amis restent muets, C'est ainsi qu'une nation entière soutient ses défenseurs et ses priviléges contre le plus puissant monarque de la terre.

L'histoire n'a reproduit qu'une fois cet exemple mémorable, et ce fut dans la personne du cardinal Mazarin : mais les circonstances en sont différentes selon l'esprit des tems et des deux nations. La puissance la plus étendue ne put défendre ni l'un ni l'autre contre les traits acérés du ridicule; mais la France se trouva soulagée après avoir ri, et les Pays-Bas furent entraînés par les railleries à la révolte. La première sortait d'un long état de servitude, et respirait sous l'administration de Richelieu une liberté subite et inconnue auparavant : ceux-ci passèrent d'une liberté ancienne et innée à un dur esclavage. Il était donc naturel que la Fronde se terminât par la soumission, et que les troubles des Pays-Bas dégénérassent en républicanisme et en révolte. Le soulèvement des Parisiens était le

fruit de leur misère; ils étaient dissolus plutôt qu'entreprenans; fiers, mais sans énergie; rampans et nobles tout à la fois, comme la source d'où coulaient leurs plaintes. Les murmures des Belges étaient le résultat d'une prospérité orgueilleuse et puissante. La légèreté et la faim entraînaient les premiers; mais la vengeance, la défense des propriétés, de la vie et de la religion enflammaient les seconds. L'avarice était l'âme de l'administration de Mazarin; et Granvelle ne sacrifiait qu'à l'ambition. L'un était plein d'humanité et de douceur; l'autre dur, impérieux et cruel. Le ministre français cherchait dans l'inclination de sa souveraine un refuge contre la haine des grands et les fureurs du peuple; le ministre espagnol se chargeait de la haine d'une nation entière pour plaire à un seul homme. Mazarin n'avait à craindre que les partis et la populace armée pour leur défense; tandis que Granvelle avait contre lui toute la nation. Sous le ministère du premier, le parlement cherchait à s'arroger un pouvoir qui ne lui appartenait pas; sous le dernier, on défendait un pouvoir légitime, que le rusé ministre s'efforçait de détruire. Celui-là avait à lutter avec les princes du sang royal, et avec les pairs du royaume, comme celui-ci avec la noblesse et les états; mais les premiers ne cherchèrent à abattre leur ennemi commun, que pour se mettre à sa place, et les derniers voulaient détruire une charge

qu'il leur paraissait dangereux de confier à un seul individu.

Tandis que le peuple s'amusait aux dépens de Granvelle, son crédit commençait à baisser à la cour de la gouvernante. Les plaintes réitérées contre sa puissance avaient enfin ouvert les yeux à celle-ci en lui apprenant que le peuple lui supposait très-peu de pouvoir à elle-même. Elle craignait que l'aversion générale, à laquelle Granvelle était en butte, ne s'attachât aussi à sa personne, ou qu'un plus long séjour de ce ministre ne fît enfin éclater la révolte dont on était menacé. Les longs entretiens qu'elle avait eus avec lui, ses instructions et son exemple l'avait mise en état de gouverner seule. Dès qu'elle put se passer de ses conseils, elle le trouva trop hautain et ses défauts, que jusques-là elle n'avait pas encore aperçus, devinrent de jour en jour plus sensibles à ses yeux non prévenus. Elle était alors aussi disposée à lui en chercher qu'elle avait été prompte à les excuser auparavant. Par suite de ce changement si désavantageux au cardinal, les sollicitations pressantes et réitérées des seigneurs belges trouvèrent accès auprès d'elle, et cela d'autant plus aisément qu'ils eurent l'art d'y intéresser sa frayeur : « On est très-étonné, » lui dit un jour le comte d'Egmont, « que le roi veuille indisposer tous » ses sujets des Pays-Bas, pour servir un seul » homme, qui n'est pas même né dans nos pro» vinces et qui par conséquent n'est pas intéressé

» à leur bien-être; qui par sa naissance est sujet
» de l'empereur, et par sa dignité de cardinal
» créature du pape. Puis il ajouta que c'était à
» lui seul que Granvelle devait l'avantage d'être
» encore en vie, mais que dorénavant il aban-
» donnerait ce soin à la gouvernante. » La plupart des conseillers d'état ennuyés du mépris dont on payait leurs avis, se retirèrent peu-à-peu; et leur retraite ôta à l'administration arbitraire du cardinal, jusqu'à l'apparence de liberté légale, que leur présence avait jusques-là ménagée. Ceux qui restèrent furent toujours de son avis, et cette unanimité des suffrages exposa dans toute sa noirceur son orgueilleuse domination. La gouvernante s'aperçut qu'elle avait un maître, et dès lors le renvoi du ministre fut résolu.

Elle envoya en Espagne son secrétaire intime, Thomas Armenteros, pour instruire le roi de la conduite du cardinal, des démarches des seigneurs, et pour lui suggérer, s'il était possible, la résolution de le rappeler. Armenteros avait ordre de mêler adroitement dans le rapport verbal que le roi lui demanderait selon toute apparence, certaines choses qu'elle n'osait confier au papier. Il remplit sa tâche avec toute la délicatesse d'un homme de cour achevé; mais ce n'était pas une audience de quatre heures, qui pût arracher de l'esprit de Philippe l'opinion inébranlable que plusieurs années de zèle et de dévouement lui avaient donnée de son ministre. Il consulta long-tems sa politique et ses intérêts,

jusqu'à ce qu'enfin Granvelle lui-même vint au secours de son irrésolution, en demandant volontairement ce dont il craignait de recevoir l'ordre. Ainsi ce que n'avait pu l'aversion de toute la nation belge, avait réussi aux méprisantes railleries de la noblesse; il s'était enfin lassé d'un pouvoir qui avait cessé d'être redoutable, et qui l'exposait moins à l'envie qu'à l'opprobre. Quelques auteurs ont prétendu qu'il craignait pour sa vie, qui certainement courait un danger plus qu'imaginaire. Quoi qu'il en soit, il aimait mieux se retirer avec l'agrément, que par les ordres exprès de son maître, et voulait à l'exemple de certain Romain, faire avec bienséance une chute qu'il ne pouvait plus éviter. Quant à Philippe, il paraît qu'il aimait mieux accorder généreusement à la nation belge ce qu'elle demandait, que d'y être forcé plus tard; et mériter leur reconnaissance pour une faveur que la nécessité lui arrachait. La crainte triompha de son entêtement, et la politique imposa silence à sa fierté.

La décision du roi ne fut pas long-tems un mystère pour Granvelle. Peu de jours après le retour d'Armenteros, le petit nombre de ceux qui lui étaient restés fidèles commencèrent à chanceler; la soumission et la flatterie s'évanouirent avec le dernier essain de ses courtisans; sa maison devint déserte, et il reconnut que la chaleur vivifiante l'avait abandonné. La calomnie qui l'avait maltraité pendant toute la durée de son administration, ne l'épargna pas au mo-

ment de sa chute. On a osé écrire que peu de tems avant de donner sa démission, il avait cherché à se réconcilier avec le prince d'Orange et le comte d'Egmont; et s'était offert à leur demander pardon à genoux, s'il pouvait regagner par là leurs bonnes grâces. Il faut être bien vil et méprisable pour souiller par de telles calomnies la mémoire d'un homme extraordinaire : mais il faut être encore plus déhonté pour les transmettre à la postérité. Granvelle se soumit aux ordres du roi avec une décente résignation : quelques mois avant son rappel, il avait écrit au duç d'Albe, de lui préparer une retraite à Madrid, au cas qu'il fût forcé de quitter les Pays-Bas. Le duc réfléchit long-tems à ce qu'il devait faire. Etait-il prudent de souffrir près de lui un rival aussi dangereux? Fallait-il écarter un ami de cette importance, un exécuteur aussi précieux de sa haine invétérée contre les grands seigneurs des Pays-Bas? Enfin la vengeance triompha de la crainte; et il prit le parti d'appuyer avec force auprès du monarque les sollicitations de Granvelle. Mais Armenteros avait convaincu le roi, que le séjour de ce ministre à Madrid, ranimerait avec plus de véhémence les plaintes de la nation belge, auxquelles on voulait le sacrifier. « Car, disait-il, on ne croira plus seulement » qu'il interprète mal les ordres de V. M., mais » qu'il empoisonne la source du pouvoir par ses » pernicieux conseils. » Le roi goûta ses raisons, et renvoya le cardinal en Franche-Comté, sa

patrie, trouvant très à propos un prétexte convenable pour couvrir cette disgrâce. Le cardinal donna à son départ de Bruxelles l'apparence d'un voyage insignifiant, d'où il reviendrait dans peu de jours. Cependant tous les conseillers, qui sous son administration s'étaient retirés volontairement du conseil d'état, reçurent l'ordre de revenir à leur poste. Cette dernière circonstance rendait son retour très-improbable, et faisait considérer ses discours comme une pitoyable defaite de son amour-propre; néanmoins la possibilité très-éloignée de ce retour rabattit de beaucoup le contentement que son départ occasionnait. La gouvernante elle-même paraît avoir ajouté foi à ces bruits; car elle répéta dans une nouvelle lettre au roi toutes les raisons et tous les motifs qui devaient l'empêcher de renvoyer ce ministre dans les Pays-Bas. Lui-même dans ses lettres à Berlaimont et Viglius cherchait à entretenir la crainte du peuple, et à effrayer au moins par une terreur imaginaire des ennemis qu'il ne pouvait plus désespérer par sa présence. Il avait tellement le secret de se faire redouter, qu'on le chassa enfin de sa propre patrie.

Après la mort de Pie IV, il se rendit à Rome pour assister au conclave, et pour y veiller aux intérêts de son maître, qui lui avait continué sa confiance. Nommé peu après vice-roi de Naples, il succomba aux séductions du climat, et perdit dans les délices d'une vie voluptueuse un génie, sur lequel la fortune n'avait pas encore eu de

prise. A l'âge de soixante-deux ans, il fut rappelé en Espagne, où il continua de régler les affaires d'Italie avec une puissance absolue. Une vieillesse obscure et un orgueil exalté par une administration glorieuse de soixante ans, en avaient fait un juge impitoyable et injuste des opinions d'autrui, un esclave des coutumes et un louangeur ennuyeux des tems passés.

Mais la politique de sa vieillesse n'était plus celle des nouveaux venus. La jeunesse du nouveau ministère se lassa bientôt de cet observateur morose, et Philippe lui-même commença à éviter un conseiller qui ne trouvait de louables que les actions de son père. Nonobstant ces défauts, il lui confia cependant en dernier lieu ses provinces d'Espagne, lorsque la conquête du Portugal l'appela à Lisbonne. Granvelle mourut dans un voyage en Italie, dans la ville de Mantoue, à l'âge de 73 ans, jouissant encore de toute sa gloire, après avoir possédé sans interruption pendant quarante ans la faveur de son souverain.

CHAPITRE II.

Le Conseil d'État.

(1564). Immédiatement après le départ du ministre, on vit se réaliser tous les heureux effets qu'on s'était promis de son éloignement. Les mécontens reprirent leur place au conseil d'état et s'adonnèrent aux affaires avec une nouvelle activité, afin de ne pas faire regretter leur prédécesseur, et de prouver par l'heureuse marche des événemens qu'on pouvait se passer de lui. La gouvernante avait une cour toujours nombreuse : tous les seigneurs rivalisaient de zèle pour se surpasser mutuellement en promptitude, en soumission, en activité; et travaillaient souvent jusques bien avant dans la nuit. La plus grande union régnait entre les trois conseils; la meilleure intelligence unissait la cour et les états. On pouvait tout obtenir de la loyauté de la noblesse belge, dès qu'on savait flatter ses caprices et sa fierté par des témoignages de confiance et par de bons procédés. La gouvernante profita de cette première allégresse de la nation pour en obtenir l'octroi de quelques nouveaux impôts, qu'elle n'avait pu arracher sous l'administration précédente. Le grand crédit des nobles sur l'esprit du peuple la servit dans cette

occasion avec la plus grande énergie, et bientôt elle apprit de cette nation le secret tant de fois vérifié à la diète germanique, que pour obtenir quelque chose, il fallait exiger beaucoup. Elle se voyait avec satisfaction émancipée de sa longue servitude; le zèle soutenu des seigneurs allégeait pour elle le fardeau des affaires, et leur flatteuse soumission lui laissait toute la douceur du commandement.

Granvelle avait succombé, mais son parti subsistait encore. Sa politique vivait dans les créatures qu'il avait laissées dans le conseil privé, et dans celui des finances. On apercevait encore des étincelles de désunion long-tems après que le chef du parti fut terrassé; et les noms d'orangistes et de cardinalistes, de patriotes et de royalistes continuaient toujours à entretenir parmi les conseillers la haine et la discorde. Viglius de Zuichem d'Aytta, président du conseil privé, conseiller d'état, et garde des sceaux, était alors l'homme le plus considéré de l'état, et le soutien le plus solide du trône et de l'autel. Ce respectable vieillard à qui nous devons quelques pièces précieuses pour l'histoire des troubles des Pays-Bas, et dont la correspondance secrète avec ses amis nous a plus d'une fois guidés dans notre narration, était un des plus grands jurisconsultes de cette époque. Il était de plus théologien et prêtre, et avait déjà rempli des charges très-importantes sous l'empereur. Il avait connu dans plusieurs voyages entrepris par ordre de ce sou-

verain, les hommes les plus instruits de son siècle, et particulièrement le fameux Erasme de Rotterdam. Les liaisons qu'il avait contractées avec eux avaient étendu le cercle de ses idées, fondé son expérience, et élevé en plusieurs points ses principes au-dessus de ceux de son âge. Ses contemporains admiraient sa vaste érudition, et la postérité en a conservé le souvenir. Lorsque dans l'année 1548 il fut question d'obtenir de la diète d'Augsbourg l'adhésion des Pays-Bas à la confédération de l'empire, Charles-Quint lui confia les intérêts de ces provinces, et il sut par son habileté terminer les conférences à l'avantage de sa patrie. Viglius était un des meilleurs administrateurs dont Philippe hérita, et du petit nombre de ceux qu'il honorait comme serviteurs de son père. Il partagea la fortune de Granvelle, auquel il était attaché par d'anciennes liaisons, mais il ne fut pas entraîné dans la chute de son bienfaiteur, parce qu'il n'avait partagé ni son ambition, ni la haine qu'il inspirait. Un séjour de vingt ans dans les provinces où les affaires les plus importantes lui étaient confiées; une fidélité éprouvée pour son souverain, et l'attachement le plus sincère à la religion catholique, en faisaient un des plus zélés défenseurs de la monarchie.

Viglius était très-instruit sans être un esprit profond; administrateur très-expérimenté avec une tête peu philosophique; pas assez courageux pour rompre les chaînes du préjugé comme son

ami Erasme, ni même assez adroit pour les subordonner à ses passions comme son modèle le cardinal de Granvelle. Trop faible et trop craintif pour suivre l'impulsion plus hardie de son génie, il aimait mieux s'en tenir à la décision plus commode de sa conscience. Une action était juste à ses yeux dès que le devoir la lui commandait. Il était de ces hommes droits, dont les méchans ne sauraient se passer. L'imposture se reposait sur sa probité. Un demi-siècle plus tard, il aurait dû sa gloire à cette même liberté, dont il était alors l'antagoniste prononcé. Dans le conseil privé de Bruxelles il servait le despotisme; au parlement d'Angleterre, ou dans les états-généraux d'Amsterdam, il serait peut être mort comme Thomas Morus, et Olden Barneveldt.

Les orangistes avaient dans la personne du comte de Berlaimont un ennemi non moins redoutable que Viglius. Ce que les historiens nous ont conservé du mérite et des opinions de ce seigneur se réduit à peu de chose. Sous le cardinal de Granvelle il fut éclipsé par la grandeur éblouissante de ce ministre ; après que celui-ci eut disparu de la scène il fut écrasé par la supériorité du parti populaire. Cependant le peu que nous savons de lui jette une lumière favorable sur son caractère. Plus d'une fois le prince d'Orange essaya de le détacher des intérêts du cardinal, et de le réunir à son parti, preuve évidente de l'importance qu'il mettait à cette conquête. Mais ce qui prouve qu'il n'avait pas à faire à un de ces

caractères versatiles qui tournent à tout vent, c'est que toutes ses tentatives restèrent sans effet : Berlaimont osa en plusieurs rencontres s'opposer aux prétentions de la faction prépondérante, et défendre contre le suffrage unanime de ses collègues, les intérêts de la couronne, qui couraient risque d'être sacrifiés. Lorsque le prince d'Orange assembla dans sa maison les chevaliers de la Toison d'or pour aviser aux moyens de prévenir l'établissement de l'inquisition, ce fut lui qui le premier fit sentir l'illégalité de cette démarche et qui en donna avis à la gouvernante. Lorsqu'ensuite le prince lui demanda si la gouvernante avait connaissance de cette réunion, il ne balança pas un instant à lui avouer la vérité. Toutes les démarches que l'histoire lui attribue, sont celles d'un homme incapable de se laisser séduire par l'exemple ni par le respect humain, servant avec une noble fermeté et une constance imperturbable le parti auquel il s'était dévoué; mais qui d'un autre côté avait l'âme trop fière et des opinions trop favorables au despotisme, pour servir d'autres intérêts que ceux du monarque.

Au nombre des partisans de la cour, on distinguait encore le duc d'Arschot, les comtes de Mansfeldt, de Megen et d'Aremberg, tous quatre nés dans la Belgique, et par conséquent intéressés à ce qu'il paraissait, à faire cause commune avec la noblesse du pays pour s'opposer au torrent du despotisme, qui minait insensible-

ment la constitution de leur patrie. Le contraste de leur conduite avec celle des autres seigneurs a d'autant plus lieu de nous surprendre, que nous les trouvons unis d'amitié avec les chefs de la faction opposée, et non moins susceptibles qu'eux à l'égard des charges énormes qui pesaient sur les provinces. Mais ils ne se sentaient pas assez de confiance, pas assez d'héroïsme pour hasarder une lutte inégale avec un adversaire aussi supérieur en forces. Ils soumettaient avec une lâche complaisance leur juste mécontentement aux lois de la nécessité, et préféraient imposer à leur orgueil un sacrifice pénible, parce que leur vanité amollie ne leur permettait pas de renoncer aux honneurs dont ils jouissaient. Ils étaient trop économes et trop sages pour vouloir extorquer de la justice ou de la crainte de leur souverain les bienfaits assurés qu'ils tenaient déjà de sa pure générosité, ou pour sacrifier des biens réels à la poursuite d'une félicité apparente; et ils trouvaient plus utile de faire valoir leur fidélité dans un moment où la défection générale des nobles lui donnait un nouveau prix. Peu sensibles à la véritable gloire, ils n'écoutaient que leur ambition dans le choix du parti qu'ils embrassèrent. Or, une ambition modérée a moins de répugnance à se plier sous le joug pesant du despotisme, que sous la douce domination d'un esprit supérieur. En se donnant au parti populaire, ils auraient donné peu de

chose, mais appuyés des forces du monarque, ils pouvaient se faire redouter.

La maison de Nassau et celle de Croï à laquelle appartenait le duc d'Arschot, étaient depuis plusieurs règnes rivales en crédit et en dignités; et cette rivalité maintenait entre les chefs de ces maisons une haine de famille que les schismes de religion rendirent enfin irréconciliable. Les Croï étaient de tems immémorial cités pour leur attachement à la religion catholique, et les comtes de Nassau s'étaient donnés à la nouvelle secte. Ces motifs suffisaient pour que Philippe de Croï, duc d'Arschot, se jetât dans le parti opposé au prince d'Orange. La cour profita de cette haine de famille, et sut opposer au crédit toujours croissant de la maison de Nassau, un ennemi aussi redoutable. Les comtes de Mansfeldt et de Megen avaient été jusqu'alors intimément liés avec le comte d'Egmont. Ils avaient conjointement avec lui élevé la voix contre le ministre Granvelle, combattu l'inquisition et les édits, et soutenu ses opinions avec chaleur, aussi long-tems qu'ils avaient cru ne pas s'écarter de leur devoir. Mais au moment du danger ces trois amis se séparèrent. La vertu inconsidérée de d'Egmont l'entraîna précipitamment sur la voie qui menait à sa perte : ses amis mieux avisés songèrent à faire leur retraite tandis qu'il était encore tems. Il nous reste des lettres des comtes d'Egmont et de Mansfeldt qui quoique écrites à une époque postérieure, nous offrent

cependant une peinture fidèle de leur conduite précédente. Voici ce que dans une de ces lettres le comte de Mansfeldt répond à son ami, qui lui avait fait des reproches sur sa défection. « J'avoue que j'ai autrefois soutenu que les in- » térêts de l'état demandaient la suppression de » l'inquisition, la modération des édits, et l'é- » loignement du cardinal de Granvelle : mais le » roi a eu égard à nos demandes, et les sujets » de nos plaintes n'existent plus. Nous avons » déjà trop osé contre la majesté du souverain, » et contre la sainteté de l'église. Il est plus que » tems de prendre un autre ton, afin qu'à l'ar- » rivée de S. M., nous puissions aller au devant » d'elle avec un front ouvert et sans crainte. » Quant à moi, je ne redoute pas son ressenti- » ment : un seul désir de sa part suffira pour que » j'entreprenne avec un cœur tranquille, le » voyage d'Espagne, afin d'attendre mon juge- » ment de sa justice et de sa bonté. Je ne dis pas » cela, comme si je doutais que vous, comte » d'Egmont, vous ne puissiez faire le même aveu; » mais vous agirez sagement en travaillant de » plus en plus à votre sûreté, et en écartant tout » soupçon de votre conduite. Si j'apprends, ajou- » tait-il, que vous prenez mes avis à cœur, notre » amitié subsistera; sinon je me sens assez de » courage pour sacrifier toutes les raisons poli- » tiques à mon devoir et à mon honneur. »

L'extension de la puissance des nobles exposait l'état à un malheur plus grand que celui dont

l'éloignement de Granvelle l'avait délivré. Appauvris par une longue profusion qui avait en même tems perverti leurs mœurs, et à laquelle ils étaient déjà trop habitués pour s'en passer aisément, ils succombèrent à la dangereuse tentation d'élever leurs partisans et de réparer l'éclat affaibli de leur fortune. Leur prodigalité enfanta le désir d'amasser, et celui-ci fut père de l'usure. Les charges civiles et ecclésiastiques devinrent vénales; les dignités, les priviléges et les patentes furent adjugés au plus offrant; on trafiqua même de la justice. Celui que le conseil privé avait condamné pouvait se faire absoudre par le conseil d'état : ce que le premier refusait, le second l'accordait moyennant une rétribution. Je sais que dans la suite, le conseil d'état rejeta cette accusation sur les deux cours inférieures, mais il n'en est pas moins vrai que son propre exemple avait infecté les autres conseils. L'avidité inventive de ces hommes avait ouvert de nouvelles sources de gain. On assurait sa vie, sa liberté et sa religion comme des biens fonds, pour une somme déterminée. Les assassins et les criminels se libéraient avec de l'or, et la nation supportait les frais d'une loterie ruineuse. Les sujets et les créatures des conseillers d'état et des stadhouders étaient préférés pour les emplois es plus importans, sans égard au rang, ni au mérite. Quiconque espérait quelque grâce de la cour, ne pouvait y réussir qu'en flattant les stadhouders, et même leurs derniers commis.

On mit en œuvre toutes sortes d'artifices, pour entraîner dans ces écarts le secrétaire de la duchesse, Thomas Armenteros, homme jusqu'alors intègre et juste. Par de feintes assurances d'amitié et de dévouement, on parvint à s'insinuer dans sa confiance, et à énerver ses principes par l'attrait de la bonne chère : ses mœurs succombèrent sous le prestige de l'exemple, et de nouveaux besoins triomphèrent de sa vertu jusqu'alors incorruptible. Il ferma les yeux sur des abus dont il était lui-même coupable, et jeta un voile sur les fautes des autres pour mieux couvrir les siennes. Il aida les seigneurs à voler le trésor, et à tromper par une mauvaise administration des revenus publics, les intentions du gouvernement. Entretems la gouvernante s'enivrait de la douce jouissance de sa domination et de son pouvoir, que la flatterie des grands avait l'art de rehausser; elle ne s'apercevait pas que l'ambition des partis se jouait de sa faiblesse, et achetait une puissance réelle au prix de quelques marques insignifiantes et extérieures de soumission : ainsi elle favorisait les factieux sans le savoir, et se pliait insensiblement à leurs maximes. En opposition directe avec sa conduite antérieure, elle portait maintenant à la décision du conseil d'état que les factieux dominaient, des affaires appartenant à d'autres cours, ou des propositions que Viglius lui avait faites en secret; tout comme autrefois, sous l'administration de Granvelle, elle avait injustement négligé ce conseil. La

plupart des affaires, et leur décision roulaient sur les stadhouders; toutes les requêtes leur étaient adressées, et toutes les places accordées par eux : les choses en vinrent au point qu'ils évoquèrent à leur tribunal des causes pendantes devant celui des magistrats ordinaires. Les tribunaux civils perdaient leur crédit à mesure qu'ils élevaient le leur, et la déconsidération des magistrats attirait le mépris sur leurs tribunaux et leurs ordonnances. Bientôt les cours subalternes suivirent l'exemple des stadhouders; l'esprit qui dominait le conseil d'état se répandit dans toutes les provinces : la corruption, l'indulgence, la rapine, la vénalité de la justice devinrent communes dans tout le pays; les mœurs se corrompirent, et les apôtres des nouveautés profitèrent de cette licence universelle pour étendre les limites de leur culte. Les opinions plus tolérantes de la noblesse, qui penchait du côté des novateurs, ou qui du moins abhorrait l'inquisition comme un instrument du despotisme, avaient énervé la sévérité des édits de religion; les priviléges qu'on délivrait au plus grand nombre des protestans enlevaient au saint office ses plus sûres victimes. Les seigneurs ne trouvèrent point de moyen plus assuré pour témoigner au peuple la part qu'ils avaient à l'administration, qu'en lui sacrifiant cet odieux tribunal. Leur inclination bien plus que la politique, les entraînait à cette démarche. La nation passa dans un instant du joug oppressif de l'intolérance à un état de

liberté, trop nouveau pour qu'elle le supportât avec modération. Les inquisiteurs, privés du secours des magistrats, excitèrent partout la risée, et n'étaient plus redoutés. A Bruges la régence elle-même fit emprisonner et tenir au pain et à l'eau quelques-uns des familiers du saint-office, pour avoir voulu s'emparer d'un hérétique. A Anvers le peuple fit d'inutiles efforts pour arracher un hérétique à la mort : et le lendemain on lut au milieu de la grande place une affiche écrite en caractères de sang, dont le contenu annonçait qu'un grand nombre de citoyens avaient juré de venger la mort de ce malheureux.

Le conseil privé, et celui des finances auxquels présidaient Viglius et Berlaimont avaient eu peu de part à la corruption générale, qui avait infecté tout le conseil d'état. Comme les factieux n'avaient pu réussir à faire adopter leurs maximes par les membres de ces deux cours, il ne leur restait d'autre moyen que de paralyser leur influence, et de faire passer leurs attributions au conseil d'état. Le prince d'Orange avait fort à cœur la réussite de ce projet, et cherchait par tous les moyens possibles à s'assurer du suffrage de ses collègues : « On nous appelle séna-
» teurs, leur disait-il souvent, mais d'autres pos-
» sèdent le pouvoir : quand on a besoin d'argent
» pour payer les troupes, ou quand il s'agit
» d'étouffer l'hérésie naissante, ou de tenir le
» peuple en bride, on s'adresse à nous qui ne
» sommes ni les gardiens du trésor, ni les dé-

» positaires des lois ; mais seulement les organes
» par lesquels les deux autres colléges agissent
» sur l'état : » il ajoutait ensuite « qu'ils suffiraient
» à eux seuls pour l'administration des affaires,
» si ridiculement partagées entre trois colléges,
» pourvu qu'ils voulussent s'obliger de recon-
» quérir pour eux ces branches isolées du pou-
» voir, afin que le même esprit dirigeât tout le
» corps politique. » On traça d'avance et en secret un plan d'après lequel douze nouveaux chevaliers de la Toison d'or seraient admis au conseil d'état ; le grand conseil de Malines réintégré dans ses droits, et appartenances ; les lettres de grâce, les patentes, etc. abandonnées au président Viglius ; et l'administration du trésor mise à leur disposition. On avait prévu toutes les difficultés qu'opposeraient à cette innovation la méfiance de la cour, et la jalousie qu'excitait le pouvoir croissant des nobles ; en conséquence, pour forcer la gouvernante à la consentir, on séduisit quelques-uns des principaux officiers de l'armée, qui devaient faire des représentations peu mesurées sur les arrérages qui leur étaient dus, en demander le paiement, et menacer de se révolter en cas de refus. On commença par accabler la gouvernante d'un tas de mémoires et de requêtes signés par des particuliers qui se plaignaient de déni de justice, et qui exagéraient les dangers dont l'accroissement journalier de l'hérésie menaçait l'état. Par ces moyens on réussit à lui donner une si terrible

idée du bouleversement de l'ordre, de la justice, et des finances, qu'elle s'éveilla enfin toute effrayée de l'ivresse dans laquelle on l'avait jusqu'alors endormie. Elle s'empressa de convoquer les trois conseils pour délibérer sur les moyens d'obvier à ces désordres. La plupart des conseillers furent d'avis qu'il fallait envoyer un ambassadeur extraordinaire en Espagne, pour apprendre au roi le véritable état des choses ; pour lui présenter un tableau exact et détaillé de tout ce qui était arrivé ; et pour l'engager, s'il était possible, à adopter des mesures plus conformes aux besoins du peuple. Viglius qui ne pressentait rien du plan secret des factieux, se prononça contre cette opinion. « Le mal, » disait-il, dont on se plaint, est en général » extrême et ne doit point être négligé, mais » il n'est pas sans remède. La justice est mal » administrée, mais on doit s'en prendre aux » nobles eux-mêmes qui avilissent l'autorité » des magistrats, par le mépris qu'ils affectent » à leur égard ; et aux stadhouders qui ne les » appuient pas suffisamment : l'hérésie prend » le dessus, parce que l'autorité civile laisse les » juges ecclésiastiques dans l'embarras, et parce » que le peuple, à l'exemple des grands, a cessé » d'honorer ses magistrats. Ce n'est pas tant la » mauvaise administration des finances, que les » guerres précédentes et les besoins de l'état qui » ont grevé les provinces de ces dettes, dont » on pourra se décharger peu à peu par des im-

» pôts légitimes. Toutes les plaintes du peuple
» cesseraient bientôt, si le conseil d'état res-
» treignait ses priviléges, ses exemptions et ses
» faveurs; s'il commençait par lui-même la
» réforme des mœurs; s'il respectait davantage
» les lois, et rendait aux magistrats la con-
» sidération qui leur est due; en un mot, s'ils
» remplissaient les premiers leurs devoirs. Pour-
» quoi donc envoyer un ambassadeur en Es-
» pagne puisqu'il n'est arrivé rien qui puisse
» justifier cette mesure extraordinaire. Cepen-
» dant, si l'on insiste sur ce point, je ne veux
» pas m'opposer au bon plaisir de mes collègues,
» mais je demande que le but ostensible de la
» députation soit d'engager S. M. à se rendre au
» plutôt dans les Pays-Bas. »

Tout le monde était d'accord sur le choix du député : il n'y avait que le seul comte d'Egmont qui pût convenir également aux deux partis. Sa haine éclairée contre l'inquisition, ses opinions libérales et patriotiques, et la droiture irréprochable de son caractère étaient pour les républicains des garans assurés de sa conduite; et nous avons mentionné plus haut les motifs qui devaient le rendre agréable au roi. Comme souvent chez les princes le premier abord décide le jugement, l'extérieur prévenant de d'Egmont ne pouvait que lui être avantageux, soutenir son éloquence, et prêter à sa requête un appui dont la cause la plus juste ne saurait se passer auprès des souverains. Le comte lui-même dési-

rait qu'on le désignât pour cette députation afin d'arranger avec le roi quelques intérêts de famille.

Le concile de Trente venait d'être dissous, et la conclusion en avait été annoncée à toute la chrétienté. Mais ce concile, loin de répondre à l'attente des sectaires et d'opérer une réunion, avait plutôt fortifié la barrière qui séparait les deux églises, et rendu le schisme incurable et éternel.

Aussi ses décisions furent-elles loin de satisfaire tous les monarques catholiques. La France les rejeta sans balancer autant pour plaire aux Calvinistes, que parce que la suprématie que le pape s'arrogeait sur les conciles lui paraissait insoutenable. Quelques princes catholiques se déclarèrent aussi contre le concile par divers motifs. Quant à Philippe II, quoiqu'il fût très-mécontent de certains articles qui empiétaient sur des droits, dont il était plus jaloux qu'aucun autre souverain ; quoiqu'il eût hautement désapprouvé la dépendance dans laquelle le pape tenait cette assemblée, et sa dissolution précipitée et arbitraire ; quoique le chef de l'église lui eût donné un motif légitime d'inimitié, en accordant aux ministres français la préséance sur ses ambassadeurs, il ne s'en montra pas moins très-disposé à recevoir les décisions du concile, qui aussi dans l'état actuel des choses lui convenaient beaucoup, en ce qu'elles étaient très-propres à arrêter les progrès de l'hérésie. Il subordonna à ce motif toutes les autres vues de sa

politique, et donna des ordres pour faire publier ces décisions dans toute l'étendue de ses états.

L'esprit de révolte qui se manifestait dans toutes les provinces des Pays-Bas, n'avait plus besoin de ce nouveau brandon de discorde. Les esprits fermentaient, et le respect pour l'église romaine n'était plus qu'un vain nom pour beaucoup de personnes : dans de pareilles circonstances les décisions absolues, et souvent étranges du concile ne pouvaient qu'être une pierre d'achoppement. Mais Philippe II ne pouvait gagner sur lui d'accorder une autre religion à des peuples qui avaient un ciel, un climat, et des lois particulières : il envoya donc à la gouvernante les ordres les plus précis d'exiger dans les Pays-Bas pour le concile le même respect qu'on lui avait accordé en Espagne et en Italie.

Ces décisions éprouvèrent dans le conseil d'état assemblé à Bruxelles la plus forte résistance. Le prince d'Orange soutint que la nation ne pouvait, ni ne voulait les admettre, parce que la plupart d'entre elles étaient contraires aux lois fondamentales de sa constitution ; il ajouta que ces mêmes motifs les avaient fait rejeter par plusieurs princes catholiques. La plupart des membres appuyèrent l'opinion du prince, et conclurent qu'il fallait solliciter le roi de révoquer ses ordres, ou du moins de ne faire publier le concile qu'avec certaines restrictions. Viglius s'opposait à cette mesure, et insistait sur les ordres du roi. « L'église, disait- » il, a de tout tems assuré par les conciles géné-

» raux la pureté de ses dogmes, et l'exactitude
» de sa discipline. Il est impossible d'imaginer
» des remèdes plus efficaces contre les hérésies,
» qui causent tant de désordres dans notre pa-
» trie, que ces mêmes décrets sur le rejet des-
» quels on insiste maintenant. Si quelques-uns
» sont en opposition avec les droits des citoyens
» et les lois de l'état, c'est un mal auquel on
» peut aisément obvier en maintenant ces droits
» avec force et vigueur. Au reste, il est glorieux
» pour notre souverain le roi d'Espagne, que
» seul entre tous les princes de son siècle, il
» ne soit pas réduit à la nécessité de rejeter les
» décrets d'un concile dont la doctrine est le
» guide de sa foi, mais qu'il puisse suivre des
» maximes également nécessaires au bien de
» l'église, et propres à assurer la paix et la
» prospérité de ses sujets. » Quelques conseil-
lers proposèrent encore de supprimer dans la
publication les articles qui renfermaient des
décisions contraires aux droits de la couronne :
ils mirent en avant les libertés de l'église bel-
gique, pour prouver que le roi était dûment
dispensé d'observer ces articles contraires à sa
dignité; et prétextèrent le bien-être de l'état
pour couvrir ces empiètemens sur le concile.
Mais Philippe avait accepté et fait publier ces
décrets sans restriction dans ses autres états, et
il ne fallait pas s'attendre qu'il donnât aux
autres puissances catholiques cet exemple de
rebellion, ni qu'il abattît lui-même l'édifice
qu'il s'était empressé d'élever.

CHAPITRE III.

Le comte d'Egmont en Espagne.

Les instructions que le comte d'Egmont reçut de la part des mécontens, l'autorisaient à faire au roi des représentations sur les décrets du concile; à obtenir de lui une conduite plus libérale envers les protestans; et à dépeindre avec chaleur les exactions des deux conseils inférieurs. La gouvernante de son côté lui enjoignit de porter à la connaissance du monarque l'opposition du peuple belge aux édits; l'impossibilité de maintenir ces édits dans toute leur rigueur, et le mauvais état de l'armée et des finances.

Le président Viglius fut chargé de rédiger ces instructions : il y inséra de longues plaintes sur la désorganisation des tribunaux, sur l'accroissement de l'hérésie, l'épuisement du trésor, et insista expressément sur l'arrivée du roi. Le reste fut abandonné à l'éloquence du comte, auquel la gouvernante conseilla encore de ne pas négliger une si belle occasion de s'avancer dans les bonnes grâces de son maître.

Ces instructions et les représentations que le comte était chargé de faire au roi, parurent au prince d'Orange conçues en termes beaucoup trop généraux et trop vagues. « Le tableau que

» le président a tracé de nos malheurs, dit-il,
» est bien au-dessous de la vérité. Comment le
» roi peut-il y apporter le remède convenable,
» si nous lui cachons les sources du mal? ne
» mettons pas le nombre des hérétiques au
» dessous de ce qu'il est en effet : déclarons sin-
» cèrement que chaque province, chaque ville,
» chaque petit hameau en fourmille ; ne lui
» déguisons pas non plus qu'ils méprisent les
» lois pénales, et qu'ils ont peu de respect pour
» les magistrats. A quoi nous servirait-il de ca-
» cher la vérité? Il faut avouer sans détour que
» la république ne peut subsister dans cet état
» de choses. Je sais que le conseil privé en juge
» autrement, lui qui se plaît dans ce boulever-
» sement universel. D'où pourrait venir cette
» mauvaise administration de la justice, cette
» corruption générale des tribunaux, si ce n'est
» de leur avarice insatiable? D'où ce luxe, ces
» honteuses richesses de leurs créatures que
» nous avons vues sortir de la poussière, s'il n'y
» sont parvenus par la corruption? N'entendons-
» nous pas tous les jours le peuple assurer qu'on
» ne pénètre chez eux qu'avec une clef d'or? et
» leurs querelles particulières ne démontrent-
» elles pas qu'ils sont peu sensibles au bien
» public? comment des hommes qui se laissent
» dominer par leurs passions, pourraient-ils
» vouloir le bien de l'état? Pensent-ils peut-être
» que nous autres, stadhouders des provinces,
» nous viendrons avec nos soldats nous sou-

» mettre au bon plaisir d'un licteur infâme?
» Qu'ils mettent des bornes à leurs faveurs et
» aux concessions dont ils sont si prodigues
» envers ceux à qui nous les refusons. Personne
» ne peut autoriser des crimes, sans être cou-
» pable envers sa patrie, et sans ajouter à ses
» malheurs. J'avoue que j'ai toujours vu à regret
» que les secrets de l'état, et les affaires du gou-
» vernement soient divisés entre plusieurs col-
» léges. Le conseil d'état doit suffire à tout.
» Plusieurs amis de leur patrie ont depuis long-
» tems médité en silence, ce que je déclare à
» présent à haute voix. J'ajoute que je ne con-
» nais pas d'autre remède à tous les maux dont
» on se plaint, que de réunir les attributions
» de ces deux colléges à celles du conseil d'état.
» Voilà ce qu'on doit s'efforcer d'obtenir du roi,
» sinon cette nouvelle députation sera derechef
» inutile et sans but. » Alors le prince communiqua au conseil le projet dont il est parlé plus haut. Viglius contre lequel il était spécialement dirigé, et qui ouvrit tout à coup les yeux sur les vues du prince, succomba à la violence de son chagrin. L'agitation de son esprit était trop disproportionnée à la faiblesse de son corps; on le trouva le lendemain matin frappé d'une attaque d'apoplexie.

Il fut remplacé par Joachim Hopper, membre du conseil privé de Bruxelles, homme de mœurs sévères et d'une justice incorruptible; son ami

intime, et digne de son attachement (1). Hopper ajouta en faveur du prince d'Orange et de ses partisans quelques articles aux instructions du député. Ils étaient relatifs à l'abolition de l'inquisition, et à la réunion des trois conseils. La gouvernante sans y consentir ouvertement, les autorisa par son silence. Lorsque le comte d'Egmont prit congé du président Viglius, qui dans cet intervalle s'était remis de son accident, celui-ci le pria de lui obtenir du roi la démission de sa place. Son tems était passé, disait-il, et il voulait à l'exemple de son prédécesseur et de son ami Granvelle, goûter désormais le bonheur d'une vie privée, et prévenir l'inconstance de la fortune. Son génie politique l'avertissait d'un avenir orageux, auquel il ne voulait pas se mêler.

Le comte d'Egmont entreprit son voyage d'Espagne au mois de janvier 1565. Il y fut reçu avec une bonté et une considération qui n'avaient été jusques-là accordées à aucune personne de son rang. Tous les grands d'Espagne, attirés par l'exemple de leur souverain, ou plutôt fidèles à sa politique, semblaient avoir déposé leur ancienne animosité contre la noblesse belge, et rivalisaient de zèle pour le gagner par une réception flatteuse. Le roi lui accorda toutes les de-

---

(1) Le même dont les *Mémoires* ont fourni beaucoup d'éclaircissemens sur cette époque. Le voyage qu'il fit plus tard en Espagne donna occasion à une correspondance entre lui et le président; et cette correspondance est un des documens les plus précieux de ce tems.

mandes qui le regardaient personnellement. Il obtint plus qu'il n'avait osé espérer ; et pendant tout le tems de son séjour en Espagne il eut raison de se louer de l'hospitalité du monarque, qui lui donna les assurances les plus positives de son amour pour ses sujets des Pays-Bas ; et qui lui fit entendre même qu'il n'était pas éloigné d'accéder à leurs vœux, et de modérer la rigueur des édits. Mais pendant qu'il flattait le comte de cet espoir, il assembla à Madrid une commission de théologiens pour savoir d'eux s'il pouvait accorder aux Pays-Bas la tolérance religieuse qu'ils réclamaient. Comme la plupart de ces théologiens étaient d'avis que la constitution particulière de ces provinces et le danger d'un soulèvement l'autorisaient à quelque concession, il répéta la question en termes plus précis, « qu'il ne désirait pas savoir s'il pouvait » le faire, mais s'il le devait. « La réponse étant négative, il se leva de son siége, et se jetant à genoux devant son crucifix : « Je vous prie donc » s'écria-t-il, grand Dieu, souverain de tous les » hommes, de ne pas me faire descendre assez » bas pour gouverner des sujets qui vous rejet- » tent ! » Après cette exclamation il ne songea plus qu'à faire exécuter les mesures qu'il avait prises pour l'extirpation de l'hérésie. Rien ne fut en état d'ébranler sa résolution. Des raisons majeures pouvaient bien le forcer d'insister avec moins de rigueur sur l'exécution de ses édits, mais non de les révoquer ou de les adoucir. D'Eg-

mont lui fit entendre que les exécutions publiques des hérétiques renforçaient journellement leur parti; parce que les exemples de leur courage et de leur tranquillité au milieu du trépas remplissaient l'âme des spectateurs d'admiration, et leur donnaient une haute opinion d'une doctrine qui faisait de ses disciples autant de héros. Cette représentation, au lieu d'avoir le résultat que le comte d'Egmont avait désiré, en produisit un tout autre sur l'esprit du roi. Il résolut d'éviter ces scènes séduisantes sans porter atteinte à la sévérité des édits, et décida que les exécutions se feraient désormais en secret. Il remit au comte un mémoire en réponse à ses instructions, pour être communiqué à la gouvernante. Avant de le congédier il ne put s'empêcher de lui demander les motifs de sa conduite envers Granvelle, et en particulier de sa livrée risible. D'Egmont l'assura que ce n'avait été qu'une plaisanterie de table, et que ni lui, ni les autres seigneurs n'avaient eu aucune intention contraire au respect qu'ils devaient à S. M.; même que s'il savait qu'un seul d'entre eux eût eu l'idée d'une aussi méchante action, il le forcerait à l'instant de mettre l'épée à la main.

A son départ le roi lui fit présent de 50000 florins, et lui promit de procurer à ses filles un établissement convenable. Il le pria aussi de mener à la gouvernante le jeune prince Farnèse de Parme, parce qu'il voulait donner à la princesse sa mère un témoignage public de sa

satisfaction, et de sa confiance. Cette modération affectée du roi, et les protestations de son attachement pour la nation belge, qu'il était loin d'éprouver, trompèrent la franchise du Flamand. Jouissant d'avance du bonheur qu'il croyait pouvoir annoncer à ses concitoyens, (et dont ils n'avaient jamais été plus éloignés) il quitta Madrid avec la ferme résolution de faire résonner dans toutes les provinces des Pays-Bas, l'éloge de leur bon souverain.

Ces flatteuses espérances s'évanouirent en grande partie dès l'ouverture de la réponse du roi dont la lecture se fit en plein conseil. S. M. y déclarait « que son opinion sur les édits reli-
» gieux était ferme et invariable, et qu'elle aime-
» rait mieux perdre mille vies que d'y changer
» seulement une lettre. Que cependant mûe par
» les représentations du comte d'Egmont, elle
» n'avait voulu négliger aucun des moyens de
» douceur par lesquels le peuple pouvait être pré-
» servé de la contagion de l'hérésie, et par con-
» séquent des peines irrévocablement fixées par
» les lois. Qu'ayant appris par les avis du comte
» que l'immoralité du clergé belge, l'ignorance
» du peuple, et la mauvaise éducation de la jeu-
» nesse, étaient les principales causes du triom-
» phe des erreurs religieuses, elle ordonnait par
» les présentes d'établir une commission de trois
» évêques et des plus habiles théologiens, qui
» auraient à s'occuper des moyens d'introduire la
» réforme nécessaire, afin que le peuple ne fût plus

» entraîné par le scandale ou ne tombât dans l'er-
» reur par ignorance. Qu'ayant de plus appris que
» les exécutions publiques des hérétiques étaient
» pour eux une occasion de faire parade d'un
» courage forcené, et de séduire la populace par
» une apparence de martyre; cette commission
» aurait à proposer les moyens de donner à ces
» exécutions moins d'éclat, et d'ôter aux héré-
» tiques condamnés les fruits de leur constance.
» Ensuite pour être assuré que cette assemblée
» ne dépassât point les bornes assignées, il dési-
» rait expressément que l'évêque d'Ypres, hom-
» me sûr, catholique fervent et sévère, assistât
» à ce comité secret. Les délibérations, s'il était
» possible, devaient être secrètes, et avoir pour but
» ostensible la publication du concile de Trente. »
Il est vraisemblable qu'il prit ces précautions afin que la cour de Rome ne conçut pas de l'ombrage de cette assemblée particulière, et pour ne pas encourager l'esprit de rebellion. Il enjoignit à la gouvernante d'assister aux séances avec quelques conseillers affidés, et de lui faire parvenir de suite un rapport exact de tout ce qui s'y passerait. Il lui envoya par la même occasion quelque argent pour ses plus pressans besoins, lui parla de sa prochaine arrivée, qu'il ne retardait qu'à cause de la guerre contre les Turcs qui menaçaient alors l'île de Malthe. Il passa sous silence le projet d'augmenter le conseil d'état, et d'y réunir les deux autres conseils : seulement le duc d'Arschot, connu par son zèle pour la

monarchie, reçut ordre d'assister aux séances. Viglius obtint sa démission de la présidence du conseil privé; mais il fut obligé d'en continuer les fonctions pendant quatre ans entiers, parce que son successeur Charles de Tyssenacque, membre du conseil des affaires des Pays-Bas séant à Madrid, y fut retenu pendant tout ce tems.

CHAPITRE IV.

Sévérité des édits religieux. — Opposition générale de la nation.

A peine le comte d'Egmont fut-il de retour, que des ordres plus rigoureux, partis d'Espagne immédiatement après lui, vinrent démentir les agréables nouvelles qu'il s'était empressé de répandre. Ces ordres étaient accompagnés d'une copie du concile de Trente tel qu'il avait été publié en Espagne et tel qu'il devait l'être dans les Pays-Bas; et de la signature de quelques sentences prononcées contre des anabaptistes et autres hérétiques. « Le prince d'Orange se plai-
» gnit alors ouvertement que le comte d'Egmont
» avait été la dupe de la fourberie des Espagnols,
» que son amour-propre et sa vanité avaient
» aveuglé sa pénétration, et qu'il avait sacrifié
» le bien de sa patrie à ses intérêts privés. » La duplicité du ministère espagnol était évidente : son indigne conduite soulevait même les esprits les plus modérés; mais personne n'en ressentait plus de chagrin que le comte d'Egmont lui-même, qui avait été le jouet de la supercherie espagnole et qui se voyait innocemment accusé d'avoir trahi sa patrie. « Ainsi donc,
» disait-il dans la chaleur de son indignation,

» cette apparente bonté n'était qu'un artifice » pour me livrer au ridicule de mes concitoyens, » et pour m'ôter le crédit et la réputation dont » je jouissais : si le roi a résolu de tenir ainsi les » promesses qu'il m'a faites en Espagne, gou- » vernera la Flandre qui voudra, moi, je prou- » verai publiquement par mon éloignement des » affaires, que je n'ai aucune part à cette dé- » loyauté ». En effet, le ministère espagnol ne pouvait choisir de voie plus perfide pour ôter le crédit à un personnage de cette importance, que de le faire passer aux yeux de ses conci- toyens, dont il était adoré, comme un homme trop faible pour résister à leurs artifices.

Sur ces entrefaites la commission ecclésiastique avait pris à l'unanimité une résolution qui fut de suite envoyée au roi. Elle portait » que le concile de Trente ayant pourvu d'a- » vance avec tant de zèle à l'instruction reli- » gieuse du peuple, à la réforme des mœurs du » clergé et à l'éducation de la jeunesse, il suffi- » sait de mettre ce concile en vigueur le plus » promptement possible; qu'il n'était aucune- » ment nécessaire de rien changer aux édits de » l'empereur; qu'il serait bon cependant d'in- » sinuer aux inquisiteurs de ne punir de mort » que les hérétiques obstinés et les prédicans, » d'établir entre les sectes une différence et » d'avoir même égard à l'âge, au rang, à la » famille et au caractère des accusés; que si les » choses en étaient au point que des exécutions

» publiques enflammassent d'avantage le fanatisme, la peine déshonorante des galères, moins » héroïque sans être moins pénible, serait peut-» être plus convenable pour faire évanouir ces » idées de martyre; qu'on pouvait punir les » fautes occasionnées par la nonchalance, la » curiosité ou la légèreté d'esprit par des » amendes, par l'exil et même par des puni-» tions corporelles. »

Pendant qu'on perdait le tems en délibérations inutiles, qui ensuite devaient être envoyées à Madrid pour y recevoir leur sanction, les procédures contre les sectaires étaient interrompues ou du moins très-négligemment continuées. Depuis le renvoi du ministre Granvelle, l'anarchie qui régnait dans les conseils, et qui de là s'était répandue dans toutes les provinces, jointe aux opinions plus tolérantes de la noblesse, avait enhardi les sectaires et donné pleine carrière au prosélytisme de leurs apôtres. Les inquisiteurs mal soutenus par le bras séculier, qui en plusieurs contrées prenait ouvertement la défense de leurs victimes, étaient devenus un objet de mépris. La partie catholique de la nation avait beaucoup espéré du concile de Trente et de l'ambassade du comte d'Egmont : leurs espérances paraissaient légitimées par les nouvelles agréables que le comte avait apportées, et que dans la sincérité de son cœur il n'avait pas négligé de publier. Déshabitués des procédures inquisitoriales, ils furent d'autant plus sen-

sibles au retour subit de ces procédures, reproduites avec plus de sévérité. C'est dans de telles circonstances qu'on reçut la réponse du roi aux résolutions des évêques et aux dernières demandes de la gouvernante.

Il y déclarait « que quelque interprétation » que le comte d'Egmont eût donnée à ses dé- » clarations verbales, il ne lui était cependant » jamais venu dans l'esprit de changer la moin- » dre chose aux lois pénales, que l'empereur » son père avait introduites dans ces provinces » depuis plus de trente-cinq ans. Il ordonnait en » conséquence que ces lois fussent dorénavant » exécutées avec la plus grande exactitude; » que les inquisiteurs reçussent du bras séculier » l'assistance la plus énergique; que les décrets » du concile de Trente fussent publiés sans » retard et sans restriction dans toutes les » provinces des Pays-Bas. Il approuvait haute- » ment les résolutions des évêques et des théo- » logiens, à l'exception de la clause finale, où » ils conseillaient d'avoir égard à l'âge, à la » famille et au caractère des individus, disant » que ses édits étaient assez modérés. Il ajoutait » que le peu de zèle, et la déloyauté des juges » étaient la seule cause des progrès de l'hérésie, » que tous ceux qui désormais manqueraient à » leur devoir seraient privés de leurs emplois, » et remplacés par des hommes mieux inten- » tionnés; que les inquisiteurs eussent à pour- » suivre leur tâche avec fermeté, sans respect

» humain, sans crainte et sans passion, sans » regarder en avant ou en arrière; qu'il approu- » verait tout ce qu'ils feraient, quelque loin » qu'ils portassent la sévérité, pourvu qu'ils » évitassent le scandale » (1).

Cette lettre du roi, à laquelle les orangistes ont attribué tous les malheurs qui dans la suite sont venus fondre sur les Pays-Bas, occasionna une discussion des plus animées entre les conseillers d'état; et les propos qui leur échappèrent en société, soit par hasard, soit avec préméditation, répandirent l'épouvante parmi le peuple. Celui-ci abhorrait plus que jamais l'inquisition espagnole dont on lui annonçait le retour. Il y voyait le bouleversement total de la constitution. On ne parlait que de nouvelles prisons, d'amas de chaînes, de colliers de fer et de bûchers : c'était le sujet de tous les entretiens, et le respect pour l'autorité s'affaiblissait à vue d'œil. On affichait aux maisons des nobles, des placards dans lesquels on demandait, comme autrefois à Rome, un nouveau Brutus pour sauver la liberté mourante. On faisait paraître contre les nouveaux évêques des pasquinades mordantes où ils étaient représentés comme des bourreaux : on ridiculisait le clergé dans les pièces de théâtre, et la médisance n'épargnait pas plus la cour de Madrid que celle de Rome.

---

(1) *Inquisitores præter me intueri neminem volo. Iacessant scelus securi. satis est mihi, si scandalum declinaverint.* (Burgund. 118.)

Effrayée de ces symptômes, la gouvernante assembla les membres du conseil et les chevaliers de la Toison d'or, pour apprendre d'eux ce qu'elle avait à faire. Les opinions étaient divisées et la discussion très-vive. On flottait entre la crainte et le devoir, et personne n'osait prendre une conclusion définitive. Dans cet état de choses le respectable Viglius se leva, et étonna toute l'assemblée par son discours. « Il ne faut pas » songer, dit-il, à publier en ce moment l'or» donnance du roi, avant d'avoir instruit S. M. » des funestes effets qu'elle produira imman» quablement. Il faut plutôt recommander aux » inquisiteurs de ne pas abuser de leur pouvoir, » et de ne pas agir avec sévérité. » La surprise augmenta lorsque le prince d'Orange se leva pour combattre cette opinion. « La volonté du roi, » dit-il, est trop claire et trop précise; elle est » provoquée par des délibérations trop nom» breuses pour qu'on puisse encore se permettre » d'en retarder l'exécution, sans avoir à se re» procher l'opiniâtreté la plus criminelle. Je » prends tout sur moi, lui cria Viglius, je m'ex» pose à sa disgrâce. Si notre opposition tend à » lui conserver ses Pays-Bas, elle nous rendra » dignes de sa reconnaissance. » Le prince d'O-range voyant que la gouvernante goûtait cet avis, poursuivit avec vivacité : « Eh! quel a été le fruit » des représentations réitérées que nous lui avons » faites? Qu'ont produit les lettres que nous lui » avons écrites, et cette ambassade que nous

» venons de lui envoyer? Rien. Pourquoi donc
» délibérer? Nous chargerons-nous, nous ses
» conseillers, de toute sa colère, pour lui rendre
» à nos frais et périls un service qu'il ne re-
» connaîtra jamais? » Cette idée consterna toute l'assemblée. Personne n'eut le courage ni d'appuyer, ni de réfuter les assertions du prince. Il vevait de réveiller les craintes de la gouvernante; elle n'était plus en état de choisir : on verra plus bas les suites de son obéissance. Mais aussi, supposé qu'elle eût eu le bonheur de prévenir par une sage désobéissance les résultats qu'on redoutait, comment aurait-elle pu prouver au roi qu'elle les avait réellement eus à craindre? Ce raisonnement l'emporta sur sa prudence; elle adopta le parti le plus funeste, celui de publier l'ordonnance royale, sans s'inquiéter des suites qu'elle pourrait avoir. Ainsi les factieux triomphèrent, et le seul ami sincère du gouvernement, celui qui avait le courage de déplaire à son maître pour le servir, ne fut point écouté. Cette séance mit fin au repos de la gouvernante. C'est de cette époque que les Belges datent les troubles qui depuis lors ont agité sans interruption leur patrie. Lorsque les conseillers se séparèrent, le prince d'Orange dit à quelqu'un, qui passait près de lui : « nous aurons bientôt une sanglante tragédie » (1).

---

(1) Les historiens espagnols n'ont pas manqué de tourner cette opinion du prince d'Orange contre lui, et de l'envisager comme

En conséquence de la résolution qu'on venait de prendre, il fut adressé à tous les stadhouders de province un arrêté dans lequel il leur était enjoint de faire exécuter ponctuellement les ordonnances de l'empereur, et celles qui avaient été publiées sous le présent règne, ainsi que les décrets du concile de Trente et ceux de la commission ecclésiastique; de prêter main-forte aux inquisiteurs, et de recommander la vigilance aux autorités subalternes. A cette fin chaque stadhouder reçut ordre de choisir parmi ses conseillers ordinaires, une personne zélée qui n'aurait

---

une preuve évidente de sa mauvaise foi. « Lui, disent-ils, qui » dans tout le cours des événemens, n'a cessé de combattre par » paroles et par œuvres les mesures du gouvernement, aussi » long-tems qu'on pouvait craindre avec quelque raison qu'elles » ne réussissent, se décide à présent pour la première fois en leur » faveur; à présent que l'exécution scrupuleuse des ordres du » roi lui nuira vraisemblablement. Il met en danger le bien- » être de sa patrie, pour laquelle il prétendait avoir lutté jus- » qu'alors, et cela pour faire voir au roi qu'il avait mal fait de » négliger ses avertissemens, et pour se vanter dans la suite qu'il » avait tout prévu. Tout l'enchaînement de sa conduite anté- » rieure démontre qu'il avait regardé l'exécution des édits comme » un malheur; néanmoins il change tout-à-coup de batterie, et » suit un plan opposé, quoique du côté de la nation tout l'enga- » geait à continuer la même marche. Il change uniquement parce » que les suites de la publication seront funestes au gouverne- » ment. Il est donc évident, continuent ses adversaires, que le » bien-être de ses compatriotes avait sur lui moins de pouvoir » que sa mauvaise volonté envers son souverain. Pour assouvir » sa haine contre celui-ci, il ne compte pour rien le sacrifice » de sa patrie. »

Mais est-il vrai qu'il sacrifie la nation en sanctionnant ces édits? ou pour parler plus clairement, est-ce lui qui provoque l'exécution des édits, lorsqu'il insiste pour qu'on les rende pu-

d'autre emploi que de visiter les provinces, d'y faire de rigoureuses perquisitions sur la manière dont les magistrats exécutaient les ordonnances, et d'en envoyer tous les trois mois un rapport circonstancié à la gouvernante. Les évêques et archevêques reçurent une copie du concile de Trente faite d'après l'original espagnol, avec injonction de le publier, et d'invoquer en cas de besoin l'assistance armée des stadhouders de leurs diocèses: à moins qu'ils ne préférassent en recevoir directement de la gouvernante elle-même. Aucun privilége ne pouvait exempter qui que ce fût de l'observation des décrets du concile. Le roi prétendait qu'ils n'étaient en aucune manière préjudiciables aux droits des provinces ni des villes.

---

blics? Ne voit-on pas qu'il ne peut prévenir leurs effets qu'au moyen de cette publication? Les esprits fermentaient, et les partis échauffés étaient résolus d'y opposer (comme le savait Viglius lui-même) une résistance capable de forcer le roi à se désister. « Mes compatriotes, se disait le prince d'Orange, ont en ce moment » l'énergie nécessaire pour lutter avec succès contre leur tyran. » Si je néglige cette occasion, ce dernier trouvera moyen de sur- » prendre par des négociations secrètes et par des intrigues ce qui » ne lui réussira pas par la force ouverte. Il poursuivra son but, » mais avec plus de précautions et de ménagement : il n'y a que » l'extrémité seule qui puisse porter mes compatriotes à se réunir, » et les entraîner à une démarche vigoureuse. » Il est donc clair que le prince ne change de langage que par rapport au roi; et qu'à l'égard de la nation, il a agi très-conséquemment avec toute sa conduite précédente. Et quels devoirs peuvent l'attacher au monarque, qui soient différens de ce qu'il doit à l'état? Doit-il s'opposer à une violence, dans le moment même où le tyran en sera la victime? Agit-il en faveur de sa patrie, s'il épargne à son oppresseur une précipitation qui seule peut la sauver de son inévitable ruine?

Ces ordres qui furent publiés dans toutes les villes des Pays-Bas firent sur le peuple une impression qui justifia pleinement les craintes du président Viglius et l'espoir du prince d'Orange. Presque tous les stadhouders refusèrent de les exécuter et menacèrent de se démettre de leur charge, si l'on persistait à les y contraindre. Ils démontrèrent que l'ordonnance du roi était fondée sur un dénombrement très-fautif des sectaires (1). Que leur humanité répugnait à immoler les nombreuses victimes qui s'amassaient journellement sous leurs mains; et qu'ils n'étaient pas assez barbares pour faire périr par les flammes 50 à 60,000 de leurs gouvernés. Les ecclésiastiques du second ordre, dont l'ignorance et la corruption étaient attaquées avec tant de vigueur dans les canons du concile, et qui se voyaient de plus menacés d'une odieuse réforme, se déchaînèrent avec violence contre leur publication. Ils sacrifièrent les plus grands intérêts de leur église à leurs propres avantages, lancèrent d'amères railleries contre les édits et contre le concile, et entretinrent le feu

---

(1) Le nombre des hérétiques est très-différemment présenté par les deux partis. L'intérêt et les passions des uns et des autres les forçaient à l'augmenter ou à le diminuer; et le même parti se contredisait souvent, selon ses différentes vues. Était-il question de nouveaux préparatifs d'oppression, du retour de l'inquisition, etc. le nombre des protestans était innombrable et infini. Était-il au contraire question de tolérance, de dispositions en leur faveur, on les disait si peu nombreux qu'il était inutile de sanctionner des nouveautés pour un aussi petit nombre de méchans. (*Hop.* 62.)

de la discorde. Les moines, de leur côté, renouvellèrent les plaintes et les murmures qu'ils avaient autrefois élevés contre les nouveaux évêques. Après une longue opposition; l'archevêque de Cambrai parvint cependant à faire publier le cile. Il en coûta davantage à Malines et à Utrecht, où les métropolitains étaient brouillés le avec clergé inférieur, qui paraissait disposé à tout entreprendre plutôt que de se soumettre à une réforme de mœurs.

La province de Brabant se prononçait avec plus de force que toutes les autres : les états de cette province invoquaient la grande charte, d'après laquelle il n'était pas permis de distraire un habitant de ses juges naturels. Ils rappelaient hautement le serment par lequel le roi avait sanctionné leurs franchises, et les conditions auxquelles ils lui avaient promis obéissance. Les villes de Louvain, d'Anvers, de Bruxelles, et de Bois-le-Duc, protestèrent vivement contre toutes ces mesures, et adressèrent à la gouvernante un mémoire écrit avec fermeté. Celle-ci, toujours incertaine, toujours flottante entre les partis, trop faible pour obéir au roi, et trop faible aussi pour lui désobéir, crut remédier à tout en convoquant ses conseillers; elle écouta des orateurs pour et contre, et adopta enfin la résolution la plus contraire à ses intérêts. Il fut question d'abord de s'adresser au roi; mais bientôt ce moyen parut trop lent : le danger pressait, il fallait accorder quelque chose à la nécessité, et

accommoder de son autorité privée, l'ordonnance royale aux circonstances. Elle fit compulser les annales du Brabant, afin de trouver dans les instructions du premier inquisiteur une règle de conduite pour les tems actuels. Ces instructions ne ressemblaient pas à celles qu'on donnait alors : mais le roi avait déclaré n'avoir rien innové : il était donc permis de comparer les ordres récens avec les anciennes ordonnances. Cette mesure ne répondit pas aux hautes espérances des états de Brabant, qui s'étaient promis l'entière abolition de l'inquisition, mais elle enhardit les autres provinces à hasarder de semblables démarches, et à opposer une résistance tout aussi courageuse. Sans attendre la décision de la gouvernante, elles s'affranchirent de leur propre autorité, des entraves de l'inquisition, et refusèrent de la soutenir. Les inquisiteurs invités encore tout récemment par des ordres exprès à s'acquitter de leur tâche avec plus de rigueur, se virent tout à coup abandonnés de la puissance séculière. Privés de toute considération et de tout soutien, ils n'obtinrent de la cour que de belles paroles en réponse à leurs plaintes. La gouvernante, en voulant concilier tous les partis, les avait mécontentés tous.

Pendant que ces choses se discutaient entre la cour et les états, un mécontentement sourd travaillait le peuple. Il commençait à raisonner sur les droits des sujets, et à sonder le pouvoir

des princes. On osait déjà soutenir publiquement « que les Belges n'étaient pas assez simples pour ignorer quels étaient les devoirs » réciproques des sujets et des monarques; et » qu'on pourrait bien trouver les moyens de » repousser la force par la force, quoiqu'alors il » n'y en eût pas encore d'apparence. » On avait affiché à Anvers, dans plusieurs quartiers de la ville, un placard dans lequel on invitait les magistrats à citer le roi d'Espagne, qui avait enfreint ses sermens et violé les libertés du pays, devant le conseil aulique de Spire, puisque le Brabant, comme partie du cercle de Bourgogne, était compris dans la paix de religion conclue à Passau et à Augsbourg. Les calvinistes publièrent vers le même tems leur profession de foi; et déclarèrent dans une introduction adressée au roi que, quoiqu'assez forts pour résister à 100,000 hommes, ils se tenaient néanmoins tranquilles, et supportaient comme ses autres sujets les charges publiques; d'où ils conclurent qu'ils n'avaient aucun projet séditieux. On répandit dans le public des écrits vraiment dangereux, où la domination espagnole était représentée sous les couleurs les plus odieuses, et les priviléges et les forces de la nation exaltés avec cet enthousiasme qui séduit et invite à en faire usage (1).

---

(1) La gouvernante déféra au roi jusqu'à cinq mille de ces libelles. (*Strad.* 117.)

Les préparatifs militaires de Philippe contre la Porte, et ceux qu'Eric, duc de Brunswick, faisait vers ce même tems en Allemagne (et dont on ignorait la destination), contribuèrent à faire soupçonner que le roi soutiendrait l'inquisition par la force des armes; quelques-uns des principaux négocians parlaient déjà de quitter leurs maisons et leurs biens, pour chercher sous un autre climat la liberté dont ils ne pouvaient jouir dans leur patrie; d'autres cherchaient à s'assurer d'un chef, et laissaient échapper des menaces d'une opposition armée et de secours étrangers.

Il ne manquait plus à la gouvernante, pour être absolument privée de conseil, et de tout appui, que d'être abandonnée du seul homme qui lui était alors indispensable, et qui par ses artifices l'avait précipitée dans ce péril. Le prince d'Orange lui écrivit « que sans exciter une » guerre civile, il était désormais impossible » d'exécuter les ordres du roi; que si S. A. R. » était invariablement déterminée à les maintenir, il désirait que sa place fût remplie par » une personne plus propre à seconder les vues » de S. M., et qui eût plus de crédit sur l'esprit » du peuple. Il espérait que le zèle que dans » d'autres circonstances il avait déployé pour » le service de la couronne, garantirait sa conduite actuelle contre toute interprétation maligne; car au point où en étaient les choses, » il ne lui restait plus d'autre parti à prendre

» que de désobéir au roi ou d'agir au désavan-
» tage de sa patrie. » Depuis ce moment le prince cessa d'assister au conseil; il se rendit dans sa ville de Breda, où sans être entièrement oisif, il attendit le dénouement de ce drame. Le comte de Hoorn suivit cet exemple; mais le comte d'Egmont toujours flottant entre la liberté et le despotisme, s'étudiait vainement à réunir le titre de bon citoyen à celui de sujet fidèle. Il ne pouvait se passer de la faveur du monarque ni se résoudre à fuir la source de son bonheur, qui alors était à son apogée par la confiance que lui témoignait la gouvernante. Cette princesse, forcée par le besoin autant que par la supériorité des talens du prince d'Orange, lui avait toujours accordé cette influence que ne peuvent manquer d'avoir les âmes supérieures sur les esprits bornés. L'éloignement du prince avait laissé dans son conseil un vuide dont le comte d'Egmont, en vertu de la sympathie qui unit toujours les esprits craintifs et les cœurs généreux, prit une possession illimitée. Comme elle craignait autant de révolter le peuple par une confiance exclusive dans les partisans du trône, que de déplaire au roi par une intelligence trop étroite avec les chefs déclarés des mécontens, elle ne pouvait trouver un homme plus convenable à sa situation que ce même comte d'Egmont, qui ne favorisait ostensiblement aucun des deux partis.

SOULÈVEMENT
DES PAYS-BAS.

LIVRE TROISIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Confédération des nobles.

Jusqu'à présent le prince d'Orange, les comtes d'Egmont et de Hoorn et leurs amis paraissaient avoir sincèrement désiré le maintien de la paix. Ils avaient eu en vue le service du roi leur maître autant que le bien public; du moins leurs efforts et leur conduite n'avaient pas été moins utiles à l'un qu'à l'autre. Ils n'avaient rien entrepris qui fût incompatible avec l'obéissance qu'ils devaient au prince, rien qui pût faire soupçonner leurs intentions ou qui dénotât quelque désir de soulever leurs compatriotes. Ils avaient agi par devoir comme membres d'un état libre, comme représentans et mandataires de la nation, et comme conseillers du roi; les

seules armes avec lesquelles ils avaient combattu les usurpations de la couronne étaient des représentations, des plaintes modérées et de paisibles requêtes. Le zèle pour la cause de la nation ne les avait pas encore égarés au point de méconnaître la prudence et la modération que l'esprit de parti néglige si souvent. Mais tous les seigneurs des Pays-Bas ne suivirent pas les mêmes principes, tous n'écoutèrent pas cette voie de la prudence, tous ne respectèrent pas ces bornes de modération.

Pendant qu'on discutait dans le conseil d'état l'importante question du bonheur ou du malheur de la nation, pendant que ses représentans employaient pour sa défense tous les raisonnemens que la justice de leur cause pouvait leur suggérer, pendant que la bourgeoisie et le peuple s'oubliaient en plaintes, en menaces et en exécrations inutiles, on vit paraître sur la scène une classe de gens, considérée jusqu'alors comme inutile, et sur laquelle on avait le moins compté. On se rappelle cette partie de la noblesse dont Philippe II à son avénement n'avait pas jugé à propos de reconnaître les services et les besoins. La plupart de ces nobles, poussés par un motif tout autrement pressant que celui de l'honneur, avaient sollicité de l'emploi : ils avaient contracté des dettes immenses par des voies dont nous avons fait mention plus haut, et leur fortune entière ne suffisait pas à les acquitter. En leur refusant les places auxquelles

ils aspiraient, Philippe n'avait pas seulement offensé leur orgueil, il leur avait de plus ôté les moyens de subsister; il en avait fait autant de censeurs oisifs, autant de juges impitoyables de son administration, autant de partisans et d'apôtres des nouveautés. Comme leur ambition avait survécu à leur fortune, ils trafiquaient alors du seul bien qu'ils n'avaient pu aliéner, de leur naissance et de leur rang; et vivaient d'un commerce qui seulement dans de semblables circonstances, ou plutôt jamais ne peut avoir de valeur, j'entends *leur protection*. Ils se considéraient comme une autorité intermédiaire entre le prince et le tiers-état, et soutenaient ces prétentions avec une affectation d'autant plus prononcée, qu'elles étaient leur unique ressource. Ils se croyaient appelés à défendre la liberté menacée, et à secourir leurs concitoyens qui avaient les yeux attachés sur eux et qui les envisageaient comme leur dernier soutien. Ces prétentions n'étaient ridicules qu'autant qu'elles étaient présomptueuses; car tous ces gentilshommes surent en retirer des avantages assez solides. Les négocians réformés, entre les mains desquels se trouvaient les plus grandes richesses, et qui croyaient ne pouvoir acheter trop cher le libre exercice de leur culte, firent de cette espèce de gens qui s'offrait elle-même au premier enchérisseur, le seul usage qu'il était possible d'en faire. Ces mêmes hommes, que peut-être en tout autre tems ils auraient écrasé du

faste de leurs richesses, pouvaient alors leur rendre de très-bons services par leur nombre, par leur courage, par leur crédit sur les esprits, par leur haine contre le gouvernement, et même par leur orgueilleuse indigence et par leur désespoir. Ils s'appliquaient donc avec soin à se les attacher, à fomenter leur humeur séditieuse, à tenir en haleine la haute idée qu'ils avaient de leur importance, et enfin à utiliser leur misère en leur prodiguant des secours pécuniaires, et de brillantes promesses. Il y avait peu de ces nobles qui fussent assez obscurs pour ne pas avoir quelqu'influence, soit par eux-mêmes, soit par des alliances avec des personnages illustres; et si l'on réussissait à les mettre d'accord, ils pouvaient former une opposition embarrassante pour le monarque. Plusieurs d'entre eux professaient les nouveaux dogmes, ou leur étaient du moins attachés en secret, et ceux même qui étaient zélés catholiques ne manquaient pas de raisons politiques ou particulières pour se déclarer contre le concile de Trente et contre l'inquisition. Enfin tous avaient assez de vanité pour ne pas laisser échapper le seul moment favorable d'être quelque chose dans l'état et de briller aux yeux de leurs concitoyens.

Ces hommes réunis en corps pouvaient donc être très-utiles, mais il aurait été ridicule et sot de fonder quelqu'espoir sur un seul d'entre eux pris individuellement; et ce n'était pas chose

facile que de les mettre en contact. Il fallait pour cela des circonstances extraordinaires : heureusement elles se présentèrent. Les noces du seigneur de Montigny, un des grands des Pays-Bas, et celles du prince de Parme, qui furent célébrées vers ce tems à Bruxelles, y attirèrent un grand nombre de ces gentilshommes. Ceux qui y avaient des parens profitèrent de cette occasion pour aller les joindre : de nouvelles liaisons se formèrent ; et les anciennes furent renouvellées : on déplora le malheur général de la patrie : le vin et la gaîté delièrent la langue, et épanchèrent le cœur : on parla vaguement d'une confédération (1) et de recours aux puissances

(1) Les anciens monumens nous représentent les Pays-Bas comme remplis de noblesse. Dans la seule Zélande, on en comptait environ cent familles. Dans les autres provinces elles étaient également nombreuses, la seule Hollande exceptée, où la longue rivalité des Hoek et des Cabeljaauw les avaient considérablement diminuées. Leur puissance contrariait souvent celle des princes : quand ils avaient un grand projet en vue, c'était assez leur coutume de profiter de sa faiblesse ou de son absence pour former une ligue, afin de contrebalancer sa puissance. On rencontre des exemples de ces sortes de confédérations, qu'inspire le désir naturel de se défendre contre une force supérieure, non-seulement entre cités et cités, districts et districts, comme il est attesté par les annales du pays, depuis Civilis jusqu'à nos jours, mais on en trouve encore entre les membres des différens ordres de l'état. En 1444, on voit le clergé de Bruxelles, Malines, Anderlecht, Lier, Turnhout, etc., former une confédération contre l'évêque de Cambrai, qui cherchait à les vexer. Dans les quatorzième et quinzième siècles, les villes de l'Overyssel, celles d'Utrecht et de Gueldre, se liguèrent souvent contre leurs princes. En Hollande, la funeste catastrophe de Florent V ne fut occasionnée que par une confédération des nobles. Les Frisons, dans le tems qu'ils étaient soumis à un prince, formèrent plus d'une fois des confédérations pour s'opposer à de nouvelles taxes.

étrangères. Ces réunions fortuites amenèrent des assemblées préméditées : des discours publics on en vint à des propos mystérieux. Deux barons allemands, les comtes de Holle et de Schwarzemberg qui se trouvaient alors dans les Pays-Bas, vantèrent beaucoup les bonnes dispositions des princes voisins en faveur des Belges, et l'empressement avec lequel ils leur fourniraient des secours. Déjà le comte Louis de Nassau avait entamé des négociations auprès de plusieurs souverains d'Allemagne (1). Quelques historiens prétendent même que l'amiral de Coligny avait alors des agens secrets en Brabant : mais la chose n'est pas très-avérée.

Aucune époque ne pouvait être plus favorable à l'introduction d'un nouveau système politique, que le moment actuel. Une femme au timon de l'état : les stadhouders des provinces ennuyés de sévir et disposés à l'indulgence ; le conseil d'état privé d'une partie de ses membres ; les provinces presque dégarnies de troupes et le petit nombre de celles qui y étaient, depuis long-tems indisposées par la soustraction de leur solde, et trop souvent trompées par de fausses promesses pour s'y laisser prendre à l'avenir ; conduites au surplus par des officiers qui détestaient l'inquisition,

(1) Ce n'était pas sans motif non plus que le prince d'Orange avait disparu aussi subitement de Bruxelles, pour se rendre à Francfort-sur-le-Mein, à l'occasion de l'élection du roi des Romains. Une réunion de tant de princes allemands devait favoriser une négociation. (Strad. 84).

et qui auraient rougi de lever seulement leur épée pour la défendre ; le trésor épuisé, hors d'état de faire de nouvelles levées, ou de recruter des régimens étrangers ; la cour de Bruxelles ainsi que les trois conseils déchirés par des factions et méprisés pour leur immoralité ; la gouvernante sans pouvoir, et le roi très-éloigné ; ses partisans en petit nombre, indécis et découragés ; les factieux au contraire nombreux et puissans ; les deux tiers de la population révoltés contre l'église dominante et avides de nouveautés : quelle triste situation pour le gouvernement, surtout lorsqu'on considère que ses ennemis n'ignoraient aucune de ces circonstances!

Il ne manquait plus qu'un chef et un nom assez connu pour diriger vers un but commun tant de volontés disparates et pour donner du poids à leurs premières démarches. On trouva l'un et l'autre dans la personne des comtes Louis de Nassau et Henri de Brederode. Tous deux issus des meilleures familles du pays, se placèrent à la tête de la confédération. Louis de Nassau, frère du prince d'Orange, était doué de plusieurs qualités brillantes qui le rendaient digne de paraître sur un théâtre aussi élevé. Il avait puisé à l'université de Genève, où il avait fini ses études, une aversion violente contre l'église catholique et l'amour de la réforme; depuis son retour dans sa patrie, il n'avait négligé aucune occasion de recruter des par-

tisans à ses principes. Les sentimens de républicanisme qu'il avait pris dans la même école entretenaient en lui une haine ardente contre tout ce qui était espagnol : cette haine était l'âme de toute sa conduite et ne l'abandonna qu'avec la vie. Il mettait sur le même rang l'église catholique et le gouvernement espagnol : l'horreur que l'une lui inspirait fortifiait son aversion pour l'autre. Autant les sentimens des deux frères avaient de conformité, autant les voies qu'ils avaient choisies pour arriver à leur but étaient différentes. La chaleur du sang et la vivacité du tempérament interdisaient au plus jeune les détours par lesquels l'aîné marchait à ses fins : celui-ci s'acheminait avec calme, avec lenteur et avec un imperturbable sang-froid à l'accomplissement de ses projets : une prudente souplesse le mettait en état de retarder ou de précipiter ses mouvemens selon les occurrences : l'autre par son audacieuse impétuosité força quelquefois la fortune et accéléra plus souvent encore son malheur. C'est pourquoi Guillaume était bon général, et Louis n'était rien de plus qu'un aventurier; son courage et sa fermeté pouvaient être utiles, mais il fallait qu'une tête plus saine dirigeât ses mouvemens. Louis fut toujours religieux observateur de sa parole : ses liaisons subsistèrent en dépit des événemens, parce qu'il n'en avait formé que d'utiles et de nécessaires; et parce que le malheur attache plus solidement qu'une insouciante prospérité.

Il aimait son frère autant que la cause qu'il défendait : et il est mort victime de son dévouement.

Henri de Brederode, seigneur de Vianen, et marquis d'Utrecht, était issu des anciens comtes de Hollande. Cette illustre origine le rendait cher aux habitans de cette province, qui avaient conservé un souvenir agréable de leurs anciens maîtres, et qui respectaient leur mémoire avec d'autant plus de vénération qu'ils avaient moins gagné au changement. Cet éclat d'un nom illustre flattait la présomption de Brederode qui parlait sans cesse de la gloire de ses ancêtres, et qui faisait d'autant plus de cas de l'antique splandeur de sa maison, qu'il avait moins sujet d'être content de sa position actuelle. Exclu de toutes les charges et dignités auxquelles la haute opinion qu'il avait de lui-même, et la noblesse de son extraction lui donnaient droit d'aspirer, il haïssait le gouvernement et ne cessait de témoigner son mépris par des railleries insultantes; il favorisait secrètement la réforme, non parce qu'il était convaincu de la vérité des dogmes qu'elle enseignait, mais parce qu'elle lui paraissait une occasion de révolte; du reste il avait plus de loquacité que de véritable éloquence, plus de hardiesse que de valeur; il était entreprenant parce qu'il ne croyait pas au danger plutôt que parce qu'il savait le braver. Louis de Nassau s'enflammait pour la cause qu'il défendait, Brederode s'y attachait pour la gloire de l'avoir

défendue : le premier se contentait d'agir, et l'autre voulait briller. Personne n'était plus propre à commencer un mouvement, mais il était absolument incapable de le soutenir : ses menaces étaient vaines et méprisables en elles-mêmes, mais l'adhésion de la multitude pouvait leur imprimer un caractère de grandeur, si jamais elle consentait à le considérer comme prétendant légitime à la souveraineté de Hollande. Il est vrai que ses droits aux possessions de ses ancêtres n'étaient guères fondés, mais les mécontens n'avaient besoin que d'un prétexte pour se soulever. Une brochure imprimée à cette époque, le désignait même ouvertement comme héritier de la Hollande, et on lisait sur une gravure, où il était représenté, cette fastueuse inscription :

Sum Brederodus ego, Batavæ non infima gentis
gloria, virtutem non unica pagina claudit.

(1565) La confédération fut organisée vers le milieu du mois de novembre, dans la maison d'un certain *Van Hammes*, héraut d'armes de la Toison d'or (1). Elle était l'ouvrage de six individus (2),

(1) Zélé calviniste et ardent protecteur de la confédération, qui se vantait d'avoir parlé à cet effet à plus de deux mille gentilshommes.

(2) Strada en nomme neuf ; Sellius en nomme onze. Il paraît démontré que le compromis fut composé le 16 février 1566, par Philippe de Marnix, seigneur de Ste-Aldegonde, gentilhomme aussi propre à manier la plume que l'épée, et qui écrivait supérieurement dans les deux langues vulgaires des Pays-Bas, la tudes-

qui marchant sur les traces des premiers confédérés de la Suisse décidèrent ici du sort de leur patrie. Ils allumèrent le flambeau d'une guerre de quarante ans, et jetèrent les fondemens d'une liberté dont ils ne devaient pas recueillir les fruits. Outre les comtes de Nassau et de Brederode, on comptait encore parmi ces confédérés un grand nombre de membres de la haute noblesse, tels que le jeune comte de Mansfeldt, fils de celui que nous avons vu dans les rangs des plus zélés royalistes, le comte de Cuilembouur, les deux comtes de Berg et de Battenbourg, Jean de Marnix, seigneur de Thoulouse, et Philippe de Marnix, seigneur de St-Aldegonde. Le but de la confédération était développé dans un formulaire, auquel le comte Philippe de Marnix apposa le premier sa signature, et qui était de la teneur suivante :

« Comme certaines personnes mal mention-
» nées, sous le masque du zèle pour la foi catho-
» lique, mais dans le fait excitées par l'orgueil
» et l'ambition ont persuadé au roi notre sei-
» gneur d'introduire dans ces provinces le plus
» détestable des tribunaux, l'inquisition; tri-
» bunal qui non seulement est contraire à toutes
» les lois divines et humaines, mais qui sur-
» passe même en cruauté les institutions bar-
» bares des tyrans les plus féroces du paganisme;

---

que et la française; il le composa en langue française qui était alors la plus usitée à la cour; il fut ensuite traduit en tudesque, en allemand et en anglais.

» tribunal qui soumet toute autorité à celle des
» inquisiteurs, réduit tous les hommes à un
» perpétuel et misérable esclavage, et par les
» recherches qu'il ordonne, expose les citoyens
» les plus vertueux à des inquiétudes continuel-
» les; de sorte que si un prêtre, un ami perfide,
» un Espagnol, un méchant en crédit le veu-
» lent, ils peuvent au moyen de cette institution
» accuser un citoyen quelconque, le faire em-
» prisonner, condamner et exécuter, sans qu'il
» soit confronté à ses accusateurs, sans qu'on
» lui permette de fournir des preuves de son
» innocence; nous soussignés déterminés par ces
» considérations, avons juré de pourvoir à la
» sûreté de nos familles, de nos biens et de nos
» personnes; et à cette fin, nous nous obligeons
» et nous réunissons par une confédération sa-
» crée, promettant par un serment solennel de
» nous opposer de tout notre pouvoir à l'établis-
» sement de la dite inquisition dans nos provin-
» ces, soit qu'on l'entreprenne ouvertement ou
» secrètement, et de quelque nom qu'elle soit
» revêtue. Nous déclarons en outre, que nous
» sommes bien éloignés de vouloir rien entre-
» prendre de préjudiciable aux intérêts du roi
» notre souverain; notre intention invariable
» est au contraire de soutenir et de défendre son
» gouvernement, de maintenir la paix et de
» résister de tout notre pouvoir à toute sédition,
» tumulte ou révolte. Conformément à ces réso-
» lutions, nous avons juré et jurons de nouveau

» de respecter le gouvernement, et nous prenons
» Dieu à témoin que jamais nous ne l'affaibli-
» rons ni n'agirons contre lui, soit par paroles,
» soit par actions.

» Nous promettons aussi et jurons de nous
» défendre mutuellement les uns les autres en
» tous lieux et en toute occasion, contre toute
» attaque qui aurait pour objet les intérêts
» énoncés dans ce compromis. Nous déclarons
» encore qu'aucune inculpation de nos persécu-
» teurs, de quelque nom qu'ils qualifient notre
» conduite, soit rebellion, soit sédition, ou
» toute autre épithète, ne sera en état de nous
» dégager de l'exécution de nos sermens et de
» notre promesse envers l'accusé. Aucune action
» qui tend à nous arracher aux jugemens iniques
» des inquisiteurs, ne mérite le nom de révolte.
» Par conséquent, si quelqu'un de nous est atta-
» qué pour ce motif, nous nous obligeons à le
» secourir de tout notre pouvoir, et à procurer
» sa délivrance par tous les moyens légitimes.
» Dans ce cas et dans tout ce qui concerne l'in-
» quisition, nous nous soumettons à l'opinion
» générale des confédérés, ou à l'avis de ceux
» que nous désignerons unanimement pour nous
» aider de leurs conseils.

» En foi de quoi nous invoquons le saint
» nom du Dieu vivant, créateur du ciel et de la
» terre et de tout ce qu'ils renferment, qui pé-
» nètre les cœurs, les consciences et les pensées,
» et qui connaît la pureté de nos intentions.

» Nous le prions de nous accorder la grâce de
» son St-Esprit, afin que toutes nos entreprises
» puissent être couronnées du succès, augmen-
» ter la gloire de son nom, et procurer la paix
» et la prospérité à notre patrie. »

Ce compromis fut de suite traduit en plusieurs langues, et répandu promptement dans toutes les provinces. Tous les confédérés assemblèrent ce qu'ils avaient d'amis, de parens, de partisans et de domestiques, pour augmenter rapidement le nombre des signataires. Ils donnèrent de grands festins qui durèrent des jours entiers.— Tentations irrésistibles pour une classe d'hommes sensuels et cupides, chez lesquels la plus profonde misère n'avait pu étouffer le goût de la bonne chère. Quiconque se trouvait à ces festins (et tous y étaient fêtés), fut assiégé de témoignages de l'affection la plus prévenante, excité par le vin, entraîné par l'exemple et par le feu d'une éloquence persuasive. D'autres furent en quelque sorte forcés à signer : on blâma les indécis, on menaça les timides, on déclama contre ceux qui restaient fidèles au roi. Plusieurs signèrent sans savoir de quoi il était question, et n'osèrent plus s'en informer par la suite. Le vertige qui faisait tourner toutes les têtes, ne permettait plus de choisir; quelques-uns s'engagèrent par légèrcté; une fraternité brillante séduisit les petits, et le nombre encouragea les timides. On avait eu l'adresse de contrefaire la signature et les armes du prince d'Orange, des

comtes d'Egmont, de Hoorn, de Megen, etc.; et cette adresse valut au compromis plusieurs centaines d'adhérens. On mit surtout une grande importance à gagner les officiers de l'armée, pour se couvrir de ce côté, si jamais il fallait en venir à la violence. On réussit assez bien, surtout chez les officiers subalternes, et le comte de Brederode tira même un jour l'épée contre un porte-enseigne qui voulait faire le difficile. Des hommes de toutes les classes et de tous les rangs donnèrent leur signature; la religion n'y entrait pour rien. Il y eut même des prêtres catholiques qui s'associèrent à la confédération. Tous n'avaient pas les mêmes motifs pour agir ainsi, mais tous apportaient le même prétexte. Les catholiques ne désiraient que la fin de l'inquisition et la modération des édits; les protestans aspiraient à une entière liberté de conscience. Quelques têtes échauffées ne se proposaient rien moins qu'un bouleversement total du gouvernement actuel; et les plus misérables d'entre eux fondaient de basses espérances sur les désordres futurs.

Deux festins donnés à l'occasion du départ des comtes de Schwarzemberg et de Holle, l'un à Breda, l'autre à Hoogstraeten, attirèrent dans ces deux villes beaucoup de personnes du premier rang : dans ce nombre il s'en trouvait beaucoup qui avaient déjà signé le compromis. Le prince d'Orange, les comtes d'Egmont, de Hoorn et de Megen y vinrent aussi, mais sans

s'être concertés d'avance, et même sans prendre ouvertement part à la confédération, quoiqu'un des secrétaires du comte d'Egmont et quelques serviteurs des autres seigneurs s'y fussent associés. Pendant ce festin trois cents personnes se déclarèrent pour le compromis; on y résolut de présenter en commun une requête à la gouvernante, et l'on mit en délibération si l'on irait en armes, ou sans armes pour la lui remettre. Le comte d'Egmont s'abstint de voter : et l'on s'en remit à l'arbitrage du comte de Hoorn et du prince d'Orange. Ces seigneurs décidèrent en faveur des voies de douceur. Ce prudent conseil fut approuvé, et l'on convint du jour où l'on s'assemblerait pour la présentation.

Le comte de Megen ne fut pas plutôt arrivé à Bruxelles, qu'il s'empressa de donner à la gouvernante les premières nouvelles de cette confédération des nobles. « Il se forme une association, » dit-il, trois cents gentilshommes en font partie. » Elle intéresse la religion, et les membres se sont » engagés par serment : ils comptent beaucoup » sur des secours étrangers. Le tems apprendra » le reste. » Il n'en dit pas davantage, quelque pressantes sollicitations qu'employât la gouvernante; mais il soutint constamment qu'il tenait ces particularités d'un gentilhomme auquel il avait donné sa parole de ne pas révéler son secret. A dire vrai ce n'était pas tant cette délicatesse qui l'empêchait de s'ouvrir davantage, que l'horreur de l'inquisition, au maintien de laquelle

il ne voulait pas coopérer. Quelques momens après, le comte d'Egmont remit à la gouvernante une copie du compromis, avec les noms de la plupart des confédérés. Le prince d'Orange de son côté lui écrivit qu'il avait entendu dire qu'on levait une armée, que déjà 400 officiers étaient nommés, et qu'au premier jour 20,000 hommes seraient sous les armes. C'est ainsi qu'on grossissait à dessein les bruits sinistres et que chacun exagérait le danger de l'état.

A la première nouvelle de cet événement, la gouvernante hors d'elle-même, et n'écoutant que sa frayeur, rassemble à la hâte les membres du conseil d'état qui se trouvaient alors à Bruxelles, et invite, par des lettres pressantes, le prince d'Orange et le comte de Hoorn à reprendre au conseil la place qu'ils avaient cessé d'y occuper. Avant même qu'ils fussent arrivés, elle consulte les comtes d'Egmont, de Megen et de Berlaimont sur ce qu'elle avait à faire dans cette extrémité. Il fallait choisir entre ces trois expédiens : prendre de suite les armes, ou céder à la nécessité en octroyant aux confédérés leur requête, ou enfin les amuser par des promesses et par une feinte modération, jusqu'à ce qu'on eût eu le tems de tirer d'Espagne des règles de conduite, et de lever des impôts et des troupes. Le premier parti devenait impossible, faute d'argent et de confiance suffisante dans l'armée, qui pouvait avoir été débauchée par les confédérés. Le second parti ne serait jamais ratifié par le

roi, et servirait plutôt à élever les prétentions des confédérés qu'à les satisfaire; tandis qu'au contraire une modération bien placée et une amnistie prompte et entière étoufferaient peut-être la révolte encore au berceau. Cette dernière opinion fut soutenue par les comtes de Megen et d'Egmont, mais combattue par le comte de Berlaimont. « Le bruit est exagéré, disait ce » dernier, il est impossible qu'un armement » aussi formidable ait été préparé avec tant de » secret et de célérité. Une coalition de quelques » mauvais citoyens, excités par deux ou trois » enthousiastes, voilà le fait. Tout rentrera dans » l'ordre, quand on aura abattu quelques têtes. » La gouvernante résolut d'attendre la décision de son conseil : dans l'intervalle elle ne resta pas oisive : elle fit examiner les fortifications des places les plus importantes, et rétablir celles qui avaient souffert; elle invita les ambassadeurs près des cours étrangères à redoubler de vigilance et d'activité; et dépêcha des courriers en Espagne; elle fit répandre en même tems le bruit de la prochaine arrivée du roi, et affecta dans toute sa conduite extérieure cette fermeté et cette égalité d'âme qui attend de pied ferme l'attaque, sans craindre d'y succomber.

Vers la fin du mois de mars, conséquemment quatre mois après la rédaction du compromis, tout le conseil d'état se trouva assemblé à Bruxelles. Il était composé du prince d'Orange, du duc d'Arschot, des comtes d'Egmont, de Ber-

gen, de Megen, d'Arenberg, de Hoorn, d'Hoogstraeten, de Berlaimont, de Ligne, etc., des seigneurs de Montigny et d'Hachicourt, tous chevaliers de la Toison d'or, du président Viglius, du conseiller de Bruxelles et des autres assesseurs du conseil privé. On y lut plusieurs lettres qui donnaient sur le plan de la confédération de nouveaux éclaircissemens. L'extrémité où la gouvernante se trouvait, donnait aux mécontens une importance dont ils ne manquèrent pas de profiter; ils donnèrent pleine carrière à leur susceptibilité long-tems comprimée, et se permirent des plaintes amères contre la cour et contre le gouvernement : « Il n'y a pas long-tems, » s'écria le prince d'Orange, que le roi a en- » voyé 40,000 florins d'or à la reine d'Écosse, » pour la soutenir dans ses entreprises contre » l'Angleterre, et il laisse succomber les Pays-Bas » sous le poids de leurs dettes. Mais pour ne » rien dire du contre-tems de ces subsides et de » leur mauvais destin (1), pourquoi excite-t-il » contre nous la colère d'une reine qui nous est » si utile comme amie et si redoutable comme » ennemie? » Ensuite il ne put s'empêcher de faire mention de la haine secrète que le roi nourrissait en général contre la famille des Nassau et contre sa personne en particulier : « Il » est clair, ajouta-t-il, qu'il est d'accord avec » les ennemis héréditaires de ma famille, pour

(1) Cet argent était tombé entre les mains de la reine Élisabeth.

» m'écarter, n'importe par quels moyens, et
» qu'il en recherche avec impatience l'occasion.»
L'exemple du prince ouvrit aussi la bouche au comte de Hoorn et à plusieurs autres seigneurs qui s'étendirent avec une vivacité passionnée sur leurs services et sur l'ingratitude du roi. La gouvernante eut peine à apaiser le tumulte et à ramener l'attention sur l'objet de la discussion. Il s'agissait de savoir s'il fallait admettre ou renvoyer les confédérés, qu'on savait maintenant devoir présenter une requête à la cour : le duc d'Arschot, les comtes d'Aremberg, de Megen, de Barlaimont opinèrent pour la négative. « Pour-
» quoi cinq cents hommes, dit ce dernier, s'il
» ne faut que présenter un petit écrit. Ce mé-
» lange de soumission et de fierté ne promet
» rien de bon : qu'ils nous détachent un homme
» respectable, sans prétentions et sans éclat,
» pour nous confier leurs intérêts; sinon, qu'on
» leur ferme la porte : ou bien, si l'on veut les
» admettre, qu'on les observe sévèrement et
» qu'on punisse de mort la moindre témérité
» dont quelqu'un d'entre eux se rendrait cou-
» pable. » Le comte de Mansfeldt qui savait que son propre fils était parmi les confédérés, se déclara également contre eux. Il avait menacé ce fils de le déshériter, s'il ne les abandonnait. Les comtes de Megen et d'Aremberg dirent quelques mots en faveur de l'admission; mais le prince d'Orange, les comtes d'Egmont, de Hoorn et d'Hoogstraeten, avec plusieurs autres

membres, l'appuyèrent avec force. « Ils déclarèrent que les confédérés étaient des hommes
» d'honneur ; qu'un grand nombre d'entre eux
» leur étaient attachés par les liens de l'amitié ou
» de la parenté, qu'ils répondaient de leur conduite : qu'il était permis à tout sujet de présenter une requête ; qu'on ne pouvait sans
» injustice refuser à une association aussi respectable un droit dont le plus méprisable
» citoyen de l'état pouvait se vanter de jouir. » En conséquence il fut résolu à la pluralité des voix, d'admettre les confédérés, à condition qu'ils paraîtraient sans armes et qu'ils se conduiraient avec modération. Les plaintes des conseillers avaient occupé assez de tems, pour qu'on fût obligé de remettre les délibérations ultérieures à une autre séance : elle fut fixée au lendemain.

Pour ne pas perdre comme le jour précédent en plaintes inutiles l'objet essentiel des délibérations, la gouvernante, cette fois-ci, s'empressa d'en rappeler le but. « On nous a annoncé, dit-
» elle, que Brederode doit venir me demander
» au nom des confédérés l'abolition de l'inquisition et la modération des peines prononcées
» par les édits contre les hérétiques ; l'opinion
» de mon conseil doit m'apprendre ce que j'ai à
» lui répondre. Mais avant de prendre vos avis,
» souffrez que je vous informe d'une chose. On
» me dit que parmi ces confédérés il y en a plusieurs qui osent blâmer ouvertement les édits
» de l'empereur mon père, et qui les qualifient

» de cruels et insupportables au peuple : dites-
» moi maintenant, vous chevaliers de la Toison,
» vous conseillers de S. M., et vous membres
» des états, n'avez-vous pas sanctionné ces édits
» par vos suffrages? les états généraux ne les
» ont-ils pas légitimement approuvés? pourquoi
» blâme-t-on aujourd'hui ce qu'on approuvait
» hier? peut-être parce que ces édits sont deve-
» nus plus que jamais indispensables? depuis
» quand l'inquisition est-elle une nouveauté
» dans les Pays-Bas? L'empereur ne l'a-t-il pas
» établie il y a seize ans; et en quoi serait-elle
» plus à craindre que les édits? puisqu'on est
» d'accord que ces derniers ont été l'ouvrage
» de la sagesse, puisque l'assentiment général
» des états les a sanctionnés, pourquoi cette
» frayeur de l'inquisition qui est bien plus
» humaine que ne seraient les édits, s'ils étaient
» exécutés à la lettre? Maintenaut vous pouvez
» raisonner librement, je ne veux pas gêner
» vos discours, mais il est de votre devoir de ne
» pas vous laisser subjuguer par vos passions. »

Les conseillers se partagèrent comme de coutume entre deux avis, mais ceux qui parlèrent en faveur de l'inquisition et de l'exécution littérale des édits étaient en petit nombre. Le prince d'Orange était à la tête de ceux qui conseiliaient la tolérance et la modération : « Plût à Dieu,
» s'écria-t-il, qu'on eût accordé quelque con-
» fiance à mes avis lorsque je hasardais de pré-
» dire ce qui arrive maintenant : on n'aurait pas

» eu recours d'abord aux remèdes extrêmes : les
» personnes qui professaient une doctrine erronée
» n'y auraient pas été confirmées par les moyens
» mêmes que l'on a employés pour les en retirer.
» Nous nous accordons tous, comme vous voyez,
» à désirer le même but essentiel ; nous voulons
» tous être assurés que la religion catholique ne
» court aucun danger. Cela ne peut-il s'obtenir
» sans inquisition ? Eh bien ! nous offrons à son
» service nos biens et nos vies ; mais c'est ce
» point même, comme vous entendez, sur lequel
» la plupart de nous sont d'avis différens.

» Il y a deux sortes d'inquisitions : l'une est
» exercée au nom du pape, l'autre le fut de tems
» immémorial par les évêques. La force des pré-
» jugés et de l'habitude nous a rendu cette der-
» nière supportable. Elle trouvera peu d'opposi-
» tion dans les Bays-Bas, et l'accroissement du
» nombre des évêques suffira à cet emploi. A
» quoi sert-il par conséquent d'introduire
» la première, dont le nom seul révolte tous les
» esprits ? bien des nations s'en passent, pour-
» quoi serions-nous forcés à l'admettre malgré
» nous ? Avant les prédications de Luther, on ne
» la connaissait pas ; l'empereur fut le premier
» qui l'introduisit ; mais ce fut dans un tems où
» l'on manquait de surveillans ecclésiastiques,
» où les évêques peu nombreux étaient de
» plus insoucians, et où l'immoralité du clergé
» lui ôtait le droit de juger les autres. Mainte-
» nant tout est changé : le nombre des évêques

» égale celui des provinces, pourquoi l'art de
» gouverner ne suivrait-il pas l'esprit du siècle?
» il nous faut de la tolérance et non de la sévé-
» rité; nous voyons le mécontentement du peu-
» ple que nous devons chercher à adoucir, si
» nous n'aimons mieux qu'il dégénère en révolte.
» Les pleins pouvoirs des inquisiteurs sont
» échus à la mort de Pie IV, le pape actuel n'a
» pas encore envoyé de confirmation, sans la-
» quelle cependant aucun inquisiteur jusqu'ici
» n'a hasardé d'exercer son emploi; il est donc
» permis de suspendre leurs fonctions, sans léser
» qui que ce soit dans ses droits et priviléges.

» Ce que je dis de l'inquisition, je l'affirme
» aussi des édits. Des circonstances particulières
» qui ne subsistent plus, leur ont donné nais-
» sance. Une longue expérience doit enfin nous
» avoir démontré, que nul moyen n'est moins
» efficace contre l'hérésie que les bûchers et le
» glaive. Quels progrès incroyables n'a point faits
» la nouvelle religion dans les provinces depuis
» peu d'années? et si nous examinons les causes
» de cet accroissement, nous les trouverons dans
» la fermeté courageuse de ceux qui ont été vic-
» times de leur croyance. Emus de pitié, péné-
» trés d'admiration, les spectateurs commencè-
» rent en secret à soupçonner que la vérité
» seule pouvait inspirer ce courage invincible.
» Les hérétiques ont été traités en France et en
» Angleterre avec la même sévérité; cette con-
» duite a-t-elle mieux réussi dans ces états que

» chez nous? Les premiers chrétiens ne se van-
» taient-ils pas que le sang des martyrs était une
» semence qui fécondait leur église? L'empereur
» Julien, l'ennemi le plus redoutable qu'ait
» jamais eu le christianisme, était pénétré de
» cette vérité. Convaincu que la persécution ne
» servait qu'à enflammer l'enthousiasme, il eut
» recours au ridicule et au mépris, et trouva ces
» armes beaucoup plus efficaces que la violence.
» Sous l'empire grec diverses sortes d'hérésie s'é-
» levèrent à différentes époques; Arius parut
» sous le règne de Constantin, Aëtius sous celui
» de Constance, Nestorius sous celui de Théo-
» dore. On n'infligea jamais ni contre les héré-
» siarques eux-mêmes, ni contre leurs disciples
» des châtimens semblables à ceux qui dépeu-
» plent notre patrie. Que sont devenues cependant toutes ces erreurs que le monde entier
» semblait ne pouvoir contenir? Telle est la na-
» ture de l'hérésie! méprisez-la, elle tombe de
» caducité. C'est un fer que le repos rouille, et
» que le travail aiguise. Détournez-en les yeux,
» elle perdra bientôt son attrait le plus puissant,
» le charme de la nouveauté et de ce qui est
» prohibé. Pourquoi ne nous contenterions-nous
» point de mesures, dont l'exemple de si bons
» administrateurs doit nous garantir l'efficacité?
» Les faits sont les guides les plus sûrs que
» nous puissions suivre.

» Mais pourquoi chercher dans l'antiquité
» payenne des exemples que nous offre le règne

» glorieux de Charles-Quint, le plus grand des
» monarques? ne sait-on pas que désarmé par
» l'expérience, il abandonna la route ensanglan-
» tée des persécutions; et que plusieurs années
» avant d'abdiquer, il adopta des maximes plus
» humaines? Philippe lui-même, notre bien aimé
» seigneur, a paru pendant quelque tems porté
» à la douceur, avant que les suggestions de Gran-
» velle et de ses pareils lui eussent fait prendre
» une autre voie. Que ces hommes intolérans
» justifient leur conduite, s'ils le peuvent : pour
» moi, j'ai toujours été convaincu que les lois
» d'un état doivent être en rapport avec les
» mœurs; et que ses maximes doivent suivre les
» progrès de la raison, si l'on veut en obtenir
» d'heureux résultats. Je finis en rappelant à votre
» souvenir l'étroite intelligence qui existe entre
» les huguenots et les protestans des Pays-Bas.
» Craignons de les irriter encore davantage:
» en imitant les catholiques français, nous
» pourrions les engager à imiter les huguenots,
» et à plonger comme eux leur patrie dans tou-
» tes les horreurs d'une guerre civile (1).

---

(1) Que personne ne s'étonne, (observe Burgundius, ardent défenseur de la religion catholique et du parti espagnol) que le discours du prince laisse entrevoir une philosophie aussi lumineuse; il l'avait puisée dans la conversation du célèbre Baudouin.— Baudouin, né à Anvers en 1520, apprit les lettres grecques et latines à Louvain, et s'attacha à la jurisprudence. Etant encore jeune, il passa quelque tems à la cour de Charles-Quint en la compagnie du marquis de Berg-op-Zoom. Il enseigna ensuite le droit à Bourges, à Strasbourg, à Heidelberg et ailleurs. Il avait

Ces représentations du prince d'Orange firent quelqu'impression sur l'esprit de la gouvernante; mais il est juste d'observer qu'il en fut redevable moins à la justesse et à la solidité de ses raisonnemens, appuyés du suffrage de la plupart des membres du conseil, qu'au triste état des forces militaires et à l'épuisement du trésor, qui ne permettaient pas de soutenir l'opinion contraire par la voie des armes. Ainsi pour calmer la première effervescence, et pour gagner le tems de se mettre en état d'employer la force, on résolut d'accorder aux confédérés une partie de leur requête; de modérer les édits de l'empereur, comme il aurait fait lui-même, s'il eût vécu dans ces jours malheureux; et comme il l'avait fait réellement dans de semblables circonstanres en faveur des habitans d'Anvers. On résolut de différer l'établissement de l'inquisition dans les endroits qui en avaient été exemptés jusqu'alors; de donner ordre aux tribunaux existans de procéder

---

d'abord été très-lié avec Calvin, mais l'humeur atrabilaire de cet hérésiarque l'avait rebuté, et leur amitié s'était enfin changé en haine. La publication de divers ouvrages lui acquit une grande réputation, et il fut très-considéré en France, en Allemagne et dans les Pays-Bas. On assure que lorsqu'il enseignait à Paris, l'on voyait très-souvent parmi ses auditeurs, des évêques, des conseillers des cours de justice, des chevaliers de l'ordre et d'autres personnages de qualité et de savoir. On en parla si avantageusement à Henri III, qui était alors roi de Pologne, que ce prince le nomma conseiller d'état. Il se disposait à suivre ce prince en Pologne, lorsqu'il fut emporté par une fièvre chaude à l'âge de cinquante-trois ans.

avec moins de rigueur, ou même de les suspendre entièrement, sous prétexte que les inquisiteurs n'avaient pas encore reçu leurs diplômes du nouveau pape. On ajouta cette clause, pour ne pas accorder aux protestans la satisfaction de croire qu'on les redoutait, ou qu'on reconnaissait la justice de leurs demandes. Cette décision fut envoyée au président du conseil privé, avec ordre de la faire publier sur le champ. Après ces précautions, on attendit les confédérés de pied ferme.

CHAPITRE II.

Les Gueux.

Avant même que le conseil d'état se fût séparé, le bruit s'était répandu par toute la ville que les confédérés s'approchaient : ils n'étaient en tout que deux cents cavaliers, mais la renommée avait beaucoup grossi leur nombre. La gouvernante consternée met aussitôt en délibération s'il convenait mieux de leur fermer les portes, ou de de prendrele parti la fuite. Mais l'un et l'autre de ces projet fut rejeté comme déshonorant; et l'entrée pacifique des nobles prouva bientôt qu'on avait eu tort de redouter une attaque de leur part. Le lendemain de leur arrivée, ils s'assemblèrent de grand matin à l'hôtel de Cuilembourg, pour prêter entre les mains de Bredcrode un second serment, par lequel ils s'obligeraient à se soutenir mutuellement et de préférence à tous autres devoirs, quand même ils seraient forcés d'en venir à des voies de fait. La cérémonie commença par la lecture d'une lettre arrivée d'Espagne, annonçant qu'un protestant très-connu et très-estimé d'eux tous, y avait été brûlé à petit feu. Après ces préliminaires et autres semblables, Brederode fit l'appel nominal des confédérés, et leur fit prêter tant en leur nom, qu'en

celui de leurs amis le nouveau serment, et renouveler l'ancien. Il les remit ensuite au lendemain, 5 avril 1566, pour la présentation de la requête.

Les confédérés étaient alors au nombre de trois à quatre cents : on voyait dans leurs rangs beaucoup de vassaux des principaux seigneurs, comme aussi plusieurs serviteurs et officiers de la maison du roi et de la gouvernante. Ils avaient à leur tête les comtes de Nassau et de Brederode, et marchaient processionnellement quatre à quatre vers le palais. Toute la population de Bruxelles suivait en silence cet étonnant et singulier cortège, composé de gens qui marchaient avec assez d'orgueil et de fierté pour ne pas être des supplians, et qui avaient à leur tête deux hommes qui n'étaient pas accoutumés à s'humilier. D'un autre côté, on remarquait tant d'ordre, tant de simplicité, et un silence si modeste, que ce ne pouvait être une marche séditieuse. La gouvernante reçut les confédérés au milieu de ses conseillers et des chevaliers de la Toison. « Ces seigneurs flamands, lui dit respectueusement Brederode, qui sont ici devant votre » Altesse, et plusieurs autres de même rang » qui se joindront bientôt à eux, désirent lui » présenter une humble requête, dont l'importance lui sera connue par la solennité de notre » démarche. Je supplie V. A. au nom de tous » mes amis de recevoir cette requête, qui ne » contient que des choses utiles à la patrie, et

» convenables à la dignité du souverain. Si cette » requête, répondit Marguerite, ne renferme rien » de contraire au bien-être de la patrie et à la » dignité du roi, il n'y a pas de doute qu'elle » ne soit octroyée. » Brederode répliqua « qu'ils » avaient appris avec chagrin et avec inquiétude, » qu'on prêtait à leur union des vues suspectes, » et qu'on avait prévenu contre eux son altesse; » qu'ils la suppliaient de leur nommer les au- » teurs de ces graves calomnies, et de les forcer » à faire leur déposition publiquement et selon » les formes ordinaires, afin que ceux qu'on au- » rait trouvés coupables, souffrissent la peine » due à leur crime. On ne peut en aucune ma- » nière trouver mauvais, lui répondit la gouver- » nante, que les bruits défavorables des inten- » tions et des alliances des confédérés m'aient » forcée à tourner sur eux l'attention des stad- » houders : mais jamais je ne nommerai les » auteurs de ces nouvelles; on ne peut, ajouta- » t-elle avec un mouvement d'impatience, exiger » raisonnablement que je trahisse les secrets » de l'état. » Ensuite elle pria les confédérés de revenir le lendemain chercher la réponse à leur requête, sur laquelle elle consulta de nouveau les chevaliers de la Toison d'or.

Cette requête, qui selon quelques auteurs, avait été rédigée par le célèbre Baudouin portait « que les confédérés n'avaient jamais » manqué de fidélité au roi, et qu'ils étaient encore » invariablement déterminés à persister dans l'at-

» tachement qu'ils devaient à leur souverain;
» qu'ils ne doutaient pas que leur conduite actuelle ne fût mal interprétée, mais qu'ils aimaient mieux courir ce risque que de laisser ignorer à la gouvernante les malheurs dont la violente intrusion des inquisiteurs et le maintien obstiné de édits menaçaient leur patrie : qu'ils s'étaient long-tems flattés de l'espoir que l'assemblée des états-généraux ôterait ce sujet de plaintes, mais que cet espoir étant évanoui, ils se croyaient obligés d'avertir S. A. des dangers qu'elle courait. Ils la priaient en conséquence d'envoyer en Espagne une personne instruite et bien intentionnée, afin d'engager le roi à se rendre aux vœux de la nation, à abolir l'inquisition, à changer les édits et à assembler les états-généraux, pour en rédiger d'autres plus conformes à l'humanité. Ils la suppliaient de suspendre l'exécution de ces édits et les poursuites des inquisiteurs, jusqu'à ce que le roi eût fait connaître sa dernière volonté. Ils finissaient en protestant que si l'on n'avait point égard à leurs humbles supplications, ils prenaient à témoin Dieu, le roi, la gouvernante elle-même et ses conseillers, qu'ils avaient fait leur devoir, et qu'ils ne seraient point responsables des suites de ce refus. »

Le lendemain les confédérés, dans le même ordre que la veille, mais beaucoup plus nombreux, parce que les comtes de Bergen et de Cuilembourg étaient arrivés depuis avec une

grande suite de gentilshommes, reparurent devant la gouvernante pour recevoir sa réponse. Elle l'avait écrite en marge de la requête déclarait « qu'il » n'était pas en son pouvoir d'abolir l'inquisition » et de suspendre l'exécution des nouveaux édits, » mais qu'elle approuvait qu'on envoyât en Es- » pagne une personne propre à faire agréer au » roi les représentations de la noblesse belge; » qu'elle emploierait volontiers son crédit pour » que ce député fût bien reçu à la cour; qu'en » attendant elle donnerait ordre aux inquisiteurs » de procéder avec modération dans l'exercice » de leurs charges, et qu'en retour de ces con- » cessions, elle espérait que les confédérés s'abs- » tiendraient de toute violence et n'entrepren- » draient rien contre la religion catholique. » Quoique cette réponse générale et évasive fut loin de contenter les supplians, c'était cependant tout ce qu'ils auraient pu attendre raisonnablement de leur première démarche. L'agréation ou la non agréation de la requête ne devait en rien influer sur le but essentiel de la confédération. Il suffisait pour le moment qu'elle existât, et qu'on eût pour la suite de quoi effrayer le gouvernement, aussi souvent qu'il le fallait. Les confédérés agirent donc conformément à leurs projets, en se contentant de cette réponse et en abandonnant le reste à la décision du roi. Comme en général l'idée risible de cette requête n'avait été mise en avant que pour cacher le plan hardi de la ligue sous le voile d'une humble supplique,

jusqu'à ce qu'elle fût en état de laisser voir à découvert ses véritables intentions, il leur importait bien plus de conserver le masque, et d'obtenir pour leur requête une bonne réception, qu'un entérinement précipité. C'est pourquoi ils insistèrent dans une nouvelle requête présentée trois jours après, pour que la gouvernante déclarât ouvertement qu'ils n'avaient fait que leur devoir, et que le zèle pour le service du roi avait seul motivé leur conduite. Comme la gouvernante évitait de s'expliquer, ils détachèrent encore quelqu'un d'entre eux pour répéter la même demande. « Le tems seul et votre con-» duite future, répondit-elle à celui-ci, seront » les juges de vos intentions. »

Des festins avaient été le berceau de la confédération : ce fut aussi au milieu des festins qu'on acheva de lui donner une forme déterminée. Le jour même où la seconde requête fut présentée, Brederode donna un repas aux confédérés dans la maison du comte de Cuilembourg : environ trois cents convives y eurent part : l'ivresse et la joie les rendirent entreprenans, et le nombre enflamma leur courage. Dans ce moment quelques membres rapportèrent qu'ils avaient entendu dire au comte de Berlaimont, à l'instant où la gouvernante acceptait la requête, qu'elle ne devait rien appréhender d'un tas de *Gueux*. En effet, la plupart d'entre eux s'étaient tellement appauvris par une mauvaise administration de leurs biens qu'ils ne méritaient

que trop ce sobriquet. Comme on s'occupait justement alors du nom qu'on donnerait à la ligue, celui-ci fut adopté avec transport, parce qu'il couvrait le vrai plan de l'entreprise sous des dehors modestes, et qu'il dépeignait la véritable situation des confédérés. Aussitôt on porta et l'on applaudit avec fureur le toast de : vivent les Gueux ! Sur la fin du repas Brederode parut avec une besace telle que la portaient alors les pélerins et les ordres mendians, l'attacha à son col, but à la santé de tous les convives dans une écuelle de bois, les remercia tous de leur attachement à la ligue, et jura à haute voix qu'il était prêt à sacrifier pour chacun d'eux ses biens et même sa vie. Tous répétèrent ce serment à haute voix, l'écuelle fit le tour, et chaque convive en l'approchant de ses lèvres répéta la même promesse. Ils prirent l'un après l'autre la besace et la suspendirent à un clou qu'ils avaient à cet effet enfoncé dans le mur vis-à-vis de la place qu'ils occupaient. Le tumulte que causa cette cérémonie ridicule attira le prince d'Orange et les comtes d'Egmont et de Hoorn que le hasard avait amenés dans ce quartier. Ils entrèrent, et Brederode qui faisait les honneurs de la maison, les força d'y rester et de boire avec eux. (1) L'arrivée

---

(1) Voici ce que déclara le comte d'Egmont dans ses interrogatoires : « Nous ne bûmes qu'un seul verre, aux cris de *vive le roi*, » *vivent les Gueux*. Ce fut alors la première fois que j'entendis cette » dénomination, et j'avoue qu'elle me déplut. Mais les tems étaient » si fâcheux qu'on devait tolérer bien des choses contre son in- » clination, et je croyais en ce point ne rien faire que d'innocent. » (*Procès criminel du comte d'Egmont*, etc. *l.* 1.)

de ces trois hommes importans renouvela la gaîté des convives, et leur joie désordonné alla jusqu'à l'extravagance. Plusieurs étaient pris de vin, les domestiques pêle-mêle avec leurs maîtres, les affaires sérieuses, les plaisanteries, les intérêts de l'état et du peuple entremêlés d'une manière burlesque, et la misère générale du pays déplorée dans un festin de débauche. On n'en resta pas là. Ce qu'on avait résolu dans la chaleur du vin, on l'exécuta à jeun. Il fallait faire voir au peuple par des marques certaines la présence de ses protecteurs, et soutenir le zèle du parti par des signes de ralliement. On crut ne pouvoir mieux faire que de prendre en public le nom et le costume des Gueux. En peu de jours toute la ville fut pleine de manteaux gris, faits d'après ceux des ordres mendians et pénitens. Chaque confédéré imposa cet uniforme aux personnes de sa famille et en revêtit ses domestiques. Quelques-uns attachaient encore à la garde de leurs épées et à leurs ceintures des écuelles de bois couvertes d'une plaque d'argent très-mince ; d'autres avaient des gobelets, des couteaux et autres signes caractéristiques de la mendicité : tous portaient au col une médaille d'or ou d'argent, appelée depuis la *monnaie des gueux* ; d'un côté elle représentait l'effigie du roi avec cette légende : *fidèles au roi*. Au revers deux mains entrelacées tenaient une besace, avec ces mots : *jusqu'à la besace*. De là le nom de *Gueux*, que portèrent dans la suite tous les habitans des

Pays-Bas qui embrassèrent la réforme, et qui prirent les armes contre leur souverain.

Avant qu'ils se séparassent pour se répandre dans les provinces, ils reparurent une troisième fois devant la gouvernante pour lui recommander, jusqu'à l'arrivée de la réponse du roi, des procédés plus doux envers les hérétiques, afin que le peuple n'en vînt point à des excès. Ils ajoutèrent que si d'une conduite opposée résultaient des malheurs, ils n'en seraient pas responsables.

La gouvernante répondit à ces propos « qu'elle » espérait prendre telles mesures qui empêcheraient tout désordre; que si cependant il en arrivait, elle ne les attribuerait qu'aux seuls » confédérés. Elle leur recommandait en conséquence de veiller avec soin sur leurs démarches; et surtout de ne plus admettre de nouveaux membres; de ne plus tenir d'assemblées » secrètes et de ne se permettre en général aucune nouvelle entreprise. » Pour leur inspirer, d'un autre côté, de la confiance, elle donna ordre à son secrétaire Berti de leur communiquer les lettres par lesquelles elle commandait aux inquisiteurs et aux juges séculiers, d'user de modération envers tous ceux qui n'auraient pas ajouté au crime d'hérésie quelque scandale public, ou des voies de fait

Avant de quitter Bruxelles, les confédérés nommèrent quatre directeurs (1) pour soigner

(1) Burgundius nomme douze de ces directeurs, que le peuple par dérision appelait les douze apôtres. (188).

les intérêts de la ligue, et plusieurs autres agens provinciaux, dont quelques-uns restèrent à Bruxelles, afin d'avoir constamment l'œil ouvert sur toutes les démarches de la cour. Brederode, Cuilembourg et Bergen quittèrent la ville accompagnés de 550 cavaliers. Arrivés hors des murs, ils saluèrent la capitale par une décharge générale de leurs mousquets; après quoi ils se séparèrent. Brederode se rendit à Anvers, et les deux autres à Gueldre. La gouvernante envoya un courrier sur les pas du premier, et fit avertir les magistrats d'Anvers de son arrivée. Cela n'empêcha point qu'il n'y fût reçu avec enthousiasme. Plus de mille personnes s'étaient assemblées autour de l'hôtel qu'il occupait. Fier de cet empressement il se montra au balcon, un verre à la main, et dit aux assistans : « Citoyens d'Anvers, » j'expose mes biens et ma vie pour vous dé» livrer de la tyrannie des inquisiteurs. Si vous » voulez partager avec moi cette honorable en» treprise et me prendre pour chef, trouvez bon » que je boive à votre santé, et levez les mains » en signe d'approbation. » Il but ensuite, et toutes les mains se levèrent au milieu des cris d'une bruyante allégresse. Après cet acte d'héroïsme il quitta la ville.

Immédiatement après la présentation de la requête des nobles, la gouvernante avait fait rédiger par le conseil privé un projet d'édits, qui tenaient un milieu entre les ordres du roi, et les désirs des confédérés. Il s'agissait maintenant de

savoir s'il était plus prudent de publier tout de suite ces nouveaux édits, appelés communément *modération*, ou s'il fallait préalablement les présenter à l'acceptation du roi. Les membres du conseil privé étaient d'avis que c'était se hasarder trop loin que d'oser se permettre la première de ces démarches, tandis qu'on connaissait la volonté expresse du monarque. Le prince d'Orange seul soutenait l'avis contraire. Cette difficulté levée, il s'en présenta une autre. N'avait-on pas à craindre que cette modération n'indisposât le peuple, parce qu'elle était rédigée sans l'approbation des états, dont il ne cessait de demander la convocation? Heureusement la gouvernante trouva moyen d'obtenir, ou plutôt de surprendre, sans danger pour le gouvernement, l'assentiment des états. Elle fit consulter successivement ceux de chaque province, et commença par celles qui étaient le moins jalouses de leurs priviléges, telles que l'Artois, le Hainaut, le Namurois et le Luxembourg. Par cette adresse elle évita non-seulement toute opposition concertée entre les provinces, mais elle obtint que celles dont la constitution était plus libre, comme la Flandre et le Brabant, opinant les dernières, se laissassent entraîner par l'exemple des autres. Elle circonvint par des voies tout à fait illégales, les députés des villes avant qu'il pussent communiquer avec leurs commettans, et leur imposa sur les délibérations un secret inviolable. Quelques provinces acceptèrent les édits ainsi modé-

rés, et d'autres y ajoutèrent quelques légères restrictions. Les états du Luxembourg et du Namurois les signèrent tels qu'ils étaient; ceux d'Artois stipulèrent que les calomniateurs seraient soumis à la peine du talion ; ceux du Hainaut demandèrent qu'au lieu de la confiscation des biens, contraire à leurs priviléges, on infligeât une autre peine quelconque. La Flandre exigea l'entière abolition de l'inquisition, et voulut qu'on garantît aux accusés le droit d'être jugés dans l'étendue de leur province. Les états du Brabant se laissèrent surprendre par les artifices de la cour : on se dispensa de demander le suffrage des provinces de Zélande, de Hollande, d'Utrecht, de Gueldre et de Frise, qui jouissaient des plus amples priviléges, et qui veillaient avec le zèle le plus attentif à leur maintien. On avait aussi demandé aux cours provinciales de justice leur avis touchant le nouveau projet, mais il faut croire qu'il ne lui fut pas favorable, puisqu'il ne fut jamais envoyé en Espagne. Un précis de cet édit, qui méritait réellement le nom de modération, fera juger de ce qu'il était : il portait en substance « que les docteurs, ministres et prédicans hérétiques; ceux qui les hébergeraient, ainsi que ceux qui favoriseraient, ou ne dénonceraient pas les assemblées des hérétiques; ou qui donneraient quelque scandale semblable, seraient pendus sur-le-champ, et leurs biens confisqués, partout où les lois provinciales ne s'y opposaient point :

» que si cependant ils abjuraient leurs erreurs, » ils auraient simplement la tête tranchée, et que » leurs biens resteraient à leur famille. Que ceux » qui entraînés par légèreté abjureraient leurs » égaremens, seraient amnistiés : que les héré- » tiques opiniâtres seraient punis de l'exil, » sans encourir la confiscation de leurs biens, à » moins qu'ils ne se fussent rendus indignes de » cette faveur en séduisant les simples. Les ana- » baptistes seuls étaient exclus de ce pardon gé- » néral. On prononçait contre eux la confiscation, » s'ils ne la rachetaient par la pénitence la plus » sincère; et la mort, s'ils étaient relaps, c'est-à- » dire retombés dans l'hérésie. »

Le soin particulier de la vie et des propriétés qui perce dans cette ordonnance, et qui paraît n'avoir été qu'une attention de calcul pour faire croire à un changement d'opinion du cabinet espagnol, n'était qu'une démarche provoquée par la rigueur des tems, et extorquée par la constante opposition de la noblesse. Aussi était-on si peu édifié dans les Pays-Bas de cette modération, qui dans le fond n'abrogeait aucun abus réel, qu'on substituait généralement le mot meurtration (meurtre) à celui de modération.

Après que par les moyens susdits on eut surpris le consentement des provinces, le projet fut de nouveau discuté dans le conseil d'état, signé par tous les membres, et envoyé en Espagne, pour recevoir, par la sanction royale, force de loi.

L'ambassade de Madrid dont on était convenu avec les confédérés, fut d'abord offerte au marquis de Bergen (1), qui par une méfiance très-fondée des dispositions actuelles du roi, et pour ne pas supporter seul tout le poids de cette mission délicate, demanda un collègue. On lui adjoignit le baron de Montigny, qui avait déjà rempli avec succès une semblable mission. Cependant, comme les circonstances étaient fort changées, et que ce second voyage ne laissa pas que d'inquiéter ce seigneur, il convint, avec la gouvernante, que pour leur sûreté personnelle, elle préviendrait le roi de leur arrivée, et qu'ils voyageraient avec assez de lenteur pour recevoir sa réponse en route. Le bon génie de Montigny paraissait vouloir le sauver du sort affreux qui l'attendait à Madrid. Son voyage fut encore retardé par un accident arrivé au marquis de Bergen, qui reçut une blessure grave dans un jeu de paume, et fut ainsi hors d'état de l'accompagner. Il se mit néanmoins seul en route, parce que la gouvernante le pressait d'user de diligence; et il arriva à Madrid, non pour défendre la cause de ses concitoyens aux pieds du trône, comme il l'avait espéré, mais pour mourir victime de son dévouement à sa patrie.

Les affaires s'étaient tellement envenimées, et la démarche que les nobles venaient de faire

---

(1) Il faut distinguer ce marquis de Bergen du comte Guillaume de Bergen qui fut un des premiers signataires du compromis.

différait si peu d'une révolte, que le prince d'Orange et ses amis crurent ne plus pouvoir conserver les ménagemens qu'ils avaient gardés jusqu'alors avec la cour et leurs concitoyens, ni concilier plus long-tems des intérêts si opposés. Il leur en coûtait certainement beaucoup pour ne pas prendre, dans la lutte qui allait s'engager, un parti conforme à leurs principes. Les dignités qu'ils tenaient du roi enchaînaient leurs opinions, leur patriotisme et leurs idées de tolérance : mais d'un autre côté, la méfiance de Philippe, le peu d'égard qu'on avait pour leurs avis et la conduite repoussante de la gouvernante, refroidissaient leur zèle pour son service, et leur rendaient insupportable un rôle qu'ils jouaient d'ailleurs avec tant de dégoût et qui leur attirait si peu de reconnaissance. A ces motifs se joignaient encore plusieurs avis venus d'Espagne, qui tous faisaient connaître combien le roi était mécontent de la requête des nobles, et de la conduite que ses conseillers avaient tenue dans cette conjoncture. Ces mêmes avis parlaient de mesures auxquelles ceux-ci ne pourraient pas prêter la main, parce que par devoir ils devaient être les soutiens de la liberté de leur patrie, et qu'ils étaient ou amis ou parens de la plupart des confédérés. En général leur conduite future allait dépendre du nom qu'on donnerait en Espagne à la confédération des nobles. Passait-elle pour séditieuse? il ne leur restait d'autre parti à prendre que d'en venir à une ex-

plication dangereuse et prématurée avec la cour, ou d'aider à traiter hostilement ceux dont ils avaient approuvé les démarches. Ils ne pouvaient éviter cette périlleuse alternative, qu'en se retirant entièrement des affaires, comme ils avaient déjà essayé de faire autrefois. Cette mesure dans les circonstances actuelles était plus que nécessaire. La nation entière avait les yeux fixés sur eux. Sa confiance illimitée dans leurs opinions et le respect du peuple qui approchait de l'adoration, annoblissaient la cause qu'ils avaient entrepris de défendre, et assuraient la perte de leurs adversaires. La part qu'ils avaient à l'administration, quoiqu'elle ne fût qu'apparente, tenait les factieux en bride : aussi longtems qu'ils fréquentèrent le conseil d'état, ceux-ci évitèrent d'en venir à des moyens extrêmes, parce qu'ils espéraient encore quelque chose de la douceur. Leur improbation, lors même qu'elle n'était que feinte, jetait les factieux dans l'incertitude et le découragement, tandis qu'au contraire ils reprenaient toute leur énergie dès qu'ils entrevoyaient seulement de loin l'espoir d'un si puissant appui. Les mêmes mesures du gouvernement qui, en passant par leurs mains étaient assurées d'un heureux succès, seraient devenues suspectes et inutiles sans eux. La modération du roi perdait elle-même de son prix dès qu'elle n'était point leur ouvrage. Outre que par leur retraite des affaires ils privaient la gouvernante de conseil dans un tems où elle en

avait le plus besoin, ils abandonnaient encore la direction des affaires à un parti qui, conduit par un attachement aveugle aux intérêts de la cour, ne manquerait pas d'aggraver le mal et de pousser les esprits à bout.

Il est libre à chacun de rechercher selon sa manière de voir quels motifs peuvent avoir décidé le prince d'Orange à laisser la gouvernante dans l'embarras et à se démettre de toutes ses dignités. Voici le prétexte qu'il saisit pour l'exécution de son projet : il avait voté, comme on a vu, pour la prompte publication des nouveaux édits : la gouvernante suivit l'opinion du conseil privé, et les envoya d'abord au roi. Cette résolution fournit au prince l'occasion qu'il cherchait; il s'écria avec une vivacité préméditée : » Il est clair qu'on se méfie de tous les avis que » je donne ; le roi n'a que faire d'un serviteur » dont la fidélité lui est suspecte, et je suis bien » éloigné de vouloir forcer mon maître d'ac- » cepter des services qui lui sont désagréables. » Il vaut donc mieux pour lui et pour moi que » je me retire de sa présence. » Le comte de Hoorn dit à peu près les mêmes choses ; et le comte d'Egmont demanda la permission de prendre les eaux d'Aix-la-Chapelle, que les médecins lui avaient ordonnées, quoiqu'il eût (d'après les propres termes de l'acte d'accusation) tout l'air de jouir d'une parfaite santé. La gouvernante effrayée des suites que cette démarche allait avoir, traita le prince avec dureté. « Si mes

» représentations, dit-elle, ni le bien public » ne peuvent vous faire renoncer à vos projets, » du moins que le soin de votre propre réputa- » tion vous y engage. Le comte Louis de Nassau » est votre frère; lui, et le comte de Brederode, » les chefs de la confédération, ont reçu publi- » quement de vous l'hospitalité. La requête des » nobles renferme les mêmes plaintes que vous » n'avez cessé de reproduire dans le conseil » d'état. Or, si vous abandonnez subitement la » cause de votre souverain, ne dira-t-on pas » partout que vous favorisez les confédérés? » On ignore si le prince s'est effectivement retiré du conseil après cette séance : en ce cas, il doit s'être ravisé presqu'aussitôt : car nous le verrons peu après reparaître sur la scène. Quant au comte d'Egmont, il paraît qu'il se laissa toucher par les discours de la gouvernante; le comte de Hoorn fut le seul qui se retira dans une de ses terres, avec le projet de ne plus servir de tête couronnée.

Entre tems les Gueux s'étaient dispersés dans toutes les provinces, et partout où ils se montraient, ils avaient fait espérer les effets les plus heureux de leurs démarches. A les en croire, la liberté de conscience était accordée : ils eurent même recours à la fraude, voyant que leurs discours n'inspiraient pas assez de confiance. C'est ainsi, par exemple, qu'ils supposèrent une lettre des chevaliers de la Toison d'or, dans laquelle ils leur firent

déclarer solennellement que désormais personne n'avait à craindre ni prison, ni bannissement, ni mot pour cause de religion, à moins qu'il ne se fût aussi rendu coupable d'un délit politique; auquel cas néanmoins les confédérés seraient ses seuls juges; et ce jusqu'à ce que le roi, de concert avec les états-généraux, en eût décidé autrement (1). Quoique les chevaliers s'empressassent de détromper la nation dès qu'ils eurent connaissance de cette imposture; cependant elle avait en peu de tems rendu aux factieux les plus éminens services. Des vérités qu'un seul instant peut faire valoir, sont aisément remplacées par des fictions conformes au désir de la multitude. Outre que ce faux bruit entretenait la méfiance entre la gouvernante et les chevaliers, et qu'il relevait le courage des protestans en leur offrant uue perspective plus heureuse, il fournissait de plus aux fauteurs des nouveautés un prétexte plausible pour justifier leur conduite. Il est vrai que les chevaliers de la Toison démentirent ces nouvelles aussitôt qu'ils en eurent

(1) On répandit en même tems le bruit que plusieurs souverains s'intéressaient au succès de la confédération. On cita nommément la reine Élisabeth d'Angleterre, l'électeur Palatin, le duc de Clèves, l'amiral de Coligny et les huguenots. Le compromis acquit par là beaucoup des partisans. Les signataires promettaient en souscrivant une certaine somme d'argent; d'autres ajoutaient : « et ma personne. » Sous la tyrannique administration du duc d'Albe, on colporta un nouveau compromis, où Brederode s'était engagé de payer une somme de 12,000 florins. (VANDERVINCKT, *l.* 2. §. 7.)

S

connaissance, mais durant le court espace qu'on y ajouta foi, elles avaient occasionné tant d'écarts, autorisé tant de désordres et de licence, que le retour devint impossible, et qu'on fut obligé de continuer autant par habitude que par désespoir la marche qu'on avait d'abord suivie. Dès que les protestans fugitifs apprirent l'heureux changement survenu dans leur patrie, ils accoururent de toutes parts dans leurs foyers dont ils s'étaient éloignés à regret : ceux qui s'étaient cachés sortirent de leurs retraites : ceux qui jusqu'alors n'avaient professé les nouvelles doctrines que dans leur cœur, encouragés par cet acte de tolérance, les confessèrent ouvertement et sans crainte. Le nom des Gueux fut préconisé dans toutes les provinces; on leur prodigua les titres de *soutiens de la religion et de la liberté*; leur parti s'accrut de jour en jour, et beaucoup de négocians commencèrent à endosser leur costume. Ces derniers apportèrent encore un changement à la monnaie dite *des Gueux*, en y ajoutant deux *bourdons* en forme de croix pour marquer qu'ils étaient prêts à quitter leurs maisons et leurs foyers pour l'amour de la religion. L'existence de la confédération avait entièrement changé la face des affaires. Les murmures des sujets, jusqu'alors impuissans et méprisables, parce que ce n'étaient que des cris individuels, ne formaient maintenant qu'un faisceau, et avaient acquis par leur réunion de l'importance, une direction et de la stabilité.

Tout esprit remuant se regardait comme membre d'un corps respectable et redouté, et croyait légitimer ses excès en s'associant à ce dépôt général de toutes les plaintes. La vanité des grands était flattée de l'importance qu'on mettait à leur conquête, et les faibles aimaient à se perdre dans la foule sans être observés ni punis.

CHAPITRE III.

Les prêches publics.

Les huguenots et les protestans ne pouvaient désirer d'époque plus favorable pour répandre dans les Pays-Bas leur doctrine dangereuse. Toutes les villes remarquables fourmillaient d'étrangers suspects, d'espions déguisés, d'hérétiques de toute espèce et d'apôtres fanatiques. Parmi toutes les sectes qui prêchaient contre l'église catholique, il y en avait particulièrement trois dont les progrès étaient prodigieux. Les anabaptistes qui avaient inondé la Frise étaient les moins redoutables : sans chef, sans principes fixes, sans force militaire, et par-dessus tout cela mal d'accord entr'eux, ils n'avaient rien d'effrayant pour l'état. Les calvinistes plus nombreux s'étaient répandus dans les provinces méridionales et surtout en Flandre. Ils tiraient de France, de Genève, de la Suisse et d'une partie de l'Allemagne des ministres exercés, et les dogmes qu'ils enseignaient étaient à quelques changemens près professés sur le trône d'Angleterre. Ils étaient les plus nombreux, et comptaient dans leurs rangs la plupart des négocians et des bourgeois industrieux, outre une multitude de huguenots bannis de France. Les luthériens

avaient moins de partisans et de richesses, mais ils avaient pour eux la plupart des gentilshommes. Ils s'étaient particulièrement étendus dans la partie orientale des Pays-Bas : leur doctrine était admise dans quelques royaumes du Nord, et les princes les plus puissans de l'empire la protégeaient. La liberté religieuse garantie à l'Allemagne, paraissait l'être aussi aux habitans des Pays-Bas, en tant que leurs provinces étaient dépendantes du cercle de Bourgogne. La ville d'Anvers était le centre de ces trois sectes religieuses, parce que l'excessive population les y cachait, et que le mélange de toutes les nations y favorisait la liberté. Elles n'avaient de commun entre elles qu'une haine envenimée contre la religion catholique, contre l'inquisition et le gouvernement espagnol. La jalousie avec laquelle elles se surveillaient mutuellement entretenait leur zèle et leur fanatisme.

En attendant que le projet de modération fût promulgué, la gouvernante pour contenter en quelque sorte les Gueux, avait ordonné aux stadhouders et aux magistrats des provinces de procéder avec douceur à l'égard des hérétiques. La plupart d'entre eux qui n'exerçaient qu'à regret la triste charge de bourreaux, exécutèrent avec empressement cette commission, et lui donnèrent toute la latitude possible. La plupart des autorités supérieures abhorraient l'inquisition et la tyrannie espagnole; plusieurs d'entre eux étaient même secrètement dévoués à quelqu'une des nouvelles

sectes ; et ceux qui ne l'étaient pas ne voulaient pas donner aux Espagnols leurs ennemis déclarés, le plaisir de maltraiter leurs compatriotes. Ainsi ils feignirent d'avoir mal compris les ordres de la gouvernante, et laissèrent tomber en désuétude l'inquisition et les édits. Cette indulgence du gouvernement jointe à la brillante perspective des Gueux, tira de leur obscurité les protestans déjà trop nombreux pour rester plus long-tems cachés. Jusqu'alors ils s'étaient contentés de se réunir clandestinement et pendant la nuit : mais à présent ils se croyaient assez forts et assez redoutés pour hasarder des assemblées publiques (1). Cette licence commencée

(1) Il y avait quatre à cinq de ces bandes qui s'étaient formées sur les frontières. Un ramas d'anabaptistes en Frise et en Groeningue ; de luthériens et de zwingliens en Hollande et en Over-yssel ? Mais ceux-là n'étaient rien en comparaison des calvinistes qui arrivaient de France en nombreuses caravanes. Ces derniers se divisèrent en deux *hordes.* (Je me sers de cette expression empruntée aux Tartares, aux Arabes et autres peuples nomades, parce que ces vagabonds avaient avec eux beaucoup de rapport.) Une de ces hordes s'était arrêtée aux frontières de l'Artois, près de la Lys, aux environs de St-Omer, d'Aire et de Poperingue, l'autre se tenait entre Tournai et Valenciennes. Ils commencèrent leurs prêches pendant les mois de mai et de juin 1566. S'arrêtant dans tous les villages, ils prêchaient partout leurs dogmes, tantôt en français, tantôt en flamand. Un escadron de ces nouveaux apôtres se montra dans tous les lieux où il avait l'espoir de réussir, ou de trouver du butin. Des gens dont les affaires étaient désespérées en France, des prêtres et des moines apostats de toutes les nations, même des Pays-Bas, voilà les missionnaires qui prêchaient à perdre haleine, pour établir des dogmes auxquels ils n'entendaient rien, et qu'ils croyaient rendre plus intelligibles en y ajoutant leurs propres rêveries. (VANDERVINCKT, liv. 2. §. 8.)

d'abord entre Oudenarde et Gand, s'étendit bientôt par toute la Flandre. Un certain Hermann Stricker, natif d'Overyssel, moine apostat, enthousiaste hardi et habile, d'une physionomie imposante et fort en bouche, fut le premier qui prêcha en plein air. La nouveauté du spectacle attira autour de lui environ 7000 auditeurs. Un juge de l'endroit, plus courageux que prudent, sauta l'épée à la main au milieu de la multitude et voulut s'emparer du prédicant : mais le peuple qui a défaut d'autres armes se munit de pierres, le reçut si mal qu'étendu par terre et grièvement blessé, il se crut trop heureux de demander grâce de la vie. Enhardis par ce premier succès, les protestans eurent le courage de recommencer, et se rassemblèrent en plus grand nombre dans les environs d'Alost. Cette fois-ci ils s'étaient armés de poignards, de fusils et de hallebardes : ils avaient leurs postes avancés, et les avenues étaient bouchées avec des chariots et des bagages. Tous ceux que le hasard amena vers ces lieux, furent obligés de gré ou de force à prendre part au service divin. Des gardes désignés à cet effet veillaient à l'exécution de cet ordre. Des libraires placés à l'entrée de la plaine vendaient aux amateurs des catéchismes réformés, des livres hérétiques et des caricatures contre les évêques. L'apôtre Hermann Stricker se faisait entendre du haut d'une chaire, formée à la hâte par des charrettes et des troncs d'arbres. Une toile suspendue au-dessus de sa tête, le garantissait contre l'ardeur

du soleil et contre la pluie: le peuple était placé du côté opposé au vent, pour ne rien perdre de son discours, dont le principal assaisonnement consistait en invectives contre le papisme. On y baptisait les enfans avec de l'eau puisée dans un ruisseau voisin, sans autre cérémonie. On y administrait des sacremens, on y joignait et divorçait des époux, le tout selon le nouveau rite introduit par Calvin. La plupart des habitans de la ville de Gand avaient quitté leurs murs pour assister à ces prêches : la foule augmentait sans cesse, et bientôt toute la Flandre Orientale en fut inondée. Un autre moine apostat de Poperingue, nommé Pierre Dathen, mit de même toute la Flandre occidentale en mouvement; 15000 hommes sortirent des villages et des hameaux pour assister à ses prêches ; leur nombre les enhardit au point qu'ils forcèrent à main armée la prison où étaient détenus quelques anabaptistes condamnés à mort. Les protestans de Tournai furent poussés à de semblables excès par un calviniste français, nommé Ambroise Ville. Ils insistèrent aussi sur la délivrance d'un de leurs prisonniers, et laissèrent échapper des menaces réitérées de livrer aux Français la ville qui était alors entièrement dépourvue de troupes : le gouverneur redoutant quelque trahison les avait confinées dans la citadelle, et elles refusaient de tirer sur leurs concitoyens. Les protestans se crurent donc en droit d'exiger pour l'exercice de leur culte une église située au centre

de la ville : mais ayant essuyé un refus de la part des magistrats, ils se liguèrent avec les habitans de Valenciennes et d'Anvers, et convinrent d'établir leur religion par la force. Les sectaires étaient en égal nombre dans chacune de ces villes, mais aucune n'osait faire les premières démarches. Enfin elles résolurent d'agir toutes trois ensemble, et l'apparition de Brederode à Anvers décida du jour. Six mille habitans, hommes et femmes, sortirent de la ville, le même jour où pareille chose arrivait à Tournai et à Valenciennes; ils environnèrent leur assemblée de chariots, attachés ensemble, derrière lesquels étaient cachés des hommes armés, afin de mettre les auditeurs à l'abri d'une attaque quelconque. Les ministres étaient ou allemands ou huguenots, et prêchaient en langue wallonne : la plupart d'entre eux appartenaient aux dernières classes de la société, et des artisans mêmes se crurent appelés à ces fonctions. Ni l'autorité des magistrats, ni la sainteté des lois, ni la vue des archers ne purent les contenir. Une partie de leurs auditeurs étaient attirés par le seul désir d'entendre les choses rares et singulières qu'annonçaient ces hommes dont on avait tant parlé. D'autres étaient entraînés par la mélodie des psaumes chantés en vers français, selon la liturgie de Genève. D'autres en plus grand nombre accouraient à ces prêches comme à d'agréables comédies, parce qu'on y plaisantait avec agrément sur le pape, sur les pères du concile de Trente, sur le purgatoire et sur d'autres

dogmes de l'église catholique. Plus on y extravaguait, et plus les oreilles de la multitude étaient flattées : des applaudissemens universels récompensaient (comme au théâtre) l'orateur qui se distinguait de ses confrères par le sel de ses sarcasmes.

Ces assemblées furent continuées pendant plusieurs jours, et l'impunité excitant la hardiesse des auditeurs, ils se permirent enfin de promener leurs prédicans en triomphe, de leur donner une escorte de gens armés, et de braver ouvertement les lois par cette démarche séditieuse. Les magistrats d'Anvers envoyaient courrier sur courrier à la gouvernante, pour l'engager à mettre par sa présenee, ou même s'il était possible, par un séjour prolongé, un terme à ces excès. Ils ajoutaient que c'était le seul moyen de prévenir l'entière ruine de la ville, puisque déjà les principaux négoeians, redoutant le pillage, étaient sur le point de la quitter. La crainte de compromettre l'autorité royale dans cette dangereuse conjoneture, empêcha Marguerite de se rendre aux vœux des magistrats : mais elle leur dépêcha le comte de Megen pour leur proposer le secours d'une garnison. Une populace séditieuse à laquelle le but de son arrivée ne resta pas long-tems caché, l'assaillit avee des cris tumultueux, le traita d'ennemi juré des Gueux, de protecteur de la servitude et de l'inquisition, et lui enjoignit de quitter la ville sans différer. Ce tumulte ne cessa que lorsque le

comte eut dépassé les portes. Alors les calvinistes présentèrent aux magistrats un mémoire, où ils démontraient que leur nombre rendait désormais impossible toute assemblée secrète, et où ils réclamaient pour leur culte un temple dans l'enceinte de la ville. Les magistrats renouvelèrent aussitôt leurs prières près de la gouvernante, pour qu'elle vînt au secours de la ville menacée, soit en personne, soit en leur envoyant le prince d'Orange, le seul pour lequel le peuple avait encore quelques égards, et auquel la ville d'Anvers était spécialement obligée comme à son marquis héréditaire. La gouvernante, quoi qu'il lui en coûtât, fut obligée pour éviter une catastrophe, d'accorder aux magistrats leur demande, et de confier au prince la ville d'Anvers. Celui-ci après s'être fait prier long-tems, parce qu'il paraissait fermement décidé à ne plus se mêler des affaires d'état, se rendit enfin aux pressantes sollicitations de la gouvernante, et aux vœux tumultueux du peuple. Brederode vint à sa rencontre jusqu'à une demi-lieue de la ville avec un cortège nombreux, et ils se saluèrent de part et d'autre à la manière des gens de guerre, par une décharge de mousquetterie. Anvers semblait avoir envoyé tous ses habitans au-devant de son sauveur. La grande route fourmillait de curieux. Les toits des cabanes rustiques étaient découverts pour contenir plus de spectateurs; les haies, les murs des cimetières, les tombeaux même semblaient s'animer pour le voir; un épanchement

filial était l'interprète des sentimens de la multitude envers ce prince. « *Vivent les Gueux*, lui
» criait-on de toutes parts. Voilà, voilà, s'é-
» criaient d'autres, celui qui nous apporte la
» liberté. C'est lui, s'écriaient de leur côté les
» luthériens, qui nous donnera la confession
» d'Augsbourg ! Désormais les Gueux nous sont
» inutiles, s'écriaient d'autres, nous n'aurons
» plus à faire le chemin pénible de Bruxelles,
» lui seul sera tout pour nous. » Ceux qui ne savaient que dire exprimaient leur joie extravagante par le chant tumultuaire des psaumes. Le prince néanmoins ne se laissa pas éblouir par cette réception flatteuse. Il réclama le silence des gestes et de la voix, et s'apercevant que personne ne l'écoutait, il s'écria d'un ton de voix ému et mécontent : « Au nom de Dieu je vous
» prie de prendre garde à ce que vous dites.
» Vous vous repentirez un jour de ces excès. »
Les applaudissemens augmentèrent lorsqu'il entra dans la ville. Dès la première entrevue qu'il eut avec les chefs des différentes sectes (qu'il fit venir et qu'il interrogea séparément chez lui), il se convainquit que la méfiance mutuelle des divers partis, et les soupçons que les mesures du gouvernement avaient inspirés aux habitans, étaient les seules causes du tumulte; que par conséquent son premier devoir était de rassurer les esprits. Il chercha autant par conviction que par adresse à tirer les armes des mains des calvinistes, qui étaient les plus puissans et les plus

nombreux; et il y réussit quoiqu'avec beaucoup de peine. Mais comme bientôt après on chargea à Malines quelques chariots de munitions de guerre, et que le *drossard* de Brabant se fit voir souvent à la tête de gens armés sur le territoire d'Anvers, les calvinistes craignirent d'être troublés dans l'exercice de leur religion, et prièrent le prince de leur céder au-dedans des murs une place qui pourrait les garantir de toute insulte. Il eut encore le bonheur d'apaiser leurs murmures, et sa présence leur en imposa au point que pendant la fête de l'Assomption de la sainte vierge, il contint dans l'ordre une multitude de paysans qui encombraient la ville, et dont on avait tout à craindre. L'image de la vierge fut portée processionnellement avec toute la pompe usitée, et sans désordre; quelques plaisanteries et des reproches secrets d'idolâtrie, voilà tout ce que la partie non catholique du peuple se permit envers la procession.

(1566). Pendant que la gouvernante recevait successivement de toutes les provinces, les plus tristes rapports sur les excès des protestans, et qu'elle tremblait pour la ville d'Anvers, qu'elle avait été forcée de confier au prince d'Orange, elle reçut d'un autre côté un nouveau sujet d'inquiétude.

Dès les premières nouvelles des prêches publics, elle avait sommé les confédérés de remplir leurs promesses, et de lui prêter leur assistance pour le rétablissement de l'ordre. Le comte

de Brederode avait profité de la conjoncture pour convoquer une assemblée générale de tous les confédérés, mesure vraiment dangereuse dans les circonstances où l'on se trouvait. Car ce brillant étalage des forces de la confédération, dont l'existence et l'appui avait seuls porté la populace protestante aux excès auxquels elle venait de se livrer, devait nécessairement exciter la confiance des sectaires, et abattre le courage de la gouvernante. Cette assemblée eut lieu dans une ville du pays de Liège nommée St-Trond, ou Brederode et Louis de Nassau s'étaient rendus à la tête de deux mille confédérés. Comme le retard de la réponse du roi leur parut dès lors ne rien présager de bon, ils résolurent contre tout événement d'exiger de la gouvernante un sauf-conduit pour leurs personnes. Ceux d'entre eux qu'une sympathie criminelle liait à la populace protestante, envisagèrent ses excès comme un événement favorable à la ligue; les succès apparens de ceux à la familiarité desquels ils s'étaient ravalés les engagèrent à changer de système; leur zèle jadis louable dégénéra en insolence et fierté. Plusieurs furent d'avis qu'il fallait profiter de la confusion générale, et de l'embarras de la gouvernante, prendre un ton plus hardi, et entasser requêtes sur requêtes. Les membres catholiques, parmi lesquels plusieurs étaient encore dévoués à la monarchie, et qui avaient été entraînés à signer le compromis plntôt par légèreté, et par la séduction de l'exemple que par leur

propre impulsion, furent surpris d'entendre parler d'une liberté illimitée de conscience, et s'aperçurent enfin avec effroi à quelle dangereuse entreprise ils s'étaient imprudemment associés. Le jeune comte de Mansfeldt se retira de la ligue dès qu'il eut connaissance de ce projet, et la discorde commença dès-lors à miner cet édifice mal affermi, et à dissoudre peu à peu les faibles liens qui réunissaient les confédérés.

Le comte d'Egmont et le prince d'Orange reçurent de la gouvernante des pleins pouvoirs, pour traiter avec les confédérés. Douze d'entre ces derniers, parmi lesquels étaient Louis de Nassau, Brederode et Cuilembourg s'abouchèrent avec eux à Duffle, village situé aux environs de Malines. « A quoi tend cette nouvelle dé-
» marche, leur fit dire la gouvernante par la
» bouche de ses ministres : on a exigé que j'en-
» voyasse des ambassadeurs en Espagne : je les
» ai envoyés : on a trouvé les édits et l'inquisition
» trop sévères, je les ai modérés. On a insisté sur
» la convocation des états-généraux : j'ai soumis
» cette demande au roi, n'ayant pas le pouvoir
» de l'accorder de mon autorité privée. Que puis-
» je avoir négligé, ou commis par ignorance qui
» nécessite cette assemblée de St-Trond ? est-ce
» peut-être la crainte de l'arrivée et de la colère
» du roi, qui inquiète les confédérés ? l'offense
» est grande, mais sa bonté ne l'est pas moins.
» Où sont maintenant vos promesses de ne pas
» exciter des troubles parmi le peuple ? où sont

» ces belles et brillantes paroles, qu'on mourrait
» plutôt à mes pieds que d'enlever au monar-
» que le moindre de ses droits ? déjà les nova-
» teurs se permettent des choses qui ressemblent
» à une révolte, et qui mènent l'état à sa perte;
» et c'est la confédération qui sert de prétexte à
» leurs manœuvres. Si les confédérés souffrent
» leurs excès sans s'y opposer, ils sont coupables
» et complices de ces attentats. S'ils ont des
» intentions pures, ils ne peuvent rester dans
» l'inaction, en voyant cette licence du peuple.
» Mais eux-mêmes nourrissent les excès de la po-
» pulace par leur dangereux exemple, concluent
» des traités avec les ennemis de la patrie, et
» confirment ces bruits sinistres par leur assem-
» blée inconstitutionnelle. »

Les confédérés se défendirent formellement contre ces imputations, dans une requête qu'ils firent présenter au conseil d'état par trois membres députés. Elle était de la teneur suivante :

« Nous avons ressenti avec la plus vive recon-
» naissance tout ce que V. A. a fait par égard
» pour notre requête; nous n'avons à nous plain-
» dre d'aucune innovation qui aurait été intro-
» duite depuis ce tems contre ses promesses;
» mais si nonobstant cela, notre expérience nous
» prouve, si nous voyons de nos propres yeux
» qu'on traîne devant les tribunaux, et qu'on
» met à mort nos concitoyens pour cause de re-
» ligion, nous devons nécessairement en conclure
» que les ordres de votre altesse sont au moins

» très-peu respectés par les tribunaux. Les con-
» fédérés de leur côté, ont loyalement tenu ce
» qu'ils avaient promis. Ils ont même employé
» tout leur pouvoir pour réprimer les prêches
» publics; mais certes, il n'est pas étonnant
» que le trop long silence du roi ait rempli les
» esprits de défiance, et que trompés dans l'at-
» tente d'une assemblée des états généraux, ils
» soient peu disposés à croire à des assurances
» ultérieures. Les confédérés ne se sont point
» alliés aux ennemis de leur patrie: ils n'en ont
» jamais conçu le désir. Si des troupes françaises
» osent se faire voir dans les provinces, nous
» autres confédérés nous serons les premiers à
» cheval pour les repousser. Mais nous voulons
» parler sans détour à V. A. Nous croyons lire
» dans vos regards des signes de mécontente-
» ment; nous voyons en possession de votre
» faveur des gens connus par la haine qu'ils
» nous portent. Nous entendons tous les jours
» qu'il faut éviter notre société comme celle de
» gens dangereux; que le jour de l'arrivée du roi
» sera un jour de justice. N'est-il pas naturel
» que la défiance qui nous observe ait enfin pro-
» voqué la nôtre? que l'accusation de lèze-ma-
» jesté dont on tâche de noircir notre conduite;
» que les armemens du duc de Savoye et d'au-
» tres princes, qu'on dit devoir nous coûter
» cher; que les négociations entamées avec
» la cour de France, pour en obtenir le pas-
» sage d'une armée espagnole, destinée contre

» les Pays-Bas; n'est-il pas naturel, disons-nous, » que ces circonstances nous aient engagés à » songer à notre défense, et à nous fortifier par » des alliances avec nos amis du dehors? Ce » n'est que sur des bruits vagues, indéterminés » et douteux qu'on nous accuse de prendre part » à la licence effrénée des protestans; mais où » est l'homme que le bruit public n'accuse point? » Il est vrai sans doute que parmi nous il se » trouve des protestans, pour lesquels la tolé- » rance religieuse serait un présent très-agréable; » mais ceux-là mêmes n'ont jamais oublié ce qu'ils » doivent à leur souverain. Ce n'est point la » crainte de sa colère qui nous a portés à tenir » cette assemblée. Le roi est bon, et nous osons » espérer qu'il est juste. Ce n'est donc pas le par- » don que nous attendons de lui, ni même l'ou- » bli que nous appelons sur notre conduite pré- » sente : nous l'envisageons au contraire comme » un service essentiel rendu à S. M. Il est vrai que » nous avons reçu à St-Trond les députés des » calvinistes et des luthériens; même ils nous » ont présenté une requête que nous envoyons » ci-jointe à V. A. Ils offrent dans cette requête » d'aller sans armes à leurs prêches, si les con- » fédérés veulent leur assurer la tranquillité et » leur garantir la convocation des états géné- » raux. Nous avons cru devoir leur promettre l'un » et l'autre, mais notre assurance seule n'a au- » cune force, si elle n'est point confirmée par » V. A., et par quelques-uns de ses principaux

» conseillers. Parmi ces derniers, personne ne
» peut être mieux instruit de l'état de nos affai-
» res, ni mieux intentionné pour nous, que le
» prince d'Orange et les comtes de Hoorn et d'Eg-
» mont. Nous acceptons avec plaisir la médiation
» de ces trois seigneurs, pourvu qu'on leur ac-
» corde à cet effet les pleins pouvoirs nécessai-
» res, et qu'on nous garantisse que sans leur
» connaissance on ne levera point de troupes,
» et qu'on ne nommera point de généraux pour
» les commander. Cependant nous ne désirons
» cette garantie que pour un certain tems, après
» lequel il sera libre au roi de la retirer ou de
» la confirmer. S'il prend le premier parti,
» la justice exige qu'il nous accorde le tems de
» mettre nos personnes et nos biens en sûreté.
» Trois semaines nous suffiront. Enfin pour
» terminer, nous nous obligeons de notre part
» à ne rien entreprendre de nouveau sans l'ap-
» probation de ces trois médiateurs. »

Les confédérés n'auraient pu parler avec tant de hardiesse, s'ils n'eussent eu la certitude d'être appuyés et de trouver un secours assuré; mais la gouvernante était aussi peu en état de leur accorder les points qu'ils désiraient, qu'incapable de leur opposer de la fermeté. Seule à Bruxelles, que le plus grand nombre des conseillers d'état venaient de quitter, les uns pour se rendre dans leurs provinces, les autres avec l'intention de se retirer entièrement des affaires; dépourvue d'argent aussi bien que de conseil, forcée pour

s'en procurer d'avoir recours à la générosité du clergé, et lorsque ce moyen ne suffisait plus, d'établir une loterie; dépendante des ordres d'Espagne qui toujours étaient attendus, sans jamais arriver à tems, elle se vit enfin réduite à l'humiliante nécessité de convenir avec les confédérés de St-Trond, qu'ils attendraient encore pendant 24 jours la résolution du roi, avant de hasarder une démarche ultérieure. N'a-t-on pas lieu d'être surpris que le roi continuât de refuser une réponse décisive à la requête des nobles, tandis qu'on savait partout qu'il avait répondu à des lettres d'une date postérieure, et que la gouvernante ne cessait de le presser sur ce point. Dès le commencement des prêches publics, elle avait envoyé le marquis de Bergen à la suite du baron de Montigny, pour appuyer en qualité de témoin oculaire de ces nouveaux incidens le rapport écrit dont il était porteur, et pour arracher du roi une décision quelconque.

(1566.) Il y avait déjà quelque tems que le baron de Montigny se trouvait à Madrid. Il y avait été reçu de la manière la plus gracieuse. En vertu de ses instructions, il devait solliciter du roi l'abolition de l'inquisition ultramontaine, et la modération des édits. Il s'était de plus chargé de négocier l'extension des pouvoirs du conseil d'état, et la suppression des deux autres conseils; d'exposer les vœux du peuple pour une assemblée des états généraux, et de supplier le roi au nom de la gouvernante de visiter en personne ses

Pays-Bas. Cependant, comme celui-ci ne cherchait qu'à gagner du tems, il remit Montigny jusqu'à l'arrivée de son collègue, sans lequel il ne voulait prendre aucune résolution définitive. En attendant, ce seigneur avait tous les jours, à toutes les heures qui lui convenaient accès près du monarque, qui donna aussi ses ordres pour qu'on lui communiquât toutes les dépêches de la gouvernante et les réponses qu'on y faisait. Il fut aussi quelquefois admis au conseil des affaires des Pays-Bas, où il ne cessa de conjurer son maître de consentir à la convocation des états généraux, comme le seul moyen de faire cesser les troubles et de prévenir ceux qui pourraient éclater dans la suite. Il lui démontra pareillement qu'il n'y avait qu'une amnistie générale et illimitée, qui fut capable de détruire la défiance que ces plaintes avaient fait naître, et de paralyser toutes les mesures des factieux, quelque bien prises qu'elles fussent. Il ajouta que par la profonde connaissance qu'il avait des affaires et du caractère de ses compatriotes, il osait se rendre le garant de leur fidélité inébranlable envers leur souverain, dès que par une conduite loyale celui-ci les aurait convaincus de la sincérité de ses intentions; tandis que cette même connaissance lui faisait perdre tout espoir de paix, aussi long-tems qu'on ne leur ôterait pas l'idée qu'ils étaient opprimés et sacrifiés à la jalousie des grands d'Espagne. Sur ces entrefaites son collègue arriva, et l'objet de leur mission donna matière à de longues délibérations.

Le roi était alors au bois de Ségovie. Il y convoqua son conseil composé des membres suivans: le duc d'Albe, dom Gomez de Figueroa, le comte de Feria, don Antonio de Tolède, grand-commandeur de l'ordre de St-Jean, don Jean Mauriquez de Lara, grand-maître d'hôtel de la reine, Ruy Gomez, prince d'Eboli et comte de Melito, Louis de Quixada, premier écuyer du prince, Charles Tyssenacq, président du conseil pour les affaires des Pays-Bas, le conseiller d'état et garde des sceaux Hopper (1) et le conseiller d'état de Courteville. Les délibérations durèrent plusieurs jours: les deux députés y assistèrent, mais le roi n'y parut point. La conduite de la noblesse belge y fut examinée de près par des rivaux espagnols : on remonta de démarche en démarche jusqu'à l'époque la plus reculée des troubles : on trouva du rapport entre des circonstances qui n'en avaient jamais eu; et des événemens très-naturels furent envisagés comme le résultat d'un plan profondément combiné. Toutes les actions antérieures et les démarches des nobles que le seul hasard avait amenées et dirigées d'une manière plutôt que d'une autre, étaient aux yeux de ces conseillers l'effet d'un plan médité d'avance pour introduire une tolérance universelle, et pour se mettre en possession de toute l'autorité. « Le premier » degré, disaient-ils, par lequel ils sont passés,

(1) Dont les *mémoires* nous ont transmis les détails de cette séance.

» est la violente expulsion du cardinal de Granvelle, auquel ils ne trouvaient à reprocher que la possession d'un pouvoir qu'ils auraient préféré exercer eux-mêmes. Le second degré est l'ambassade du comte d'Egmont en Espagne, dont le but était d'engager le roi à supprimer l'inquisition, à modérer les édits et à étendre l'autorité du conseil d'état. N'ayant pu réussir par des voies aussi honnêtes à déterminer le prince en faveur de leurs projets, ils ont tenté de l'y forcer par une troisième démarche plus hardie, par une conjuration formelle. Cette nouvelle députation est une quatrième démarche, où ils jettent effrontément le masque, et expliquent clairement par les propositions insensées qu'ils n'ont pas honte de faire au roi, à quoi tendaient leurs démarches antérieures. Car la suppression de l'inquisition, peut-elle mener à autre chose qu'à une entière liberté de conscience? N'entraîne-t-elle pas dans sa chute le frein des consciences? Cette modération projetée n'introduit-elle pas une entière impunité des doctrines hérétiques? Ce projet d'étendre les pouvoirs du conseil d'état, et de supprimer le conseil privé et celui des finances, est-il autre chose qu'une entière refonte de l'administration en faveur des nobles? N'est-ce pas établir une administration centrale pour toutes les provinces des Pays-Bas? Ce concours séditieux des hérétiques aux prêches publics n'est-il pas déjà

» une troisième confédération dérivant des mê-
» mes sources, et organisée parce que la ligue
» des grands dans le conseil et la confédération
» des nobles n'ont pas paru assez efficaces? »

Quelles que pussent être les causes du désordre on était d'accord qu'il n'en était pas moins dangereux et pressant. La prompte arrivée du roi à Bruxelles était certainement un remède souverain pour couper le mal dans sa racine. Cependant comme la saison était déjà fort avancée, et que les préparatifs de ce voyage absorberaient le peu de tems qui restait avant l'hiver; comme la saison orageuse autant que les corsaires anglais et français qui infestaient l'Océan, ne permettaient pas à S. M. de choisir le chemin le plus court par la mer du Nord; comme avant ce tems les rebelles eux-mêmes pouvaient se mettre en possession de l'île de Walcheren, et aggraver les difficultés du débarquement; il n'était pas possible que le roi entreprît ce voyage avant le printems de l'année suivante. Ce remède, le seul qui fût infaillible, venant à manquer, on dut se contenter d'un parti mitoyen. Par conséquent on convint de proposer au roi 1°, qu'il lui plût d'abolir dans les Pays-Bas, l'inquisition ultramontaine et d'y remettre en vigueur l'inquisition épiscopale; 2° de faire rédiger un nouveau projet de modération des édits, dans lequel la dignité de la religion et du monarque serait mieux respectée que dans celui qu'on avait sous les yeux; 3° qu'il lui plût enfin de rassurer les esprits, et de ne né-

gliger aucune voie de douceur, de remettre à la gouvernante des pleins pouvoirs pour accorder une amnistie à tous ceux qui n'avaient rien commis de criminel, ou qui déjà n'étaient pas condamnés juridiquement, à l'exception toutefois des prédicans et de ceux qui les auraient recélés ; que toute ligue, confédération, assemblées, ou prêches publics fussent désormais prohibés sous des peines très-graves; que si cependant on osait encore résister à ces ordres la gouvernante serait autorisée à employer contre les rebelles les compagnies d'ordonnance et les garnisons des frontières, à faire au besoin de nouvelles levées, et à leur nommer des commandans selon qu'elle le jugerait convenable. Enfin qu'il serait bon que S. M. adressât aux principales villes, aux prélats et aux seigneurs quelques lettres gracieuses, afin d'animer leur zèle pour son service.

Dès qu'on eut communiqué au roi ces résolutions de son conseil d'état, son premier soin fut d'ordonner dans les principales villes du royaume ainsi que dans les Pays-Bas, des processions et des prières publiques pour que les résolutions qu'il allait prendre fussent conformes à la volonté divine. Il parut en personne au conseil d'état pour sanctionner ses décisions, et pour les faire expédier sans délai. Par son décret il déclarait qu'il croyait la convocation des états généraux inutile, et qu'il ne pouvait y consentir. Il s'obligeait de conserver à sa solde quelques régimens

allemands et de payer leurs arrérages, pour les engager à le servir avec d'autant plus de zèle. Il ordonnait par lettres secrètes à la gouvernante d'armer secrètement, et de faire lever en Allemagne trois mille hommes de cavalerie et dix mille fantassins ; il lui envoyait pour cet effet les provisions nécessaires, et une somme de 300,000 florins d'or. Il joignait à ces ordres plusieurs lettres autographes adressées à des particuliers et à des villes dans lesquelles il les remerciait en termes très-gracieux de leurs bons services passés, et les priait de continuer de même dans la suite. Quoiqu'il fût inexorable sur le point essentiel sur lequel la nation insistait le plus, la convocation des états généraux; quoique cette amnistie limitée et équivoque équivalût à un refus, et fût beaucoup trop arbitraire pour rassurer les esprits; quoiqu'enfin il rejetât la modération projetée comme trop douce, tandis qu'on se plaignait encore de sa rigueur; il avait cependant ôté le principal sujet de toutes les plaintes, en faisant à la nation le sacrifice de l'inquisition étrangère, pour rétablir celle des évêques à laquelle elle était accoutumée. Les Belges avaient trouvé dans le conseil espagnol des juges plus équitables qu'ils n'auraient pu l'espérer. Je n'examine pas si à une autre époque et dans d'autres circonstances cette sage indulgence aurait eu l'effet désiré; il me suffit d'observer qu'elle arriva trop tard : lorsque les lettres du roi parvinrent à Bruxelles, les inoclastes s'étaient montrés.

SOULÈVEMENT
DES PAYS-BAS.

LIVRE QUATRIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Excès des iconoclastes.

IL n'est pas nécessaire de remonter aussi haut que la plupart des historiens semblent le faire croire, pour découvrir les ressorts de cet événement sacrilége. Je veux bien croire, et il est même très-probable que les huguenots, qui avaient dans les Pays-Bas de nombreux adhérens, ont employé tous leurs efforts pour prévenir un accommodement de leurs co-religionnaires avec le roi d'Espagne, afin d'occuper dans ses propres états cet ennemi irréconciliable de leur culte. J'admets encore que leurs négociateurs n'ont pas cessé de fomenter parmi leurs disciples l'espoir téméraire d'un meilleur avenir; de nourrir leur irritation contre l'église catholique; d'exagérer l'oppression sous laquelle ils gémissaient et de

les pousser sous main à des actions criminelles. J'admets encore que plusieurs membres de la confédération peuvent avoir eu le dessein de se soustraire au châtiment en augmentant le nombre de leurs complices, et d'établir plus solidement les avantages de leur union en provoquant les malheureuses circonstances dont ils avaient prévenu le roi. Mais que les iconoclastes aient agi par suite d'un plan concerté à l'assemblée de S[t]-Trond; que dans cette réunion solennelle de tant de nobles et d'hommes courageux, dont le plus grand nombre était encore attaché à la religion catholique, un frénétique se soit oublié au point de présenter le projet d'un crime manifeste, qui blessait non-seulement une secte religieuse en particulier, mais qui foulait aux pieds tout respect dû à la religion et les mœurs en général, et qui ne pouvait être conçu que dans le cœur corrompu de la plus vile populace; c'est ce qu'on ne saurait croire, surtout lorsqu'on observe que cette rage fanatique, à laquelle se livrèrent quelques hommes égarés s'éleva subitement, que son exécution fut trop passionnée et trop monstrueuse pour ne pas être le fruit de l'irréflexion. Elle dérive si naturellement des circonstances qui la précédèrent, qu'il ne faut pas des recherches aussi profondes pour constater son origine.

Une troupe grossière et nombreuse, composée de la plus vile populace, devenue brutale à force de mauvais traitemens, chassée de province en

province par des édits meurtriers, poursuivie dans toutes les villes, poussée jusqu'au désespoir, gênée dans son attention, forcée de se cacher pour exercer un droit sacré de l'humanité, comme pour une œuvre de ténèbres, ayant devant les yeux les temples catholiques qui s'élevaient avec majesté, et où leurs frères heureux recevaient avec plus d'aisance la parole de vie; tandis qu'eux, peut-être plus nombreux que leurs persécuteurs, étaient forcés de servir Dieu au milieu des forêts, par la chaleur du jour, avec un outrageant mystère; poussés de la société civile dans l'état de nature, et se souvenant dans ce moment terrible des droits de cet état....! Plus leur nombre était grand, et plus cette destinée dut les choquer. Des hommes libres, des têtes ardentes et des cœurs ulcérés semblaient attendre qu'un orateur fanatique donnât le signal. Enfin l'occasion se présente : mais les paroles sont inutiles, les regards ont parlé, et la décision est prise avant même que la phrase ne soit prononcée. Préparée à un forfait, sans savoir précisément auquel, cette multitude furieuse se débande. La riante prospérité de la religion ennemie blesse leur misère : la richesse de ses temples outrage leur foi vagabonde; chaque croix élevée sur les grands chemins, chaque image qu'ils rencontrent est un trophée remporté sur eux, qui doit tomber sous leurs mains vengeresses. Oui, ce fut le fanatisme qui enfanta ces horreurs; mais des passions basses pour qui elles furent une occasion de pillage, en fomentèrent la durée.

(1566). Les premiers ravages des iconoclastes eurent lieu dans la Flandre occidentale et dans l'Artois, entre la Lys et l'Océan. Une bande effrénée d'artisans, de bateliers et de paysans entremêlés de prostituées, de mendians et de vagabonds, à-peu-près au nombre de trois cents, armés de massues, de haches, de marteaux, d'échelles et de cables, quelques-uns même d'arquebuses et de poignards, tombent avec une rage fanatique sur les hameaux et les villages des environs de St-Omer, arrachent de vive force les portes des églises et des couvens qu'ils trouvent fermées, renversent les autels, brisent et foulent aux pieds les statues et les images des saints. Enflammés par ces exploits sacriléges, et fortifiés par un nouveau renfort, ils se dirigent sur Ypres, où ils pouvaient compter sur l'assistance d'un nombreux parti de calvinistes. Sourds aux remontrances, ils pénètrent dans la cathédrale, appliquent les échelles aux murs, brisent les statues des saints, fendent à coups de hache la chaire et les confessionnaux, dépouillent les autels et enlevent les vases sacrés. Cet exemple trouva bientôt des imitateurs à Menin, Commines, Wervich, Lille et Oudenarde; toute la Flandre fut en peu de jours victime des mêmes horreurs. Lorsque les premiers bruits de ces attentats commencèrent à circuler, la ville d'Anvers fourmillait d'une quantité de gens sans aveu, que la fête de l'Assomption y avait attirés. La présence du prince d'Orange

contint néanmoins cette bande effrénée qui brûlait d'imiter ses frères de St-Omer. Mais un ordre de la cour l'ayant forcé de partir sans délai pour Bruxelles, où la gouvernante avait convoqué le conseil d'état, à l'effet de lui faire part des dépêches qu'elle venait de recevoir, Anvers resta exposée à la fureur de cette populace. Le départ du prince fut le signal des troubles. Pour prévenir les excès des protestans, qui dès les premiers jours de l'octave de l'Assomption s'étaient permis des railleries insultantes, on avait, après quelques tours de procession, réfugié l'image de la vierge dans le chœur, sans la replacer comme autrefois au milieu de l'église. Cette condescendance porta quelques mauvais sujets audacieux à lui faire une visite et à lui demander ironiquement pourquoi elle s'était retirée sitôt dans sa niche? D'autres montèrent dans la chaire où ils singèrent les prédicateurs, et provoquèrent leurs adversaires à des disputes religieuses. Un batelier catholique indigné de ces railleries sacriléges, essaya de les chasser de là, et l'on se battit dans la chaire même. Ces excès recommencèrent dans la soirée du lendemain. L'attroupement fut plus considérable et plusieurs personnes s'y étaient rendues avec des instrumens suspects et des armes cachées. Enfin quelqu'un de la troupe s'étant avisé de crier *vivent les Gueux!* tous repétèrent ce cri, et l'on somma la statue de la vierge d'en faire autant. Le petit nombre de catholiques qui s'y trouvaient, perdirent l'espoir de faire entendre raison

à ces forcenés, et sortirent de l'église après avoir fermé toutes les portes à l'exception d'une seule. Dès qu'ils furent partis, on fit la proposition de chanter un psaume d'après le nouveau rituel, prohibé par le gouvernement. Avant même qu'on eût fini le chant, tous saisis d'une fureur spontanée, se jettent sur la statue de la vierge, la percent à coups d'épées et de poignards et lui abattent la tête; des filles publiques et des brigands arrachent les cierges de l'autel et éclairent ce coupable attentat. On met en pièces les orgues considérées comme le chef-d'œuvre de cette époque : on arrache les tableaux et l'on renverse ou culbute les statues. Un christ de grandeur naturelle, élevé vis-à-vis du maître-autel, morceau antique et précieux, est tiré à terre et mis en pièces à coup de haches, tandis qu'on épargne respectueusement les deux larrons pendus à ses côtés. Les saintes hosties sont dispersées et foulées aux pieds; les vases sacrés que le hasard fait tomber sous les mains des profanateurs, servent à boire à la santé des Gueux. Les sépulcres mêmes sont violés : on en tire les cadavres à demi-rongés pour les accabler d'outrages. Tout cela se faisait avec tant d'ordre que chacun paraissait avoir reçu sa tâche avant l'exécution. Personne ne fut blessé, à quelque danger qu'exposât cette criminelle entreprise, exécutée pendant la nuit, lorsque de lourdes masses croulaient de toutes parts, et que plusieurs furieux en venaient aux mains sur les plus hautes marches des échelles.

et ce qui étonnera, c'est qu'on ne put reconnaître aucun des acteurs, quoiqu'une infinité de cierges éclairassent leur détestable profanation. Elle fut poussée avec une fureur inconcevable. Cent personnes au plus dépouillèrent en quelques heures un temple qui comptait soixante-dix autels, et qui après l'église de St-Pierre de Rome était un des plus grands et des plus riches de toute la chrétienté.

Ce n'était pas assez de profaner ainsi la cathédrale. A la lueur des flambeaux et des cierges qu'on vient de conquérir, on se met en chemin au milieu de la nuit pour infliger aux autres églises, couvens et chapelles un sort semblable. Les bandes s'augmentent à chaque profanation, et le butin attire les voleurs. On prend ce qu'on trouve, on s'empare des vases, des ornemens sacrés, de l'argent et des vêtemens des prêtres. On s'enivre dans les caves des couvens; les moines et les religieuses les ayant tous abandonnés pour échapper aux dernières insultes. Le tumulte confus des passans tire les citoyens effrayés de leur premier sommeil; mais l'obscurité fait paraître le danger plus terrible qu'il n'est réellement; et au lieu de courir au secours de leurs églises, ils se retranchent dans leurs maisons, et attendent le jour avec une anxiété extrême; le soleil éclaire enfin la dévastation, mais une nuit n'avait pas mis fin au désordre. Quelques églises et couvens avaient encore été épargnés, ils subirent le même sort. Ces horreurs se continuèrent pendant trois

nuits. Enfin les citoyens les plus riches craignant que cette troupe forcenée, après avoir détruit tout ce qu'il y avait de sacré, ne se mît dans la tête d'attaquer aussi les choses profanes, et ne devînt dangereuse pour leurs magasins ; de plus encouragés par la découverte du petit nombre des ennemis, prennent le parti de se montrer en armes aux portes de leurs maisons. On ferme celles de la ville, à l'exception d'une seule, par laquelle les iconoclastes s'échappent pour renouveler dans les environs les mêmes horreurs. Pendant tout ce désordre, les magistrats n'avaient essayé qu'une seule fois d'interposer leur autorité, tant ils redoutaient la supériorité des calvinistes, qu'on accusait de mener les brigands. Ces profanations causèrent des dommages incalculables ; on estima celui de la grande église de Notre-Dame à 400,000 écus d'or. Plusieurs morceaux d'un travail précieux furent détruits; un grand nombre de manuscrits et de monumens importans pour l'histoire et la diplomatie y périrent. Les magistrats ordonnèrent de suite, sous peine de mort, de restituer les objets enlevés, et ils furent énergiquement secondés par les ministres protestans, honteux des excès de leurs disciples. On parvint ainsi à sauver plusieurs objets de prix, et les meneurs de la troupe, animés moins par le désir du pillage que par le fanatisme et la vengeance, ou peut-être excités par une force étrangère, résolurent d'éviter dans

la suite de telles confusions, de faire des attaques régulières et de les diriger avec plus d'ordre.

La ville de Gand devint bientôt après le théâtre de pareils excès. Dès que la nouvelle du pillage d'Anvers y fut arrivée, les magistrats et les principaux citoyens s'étaient obligés par serment à repousser par la force les profanateurs des temples; mais lorsqu'ils proposèrent au peuple de faire le même serment, les avis se partagèrent, et la plupart déclarèrent nettement qu'ils n'étaient pas du tout d'avis d'empêcher une action de cette nature. Dans cet état de choses, les prêtres catholiques jugèrent à propos de déposer les objets les plus précieux des églises dans la citadelle, et permirent à quelques familles de mettre également en sûreté ce dont leurs ancêtres avaient autrefois disposé en faveur des églises. Les cérémonies religieuses furent suspendues et les tribunaux fermés, comme dans une ville conquise; on tremblait dans l'attente de ce qui devait arriver. Enfin, la canaille se permit d'envoyer au bourgmestre une députation chargée de l'informer qu'ils avaient reçu de leurs chefs l'ordre de faire disparaître des églises les images, ainsi que cela avait été exécuté ailleurs. Que si l'on ne s'y opposait point, le tout se passerait tranquillement et sans dommage, sinon qu'ils ne répondaient de rien. Ils poussèrent même leur effronterie jusqu'à demander pour cet effet le secours des archers. Le gouverneur se roidit d'abord contre cette demande, mais après avoir réfléchi que les

lois seraient certainement impuissantes pour réprimer ces excès, il ne balança plus de leur accorder des archers, dans l'espoir que leur présence préviendrait de plus grands malheurs.

A Tournai les églises furent dépouillées de leurs ornemens, à la vue de la garnison qu'on ne put engager à tirer sur les iconoclastes. Ces misérables instruits que les vases d'or et d'argent et les autres ornemens d'église étaient enterrés dans son enceinte, la dépavèrent entièrement, et tombèrent par hasard sur le cercueil du duc Adolphe de Gueldre, qui jadis était mort en commandant les Gantois soulevés contre leur prince. Cet Adolphe s'était aussi révolté contre son père, et après avoir vaincu cet infortuné vieillard, il l'avait traîné pieds et poings liés l'espace de quelques lieues, et enfermé ensuite dans une prison. Dans la suite, Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, avait fait subir à ce fils dénaturé la peine du talion; après un demi-siècle, le hasard vengea un outrage envers la nature par un autre outrage envers la religion; et la providence permit que le fanatisme en profanant les lieux saints exposât de nouveau à l'exécration publique les ossemens d'un parricide.

Les iconoclastes tournaisiens se joignirent à ceux de Valenciennes, et tous ensemble se jetèrent sur les couvens de leur district; une superbe bibliothèque, rassemblée avec peine pendant plusieurs siècles, devint en cette occasion la proie des flammes. Cette funeste manie de ra-

pine trouva des imitateurs jusques dans le Brabant même. Malines, Bois-le-Duc, Breda et Mons, s'en ressentirent. Les seules provinces de Namur et de Luxembourg, avec une partie de l'Artois et du Hainaut, eurent le bonheur de se préserver de ces forfaits. Dans un espace de quatre à cinq jours, plus de quatre cents églises du Brabant et de la Flandre furent pillées.

Le nord eut bientôt sa part de cette fureur qui avait désolé les provinces méridionales. Les villes d'Amsterdam, de Leyde et de la Haye eurent le choix de dépouiller volontairement les églises de leurs ornemens, ou de les voir enlever de force. Delft, Harlem, Gouda et Rotterdam évitèrent la destruction par la fermeté de leurs magistrats. Les mêmes violences dévastèrent les îles de la Zélande, la ville d'Utrecht, quelques places de l'Overyssel, et de la province de Groeningue. Le comte d'Aremberg eut le bonheur de préserver la Frise, et le comte de Megen la Gueldre d'une pareille destinée.

Le bruit de ces désordres commis dans toutes les provinces, exagérés par la renommée, répandit l'épouvante à Bruxelles, où la gouvernante venait de convoquer en séance extraordinaire le conseil d'état. Les bandes d'iconoclastes s'avançaient déjà jusques dans le cœur du Brabant, et menaçaient de renouveler les mêmes scènes sous les yeux de la gouvernante dans sa capitale, où ils s'étaient assurés d'un puissant parti. Cette princesse ne se croyant plus en sûreté dans

le cœur du pays, au milieu des stadhouders et des chevaliers de la Toison d'or, avait déjà formé le projet de se réfugier à Mons en Hainaut. Ce parti lui avait été suggéré par le duc d'Arschot, comme étant le seul qui pût l'arracher à la fureur des iconoclastes, et à la nécessité de contracter avec eux des obligations déshonorantes. Envain les chevaliers de la Toison d'or lui promirent de sacrifier leurs biens et leurs vies pour sa sûreté, et la supplièrent de ne pas les exposer par une fuite outrageante aux reproches d'avoir manqué de courage et de zèle pour défendre leur princesse; envain tous les habitans de Bruxelles la sollicitèrent de ne pas les abandonner dans cette extrémité; envain le conseil d'état lui représenta qu'elle ne ferait qu'accroître l'insolence des rebelles par une démarche aussi timide : elle persista constamment dans cette résolution désespérée, d'autant plus qu'elle reçut message sur message pour lui annoncer l'approche des iconoclastes. Elle renouvela ses ordres pour hâter les préparatifs de sa fuite qui fut fixée au lendemain matin.

Dès le point du jour elle vit venir le président Viglius, qu'elle avait depuis long-tems négligé par condescendance pour les grands. Ce respectable vieillard la pria de vouloir bien lui apprendre le but des préparatifs qu'il apercevait. Elle lui avoua sans détour qu'elle avait formé le projet de fuir une ville ingrate, et qu'il ferait bien de mettre aussi sa personne en sûreté.

Viglius lui répondit : « Depuis deux ans V. A. a » dû s'attendre à ces événemens. Parce que j'ai » parlé avec plus de liberté et de franchise que » vos courtisans, vous avez méprisé mes avis pour » prêter l'oreille à des projets funestes. » La gouvernante tomba d'accord qu'elle s'était trompée, qu'elle avait été aveuglée par une apparence de justice, et que maintenant la nécessité était pressante. « Etes-vous décidée, répliqua Viglius, à » exécuter avec fermeté les ordres du roi. — Je » le suis, répondit la gouvernante. — Ayez donc » recours au grand secret de la politique, à la » dissimulation, et attachez-vous en apparence » aux grands, jusqu'à ce qu'avec leur secours » vous ayez calmé cet orage : témoignez-leur » une confiance que vous êtes peut-être bien » éloignée d'avoir : engagez-les à jurer qu'ils » sont prêts à faire cause commune avec vous, » pour s'opposer à ces désordres. Honorez comme » vos amis ceux qui s'y montreront disposés, » mais prenez bien garde d'effrayer les autres en » leur témoignant du mépris. » Viglius continua de l'entretenir jusqu'à ce que les princes fussent arrivés. Il apprit d'eux qu'ils avaient pris la résolution de s'opposer à la fuite de la gouvernante. Il s'éloigna aussitôt sans prendre congé de la princesse pour donner aux magistrats l'ordre de fermer les portes de la ville, et de refuser la sortie à tout ce qui appartenait à la cour. Cette dernière démarche fit plus que toutes les représentations. La gouvernante se voyant prisonnière

dans sa propre capitale, se rendit aux prières des seigneurs, qui promirent de verser pour elle jusqu'à la dernière goutte de leur sang. Elle nomma le comte de Mansfeldt gouverneur de la ville, renforça la garnison et fit distribuer des armes à toutes les personnes de sa cour.

Ensuite elle convoqua son conseil, qui fut d'avis de céder à la nécessité, de permettre les prêches dans les lieux où ils étaient établis, de publier la suppression de l'inquisition ultramontaine, l'abolition des anciens édits contre les hérétiques et d'octroyer avant tout à la noblesse confédérée les lettres d'assurance qu'elle demandait depuis long-tems. En conséquence le prince d'Orange, les comtes d'Egmont et de Hoorn et quelques autres seigneurs furent nommés pour négocier cet accord, par lequel les confédérés furent absous de toute responsabilité relativement à la requête, et il fut enjoint à tous les employés et fonctionnaires publics de se conformer à ce traité, et de n'inquiéter aucun membre de la confédération ni au présent ni à l'avenir à cause de cette requête. De leur côté les confédérés s'engagèrent à rester au service du roi, à travailler de tout leur pouvoir au rétablissement de l'ordre, et à punir les iconoclastes : ils promirent d'engager le peuple à déposer les armes, et à secourir le roi avec zèle contre ses ennemis intérieurs et extérieurs. On rédigea de part et d'autre des instructions en forme de garanties; elles furent signées par les plénipotentiaires res-

pectifs, et approuvées par la gouvernante qui y apposa son seing. Elle n'avait consenti à cette pénible démarche qu'après un long combat, et les larmes aux yeux; et ce ne fut qu'en tremblant qu'elle fit au roi l'aveu de sa faiblesse. Elle en rejeta toute la faute sur les seigneurs qui l'avaient pour ainsi dire tenu prisonnière à Bruxelles, et entraînée par force à cette action. Elle se plaignait surtout avec amertume du prince d'Orange.

Cette affaire étant terminée, tous les stadhouders s'empressèrent de se rendre dans leurs provinces; d'Egmont partit pour la Flandre, d'Orange pour Anvers. Dans cette ville les protestans s'étaient emparés des églises comme d'un bien appartenant au premier venu, et ils s'y maintenaient par la force des armes. Le prince les rendit à leurs possesseurs légitimes, les fit remettre en ordre, et y rétablit l'exercice du culte catholique. Trois des iconoclastes, dont on s'était emparé, payèrent de la corde leur téméraire impiété; quelques-uns des mutins furent décapités; d'autres subirent des châtimens plus ou moins graves. Le prince rassembla ensuite les députés des quatre langues, ou comme on les appelait *des quatre nations*, et convint avec eux que puisque l'approche de l'hiver rendait désormais impossible les prêches en rase campagne, il leur assignerait trois endroits de la ville où ils pourraient bâtir des églises, ou acheter pour l'exercice de leur culte des maisons particulières. Il

leur permit de s'y réunir les dimanches et les fêtes, à condition que les autres jours ils s'abstiendraient de tout exercice public de leur religion. Il établit en outre que lorsqu'il n'y aurait point de fête dans le courant de la semaine, le mercredi en tiendrait lieu. Qu'aucune secte n'entretiendrait plus de deux prédicans, qui devraient être Belges de naissance, ou du moins avoir reçu le droit de bourgeoisie dans quelque ville remarquable des Pays-Bas. Que tous feraient serment d'être soumis aux magistrats et au prince d'Orange, pour ce qui regardait le civil. Qu'ils supporteraient toutes les charges comme les autres citoyens. Que personne ne se rendrait aux prêches avec d'autres armes qu'une épée. Que nul prédicant n'attaquerait en chaire la religion dominante, ou ne s'abandonnerait à des points de controverse, hormis ce qui était indispensable à l'établissement des points de doctrine et de morale. Que hors de l'enceinte assignée à leur culte, ils ne chanteraient plus de psaumes. Que dans le choix de leurs prédicans, présidens et diacres, comme dans toutes leurs assemblées consistoriales, ils admettraient une personne constituée en dignité, qui rendrait compte au prince et aux magistrats de tout ce qui s'y passerait. Que pour le reste ils jouiraient de la même protection dont jouissait l'église dominante. Que ce traité resterait en vigueur jusqu'à ce que le roi, de concert avec les états généraux, en aurait décidé autrement. Que si le roi n'approuvait pas cette

convention, chacun aurait la liberté de quitter le pays et d'emmener avec lui sa famille et ses biens.

D'Anvers le prince passa en Hollande, en Zélande et à Utrecht, pour y prendre de pareilles mesures propres à rétablir l'ordre. Il confia pendant son absence la ville d'Anvers aux soins du comte de Hoogstraeten, homme très-modéré, et qui, sauf son adhésion ferme à la confédération des nobles, n'aurait rien entrepris de contraire à la fidélité qu'il devait à son souverain. Le prince dans cette convention avait de beaucoup dépassé ses pouvoirs, et quoique au service du roi, il avait agi comme souverain indépendant. Mais il allégua pour sa défense, qu'il serait beaucoup plus aisé aux magistrats de surveiller cette secte nombreuse et puissante, en prenant eux-mêmes part à son culte, et en le faisant exercer sous leurs yeux, que si les sectaires étaient abandonnés à eux-mêmes en rase campagne.

Le comte de Megen se conduisit avec plus de sévérité dans la Gueldre, où il opprima tout-à-fait les sectaires, et chassa leurs prédicans. A Bruxelles la gouvernante se servit de son influence pour empêcher les prêches publics qui avaient lieu hors des murs. Ce fut à cette occasion que le comte de Nassau lui rappela au nom des confédérés les conventions qu'elle avait signées et lui demanda si la ville de Bruxelles avait moins de droits à la liberté de conscience que les autres villes. Elle répondit que s'il y avait à Bruxelles

avant les traités des prêches publics, ce n'était pas sa faute qu'ils n'eussent plus lieu. Mais en même tems elle fit avertir indirectement les habitans que le premier qui oserait se rendre aux prêches serait pendu sans miséricorde. Par ce moyen elle maintint du moins sa résidence à l'abri de la séduction.

Elle ne réussit pas aussi bien à l'égard de Tournai dont elle avait confié la pacification au comte de Hoorn, en l'absence de Montigny qui en était gouverneur. Le comte commença par ordonner aux protestans de quitter les églises, et de se contenter d'un seul temple hors des murs. Leurs prédicans répliquèrent là dessus que les églises étaient bâties pour l'usage du peuple; et que le peuple était non pas où sont ses maîtres, mais où est la multitude. Que s'ils ne pouvaient se servir des églises catholiques, il était juste qu'on leur fournît l'argent nécessaire pour en bâtir de nouvelles. Les magistrats répondirent à ces prétentions que si les catholiques étaient les moins nombreux ils étaient certainement les meilleurs sujets; qu'il leur était permis de bâtir des temples, mais qu'ils ne devaient pas exiger de la ville, qu'après les dommages qu'elle avait déjà soufferts des iconoclastes leurs co-religionnaires, elle se mît encore en frais pour leur bâtir des temples. Après bien des disputes de part et d'autre, les protestans trouvèrent moyen de rester en possession de quelques églises, qu'ils firent garder pour plus grande sûreté. Les pro-

testans de Valenciennes refusèrent aussi de se conformer aux conditions qui leur furent présentées par Philippe de Ste-Aldegonde, seigneur de Noircarmes, nommé gouverneur de la place en l'absence du marquis de Bergen. Un prédicant réformé, nommé *La Grange*, Français de naissance, qui dominait exclusivement les esprits par la force de son éloquence, les avait engagés à demander une église dans l'enceinte de la ville, et à menacer en cas de refus, d'ouvrir les portes aux Français. Le nombre supérieur des calvinistes et leurs intelligences avec les huguenots ne permirent pas alors au gouverneur d'employer contre eux les moyens de rigueur qu'il avait en son pouvoir.

Le comte d'Egmont lui-même força la douceur naturelle de son caractère, afin de témoigner son zèle pour le service du roi. Il mit une garnison dans la ville de Gand, et punit de mort quelques iconoclastes. Il fit rouvrir les églises, remit en honneur le culte catholique et ordonna à tous les étrangers de sortir de sa province. Il assigna aux seuls calvinistes un endroit où ils pourraient bâtir un temple, et voulut qu'en retour de cette concession, ils s'obligeassent à la plus stricte obéissance envers les magistrats et à une coopération active dans les procédures contre les profanateurs des images. Il conclut de pareils traités dans toute l'étendue de la Flandre et de l'Artois. Jean Casembrot, seigneur de Beckerzeel, un de ses secrétaires et membre de la con-

fédération, se mit à la tête de quelques gentilshommes confédérés, poursuivit les iconoclastes, tomba près de Grammont en Flandre sur une troupe de ces forcenés qui avait le projet de surprendre une ville du Hainaut, et leur fit trente prisonniers, dont il pendit vingt-deux sur la place et condamna les autres au bannissement.

Il est permis de croire que des services de cette importance méritèrent d'être récompensés autrement qu'ils ne le furent en effet. Ce que le prince d'Orange, les comtes d'Egmont et de Hoorn firent dans ces circonstances critiques supposait du moins autant de zèle, et réussit tout aussi bien que ce qu'exécutèrent les seigneurs de Noircarmes, de Megen et d'Aremberg, auxquels Philippe ne cessa de témoigner sa reconnaissance de toutes les manières possibles. Mais le zèle et les services des premiers étaient trop tardifs. Ils s'étaient déjà prononcés trop ouvertement contre les édits; ils avaient combattu les principes et les mesures du gouvernement avec trop de chaleur, ils avaient offensé le roi trop sensiblement dans la personne de son ministre, pour que la voie du pardon leur fût encore ouverte. Ni le tems, ni le répentir, ni les services les plus éclatans ne purent effacer de l'esprit de leur maître ces fautes passées.

Philippe était malade à Ségovie, lorsqu'il reçut la nouvelle des excès des iconoclastes et des con-

ventions conclues avec les hérétiques (1). Dans ses dépêches la gouvernante ne cessait d'insister pour qu'il vînt en personne visiter ses Pays-Bas; et le président Viglius parla du même objet dans toutes les lettres qu'il écrivit à son ami Hopper. Les comtes d'Egmont, de Mansfeldt, de Megen, d'Aremberg, de Noircarmes et de Berlaimont écrivirent de leur côté au roi pour lui rendre compte de l'état de leurs provinces et pour pallier par de bons motifs les conventions qu'ils avaient été forcés de signer. L'empereur lui écrivit aussi pour le prier de traiter ses sujets belges avec douceur, et pour lui offrir sa médiation. Il avait déjà antérieurement écrit à la gouvernante, et lui avait adressé des lettres particulières pour les chefs de la noblesse, mais celles-ci ne furent point remises.

Philippe après avoir surmonté la pénible impression que ces funestes nouvelles firent sur son esprit, assembla son conseil et commença à délibérer sur ces nouveaux excès. Les partisans de Granvelle qui y dominaient prétendaient

(1) Ces détails sont extraits des *Mémoires* d'Hopper, qui nous apprend que dans cette circonstance le roi quoique grièvement malade, ne cessa de voir et d'examiner lui-même avec beaucoup de soin et de diligence toutes les lettres et dépêches de la gouvernante; d'y ajouter de sa main propre des notes et des observations, et de les envoyer ainsi apostillées au conseil d'état, qui devait ensuite lui en faire son rapport. Il avait toutefois soin de ne mettre sous les yeux de ses conseillers que les pièces sur lesquelles il voulait connaître leur avis; sa méfiances naturelle ne lui permettant pas de les initier dans tous les secrets de cette affaire.

avoir remarqué une liaison très-étroite entre la conduite de la noblesse belge et les sacriléges des iconoclastes. Ils s'appuyaient « sur la con-
» formité des prétentions des uns et des autres,
» et particulièrement sur l'époque des dernières
» profanations. Ils faisaient observer qu'elles
» avait éclaté dans le même mois où les nobles
» avaient présenté leurs trois requêtes; que le
» jour même où le prince d'Orange avait quitté
» Anvers les églises avaient été pillées ; que pen-
» dant toute la durée du pillage, personne ne
» s'était mis en devoir de l'empêcher; qu'on n'a-
» vait pris que des mesures favorables aux héré-
» tiques et qu'on avait négligé tout ce qui pou-
» vait servir au maintien de la foi catholique;
» que plusieurs des iconoclastes avaient avoué
» que le prince d'Orange avait connu et autorisé
» leur conduite (1). On produisit ensuite un
» mémoire dans lequel les chefs de la noblesse
» promettaient aux Gueux d'insister sur la con-
» vocation des états-généraux; mais ce mémoire
» fut opiniâtrément désavoué. On croyait avoir
» en général remarqué dans les Pays-Bas quatre
» espèces de ligues, qui toutes se confondaient
» plus ou moins, et qui toutes avaient le même
» but. La première était cette *bande réprouvée*,
» qui avait pillé les églises ; la seconde était com-

(1) Cet aveu néanmoins ne prouvait rien. Il était très-naturel que ces hommes sans aveu cherchassent à excuser par l'éclat d'un nom illustre un crime qui n'était dû qu'à leur propre méchanceté.

» posée de tous les hérétiques qui avaient en-
» traîné les autres à ces forfaits. Les *Gueux*,
» protecteurs déclarés des hérétiques, formaient
» la troisième; et la quatrième était composée des
» *chefs de la noblesse*, dévoués aux Gueux par
» les liens de suzeraineté, par des alliances et des
» liaisons d'amitié. En conséquence, tous leur
» paraissaient également dangereux et coupables.
» Ils ajoutaient que le gouvernement n'avait pas
» seulement affaire à quelques membres isolés
» de l'état, mais qu'il avait à lutter contre tous.
» Que cependant le peuple n'étant que séduit,
» et les germes de la révolte étant venus de la
» part des grands, on était disposé à abandonner
» le plan suivi jusqu'alors, comme défectueux à
» plusieurs égards. Car en opprimant toutes les
» classes sans distinction, en témoignant au
» peuple autant de rigueur que de mépris aux
» nobles, on avait forcé les uns et les autres à se
» rechercher; on avait fourni aux derniers un
» parti, et aux premiers des chefs. Une conduite
» inégale envers les uns et les autres était donc
» un moyen infaillible de les désunir. Que la
» populace, toujours timide et lente lorsque le
» besoin ne la fait point agir, laisserait bien-
» tôt ses protecteurs adorés dans l'embarras; et
» apprendrait à envisager leur malheur comme
» une punition méritée, dès qu'elle ne le parta-
» gerait plus. En conséquence on suppliait le
» roi de traiter désormais la multitude avec dou-
» ceur et de tourner toute sa colère contre les

» chefs des factieux.» Cependant pour qu'il n'eût pas la honte d'une indulgence forcée, on profita de la médiation de l'empereur, et l'on publia qu'elle seule avait pu engager S. M. à faire à ses sujets belges ce généreux sacrifice.

La question du voyage du roi fut encore remise sur le tapis, et la gravité des circonstances fit écarter pour lors toutes les considérations qui autrefois y avait fait renoncer. « Le tems est venu,
» s'écrièrent Tyssenacq et Hopper, de réaliser
» la sublime parole que S. M. a donnée jadis au
» comte d'Egmont, lorsqu'elle a déclaré qu'elle
» était prête à sacrifier mille vies pour le soutien
» de la vraie foi. L'empereur Charles-Quint a
» fait autrefois un voyage pénible et dangereux
» à travers un pays ennemi pour pacifier la seule
» ville de Gand : et maintenant il s'agit du re-
» pos, pour ne pas dire de la conservation de
» toutes les provinces. » Cette opinion fut appuyée par la plupart des conseillers, et le voyage du roi jugé indispensable.

Il s'agissait ensuite de savoir si le roi marcherait à la tête d'une armée, ou s'il se fierait à la bonne foi de ses sujets belges. Le prince d'Eboli, et le comte de Figueroa soutinrent sur ce point une opinion différente de celle du duc d'Albe, parce que tous ne consultaient que leurs intérêts particuliers. Le roi marchait-il à la tête d'une armée, le duc d'Albe devenait indispensable. Il devait au contraire céder le pas à ses rivaux, si le sentiment contraire prévalait. « Une armée,

» disait le comte de Figueroa qui eut l'honneur
» d'opiner le premier, inquiétera les souverains,
» dont il faudra traverser les états, et éprou-
» vera peut-être de leur part une rude résis-
» tance; elle chargera sans nécessité les pro-
» vinces à la pacification desquelles on la des-
» tine, et fournira de nouveaux prétextes aux
» plaintes qui les ont déjà menées si loin. Elle
» opprimera sans distinction tous les sujets, tan-
» dis qu'au contraire une justice exercée avec
» modération distingue le coupable de l'inno-
» cent. Une démarche aussi extraordinaire et
» aussi violente portera les chefs des factieux à
» réfléchir sur leur conduite antérieure à la-
» quelle l'irréflexion et la légèreté ont eu beau-
» coup de part; et à agir désormais avec plus de
» suite et d'ensemble. La pensée d'avoir offensé
» le roi à tel point, les jetera dans le désespoir,
» et leur fera commettre les derniers excès. Si
» le roi se montre aux rebelles à la tête d'une
» armée, il renonce à l'avantage le plus impor-
» tant qu'il ait sur eux, à la dignité de seigneur
» souverain qui le défendra toujours assez, pour-
» vu qu'il ose témoigner de la confiance dans ses
» droits : il se met sur un même rang avec les
» rebelles, qui de leur côté ne seront pas em-
» barrassés de lever une armée, parce que la
» haine générale contre les armées espagnoles
» facilitera leurs levées. Le roi sacrifie par con-
» séquent la supériorité réelle qu'il a naturelle-
» ment comme prince souverain, contre l'issue

» incertaine d'une entreprise militaire, qui, quel
» qu'en soit le résultat, doit nécessairement être
» funeste à une partie de ses sujets. D'ailleurs le
» bruit du voyage de S. M. à la tête d'une armée,
» se répandra assez tôt dans les provinces, pour
» que tous ceux qui se sentent coupables de
» quelque crime, aient le tems nécessaire pour
» se mettre en état de défense, et pour faire agir
» leurs amis et leurs protecteurs. En cela la crain-
» te leur prêtera de grands secours : car comme
» on ignore à qui le roi en veut spécialement,
» les moins coupables seront entraînés dans
» le parti nombreux des rebelles, et ceux qui
» sans cette malheureuse expédition n'auraient
» jamais méconnu ses ordres, grossiront alors
» les rangs de ses ennemis. Lorsqu'on saura au
» contraire que S. M. s'est mise en route sans
» suite formidable, que son apparition est moins
» celle d'un juge cruel, que d'un père irrité, le
» courage de tous les bons citoyens s'élevera, et
» les méchans se perdront par leur propre assu-
» rance. Ils se persuaderont que le passé est peu
» de chose puisque le roi paraît ne pas y atta-
» cher de l'importance. Ils se garderont bien
» d'envenimer par des violences ouvertes une
» cause qui n'est pas désespérée. On obtiendra
» ainsi par des voies pacifiques, ce qu'on perdrait
» infailliblement par celle des armes ; le sujet
» fidèle ne sera pas confondu avec le rebelle pu-
» nissable : tout le poids de la colère du monar-
» que tombera uniquement sur ces derniers, et

» l'on préviendra les énormes dépenses que le
» trajet d'une armée espagnole vers une contrée
» aussi éloignée causerait à la couronne.

» Mais, répliqua le duc d'Albe, le malheur de
» quelques citoyens peut-il entrer en compensa-
» tion avec le danger de l'état? Faut-il négliger
» de punir les rebelles parce que quelques fidè-
» les sujets en souffriront? le pardon est général,
» pourquoi la punition ne le serait-elle pas? ce
» que les rebelles ont mérité par leurs actions,
» les autres l'ont mérité par leur négligence. A
» qui la faute si non à ces derniers de ce que les
» choses en sont venues à cette extrémité? que
» n'ont-ils résisté dès le principe aux prétentions
» des Gueux? On dit que les circonstances ne
» sont pas encore si désespérées qu'il faille em-
» ployer la force pour soumettre les Belges.
» Mais qui ose assurer qu'elles ne le seront pas
» à l'arrivée du roi dans les Pays-Bas? La gou-
» vernante n'annonce-t-elle pas dans ses der-
» nières dépêches que les esprits s'aigrissent
» et que tout fait craindre de nouveaux excès?
» Faudra-t-il que le roi en arrivant dans les
» Pays-Bas sente combien une armée lui aurait
» été nécessaire? On n'est que trop fondé à
» croire que les rebelles se sont assurés d'une
» armée étrangère, qui sera à leurs ordres au
» premier signal. Sera-t-il tems de songer à un
» armement lorsque déjà l'ennemi aura franchi
» les frontières? s'exposera-t-on à devoir alors
» se servir des premières troupes belges qu'on

» aura sous la main, et sur la fidélité desquelles
» on a si peu de motifs de compter? La gouver-
» nante elle-même ne répète-t-elle pas dans
» toutes ses dépêches que le défaut d'une armée
» suffisante l'a empêchée jusqu'à présent de faire
» respecter les édits, et d'arrêter les démarches
» des rebelles? Une armée redoutable et bien
» disciplinée peut seule ôter à ces derniers l'es-
» poir de se soutenir contre leur seigneur légiti-
» me; il n'y a que la perspective certaine de leur
» perte qui puisse leur faire baisser le ton. Sans
» une force armée suffisante le roi ne peut ha-
» sarder sa personne dans des pays ennemis; sans
» elle, il ne peut contracter avec ses sujets un
» traité convenable à sa dignité. »

Le crédit et l'expérience du duc d'Albe entraînèrent tout le conseil de son côté, et l'on mit en question quand le roi entreprendrait ce voyage et quel chemin il choisirait. Comme il ne pouvait en aucune manière se hasarder sur mer, il ne lui restait qu'à traverser les défilés de Trente et l'Allemagne; ou à passer par la Savoye en traversant l'Apennin et les Alpes. En prenant le premier parti, il avait à redouter les protestans d'Allemagne, qui ne pouvaient être indifférens au but de son voyage; et dans cette saison avancée, il était impossible de passer l'Apennin. Ajoutez à cela qu'il fallait faire venir d'Italie, et réparer les galères nécessaires au transport des troupes, ce qui demandait au moins quelques mois. Enfin la réunion des

cortès de Castille, dont le roi ne pouvait raisonnablement s'absenter, étant fixée au mois de décembre, ce voyage ne pouvait avoir lieu avant le printems de l'année suivante. Cependant la gouvernante ne sachant comment se tirer d'embarras sans compromettre l'autorité royale, ne cessait de demander une réponse décisive. Il fallait bien que le roi prît quelque résolution en attendant qu'il vînt en personne mettre un terme à tous les troubles. Il écrivit donc à Marguerite deux lettres, l'une ostensible, pour être mise sous les yeux des états et des divers conseils, et l'autre secrète destinée à elle seule. Dans la première, il lui annonçait sa guérison et l'heureuse naissance de l'infante Claire Isabelle Eugénie (la même qui fut dans la suite mariée à l'archiduc Albert d'Autriche et princesse souveraine des Pays-Bas); il lui déclarait ensuite sa ferme résolution de visiter en personne ses Pays-Bas, ajoutant qu'il s'occupait déjà des préparatifs de ce voyage. Il refusait de convoquer les états-généraux, et ne faisait aucune mention du traité qu'elle avait conclu avec les protestans et avec les confédérés, parce qu'il ne jugeait pas encore à propos de le condamner ouvertement, et qu'il avait encore moins envie de le ratifier. Il lui ordonnait de mettre l'armée sur un meilleur pied, de lever de nouveaux régimens en Allemagne, et de s'opposer au torrent séditieux. Il finissait en disant qu'il s'abandonnait à la fidélité des seigneurs flamands, parmi lesquels

il en connaissait plusieurs qui étaient sincèrement dévoués à la religion, et à sa personne. Dans la lettre secrète il lui recommandait de nouveau d'empêcher de tout son pouvoir la convocation des états-généraux; que si cependant l'opinion publique devenait trop puissante, et si elle se voyait obligée de céder à la force, d'agir du moins avec tant de prudence que l'autorité royale n'en fût point compromise, et que son consentement ne transpirât en aucune manière.

Pendant qu'on délibérait en Espagne sur cette affaire, les protestans des Pays-Bas faisaient l'usage le plus étendu des priviléges qu'on avait été forcé de leur accorder. Ils élevaient avec une rapidité incroyable des temples partout où il leur avait été permis d'en bâtir. Tous, jeunes et vieux, nobles et roturiers aidèrent à amasser les matériaux, les femmes offrirent même leurs bijoux pour accélérer l'ouvrage. Ils érigèrent dans plusieurs villes des consistoires indépendans et un conseil ecclésiastique, d'après l'exemple de la ville d'Anvers, et donnèrent à leur culte une forme convenable. Ils proposèrent ensuite d'établir une caisse d'épargnes, pour avoir sous la main de quoi remédier aux accidens imprévus qui pourraient intéresser l'église protestante en général. Les calvinistes d'Anvers présentèrent une requête au comte de Hoogstraeten, dans laquelle ils s'engageaient à compter au roi trois millions d'écus, s'il voulait leur garantir le libre

exercice de leur culte dans toute l'étendue des Pays-Bas. On fit circuler partout des copies de cette requête, avec les noms de plusieurs protestans, qui dans l'espoir d'enflammer le zèle de leurs confrères avaient souscrit pour des sommes immenses. Les ennemis de la réforme ont supposé à ces offres séduisantes divers motifs et leurs conjectures ne manquent pas de vraisemblance. Les uns ont cru que sous prétexte de recueillir la somme promise, on cherchait à réunir l'argent nécessaire pour lever une armée, et qu'on espérait que la nation en cas de guerre civile aimerait mieux se mettre en frais pour le maintien de sa religion que pour une guerre oppressive et ruineuse. D'autres envisagent ces offres des protestans comme une pitoyable défaite pour endormir la cour jusqu'à ce qu'ils eussent rassemblé des forces suffisantes pour lui faire tête. D'autres enfin déclarent ouvertement que ce n'était qu'une bravade pour effrayer la gouvernante, et pour relever le courage des sectaires par la vue de ces puissantes ressources. Au reste quel qu'ait été le motif de ces offres, on y gagna fort peu; les contributions arrivèrent très-lentement, et la cour n'opposa à leurs menées qu'un méprisant silence.

Les excès des iconoclastes, loin d'avancer les affaires des confédérés et d'être utiles à la cause des protestans, avaient causé aux uns et aux autres des dommages irréparables. Les catholiques et surtout le clergé voyaient avec douleur

l'état de leurs églises dévastées, qui selon l'expression de Viglius, ressemblaient plutôt à des étables qu'à des temples du vrai Dieu. Ceux de cette communion, qui jusqu'alors avaient été au nombre des confédérés, se retirèrent de la ligue, en voyant que si elle n'avait pas ouvertement provoqué et protégé les excès des iconoclastes, elle les avait du moins vus d'un œil tranquille et indifférent. L'intolérance des calvinistes, qui partout où ils dominaient opprimaient cruellement les catholiques, tira ceux-ci de leur apathique insouciance; et ils renoncèrent à la défense d'un parti dont les succès étaient si redoutables pour leur propre culte. Les confédérés perdirent ainsi plusieurs de leurs plus fermes appuis; les amis et les défenseurs qu'ils avaient eus jusqu'alors parmi les citoyens bien intentionnés les abandonnèrent, et leur crédit baissa notablement. D'un autre côté, la sévérité avec laquelle quelques-uns des membres poursuivirent les iconoclastes pour faire leur cour à la gouvernante et pour éloigner le soupçon d'intelligence avec les mal intentionnés, indisposa contre eux le peuple qui protégeait leurs victimes, et ils eurent le malheur de mécontenter les deux partis.

La gouvernante ne fut pas plutôt instruite de ce changement, qu'elle résolut de dissoudre entièrement la confédération, ou du moins de l'affaiblir par des divisions intestines. Elle employa à cette fin les lettres particulières que le roi lui avait adressées pour les principaux seigneurs,

avec entière liberté de s'en servir selon qu'elle le jugerait convenable. Ces lettres pleines de témoignages de bienveillance furent remises à ceux auxquels elles étaient destinées avec une apparence de mystère, mais si mal-adroitement que l'un ou l'autre de ceux qui n'en recevaient pas, en eut toujours le vent : et pour augmenter encore la défiance, elle eut soin d'en faire circuler de nombreuses copies. Cet artifice eut son effet. Plusieurs des confédérés commencèrent à se défier de la fidélité de ceux dont ils avaient conçu de si brillantes espérances; de crainte d'être laissés dans l'embarras par leurs plus importans protecteurs, ils acceptèrent avec joie les conditions que la gouvernante leur offrit, et s'empressèrent de se réconcilier avec la cour. Le bruit de la prochaine arrivée du roi, que la gouvernante eut soin d'entretenir et de répandre partout, lui rendit d'éminens services à cet égard. Un grand nombre de nobles qui n'auguraient rien de bon de cette apparition du monarque, ne délibérèrent pas long-tems pour accepter une grâce, offerte peut-être pour la dernière fois.

Parmi ceux qui reçurent de ces lettres particulières, se trouvaient aussi le comte d'Egmont et le prince d'Orange. Tous deux avaient fait des plaintes au roi, sur la malignité avec laquelle les Espagnols noircissaient leur réputation et cherchaient à faire soupçonner leurs intentions. Le comte d'Egmont en particulier avait supplié S. M. avec cette franche simplicité qui lui était

naturelle, de lui dire ouvertement ce qu'il désirait et de lui tracer un plan de conduite, au moyen duquel il pourrait lui être agréable et lui prouver son zèle. Le roi lui fit écrire par le président de Tyssenacq, qu'il ne pouvait mieux réfuter ses calomniateurs, que par une parfaite soumission aux ordres de son souverain, conçus en termes si clairs et si précis, qu'ils n'exigeaient aucune nouvelle explication, ni de plus amples détails. Qu'il entrait dans les attributions du monarque de délibérer, d'examiner et de commander; qu'il était du devoir d'un loyal sujet d'exécuter la volonté de son maître sans critiquer ses ordres; que son honneur était intéressé à sa soumission; qu'il ne convenait pas à un membre de l'état de se croire plus instruit que son chef: qu'on lui reprochait, non sans quelque fondement, de n'avoir pas fait tout ce qui était en son pouvoir, pour réprimer les excès des sectaires; mais aussi qu'il dépendait de lui de racheter sa négligence en concourant avec zèle au maintien de la paix et de l'ordre jusqu'à l'arrivée personnelle du roi.

Mener le comte d'Egmont comme un enfant indocile, c'était le traiter selon son caractère : mais à l'égard du prince d'Orange il fallait avoir recours à l'adresse et à l'artifice. Il avait aussi fait mention dans sa lettre des soupçons sinistres que le roi avait conçus de sa fidélité et de sa soumission; mais non pas comme le comte d'Egmont, dans l'espoir de lui ôter ces soupçons; il l'en supposait au contraire revenu depuis

long-tems : mais afin de prendre de là occasion de demander la décharge de ses emplois. Il avait déjà souvent réitéré la même prière à la gouvernante, mais toujours il en avait éprouvé un refus accompagné des témoignages les plus flatteurs de son estime. Le roi auquel il s'adressa enfin directement, lui fit la même réponse, parée également d'assurances tout aussi vives de sa satisfaction et de sa reconnaissance. Il lui témoignait en particulier sa gratitude pour les services qu'il venait de lui rendre à Anvers; regrettait beaucoup que les états particuliers du prince, (dont celui-ci avait pris occasion de désirer sa démission) fussent en aussi mauvais état; et finissait par déclarer qu'il ne pouvait se résoudre à perdre un serviteur aussi utile à une époque où le nombre des bons sujets méritait plutôt d'être augmenté que diminué. Il ajoutait qu'il avait supposé au prince une meilleure opinion de sa personne; qu'il était incapable de croire aux discours insensés de gens mal intentionnés pour le prince et pour lui-même. Ensuite pour lui donner une preuve de sa franchise, il se plaignait à lui en confidence de son frère le comte de Nassau, et le priait de voir s'il ne vaudrait pas mieux que le comte s'éloignât pour quelque tems des Pays-Bas.

Mais Philippe avait affaire à un homme qui le surpassait en finesse. Le prince d'Orange l'obsédait depuis long-tems par une armée d'espions dont quelques-uns pénétrèrent jusques dans le

conseil secret de Madrid et de Ségovie, et rapportèrent au prince tout ce qu'on y avait dit de remarquable. La cour du plus dissimulé de tous les despotes était devenue accessible à ses intrigues et à son argent. Il s'était procuré plusieurs dépêches secrètes de la gouvernante : il les fit circuler à Bruxelles sous les yeux de cette princesse; en sorte qu'effrayée de voir entre les mains de tout le monde ce qu'elle croyait si bien caché, elle pria le roi de détruire désormais ses lettres dès qu'il les aurait lues. La vigilance de Guillaume ne se bornait pas seulement à la cour d'Espagne; il avait encore des intelligences en France et dans les autres cours : quelques auteurs insinuent même que les moyens par lesquels il obtenait ces informations ne furent pas toujours innocens (1); mais ce qui lui fournit les plus importantes lumières sur l'avenir, ce fut une lettre de François d'Alava, ministre d'Espagne à Paris, dans laquelle il complimentait la gouvernante sur l'occasion favorable que la rebellion des Belges donnait au roi d'introduire dans leur pays le gouvernement arbitraire. Il lui conseillait de tromper les nobles par les mêmes artifices,

---

(1) On a hasardé beaucoup de conjectures sur les moyens que pouvait avoir employés le prince d'Orange pour obtenir la connaissance des secrets d'état. Quelques auteurs ont cru que le prince don Carlos lui-même l'avertissait de tout ce qui se passait dans le cabinet de son père : mais il est plus vraisemblable que quelques secrétaires de Philippe, mécontens du travail excessif qu'il leur imposait, se sont laissé gagner par l'attrait des sommes que le prince d'Orange savait distribuer très-à-propos.

dont ils s'étaient jusqu'alors servis contre elle, de les rassurer par des dehors prévenans et par une conduite obligeante. Il ajoutait que le roi qui ne doutait point qu'ils ne fussent les mobiles secrets de tous les troubles antérieurs, saurait bien les trouver à son tour, comme les deux seigneurs qu'il tenait en Espagne et qui ne lui échapperaient plus ; qu'il avait juré de donner dans la personne des seigneurs flamands, un exemple qui étonnerait toute la chrétienté, quand même il devrait y sacrifier tous ses états héréditaires. Cette funeste découverte acquit la plus grande vraisemblance par les lettres que Bergen et Montigny écrivaient d'Espagne, dans lesquelles ils se plaignaient amèrement de l'accueil peu prévenant des seigneurs de la cour et du refroidissement du roi à leur égard. Le prince d'Orange connut dès-lors ce qu'il fallait penser des protestations de Philippe.

(1566). Il conserva cette lettre du ministre Alava et quelques autres datées d'Espagne qui lui donnaient des nouvelles circonstanciées sur l'arrivée prochaine du roi et sur les projets hostiles de la cour, et les mit sous les yeux de son frère le comte Louis de Nassau, des comtes d'Egmont, de Hoorn et de Hoogstraeten, dans une entrevue qu'il eut avec ces seigneurs, à Termonde en Flandre, où ils s'étaient rendus pour prendre en commun des mesures propres à assurer leur sûreté. Le comte Louis qui n'écoutait que son mécontentement, soutenait avec chaleur qu'il

fallait sans perdre de tems prendre les armes et s'emparer de quelques places fortes; empêcher le roi, n'importe par quels moyens, d'entrer dans les provinces à la tête d'une armée; engager les Suisses, les princes protestans d'Allemagne et les huguenots d'entraver son passage à travers leur territoire; et s'il parvenait à surmonter tous ces obstacles, le recevoir aux frontières avec une bonne armée. Il prenait sur lui de négocier un traité d'alliance en Suisse et en Allemagne, et d'amener de ce dernier pays quatre mille hommes de cavalerie, avec un nombre proportionné de fantassins, assurant qu'il ne manquerait pas de prétextes pour ramasser l'argent nécessaire, et que les négocians réformés, comme il espérait, ne le laisseraient point dans l'embarras. Mais Guillaume plus prudent et plus sage que son frère se déclara contre ce projet, dont l'exécution, sujette à des difficultés incalculables, ne pourrait être justifiée en aucune manière. « L'inquisition, dit-il, est réellement abolie, les » édits sont pour ainsi dire tombés en désuétude, » et une juste liberté de conscience est accordée. » Nous ne pouvons donc en ce moment alléguer » une bonne raison pour prendre les armes. Ce- » pendant je suis persuadé qu'on ne tardera pas » à nous en fournir de justes motifs. Mon avis » est donc qu'il faut les attendre patiemment, » veiller attentivement à tout, et éveiller dans le » peuple le sentiment du danger qui le menace,

» afin qu'il soit prêt à agir lorsque les circons-
» tances l'exigeront. »

Si tous ceux qui composaient l'assemblée eussent été dans les mêmes sentimens que le prince, il n'est pas douteux qu'une union de tant de personnes recommandables par leur puissance et leur crédit, n'eût apporté aux projets du gouvernement des obstacles qui auraient entièrement dérangé ses plans d'oppression. Mais le comte d'Egmont abattit le courage et l'espoir de tous les membres de l'assemblée par une déclaration vraiment surprenante dans sa bouche. « J'aimerais mieux, dit-il, m'exposer
» à tous les malheurs possibles, que de tenter
» la fortune si témérairement. Les propos de
» l'Espagnol Alava me touchent peu. Com-
» ment cet homme aurait-il pu pénétrer dans
» le cœur de son maître et deviner ses secrets?
» Les nouvelles que Montigny nous donne,
» ne prouvent autre chose, si ce n'est que
» le roi a une idée très-équivoque de notre zèle
» pour son service, et qu'il croit avoir sujet
» de se défier de notre fidélité; il me semble que
» nous ne lui avons donné que trop de motifs de
» le croire. Aussi ai-je conçu sérieusement le
» projet de réformer l'opinion qu'il a de moi,
» par un redoublement de zèle, et d'effacer par
» ma conduite future, s'il est possible, les
» soupçons que ma conduite antérieure peut
» avoir fait naître. Et comment pourrais-je m'ar-
» racher des bras de ma nombreuse famille qui

» a besoin de moi, pour promener mon existence vagabonde dans les cours étrangères, à charge à ceux qui me recevraient; esclave de quiconque voudrait s'abaisser jusqu'à me soutenir; jouet de l'étranger pour éviter une gêne supportable dans ma patrie? Il est impossible qu'un monarque maltraite un serviteur qui lui fut jadis cher et agréable, qui a des prétentions fondées à sa reconnaissance. Jamais on ne me persuadera, que celui qui a conservé des sentimens si justes, si gracieux pour ses sujets belges, et qui m'en a donné des assurances si énergiques et si saintes, puisse maintenant avoir conçu des projets aussi tyranniques. Si nous rétablissons la paix dans le pays, si nous punissons les rebelles et si nous remettons en vigueur la religion catholique, vous pouvez me croire, il ne sera plus question des troupes espagnoles. Voilà à quoi je vous exhorte aujourd'hui par mes conseils et par mon exemple, et à quoi aussi inclinent la plupart de nos amis. Quant à moi je ne redoute pas la colère du roi. Ma conscience me dit que je suis innocent, mon sort dépend de sa justice et de sa bonté. »

Les comtes de Nassau et de Hoorn et le prince d'Orange s'efforcèrent envain d'ébranler la résolution du comte d'Egmont et de lui ouvrir les yeux sur les dangers auxquels il était exposé. Ce seigneur était vraiment dévoué au roi; le souvenir de ses bienfaits, et des dehors pré-

venans dont il les avait accompagnés, subsistait encore dans son cœur. Les attentions particulières dont il avait été l'objet n'avaient pas manqué leur effet. C'était plutôt par une fausse honte que par esprit de parti qu'il avait pris contre son souverain la cause de ses compatriotes; c'était plutôt par tempérament et par bonté naturelle que par des principes éprouvés qu'il combattait les mesures sévères du gouvernement. L'amour de la nation, dont il était l'idole, avait égaré son ambition. Trop vain pour renoncer à un titre qui sonnait si bien à ses oreilles, il avait voulu faire quelque chose pour le mériter; mais un seul retour sur sa famille, un nom un peu dur sous lequel on représentait sa conduite, une conséquence préjudiciable qu'on en tirait, la seule idée d'une faute l'arrachait à son aveuglement et le ramenait avec empressement à son devoir.

Le comte d'Egmont entraînait par son dédit la ruine entière du plan que le prince d'Orange avait formé. Il possédait le cœur du peuple et la confiance des soldats, sans lesquels il était impossible d'entreprendre quelque chose de sérieux. On avait compté sur lui avec tant d'assurance! Sa déclaration imprévue paralysa les vues de l'assemblée; elle se sépara sans avoir pris de décision. Tous ceux qui y avaient eu part étaient attendus à Bruxelles au conseil d'état: mais d'Egmont seul s'y rendit. La gouvernante voulut le questionner sur l'objet des conférences,

mais il ne répondit que par un geste d'indignation, et en lui présentant la lettre d'Alava. Cette vue lui causa d'abord quelqu'émotion, mais bientôt elle se remit, et soutint hardiment que la lettre était supposée. « Comment, disait-elle, cette » lettre peut-elle réellement venir d'Alava, puis» qu'aucune de celles que je tiens de lui ne me » manque, et que celui qui prétend l'avoir sous» traite, n'aurait certainement pas épargné les » autres? Puisque même aucun paquet n'est » resté en retard, et qu'aucun messager n'a été » trouvé en défaut? Et comment s'imaginer » que le roi choisirait un Alava pour confident » d'un secret qu'il ne m'aurait pas même confié. »

CHAPITRE II.

Guerre civile.

(1566). La gouvernante s'empressa de profiter de la désunion des grands, et de dissiper entièrement la confédération déjà ébranlée par la mésintelligence des principaux membres. Elle fit venir sans délai les troupes que le duc Eric de Brunswick tenait prêtes; elle mit la cavalerie au grand complet, et leva cinq régimens wallons, dont elle donna le commandement aux comtes de Mansfeldt, de Megen, d'Aremberg, etc. Elle sentit la nécessité de confier aussi quelques troupes au prince d'Orange, pour ne pas l'offenser trop sensiblement; d'autant plus que les provinces dont il était stadhouder, en avaient le plus besoin; mais elle eut la précaution de lui donner pour lieutenant un certain Waldenfinger, avec ordre de surveiller toutes ses démarches, et de faire éventer ses mesures dès qu'elles deviendraient dangereuses. Le clergé de la Flandre paya au comte d'Egmont une somme de 40,000 florins d'or pour l'entretien d'un corps de 1500 hommes: une partie de ces troupes fut distribuée dans les places suspectes. Chaque stadhouder reçut ordre d'augmenter sa force armée, et de se pourvoir de munitions. Tous ces préparatifs

poussés avec vigueur sur tous les points ne laissèrent plus douter de la marche que la gouvernante suivrait à l'avenir.

Convaincue de sa supériorité et assurée de cet important secours, elle essaya enfin de sortir de tutelle, et de tenir aux mutins un langage plus convenable à sa dignité. Elle tortura d'une manière tout à fait arbitraire le sens des permissions qu'elle avait accordées aux protestans, et borna les priviléges qu'elle leur avait tacitement garantis, à la seule faveur d'aller aux prêches. Elle défendit par de nouveaux placards tous les autres usages et exercices religieux dont l'autorisation paraissait être renfermée dans celle des prêches, et fit poursuivre les délinquans comme coupables de lèze-majesté. Les moindres innovations, les fautes les plus légères lui fournirent un prétexte de troubler les prêches; elle fit procéder contre plusieurs prédicans, parce qu'ils avaient exercé leur emploi ailleurs que dans le lieu assigné pour cet effet, et même elle en fit pendre quelques-uns. Elle protesta en plusieurs occurrences que les confédérés avaient abusé de sa frayeur, et qu'elle ne se croyait pas liée par une convention, qu'on lui avait arrachée par des menaces.

De toutes les villes des Pays-Bas qui avaient été le théâtre des excès des iconoclastes, aucune n'avait causé à la gouvernante une frayeur plus fondée, que celle de Valenciennes. Nulle part les calvinistes n'étaient plus nombreux : et l'esprit de révolte par lequel

le Hainaut s'était signalé sur toutes les autres provinces, semblait s'y être fixé (1). Le voisinage de la France, avec laquelle ses habitans avaient des rapports de langage et de mœurs plus intimes qu'avec le reste des Pays-Bas, avait toujours porté le souverain à gouverner cette ville avec plus de douceur et de prudence; et ces précautions n'avaient servi qu'à donner aux habitans une plus haute idée de leur importance. Déjà lors des derniers troubles des iconoclastes, ils avaient menacé de se livrer aux huguenots, avec lesquels ils entretenaient les plus étroites intelligences; le même danger pouvait renaître à la moindre occasion : c'est pourquoi la gouvernante commença par la ville de Valenciennes l'exécution du projet qu'elle avait formé de mettre une forte garnison dans toutes les villes des Pays-Bas. Philippe de Noircarmes, seigneur de Ste-Aldegonde, stadhouder du Hainaut en l'absence du marquis de Bergen, fut chargé de cette commission et parut devant Valenciennes à la tête d'une armée. Les magistrats envoyèrent au devant de lui des députés qui le prièrent de ne pas les forcer de recevoir garnison. Ils alléguèrent pour motif que les réformés qui étaient maîtres de la ville, s'étaient prononcés contre cette mesure. Noircarmes leur exposa la volonté de la gouvernante, et leur laissa le choix d'une gar-

(1) Il y avait alors dans le Hainaut un proverbe, qui peut-être y existe encore : que la province ne relevait que de Dieu et du soleil. (*Strada*. 174.)

nison ou d'un siége : il promit de ne jeter dans la ville que quatre escadrons de cavalerie, et six compagnies de fantassins, et leur offrit son propre fils pour garant de sa promesse. Pendant que les magistrats délibéraient sur ces articles qu'ils étaient très-disposés à accepter, on vit paraître à la tête de ses adhérens le ministre Peregrin la Grange, l'apôtre et l'idole des calvinistes. Il était de ses intérêts d'empêcher une soumission dont il serait la première victime : et par la violence de ses discours il avait porté le peuple à n'écouter aucune proposition. Noircarmes, sans égard pour les dispositions du droit des gens, fit battre de verges les députés qui lui signifiaient ce refus, et les retint prisonniers; mais bientôt, sur les ordres de la gouvernante, il fut obligé de les relâcher. Celle-ci résolue d'employer la plus grande modération possible, somma plusieurs fois les habitans de recevoir la garnison qu'on leur destinait, mais comme ils persistèrent opiniâtrément dans leur refus, ils furent déclarés rebelles et coupables de lèze-majesté, et Noircarmes reçut ordre de les assiéger en forme. On défendit aux autres provinces d'aider ces rebelles de conseil, d'argent ou d'armes. Leurs biens furent adjugés au fisc. Pour leur faire sentir ce que c'était que la guerre avant de l'entreprendre, et pour leur laisser le tems d'écouter la réflexion, Noircarmes rassembla ses troupes de toutes les parties du Hainaut et du Cambresis, prit possession de St-Amand,

et plaça des garnisons dans toutes les villes environnantes. Les mesures prises contre Valenciennes apprirent à toutes les autres villes qui se trouvaient dans le même cas, le sort qui les attendait, et mirent toute la confédération en mouvement. Une armée de Gueux de trois à quatre mille hommes rassemblée à la hâte et composée d'une populace vagabonde et des débris des iconoclastes, parut sur le territoire de Tournai et de Lille, et fit mine de vouloir s'emparer de ces deux places. Cette prise aurait pu nuire beaucoup aux assiégeans de Valenciennes. Mais le gouverneur de Lille eut le bonheur de mettre en fuite un corps de ces troupes qui s'était approché de la ville dans l'espoir d'y entrer avec le secours des protestans; et Noircarmes de son côté surprit une armée de Gueux qui s'amusait aux environs de Lannoy, et la détruisit complètement. Le petit nombre de ceux qui se firent un passage par leur valeur désespérée, se jetèrent dans la ville de Tournai, que le vainqueur somma incontinent après d'ouvrir ses portes, et de recevoir garnison. Sa prompte obéissance engagea Noircarmes à la traiter avec douceur. Il se contenta d'y supprimer le consistoire protestant, de condamner les ministres, de punir les rebelles et de rétablir le culte catholique qu'il trouva presqu'entièrement opprimé. Après avoir nommé pour gouverneur de la ville un zélé catholique, et y avoir laissé une garnison suffisante, il se porta avec son armée victorieuse

devant Valenciennes, dans le dessein d'en continuer le siége.

Cette ville se fiant à la solidité de ses remparts se préparait à une vigoureuse résistance, bien résolue à souffrir les dernières extrémités plutôt que de se rendre. Dans l'attente d'un long siége, les citoyens s'étaient abondamment pourvus de munitions et de vivres, et l'on avait enrôlé tous ceux qui étaient en état de porter les armes, sans en excepter même les simples artisans. On avait mis le feu aux faubourgs et aux couvens qui se trouvaient devant la ville, afin que l'innemi ne pût s'y loger. Le petit nombre des royalistes étaient opprimés et réduits au silence. Les catholiques n'osaient se remuer. L'anarchie et la révolte avaient succédé à l'ordre, et le fanatisme d'un prêtre faisait taire les lois. Les habitans de cette ville populeuse réunissaient au courage du désespoir et à une ferme confiance d'être secourus, une haine féroce contre la religion catholique. La plupart d'entre eux n'avaient aucune grâce à espérer. Tous généralement abhorraient le joug d'une garnison impérieuse. Noircarmes, dont l'armée s'était prodigieusement accrue par les secours qui lui arrivaient de toutes parts, et qui était abondamment pourvu de tout ce qui était nécessaire pour un long blocus, essaya de nouveau de gagner la ville par des voies de douceur; mais en vain. Il donna par conséquent l'ordre d'ouvrir la tranchée, et se disposa à investir la place.

Le parti des sectaires s'affaiblissait à mesure que la gouvernante acquérait de force et déployait de fermeté. La confédération des nobles était réduite au tiers de ce qu'elle avait été. Quelques-uns de ses plus chauds protecteurs, entre autres le comte d'Egmont, étaient passés du côté de la cour; les contributions volontaires, sur lesquelles on avait compté avec tant d'assurance, rentraient en très-petite quantité; le zèle du parti commençait visiblement à se relâcher, et les prêches publics qui avaient soutenu son courage devaient cesser avec le printems. Ces motifs forcèrent les dissidens à modérer leurs prétentions et à épuiser tous les moyens licites avant d'en venir aux dernières extrémités. Dans un synode général tenu à Anvers, auquel assistèrent quelques-uns des confédérés, il fut résolu qu'on enverrait à la gouvernante une députation pour lui faire des remontrances énergiques sur l'infraction de ses promesses, et pour lui rappeler les conventions qu'elle avait signées. Brederode prit sur lui cette tâche, mais il eut le chagrin de ne pouvoir s'en acquitter. La gouvernante le récusa avec dureté, et lui interdit même l'entrée de la capitale. Il eut alors recours à une requête dans laquelle il se plaignit, au nom de tous les confédérés, de ce que la gouvernante par sa déloyauté les exposait à l'exécration des protestans qui avaient déposé les armes sur leur caution; et de ce qu'en retirant ses concessions elle détruisait tout le bien qu'ils avaient fait; il

lui reprochait qu'elle avait cherché à les déshonorer aux yeux du peuple, à les désunir ; et qu'elle en avait fait poursuivre plusieurs comme s'ils eussent été coupables de quelque crime. Il lui enjoignit de révoquer les nouvelles ordonnances par lesquelles elle avait interdit aux protestans le libre exercice de leur culte ; et surtout de faire lever le siége de Valenciennes, de licencier les troupes nouvellement levées, et ajouta que ce n'était qu'à ces conditions que les confédérés pouvaient lui garantir le repos public.

La gouvernante répondit à cette lettre sur un ton bien différent de la modération qu'elle avait affectée jusqu'alors. « J'ignore, dit-elle, qui sont » ces nouveaux confédérés qui s'adressent à moi » dans cette requête. Les confédérés auxquels » j'ai eu à faire se sont séparés comme chacun » sait. Du moins tous ne peuvent avoir part à » cette requête, car moi - même j'en connais un » grand nombre qui, satisfaits sur tous les points » de leurs requêtes, sont rentrés dans le devoir. » Quel que soit donc celui qui s'adresse ici à moi » sans raison, sans droit et sans titre, il a certainement donné à mes paroles une fausse interprétation, lorsqu'il en conclut que j'ai garanti aux protestans le libre exercice de leur » culte. Personne ne peut ignorer combien il » m'en a coûté pour autoriser les prêches dans » les endroits où ils s'étaient établis d'eux-mêmes ; » et certes cette concession forcée ne peut passer » pour une autorisation de la liberté de cons-

» cience. Eh quoi! c'est moi qu'on accuse d'avoir
» protégé ces consistoires illégaux; de souffrir
» cet état dans l'état! J'aurais pu m'oublier au
» point d'accorder à une secte méprisable cette
» existence légale? d'intervertir tout ordre dans
» l'église et dans l'état, et de déprimer si hon-
» teusement ma sainte religion? Prenez-vous-en
» à celui qui vous a donné cette fausse promesse,
» mais ne m'en parlez plus. Vous m'accusez
» d'avoir enfreint la convention qui vous garantit
» l'impunité et l'assurance? Je vous ai pardonné
» le passé, mais non pas les fautes que vous
» commettriez à l'avenir. Votre requête du mois
» d'avril dernier ne sera préjudiciable à nul
» d'entre vous, et ne l'a pas encore été à ce
» que je sache. Quant à ceux qui viennent de
» se rendre coupables du crime de lèze-majesté,
» ils sentiront les suites de leur sacrilége. Enfin
» comment avez-vous l'audace de me rappeler
» une convention que vous avez été les premiers
» à enfreindre? A l'instigation de qui les églises
» ont-elles été pillées, les statues des saints
» renversées et les villes entraînées à la révolte?
» Qui a conclu des alliances avec les puissances
» étrangères, enrôlé des milices et exigé des
» sujets du roi des contributions illégales? Voilà
» pourquoi j'ai publié des édits plus rigoureux.
» Quiconque m'enjoint de déposer les armes,
» ne peut être bien intentionné pour sa patrie,
» ni pour son roi, et si vous ne voulez votre

» perte, tâchez de justifier votre conduite, au » lieu de juger la mienne. »

Ce ton de hauteur fit perdre aux confédérés l'espoir d'un accommodement. Il était évident que la gouvernante ne tenait ce langage que parce qu'elle était en état de le soutenir par les armes. Une armée était en campagne, l'ennemi devant Valenciennes, la confédération privée de son principal appui et sommée de se soumettre aux ordres absolus de la cour. Cette position était tellement désespérée, qu'on crut ne pouvoir la rendre plus fâcheuse par une résistance ouverte. Les confédérés étaient perdus sans ressource, s'ils se livraient à la discrétion de leur souverain prévenu contre eux : mais le sort des armes pouvait encore les favoriser. Ils choisirent donc ce parti et se préparèrent avec ardeur à leur défense.

Le comte Louis de Nassau conseillait aux protestans d'Amsterdam, d'Anvers, de Tournai et de Valenciennes d'accéder à la confession d'Augsbourg, afin de pouvoir réclamer l'assistance des princes luthériens d'Allemagne. Mais il ne put obtenir d'eux cette condescendance, parce que la haine religieuse que les calvinistes nourrissaient contre leurs frères évangéliques, égalait ou même surpassait l'horreur que leur inspirait l'église romaine. Il commença alors à traiter sérieusement l'affaire des subsides avec la France, le Palatinat et la Suisse. Le comte de Bergen fortifia ses châteaux, et Brederode se jeta

avec quelques troupes dans sa ville forte de Vianen, située sur le Leck, qu'il gouvernait en seigneur suzerain, et la mit précipitamment en état de défense, résolu d'y attendre le secours des confédérés et l'issue des négociations de Nassau. Le signal de la guerre était donné; les enseignes déployées; partout le bruit des tambours, partout des marches militaires, des contributions et de nouvelles levées. Les agens des deux partis se rencontraient souvent dans la même place, et à peine les agens et les recruteurs de la gouvernante avaient quitté une ville, que les agens des confédérés y exerçaient les mêmes violences.

(1566). De Valenciennes la gouvernante tourna son attention sur Bois-le-Duc, où les iconoclastes avaient commis de nouveaux excès et où le parti protestant avait acquis une grande prépondérance. Pour engager les habitans par des voies pacifiques à accepter une garnison et à prêter le nouveau serment de fidélité, elle leur députa le chancelier de Brabant avec le conseiller d'état, comte de Mérode de Petersheim, qu'elle venait de nommer gouverneur de la ville. En même tems elle donna ordre au comte de Megen, qui se trouvait dans les environs avec un corps d'armée, de se mettre en marche pour soutenir la commission des députés et jeter de suite quelques troupes dans la ville. Mais Brederode, qui reçut à Vianen la nouvelle de ces dispositions, envoya de son côté à Bois-le-Duc

un de ses officiers nommé Bomberg, et renommé pour sa bravoure, avec ordre d'entraver par tous les moyens possibles le succès de la négociation. Ce Bomberg eut l'adresse de soustraire les lettres que le chancelier apportait de la part de la gouvernante et d'en substituer d'autres, dont les expressions dures et impérieuses révoltèrent les habitans. Il sut faire soupçonner les intentions des deux députés de la gouvernante, et prétendit qu'ils avaient des vues sinistres sur la ville, ce qui fit un tel effet sur la populace, que dans sa rage frénétique elle s'empara des députés et les mit en prison. Lui-même à la tête de huit cents hommes qui s'étaient mis sous ses ordres, marcha au-devant du comte de Megen qui s'avançait vers la ville en ordre de bataille, et le reçut si bien avec sa grosse artillerie, qu'il le força de se retirer sans avoir exécuté son dessein. La gouvernante s'empressa de réclamer ses ministres par un trompette, et menaça la ville de toute sa colère si l'on s'obstinait à les garder. Bomberg averti de cette menace environna le lieu où se tenait le conseil et força les magistrats de lui remettre les clefs. Le trompette fut renvoyé après avoir été insulté, et on lui ordonna de répondre à la gouvernante que le sort de ses députés était entre les mains de Brederode. Un héraut qui jusqu'alors s'était tenu hors de la ville, parut ensuite, et déclara la guerre dans les formes, mais le chancelier eut le bonheur de la prévenir.

Après cette tentative inutile sur Bois-le-Duc, le comte de Megen se jeta dans Utrecht, afin de prévenir une attaque du comte de Brederode sur cette même ville. Comme les habitans avaient eu beaucoup à souffrir de l'armée confédérée de Vianen, ils le reçurent à bras ouverts, l'envisagèrent comme leur libérateur et se soumirent avec résignation à tous les changemens qu'il jugea convenable d'introduire. Il fit construire un fort sur le Leck, pour être en état de contenir et d'inquiéter la garnison de Vianen. Brederode, qui n'avait pas envie de l'attendre en ce lieu, quitta sa place d'armes avec ses meilleures troupes, et se replia sur Amsterdam.

Quoique le prince d'Orange, qui était toujours à Anvers, eût l'air d'observer ces mouvemens avec indifférence, il était néanmoins très-occupé. C'était par ses conseils que les confédérés avaient levé des troupes, et que Brederode avait fortifié ses châteaux. Il avait donné à ce dernier trois pièces de canon fondues à Utrecht. Il veillait à tous les mouvemens de la cour, et tenait les confédérés au courant de tous ses projets. Mais sa principale attention était tournée du côté des villes de son gouvernement. Il aurait voulu s'assurer de leur soumission, et c'était par ce motif qu'il favorisait secrètement les tentatives de Brederode sur Utrecht et sur Amsterdam.

(1567). Une des plus importantes conquêtes à faire était celle de l'île de Walcheren, où selon toute apparence le roi débarquerait. Le prince

avait conçu pour surprendre cette île un projet dont il confia l'exécution à Jean de Marnix, seigneur de Toulouse, frère de Philippe de Ste-Aldegonde. Ce Toulouse était un des chefs de la confédération et un de ses meilleurs amis. Il entretenait des intelligences secrètes avec le ci-devant bailli de Zélande, qui devait lui faciliter les moyens de jeter une garnison dans Middelbourg et Flessingue : mais le recrutement qu'on faisait à Anvers pour cette entreprise, ne pouvait se faire avec assez de secret, pour que les magistrats n'en conçussent point d'alarmes. Afin de les tranquilliser et de favoriser en même tems ses projets, le prince d'Orange ordonna par la voix du crieur public que tous les étrangers, militaires et autres qui n'étaient pas au service de l'état ou qui n'étaient pas retenus pour des affaires de commerce, eussent à quitter la ville ce jour même. Cette mesure a été fortement improuvée par les adversaires du prince qui soutiennent qu'en fermant les portes il aurait pu s'emparer de tous ces militaires suspects; et qu'il ne leur enjoignit de quitter la ville, que pour les envoyer plus sûrement à leur destination. Quoi qu'il en soit, ils furent tous embarqués sur l'Escaut, et conduits jusqu'à Rammekens; mais comme on était prévenu à Flessingue de leur arrivée, par le paquebot d'Anvers qui les avait devancés, on leur ferma le port. Ils éprouvèrent la même disgrâce devant Armuiden près de Middelbourg, où les sectaires s'efforcèrent en vain d'opérer un sou-

lèvement en leur faveur. Toulouse revira de bord sans avoir réussi, et remonta l'Escaut jusqu'à Osterweel, à un quart de lieue d'Anvers; il débarqua son monde et se fortifia sur la côte, dans l'espérance de recevoir d'Anvers des renforts, et de soutenir le courage de ses co-religionnaires opprimés. En effet sa petite armée croissait de jour en jour par les soins des prêtres réformés qui faisaient dans la ville les fonctions de recruteurs, en sorte qu'il se fit bientôt redouter des habitans, dont il désolait le territoire. Les magistrats irrités résolurent de le faire attaquer par les milices urbaines; mais le prince d'Orange sut empêcher cette mesure, sous prétexte que dans ces circonstances critiques il ne fallait pas laisser la ville sans troupes.

Sur ces entrefaites la gouvernante avait rassemblé à la hâte une armée, qui sous les ordres de Philippe de Lannoy s'avançait à marches forcées de Bruxelles sur Anvers. En même tems le comte de Megen occupait l'armée réformée de Vianen, et la serrait de si près, qu'elle ne pouvait ni entendre parler de ses alliés d'Osterweel, ni leur envoyer du secours. Le comte de Lannoy trouva les ennemis dispersés par pelotons, les chargea brusquement, les mit en fuite et leur tua beaucoup de monde. Toulouse se jeta avec ce qui lui restait de troupes dans une petite maison de campagne, où il avait établi son quartier-général, et se défendit long-tems avec le courage du désespoir, jusqu'à ce que Lannoy,

qui ne put le déloger autrement, y fit mettre le feu. Le petit nombre de ceux qui échappèrent aux flammes tombèrent sous le glaive de l'ennemi ou trouvèrent la mort dans l'Escaut. Toulouse lui-même préféra mourir dans les flammes que de tomber vivant entre les mains du vainqueur. Cette victoire qui enleva aux réformés plus de mille hommes, ne coûta aux vainqueurs que deux individus. Trois cents hommes qui avaient déposé les armes, furent impitoyablement égorgés, parce qu'on craignait une sortie de la part des Anversois.

Avant la bataille, on ne sut rien à Anvers de l'attaque projetée. Le prince d'Orange, qui en avait été averti de bonne heure, avait eu la précaution de faire rompre la veille le pont qui joignait la ville au camp d'Osterweel, sous prétexte d'empêcher les calvinistes de se joindre à l'armée de Toulouse, mais plus vraisemblablement afin que les catholiques ne tombassent point sur les derrières du général protestant; ou bien afin que le comte de Lannoy, s'il était vainqueur, ne pût se jeter dans la ville. Par ces mêmes motifs il avait fait fermer les portes, et les habitans qui ignoraient la cause de ces mesures, flottaient entre la curiosité et la crainte, jusqu'à ce que le bruit de l'artillerie d'Osterweel leur annonçât ce qui s'y passait. Alors tous avec l'empressement de l'inquiétude s'élancèrent vers les remparts et les murs, où le vent, en éparpillant au loin la fumée de la poudre, leur offrit le spectacle d'une

bataille complète. Les deux armées étaient si près de la ville, qu'on pouvait distinguer leurs enseignes et reconnaître la voix des vainqueurs et celle des vaincus. L'aspect qu'offrait alors Anvers était plus terrible que le combat lui-même. Chacune des deux armées avait sur les remparts des partisans et des ennemis : chaque événement y faisait naître en même tems la joie et la crainte; l'issue du combat semblait devoir décider du sort de chaque spectateur. On lisait dans les yeux de chaque individu les divers mouvemens des armées : les revers et les triomphes, la consternation des vaincus et la fureur des vainqueurs. Ici c'était un effort inutile et douloureux pour retenir le vaincu et pour arrêter le fuyard; là c'était un désir également inutile de l'atteindre, de l'achever, de l'anéantir. Enfin les Gueux sont en fuite, et la joie brille sur le front de dix mille citoyens; le dernier asile de Toulouse devient la proie des flammes, et vingt mille protestans sentent les horreurs d'une telle mort.

Bientôt au silence de la terreur et au désir muet de secourir les vaincus, succède le cri forcené de la vengeance. La veuve du général vaincu traverse la foule les mains jointes, les cheveux épars, appelant par ses cris vengeance et pitié. Les calvinistes enflammés par leur apôtre Stricker courent aux armes, résolus de venger leurs frères ou de mourir avec eux; sans réflexion, sans plan, sans guide, conduits uni-

quement par leur douleur et leur délire, ils s'élancent vers la porte rouge qui mène au champ de bataille; mais point d'issue! la porte est fermée, et les plus avancés retombent sur les derniers venus. Des milliers de personnes se joignent à de nouveaux milliers, et une foule prodigieuse se presse sur le pont de *Meer*. « Nous » sommes trahis, nous sommes prisonniers, » s'écrie-t-on de tout côté. Mort aux papistes! » mort à celui qui nous a trahis! » Un bruit sourd, à demi étouffé, avant-coureur de révolte, parcourt tous les rangs. On commence à soupçonner les catholiques d'avoir machiné la perte des disciples de Calvin. « Voilà nos défenseurs » exterminés, se dit-on; maintenant ils vont » tomber sur nous qui sommes sans armes. » Ces soupçons se répandent par toute la ville avec la promptitude de l'éclair. On croit avoir des éclaircissemens sur le passé, et l'on craint tout pour l'avenir. Une terrible défiance s'empare de tous les esprits. Chaque parti redoute ses adversaires, chacun voit un ennemi dans son voisin; le mystère augmente la terreur et l'épouvante. Situation affreuse pour une ville aussi peuplée, où le concours le plus fortuit dégénère en tumulte, où chaque parole fait du bruit, où la moindre étincelle peut allumer un incendie, et où les passions s'enflamment par le moindre froissement. Tout ce qui n'est pas catholique accourt à ce bruit, quinze mille dissidens se mettent en possession du pont de Meer, y placent de la

grosse artillerie qu'ils avaient arrachée de l'arsenal; la même chose arrive sur un autre pont. Fiers de leur nombre, ils croient avoir le sort de la ville entre leurs mains, et pour éviter un danger imaginaire, ils l'entraînent au bord du précipice.

Dès l'origine du tumulte, le prince d'Orange s'était rendu en toute hâte vers le pont de Meer, où il eut le courage de se jeter au milieu d'une multitude furieuse, pour lui recommander la paix et l'union. Sur l'autre pont le comte de Hoogstraeten, accompagné du bourgmestre van Straelen, tâchait d'obtenir les mêmes avantages. Mais comme il manquait de crédit autant que d'éloquence, il renvoya les bandes acharnées qui le pressaient de trop près, vers le prince d'Orange qui eut ainsi tout Anvers sur les bras. Cependant malgré le tumulte celui-ci tâchait de faire entendre au peuple qu'il n'avait fermé les portes que par le seul motif d'écarter le vainqueur quel qu'il fût, et de sauver la ville du pillage. Mais il parlait en vain : ces enragés ne l'entendaient pas; un des plus hardis osa même lui mettre le fusil sur la poitrine et le qualifier de l'infâme nom de traître. Tous demandaient avec d'horribles vociférations les clefs de la porte rouge. Il fut enfin forcé de les remettre entre les mains du prédicant Stricker : mais il ajouta avec une heureuse présence d'esprit « qu'il les priait de bien » réfléchir à ce qu'ils allaient faire; que 600 ca» valiers les attendaient dans les faubourgs,

» prêts à les recevoir. » Ce stratagême que la nécessité et la crainte lui suggérèrent avait plus de vérité qu'il ne se l'imaginait peut-être lui-même ; car le vainqueur n'eut pas plutôt aperçu le mouvement qu'il y avait dans la ville, qu'il fit avancer toute sa cavalerie, dans l'espoir de s'en emparer à la faveur du tumulte. « Quant à moi, » continua le prince, je vais me mettre en sûreté » tandis qu'il en est encore tems ; et ceux qui » suivront mon exemple s'épargneront de grands » regrets. » Ces paroles prononcées à dessein et suivies d'une prompte retraite, eurent leur effet. Ceux qui étaient le plus près de lui le suivirent, entraînèrent à leur tour leurs voisins, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'enfin le petit nombre de ceux qui s'étaient le plus avancés, ne voyant personne pour les soutenir, perdirent l'envie de se mesurer avec 600 cavaliers. Tous retournèrent au pont de Meer, y établirent des sentinelles et des avant-postes, et passèrent une nuit orageuse sous les armes.

Cette exaspération des esprits menaçait la ville d'une terrible catastrophe et d'un affreux pillage. Pour prévenir ces malheurs, le prince d'Orange assembla extraordinairement la régence, et appela au conseil les citoyens les plus intègres des quatre nations. « Si l'on veut abattre l'orgueil » des calvinistes, dit-il, il faut lever une armée » qui soit en état de contrebalancer leurs forces. » En conséquence, il fut résolu d'armer à la hâte les habitans catholiques tant indigènes qu'ita-

liens et espagnols, et s'il était possible, d'attirer aussi les luthériens sous leurs enseignes. L'ambition des calvinistes qui, fiers de leurs richesses et enhardis par la supériorité de leur nombre, méprisaient toute autre secte religieuse, avait depuis long-tems indisposé contre eux les luthériens ; et l'acharnement de ces deux églises protestantes était d'une nature plus irréconciliable que la haine commune qu'elles portaient à l'église dominante. Les magistrats avaient profité de cette jalousie réciproque pour surveiller les deux sectes et surtout les calvinistes qui étaient les plus nombreux et les plus fanatiques. Ils avaient pris sous leur protection secrète les luthériens qui étaient plus doux et moins remuans. Ils leur avaient même permis d'avoir des ministres allemands, et ceux-ci par leur controverse, entretenaient l'aversion de leurs disciples. Dans la circonstance dont il sagit, ils avaient persuadé aux luthériens que le roi pensait favorablement de leur *confession*, et ils les avertirent de ne pas nuire à leur cause par des intelligences avec les réformés. Par cette ruse ils réussirent à les réunir momentanément avec les catholiques, d'autant plus qu'il s'agissait d'opprimer des rivaux odieux. Dès le point du jour, une armée bien plus nombreuse que celle des calvinistes se mit en campagne. A la tête de cette armée, l'éloquence du prince d'Orange devint persuasive, il trouva les calvinistes plus disposés à l'entendre. Quoiqu'en possession de

l'arsenal et de toute l'artillerie, ils furent effrayés par le nombre supérieur de leurs ennemis, et s'empressèrent de proposer un accommodement, qui par l'adresse du prince fut conclu à la satisfaction générale. Incontinent après la signature de ce traité, les Espagnols et les Italiens déposèrent les armes; les réformés suivirent leur exemple; les catholiques eurent aussi leur tour, et les luthériens furent les derniers à s'y résoudre.

(1567). Noircarmes avait toujours son armée devant Valenciennes, et cette ville par une ferme confiance dans la protection des Gueux, continuait à se roidir contre les propositions de la gouvernante, et à rejeter toute idée de soumission. Le général avait les mains liées par un ordre exprès de la cour, qui lui défendait d'agir avec vigueur avant d'avoir reçu des renforts de l'Allemagne. Le roi, soit ménagement, soit crainte, voulait éviter les horreurs d'un assaut, dans lequel on ne pouvait manquer d'envelopper les innocens avec les coupables, et de confondre les sujets fidèles avec les rebelles. Cependant comme l'insolence des assiégés ne faisait qu'accroître de jour en jour; que déjà, enhardis par l'inaction de leurs ennemis ils commençaient à faire de fréquentes sorties, à mettre le feu à quelques couvens situés devant la ville et à remporter un riche butin; comme le tems qu'on perdait devant cette ville pouvait être mieux employé contre les rebelles et leurs alliés, Noircarmes supplia la

gouvernante de lui obtenir la permission d'assiéger la ville en forme. La réponse du roi arriva plus vite que de coutume : il ordonnait qu'on se contentât d'abord de préparer les machines nécessaires pour le siége, qu'on laissât agir la crainte avant de commencer les travaux ordinaires; et si nonobstant ces préparatifs, les assiégés ne parlaient pas encore de capituler, il permettait de les attaquer sérieusement en recommandant toutefois d'employer tous les ménagemens possibles. Avant de profiter de cette permission, la gouvernante essaya un dernier effort pour ramener les esprits par la douceur. Elle donna des pleins pouvoirs au comte d'Egmont et au duc d'Arschot pour s'aboucher avec les députés de la ville. Ces deux seigneurs ne négligèrent aucun des moyens de persuasion capables de tirer les habitans de Valenciennes de leur aveuglement. Ils leur apprirent que Toulouse avait été battu, et qu'avec lui s'était évanoui tout l'espoir des assiégés; que le comte de Megen avait coupé l'armée de la confédération; et qu'ils ne s'étaient soutenus si long-tems que par la bonté du roi. Ils leur offrirent l'entier pardon du passé, la liberté à chacun de défendre son innocence devant un tribunal de son choix: un délai de quinze jours pour ceux qui voudraient s'expatrier, et réaliser leur fortune. Ils ajoutèrent que la seule condition qu'on leur imposait était de recevoir garnison, et qu'on leur accordait trois jours pour réfléchir à ce qu'ils avaient à faire. Lorsqu'ils

furent de retour dans la ville, ils trouvèrent leurs concitoyens moins que jamais disposés à un accommodement, parce que depuis leur départ on y avait répandu de faux bruits d'une nouvelle levée en leur faveur. On y assurait que Toulouse avait remporté la victoire, et qu'il marchait à la tête d'une armée considérable pour secourir la ville. Ces bruits avaient emflammé l'audace des assiégés au point qu'ils se permirent de rompre l'armistice, et de faire feu sur les assiégeans. Enfin les magistrats non sans peine obtinrent qu'on députerait vers l'armée ennemie douze conseillers qui proposeraient de se soumettre aux conditions suivantes : que l'édit, par lequel Valenciennes avait été déclarée coupable de lèze-majesté et ennemie de l'état, serait révoqué; que les biens confisqués judiciairement seraient rendus et les prisonniers de part et d'autre mis en liberté. Que la garnison n'entrerait dans la ville qu'après que tous ceux qui le trouveraient bon auraient mis en sûreté leurs personnes et leurs biens; qu'elle ne serait point à charge aux habitans, et que le roi en porterait les frais.

Noircarmes écouta ces conditions avec un mouvement prononcé d'impatience, et fut sur le point de maltraiter les députés. Il leur dit que s'ils n'avaient pas ordre de livrer la ville à discrétion, ils pouvaient se retirer à l'instant même, ou s'attendre à être renvoyés les mains liées derrière le dos. Les députés rejetèrent toute la

faute sur l'opiniâtreté des réformés et le supplièrent les larmes aux yeux de leur accorder un asile dans son camp, parce qu'ils ne voulaient plus avoir rien de commun avec leurs concitoyens rebelles, ni être enveloppés dans leur disgrâce. Ils se jetèrent ensuite aux pieds du comte d'Egmont, le priant d'intercéder pour eux : mais Noircarmes resta sourd à toutes leurs prières, et la vue des chaînes qu'on avait préparées les repoussa magré eux vers Valenciennes. La nécessité seule, et non une dureté impitoyable imposait au général belge cette conduite sévère. Il s'était attiré autrefois de la part de la gouvernante des reproches pour avoir retenu les députés, et l'on n'aurait pas manqué dans la ville d'attribuer leur absence à un pareil traitement. Il ne voulait pas non plus la priver du petit nombre de citoyens bien intentionnés, ni permettre qu'une multitude effrénée y donnât exclusivement la loi. Le comte d'Egmont fut tellement inquiet de la mauvaise issue de sa commission que la nuit suivante il fit lui-même le tour de la ville, reconnut ses fortifications et ne fut rassuré qu'après s'être convaincu qu'elle ne pouvait tenir plus long-tems.

Valenciennes bâtie sur le penchant d'une colline s'étend en partie dans une vaste plaine. Sa situation est aussi forte qu'agréable. D'un côté baignée par l'Escaut et par une autre petite rivière, de l'autre défendue par des fossés pro-

fonds, par des remparts solides et des tours élevées, elle paraissait pouvoir braver impunément toute attaque. Mais Noircarmes avait aperçu quelques endroits des fossés que par négligence on avait laissé combler, et il sut profiter de cette découverte. Il réunit les différens corps qui jusques-là avaient été dispersés autour de la ville et se rend maître pendant une nuit orageuse des faubourgs de la porte de Mons, sans avoir perdu un seul homme. Il distribue ensuite l'attaque des différens quartiers de la ville entre le comte de Bossu et les jeunes comtes de Mansfeldt et de Berlaimont. Entre-tems un de ses officiers s'approche des murs avec une rapidité incroyable, et parvient par un feu soutenu à déloger l'ennemi. Très-près de la ville et vis-à-vis de la porte de Mons, on élève à la vue des assiégés et avec très-peu de perte, à hauteur égale des remparts une batterie de vingt et une pièces de canons, qui jouent sans interruption pendant quatre heures consécutives. La grande tour de St-Nicolas sur laquelle les assiégés avaient planté quelques pièces, s'écroule et ensevelit sous ses ruines un grand nombre d'habitans. Tous les bâtimens remarquables sont exposés au feu des assiégeans et entraînent sous leurs débris des victimes sans nombre. En peu de tems les principales fortifications sont tellement endommagées, la porte même reçoit une brêche si considérable, que les assiégés désespérant de se maintenir envoient deux trompettes pour parler de capitulation.

Noircarmes les reçoit, mais il n'en fait pas moins continuer l'attaque. Ils avaient ordre de livrer la ville aux mêmes conditions qu'ils avaient rejetées deux jours auparavant; mais les circonstances n'étaient plus les mêmes, et le vainqueur ne voulait plus admettre de conditions. Le feu continuel de l'artillerie ne laissait pas le tems de réparer les murs dont les débris comblaient les fossés et ouvraient à l'ennemi un chemin facile pour monter à l'assaut. Ce fut pour éviter une pareille extrémité, qu'enfin le lendemain dès le point du jour, de nouveaux députés vinrent remettre la ville à la discrétion du vainqueur, après avoir soutenu une attaque de trente-six heures, pendant laquelle on leur avait lancé environ 3000 bombes. Noircarmes en faisant son entrée fit observer à ses troupes une discipline sévère; il fut reçu par une multitude de femmes et d'enfans qui portaient des rameaux et qui imploraient sa pitié. Tous les citoyens furent désarmés par ses ordres, le gouverneur de la ville et son fils exécutés militairement, et trente-six bourgeois des plus rebelles, parmi lesquels se trouvaient deux prédicans La Grange et Guido de Bresse, expièrent leur opiniâtreté de la corde. Les magistrats furent déposés et la ville dépouillée de ses priviléges. La religion catholique fut rétablie dans son ancien éclat et le culte protestant détruit. L'évêque d'Arras reçut ordre de transférer sa résidence à Valenciennes, et une nombreuse

garnison y fut laissée pour répondre de la soumission des habitans.

La reddition de Valenciennes qui attirait tous les regards, fut pour toutes les villes qui se trouvaient dans le même cas un sujet de terreur, et n'augmenta pas peu le crédit des armes de la gouvernante. Noircarmes n'eut plus qu'à recueillir les fruits de sa victoire : il se rendit devant Maestricht qui se soumit sans coup férir, et reçut garnison. De-là il marcha vers Turnhout, dans l'intention d'intimider par son approche les habitans de Bois-le-Duc et d'Anvers. Ce projet réussit; les protestans qui sous la conduite de Bomberg avaient jusqu'alors fait la loi aux magistrats de Bois-le-Duc, quittèrent subitement la ville, et Noircarmes y fut reçu sans opposition. Les députés de la gouvernante recouvrèrent leur liberté, et une forte garnison entra dans la place. D'un autre côté, la ville de Cambrai ouvrit aussi ses portes à son évêque, que le parti dominant des calvinistes avait chassé de sa résidence; et ce prélat se montra digne de son triomphe, parce qu'il ne le souilla point par le meurtre ni par des actes de cruauté. Les villes de Gand, d'Ypres et d'Audenaerde consentirent également à recevoir garnison. Le comte de Megen avait presqu'entièrement délivré la Gueldre des rebelles, et rétabli dans cette province l'ancien ordre des choses. Le même succès avait couronné les efforts du comte d'Aremberg en Frise et en Groeningue; mais il y

avait mis plus de tems et plus de peines, parce que sa conduite manquait d'égalité et de fermeté, que les habitans de ces provinces étaient plus jaloux de leurs priviléges, et qu'ils se fiaient à leurs forces. Les partisans de la révolte étaient chassés de toute les provinces, la Hollande seule exceptée. Tout cédait aux armes victorieuses de la gouvernante. Les rebelles n'avaient de salut que dans la fuite ou dans une soumission sans bornes.

CHAPITRE III.

Démission du prince d'Orange.

Depuis l'établissement de la confédération des nobles, et surtout depuis les excès des iconoclastes l'esprit de révolte et d'insubordination avait pris un tel ascendant sur toutes les classes de la société; les partis s'étaient tellement multipliés et confondus, que la gouvernante eut peine à reconnaître ses partisans et amis, et ne sut enfin plus à qui elle pouvait se fier. Les marques distinctives des sujets suspects et des fidèles serviteurs étaient entièrement effacées, et les limites qui retenaient ces derniers dans le devoir, très-peu sensibles. Pour contenir les protestans elle avait été forcée de changer plusieurs fois les édits; et ces changemens, toujours provoqués par les intérêts du moment, avaient ôté aux lois leur précision et leur force, et laissé un libre cours à l'arbitraire de ceux qui avaient à les appliquer. Il résultait de cette conduite, que sous le nombre et la diversité des commentaires le sens naturel des lois disparaissait, et le but du législateur était méconnu; que dans les rapports multipliés entre les sectaires et les catholiques, entre les Gueux et les royalistes, où souvent leurs intérêts se croisaient, ces derniers surent profiter des subterfuges que le vague des

lois leur laissait, et éluder par des distinctions captieuses la rigueur de leur charge. Selon eux, il suffisait de n'être ni rebelle déclaré, ni membre de la confédération, ni hérétique, pour se croire autorisé à modeler sa conduite administrative sur ses opinions, et pour appliquer les lois d'après le sens arbitraire qu'on voulait leur prêter. N'étant pas sujets à responsabilité, les stadhouders des provinces, les magistrats civils et les commandans militaires étaient devenus très-nonchalans dans l'exercice de leurs fonctions respectives. Encouragés par l'assurance de l'impunité, ils avaient pour les rebelles et leurs adhérens une indulgence coupable, qui infirmait toutes les mesures de la gouvernante. Cette insouciance de tant de personnes distinguées dans l'état eut ce funeste résultat, que les rebelles comptaient sur un appui beaucoup plus fort qu'il ne leur était permis d'en espérer. Ils regardaient comme dévoué à leurs intérêts, quiconque ne prenait que faiblement le parti de la cour. Cette erreur nourrissait leur audace autant que si leur opinion eût été réellement fondée, et les serviteurs nonchalans étaient presqu'aussi nuisibles au roi que ses ennemis, sans qu'on pût sévir contre eux avec une égale sévérité. Tel était particulièrement le cas dans lequel se trouvaient le prince d'Orange, les comtes d'Egmont, de Bergen, de Hoogstraeten, de Hoorn, et un grand nombre de membres de la haute noblesse. La gouvernante sentait la nécessité de

forcer ces sujets équivoques à une explication, qui apprendrait aux rebelles qu'ils avaient compté sur un appui imaginaire, et au roi quels étaient ses vrais ennemis. Cette mesure était d'autant plus pressante qu'elle se voyait forcée de mettre une armée en campagne et de confier le commandement de ses troupes à quelques-uns d'entre eux. Elle imagina donc de faire prêter à tous les fonctionnaires de l'état un nouveau serment, par lequel ils s'engageraient à protéger la religion catholique, à poursuivre les iconoclastes, à travailler de tout leur pouvoir à l'extirpation de l'hérésie sous quelque nom qu'elle se présentât, à traiter tout ennemi du roi comme leur ennemi particulier, et à prêter leur assistance sans distinction contre tous ceux qu'elle déclarerait tels au nom du souverain. Elle n'espérait pas par ce serment pénétrer les intentions des jureurs, moins encore les retenir dans le devoir; mais elle voulait avoir un prétexte raisonnable pour écarter les suspects; pour leur ôter un pouvoir dont ils auraient pu abuser, s'ils refusaient de prêter ce serment; et pour leur trouver un crime, si après l'avoir prêté, ils osaient l'enfreindre. Elle exigea donc ce serment au nom du roi, de tous les chevaliers de la Toison d'or, de tous les hauts et bas fonctionnaires, de tous les employés et magistrats, des officiers de l'armée, et en général de tous ceux auxquels l'état avait confié quelque charge. Le comte de Mansfeldt fut le premier qui s'offrit à le prêter. Son

exemple fut suivi par le duc d'Arschot, et par les comtes d'Egmont, de Megen et de Berlaimont. Les comtes de Hoogstraeten et de Hoorn cherchèrent à s'en exempter par chicane. Le premier était piqué d'une marque de défiance que la gouvernante lui avait donnée depuis peu, à l'occasion de son gouvernement de Malines. Sous prétexte que cette ville ne pouvait souffrir plus long-tems l'absence de son gouverneur, et que cependant la présence du comte n'était pas moins nécessaire à Anvers, elle lui avait ôté le commandement de Malines, pour le confier à un seigneur dont la fidélité lui était mieux connue. Le comte de Hoogstraeten en lui témoignant sa reconnaissance de ce qu'elle avait bien voulu le décharger de ce commandement, avait ajouté qu'il lui aurait plus d'obligation encore si elle daignait aussi le décharger de celui d'Anvers. Le comte de Hoorn, fidèle à ses projets, vivait toujours dans un de ses domaines, la ville forte de Weerdt, sans prendre aucune part aux affaires d'état. Il alléguait ce motif pour s'exempter de la prestation du serment, et disait « que s'étant retiré des affaires, il ne croyait » plus avoir rien à démêler avec le roi. » On cessa en effet de l'inquiéter.

Le comte de Brederode eut le choix ou de prêter serment ou de renoncer au commandement de l'escadron de cavalerie qu'on lui avait confié Après s'être excusé long-tems sur ce qu'il ne tenait aucune charge publique de l'état,

il prit enfin ce dernier parti qui lui épargna un parjure.

On fit d'inutiles efforts pour arracher ce serment au prince d'Orange, que les soupçons auxquels il était en butte depuis long-tems, semblaient forcer à cette démarche, et qui, à cause des charges éminentes dont il était revêtu, pouvait y être appelé avec la plus grande apparence de justice. Il n'était pas question d'employer à son égard le raisonnement laconique dont on avait fait usage envers Brederode et ses pareils; on refusait la démission de tous ses emplois qu'il offrait volontairement, parce qu'on prévoyait combien il deviendrait dangereux pour l'état, dès qu'il serait libre et indépendant, et qu'il ne se croirait plus obligé par bienséance et par devoir à cacher ses véritables sentimens. Déjà dès l'entrevue de Termonde, le prince d'Orange avait pris la ferme résolution de quitter le service du roi d'Espagne, et de s'exiler des Pays-Bas jusqu'à ce qu'une occasion favorable lui permît d'agir en faveur de ses concitoyens. Une expérience très-décourageante lui avait appris combien sont incertaines les espérances qu'on fonde sur le secours de la multitude, et combien ce zèle si fertile en promesses est avare de choses lorsque les circonstances le forcent d'agir. Il voyait une armée en campagne, et savait que le duc d'Albe arrivait à la tête de troupes encore plus nombreuses. Le tems des représentations était passé; ce n'était qu'à la tête d'une armée

qu'on pouvait espérer de conclure des conventions utiles avec la gouvernante, et d'interdire l'entrée des provinces au général espagnol. Mais où recruter cette armée? l'argent, le nerf de toutes les entreprises militaires, lui manquait; les protestans retiraient leurs brillantes promesses, et l'abandonnaient dans ce besoin pressant (1). Observons encore que la jalousie et l'animosité mutuelle des différentes sectes s'opposait à toute réunion contre l'ennemi commun de leurs cultes. Le refus des protestans d'accéder à la confession d'Augsbourg avait indisposé contre eux tous les princes luthériens d'Allemagne, en sorte qu'il ne fallait plus songer à tirer des secours de cet empire. Le comte d'Egmont, en quittant le parti fédéré, avait aussi entraîné l'excellente armée wallonne qui suivait avec une soumission aveugle la destinée d'un général, qui lui avait appris à vaincre à St-Quentin et à Gravelines. Les violences exercées par les iconoclastes envers les églises et les couvens avaient détourné de la confédération la nombreuse, opu-

(1) Entre autres preuves du zèle des chefs et de la nonchalance du peuple, on peut compter la suivante : à Amsterdam, quelques amis de la liberté nationale avaient exhorté les catholiques et les luthériens de verser dans une caisse commune le centième denier de leurs biens, jusqu'à concurrence de 11,000 florins qui devaient être employés pour la cause nationale. On destina à recevoir cette somme une espèce de tronc fermant à trois clefs et surmonté d'un entonnoir. Lorsqu'on l'ouvrit après l'époque fixée, on n'y trouva que 700 florins, qui furent donnés à l'hôtesse de Brederode, comme un à-compte sur ce qu'il devait.

lente et puissante classe du clergé catholique, qui avant cet accident malheureux lui était plus qu'à moitié dévoué; et la gouvernante avait l'adresse de lui enlever journellement quelques-uns de ses membres.

Toutes ces considérations décidèrent le prince d'Orange à remettre à une époque plus favorable un projet à l'exécution duquel le tems présent n'était guères propice; et à quitter un pays où un plus long séjour, sans être utile à ses compatriotes, ne lui présageait qu'une perte inévitable. Après tant d'informations reçues, après tant de preuves de la défiance du roi, tant d'avertissemens de Madrid, il ne lui était plus possible de révoquer en doute les dispositions haineuses de Philippe. S'il eût pu conserver encore quelque doute, l'armée formidable qu'on équipait en Espagne, et qui devait être commandée, non par le roi comme on le répandait faussement, mais comme le prince le savait par le duc d'Albe, son mortel ennemi et celui qu'il redoutait le plus, aurait suffi pour le tirer de son incertitude. Il connaissait trop bien l'âme vindicative de Philippe pour croire à la possibilité d'une réconciliation avec ce prince. Il jugeait d'ailleurs sa propre conduite avec trop de vérité, pour compter, comme le faisait son ami d'Egmont, sur une reconnaissance qu'il n'avait pas cherché à mériter. Il ne pouvait attendre du roi d'autres sentimens que ceux d'un ennemi, et la prudence lui conseillait de se soustraire à l'effet de sa

haine par une prompte fuite. Il avait jusqu'alors refusé avec opiniâtreté le serment qu'on exigeait de lui, et toutes les manœuvres de la gouvernante étaient restées sans effet. Enfin cette princesse lui détacha son secrétaire Berti avec ordre de lui parler sans détour et de lui représenter les funestes conséquences qu'une démission aussi précipitée aurait, tant pour sa patrie que pour sa propre réputation. Berti lui représenta au nom de la gouvernante, que déjà son refus de prêter le serment avait jeté de l'ombrage sur son honneur et donné quelque fondement au bruit généralement répandu qui l'accusait d'intelligence avec les rebelles. Il ajouta que sa retraite intempestive ne manquerait pas de convertir ces bruits en certitude; qu'il n'appartenait qu'au souverain de se défaire de ses serviteurs, et non au sujet de renoncer au service de son maître. Le prince était alors à Anvers, et paraissait n'être occupé que de l'administration de ses affaires particulières. Il répondit au secrétaire en présence du comte de Hoogstraeten qu'il avait refusé de prêter un second serment, parce qu'il ne se rappelait pas qu'une pareille injonction eût été faite à aucun de ses prédécesseurs; parce qu'il s'était une fois pour toutes obligé d'obéir au roi, et que ce nouveau serment semblait supposer implicitement qu'il eût enfreint le premier. Qu'il avait refusé la démarche qu'on exigeait de lui, parce qu'un serment antérieur lui ordonnait de défendre les droits et les priviléges de sa

patrie, et que peut-être ce nouveau serment lui imposerait des obligations contraires à ce qu'il avait juré; parce que dans la clause qui l'engageait à porter les armes sans distinction contre tous ceux qu'on lui nommerait, l'empereur son seigneur suzerain n'était pas même excepté, lequel cependant il ne pouvait attaquer étant son vassal. Qu'il avait refusé de jurer, parce que ce serment pouvait l'obliger de conduire à l'échafaud ses amis, ses parens, son propre fils et son épouse, qui était luthérienne; parce qu'en vertu de ce serment il serait forcé de se prêter à tout ce que le roi trouverait bon de lui ordonner; que le roi pouvait exiger des choses dont l'idée seule lui faisait horreur; et que déjà la rigueur dont on usait depuis quelque tems envers les sectaires avait excité à juste titre son indignation. Il ajouta encore que ce serment était contraire à ses principes, et qu'il ne pouvait se résoudre à le prêter. A la fin le nom du duc d'Albe lui échappa, et là dessus il se tut.

Berti releva article par article toutes ces objections. Il déclara qu'on n'avait pas encore exigé de pareil serment d'aucun stadhouder, parce que les provinces ne s'étaient encore jamais trouvées dans des circonstances aussi fâcheuses; qu'on ne souhaitait pas ce serment comme si le prince eût enfreint le premier, mais pour le lui rappeler plus efficacement, et pour réveiller dans ces tristes conjonctures son activité et son zèle. Que ce serment ne lui imposerait rien de con-

traire aux droits et aux priviléges du pays; que le roi avait juré de respecter ces priviléges et ces droits aussi bien que lui prince d'Orange; qu'il n'était aucunement question d'une guerre contre l'empereur ou contre quelqu'autre prince de sa famille, et qu'on le dispenserait volontiers de cette obligation par une clause particulière s'il le désirait. Qu'on saurait lui épargner des commissions qui répugnaient à son humanité, et qu'aucune puissance humaine ne le forcerait de sévir contre sa femme et ses enfans. Berti voulut ensuite passer au dernier article concernant le duc d'Albe, mais le prince, qui n'aimait pas qu'on éclaircît ce point, l'interrompit en disant que le roi devait se rendre dans les Pays-Bas, et qu'il connaissait le roi. Que S. M. ne souffrirait jamais qu'un de ses serviteurs eût pour femme une luthérienne; que par ce motif il avait résolu de s'exiler volontairement, lui et toute sa famille, pour ne pas y être forcé dans la suite. Il ajouta néanmoins que partout où il se trouverait il se conduirait en fidèle sujet du roi. On peut remarquer à quelle distance le prince va chercher les raisons de sa fuite, et cela parce qu'il voulait éviter de faire mention du seul motif qui l'y décidait réellement.

Le secrétaire de la gouvernante espérait encore obtenir de l'éloquence du comte d'Egmont ce qu'il désespérait de la sienne. Il proposa une entrevue avec ce seigneur, à laquelle le prince consentit d'autant plus volontiers, qu'il désirait

lui-même embrasser encore une fois son ami avant de partir, et le retirer s'il était possible des bords de l'abîme où son aveugle confiance allait le précipiter. Cette entrevue mémorable, la dernière que ces deux amis eurent ensemble, se passa à Willebroek, village situé sur la Rupel, entre Bruxelles et Anvers. Le comte de Mansfeldt et le secrétaire Berti accompagnaient le comte d'Egmont. Les réformés dont le sort allait dépendre de l'issue de cette conférence, avaient trouvé moyen d'en savoir les détails par un espion, caché dans la cheminée de la chambre où elle eut lieu. Les trois députés réunirent leur éloquence pour changer la résolution du prince, mais ils ne purent l'ébranler. « Si vous persistez dans » votre projet, d'Orange, vous perdrez vos biens, » lui dit enfin le comte d'Egmont en le tirant à » part vers une fenêtre. — Et vous perdrez la vie, » d'Egmont, si vous ne changez le vôtre, répli- » qua celui-ci. Moi du moins j'aurai la conso- » lation d'avoir voulu secourir ma patrie et mes » amis, par mes conseils et par mes actions au » moment du danger; mais vous entraînerez votre » patrie et vos amis dans votre chute. » Ensuite il l'exhorta de nouveau plus fortement qu'il ne l'avait encore fait, de se rendre aux vœux d'une nation que son bras seul était capable de sauver; ou du moins de se soustraire pour l'amour de lui-même à l'orage qui grossissait sur sa tête.

Mais les motifs lumineux, qu'une prudence clairvoyante lui suggérait, présentés avec toute

la vivacité, avec tout le feu que pouvait lui inspirer une tendre inquiétude pour son ami, ne purent arracher à celui-ci la dangereuse confiance qui l'égarait. Les avertissemens du prince venaient d'un cœur ulcéré et mélancolique et le monde souriait encore à d'Egmont. Quoi! lui se priver des douceurs de l'opulence, de la bonne chère et du luxe, au sein desquels il avait passé sa jeunesse et son âge viril; se séparer de toutes ces commodités de la vie, qui seules donnaient à ses yeux du prix à l'existence; et tout cela pour échapper à un malheur que sa légèreté lui faisait à peine entrevoir dans un avenir encore éloigné; non, ce n'était pas un sacrifice qu'il fallait attendre de d'Egmont! Et quand même il aurait pu s'y décider, comment familiariser avec ces privations, dont l'idée le décourageait, une princesse amollie par de longues jouissances, une épouse adorée, et des enfans qu'il aimait avec une vive tendresse. Une philosophie éclairée peut seule enlever le cœur à la molblesse. « Jamais » vous ne me persuaderez, prince, dit-il à son » illustre ami, qu'il faille voir les choses sous » un aspect aussi sombre, qu'elles se représentent à votre prévoyance attristée. Quand j'aurai » achevé de défendre les prêches publics, de » punir les iconoclastes, de ramener les rebelles » et de rendre aux provinces le repos dont elles » jouissaient autrefois, le roi pourra-t-il m'en » vouloir? Le roi est juste, il est bon, j'ai des » droits à sa reconnaissance, et je n'oublierai

» pas ce que je me dois à moi-même.—Eh bien!» s'écria le prince avec dépit et avec un chagrin marqué, « confiez-vous donc à cette reconnais-
» sance du roi! Mais un pressentiment doulou-
» reux (et plaise à Dieu que je me trompe) me
» fait prévoir que vous, comte d'Egmont, vous
» servirez aux Espagnols de pont qu'ils fouleront
» pour entrer dans le pays, et qu'ils rompront
» lorsqu'ils l'auront passé. » Après avoir prononcé ces paroles, il s'approcha de lui, et l'embrassa étroitement. Il eut long-tems les yeux fixés sur lui, comme s'il eût senti qu'il le voyait pour la dernière fois. Des larmes lui échappèrent, et ils se dirent un éternel adieu.

Le lendemain le prince d'Orange écrivit à la gouvernante pour lui renouveler l'assurance d'une estime éternelle, et pour la supplier d'interpréter favorablement la démarche qu'il venait de hasarder. Ensuite il se rendit avec ses trois frères et toute sa famille dans la ville de Breda, où il ne séjourna que le tems nécessaire pour mettre ordre à quelques affaires particulières. Il laissa son fils aîné, Philippe Guillaume, à l'université de Louvain, le croyant assez protégé par les franchises du Brabant, et les priviléges de l'académie: imprudence qui, si elle ne fut pas volontaire, ne s'accorde pas avec le jugement solide qu'à tous autres égards il avait porté du caractère de ses adversaires. Pendant qu'il restait à Breda, les chefs des calvinistes vinrent lui demander, « s'ils pouvaient encore espérer, ou

» bien si tout était irrévocablement perdu!—Je
» vous ai conseillé autrefois, répondit le prince,
» et je vous conseille encore d'accéder à la confession d'Augsbourg : alors vous recevrez d'utiles secours de l'Allemagne. Si vous ne pouvez
» vous résoudre à cette démarche, procurez-moi
» six cent mille florins ou même davantage, si
» vous en avez les moyens, et je vous sauverai. »
Ils répliquèrent que « leur conviction et leur
» conscience s'opposaient au premier point; mais
» qu'on trouverait peut-être moyen de lui procurer de l'argent, s'il daignait seulement faire
» connaître à quel usage il le destinait. Si je vous
» l'apprends» s'écria le prince avec dépit » l'emploi en devient impossible.» Il rompit aussitôt les conférences et congédia les députés. On lui a reproché dans la suite d'avoir dilapidé sa fortune et contracté des dettes énormes en favorisant les nouveautés; mais il assure dans son apologie qu'il jouissait encore à cette époque d'un revenu de 60,00 florins. Quoi qu'il en soit, il se fit encore avancer par les états de Hollande 20000 florins, qu'il hypothéqua sur quelques-uns de ses domaines. On ne pouvait se persuader qu'il eût entièrement renoncé à toute tentative ultérieure, mais personne ne connaissait les projets qu'il avait conçus, personne n'avait lu dans son âme. Quelques-uns de ses amis osèrent lui demander, comment il comptait désormais se conduire à l'égard du roi d'Espagne. « En paix,
» répondit-il, à moins qu'il n'attaque ou mes

» biens ou mon honneur. » Immédiatement après il quitta les Pays-Bas et se retira à Dillenbourg, sa ville natale, au duché de Nassau. Sa suite était composée de quelques centaines de personnes attachées pour la plupart à sa maison ou à sa destinée. Les comtes de Hoogstraeten, de Cuilenbourg et de Bergen l'y suivirent aussi quelque tems après, aimant mieux partager avec lui un exil volontaire, que de se fier témérairement à un avenir incertain. Les habitans des Pays-Bas croyaient perdre avec lui leur ange tutélaire. La plupart d'entre eux l'avaient adoré, tous l'avaient respecté. Avec lui disparaissait le dernier appui des protestans : néanmoins on espérait encore plus de cet homme fugitif, que de tous les autres seigneurs qui restaient dans leur patrie. Les catholiques eux-mêmes accompagnèrent son départ de leurs regrets. Plus d'une fois il s'était opposé à la tyrannie qui les menaçait ; plus d'une fois il les avait protégés contre les excès de leurs propres co-religionnaires, et il en avait sauvé plusieurs des mains cruelles des sectaires. Il n'y eut que quelques calvinistes fanatiques, scandalisés par la proposition d'accéder à la confession d'Augsbourg, qui fêtèrent en secret le jour heureux où l'ennemi de leur culte venait de les quitter.

CHAPITRE IV.

Affaiblissement et fin de la confédération.

Immédiatement après les conférences de Willebroek, le comte d'Egmont s'était rendu à Bruxelles pour recevoir de la gouvernante la récompense de sa fermeté, et pour dissiper au milieu des délices de la cour et dans la jouissance de son rang, le peu de réflexions sérieuses que les fâcheuses prédictions du prince d'Orange avaient fait naître en son esprit. Le départ du prince lui laissait tout l'honneur de la représentation. Plus de rival qui obscurcît sa gloire! Dans l'ardeur de son zèle régénéré, il ne négligea aucun des moyens qui pouvaient lui valoir quelques marques de cette faveur fragile au-dessus de laquelle il était si fort élevé. Toute la ville eut part à sa joie. Il donna des repas magnifiques et des fêtes somptueuses auxquelles la gouvernante assista plus d'une fois, afin d'arracher de son âme jusqu'à la dernière trace de méfiance. Non content d'avoir prêté le nouveau serment, il travailla à la destruction du culte réformé, et à la pacification des villes rebelles; avec un zèle et une attention dont les plus ardens amis du gouvernement n'avaient pas même donné d'exemple. Il déclara hautement au comte de Hoogstraeten, son ancien ami, ainsi qu'à tous les confédérés, qu'il renon-

cerait pour toujours à leur amitié s'ils tardaient à rentrer dans le sein de l'église catholique, et à se réconcilier avec le roi. Ces deux seigneurs se renvoyèrent de part et d'autre toutes les lettres confidentielles qu'ils s'étaient écrites autrefois, et cette démarche acheva de rendre leur rupture éternelle et publique.

La défection du comte d'Egmont et le départ du prince d'Orange ruinèrent les espérances des hérétiques, et hâtèrent la dissolution de la ligue des nobles. Bientôt tous les confédérés rivalisèrent de zèle et d'impatience pour abjurer les principes du Compromis, et prêter le nouveau serment qu'on leur proposait. Les négocians réformés crièrent en vain contre cette perfidie des nobles; leur faible voix ne fut plus entendue, et les sommes immenses qu'ils avaient sacrifiées à la réussite de la confédération, ne rentrèrent point dans leurs coffres-forts.

Les places les plus importantes étaient soumises et avaient reçu garnison; les rebelles étaient en fuite ou tombaient sous la hache du bourreau, il n'y avait plus de libérateur dans les provinces, tout cédait à la bonne fortune de la gouvernante, et son armée victorieuse marchait sur Anvers. Après une lutte opiniâtre, les habitans de cette ville avaient enfin réussi à se délivrer des fauteurs des troubles. Herman Stricker et ses satellites étaient en fuite, et les dissensions intestines avaient cessé. Le peuple commençait à se réunir et n'étant plus enflammé par des orateurs furi-

bonds, il prêtait l'oreille à des conseils plus raisonnables. Les citoyens aisés furent les premiers à désirer le retour de la paix, afin de voir refleurir le commerce et les manufactures qui avaient beaucoup souffert de la longue anarchie à laquelle la ville d'Anvers avait été en proie. L'approche redoutée du duc d'Albe opéra des prodiges. Pour éviter les malheurs qu'une armée espagnole attirerait immanquablement sur le pays, ils s'empressèrent de se soumettre à la puissance plus modérée de la gouvernante. Ils lui envoyèrent de leur propre mouvement des députés qui avaient ordre de proposer un accommodement à des conditions supportables. Cette démarche causa à la gouvernante la plus douce satisfaction; elle se contraignit néanmoins, et déclara avec fermeté qu'elle ne pouvait ni ne voulait entrer en négociation avant que la ville n'eût consenti à recevoir garnison. On n'osa plus résister à ses ordres, et le comte de Mansfeldt y entra le lendemain à la tête de seize compagnies d'ordonnance. Alors Marguérite conclut avec la ville un traité solennel par lequel cette dernière s'obligeait à interdire entièrement l'exercice du culte réformé, à exiler tous les ministres hétérodoxes, à rendre à la religion catholique ses temples et son ancien éclat, à rebâtir les églises abattues, à remettre en vigueur les anciens édits, à prêter le nouveau serment d'après l'exemple des autres villes, et à livrer entre les mains de la justice tous

ceux qui s'étaient rendus coupables de lèze-majesté, soit en portant les armes contre leur souverain, soit en prenant part à la profanation des églises. De son côté la gouvernante s'obligeait à oublier le passé, et à intercéder elle-même près du roi pour les coupables : elle accordait à tous ceux qui désespérant de sa clémence se soumettraient à l'exil, un mois entier pour réaliser leurs biens et mettre leur personne en sûreté, exceptant toutefois de cette faveur ceux qui auraient commis quelque crime, et ceux qui se trouvaient dans le cas prévu par les conditions susmentionnées. Aussitôt après la signature de ce traité, il fut enjoint à tous les ministres luthériens et calvinistes d'Anvers et du territoire environnant, de quitter le pays dans les vingt-quatre heures.

Quelques jours après, la gouvernante fit son entrée solennelle à Anvers avec tout l'appareil d'un triomphe. Elle était escortée de mille cavaliers wallons, de tous les chevaliers de la Toison d'or, des stadhouders des provinces, de ses conseillers, de toute sa cour, et d'un grand nombre de magistrats supérieurs. Elle se rendit directement à la cathédrale, qui portait encore de tristes vestiges de la fureur des iconoclastes, et ce souvenir lui arracha des larmes amères. Immédiatement après son arrivée, on exécuta sur la grande place quatre rebelles qu'on avait repris dans leur fuite. Les enfans qui avaient été baptisés selon le rite protestant, furent rebaptisés

par des prêtres catholiques; les écoles des hérétiques furent fermées, leurs églises abattues et nivelées. Dans presque toutes les villes des Pays-Bas on suivit l'exemple d'Anvers, et partout les ministres protestans furent expulsés. Dès la fin du mois d'avril, toutes les églises catholiques étaient ornées avec plus d'éclat qu'elles ne l'avaient jamais été; les temples des réformés détruits, et tout culte étranger banni des dix-sept provinces, de manière à n'y laisser aucun vestige. La multitude qui, dans son inconstance naturelle, s'attache toujours au char de la fortune, se montra pour lors tout aussi occupée d'accélérer la perte des malheureux, qu'elle avait été ardente à les défendre. Un temple superbe (1) que les calvinistes avaient bâti près de Gand, disparut en moins d'une heure. Les poutres des églises abattues furent transformées en potences, et l'on y suspendit ceux qui avaient pillé et saccagé les églises catholiques. Ces potences étaient toujours couvertes de cadavres, les prisons de victimes, et les grands chemins de fugitifs. Il n'y a pas de ville, quelque petite qu'elle fût, dans laquelle on ne condamna pendant cette année meurtrière entre cinquante et trois cents person-

(1) Ce temple dont il est ici parlé comme d'un édifice somptueux, n'était qu'une maison fort ordinaire, bâtie à un quart de lieue de Gand, et qui ressemblait plutôt à une misérable cabane qu'à un temple. Les réformés avaient de semblables oratoires construits en bois à Ypres et à Oudenarde, mais ils ne subsistèrent que quelques mois, ayant été élevés en décembre 1566, et démolis en avril de l'année suivante. (VANDERVINCKT, *l.* 2. § 8.)

nes, sans compter ceux qui tombèrent entre les mains des baillifs, et qui furent pendus impitoyablement comme vagabonds sans autre forme de procès.

Pendant que la gouvernante s'occupait à Anvers des moyens de consolider la paix, des députés du Brandebourg, de Saxe, de Hesse, de Wurtemberg et de Bavière, vinrent lui présenter une requête pour leurs frères fugitifs. Les ministres de la confession d'Augsbourg avaient réclamé la tolérance religieuse à laquelle les Pays-Bas, en qualité de membres de l'empire, avaient droit ; et ils s'étaient mis sous la protection des princes sus-nommés. L'apparition de ces députés inquiétait la gouvernante, et elle fit d'inutiles efforts pour empêcher leur entrée à Anvers. N'ayant pu y réussir, elle les reçut avec un cérémonial et des honneurs extraordinaires qui, en les assujettissant à des soins onéreux, les empêchaient de cabaler et de troubler par leur présence le repos public. Le ton de hauteur que ces députés prirent très à contretems avec la gouvernante, semble autoriser les doutes qu'on a conçus sur la sincérité de leurs démarches. « La confession » d'Augsbourg, disent-ils dans leur requête, est » la seule qui soit conforme au sens de l'évan- » gile : elle mériterait d'être dominante dans les » Pays-Bas, et sans doute c'est exercer une tyran- » nie insupportable que de poursuivre ses adhé- » rens avec tant de sévérité. » Ils suppliaient en conséquence la gouvernante de ne pas traiter

avec tant de rigueur les peuples confiés à ses soins. Celle-ci leur fit dire par son ministre le comte de Stahremberg « qu'une sortie de cette » nature ne méritait aucune réponse; que la part » que les princes allemands prenait au sort des » Belges fugitifs prouvait assez qu'ils ajoutaient » moins de foi aux lettres de S. M. le roi d'Espa- » gne, où ils auraient trouvé la clef de sa condui- » te, qu'aux rapports de quelques hommes sans » aveu, dont l'immoralité était constatée par la » ruine de tant d'églises; que ces princes pou- » vaient laisser au roi d'Espagne le soin de faire » le bonheur de ses peuples, et s'éviter la peine » peu glorieuse de nourrir en pays étranger l'es- » prit d'insubordination et de révolte. » Après un court séjour les députés quittèrent Anvers sans avoir terminé l'objet de leur mission, et l'envoyé de Saxe déclara secrètement à la gouvernante que son maître n'avait fait cette démarche qu'à regret et qu'il était sincèrement dévoué à la maison d'Autriche.

Aussitôt après leur départ, des rapports reçus de la Hollande vinrent completter le triomphe de la gouvernante. Le comte de Brederode, pour éviter les attaques du comte de Megen, avait abandonné la ville de Vianen et ses nouvelles fortifications et à l'aide des réformés, il s'était jeté dans la ville d'Amsterdam où sa présence avait renouvelé les inquiétudes des magistrats qui venaient à peine de réprimer une émeute, et ranimé le courage des protestans. Son parti croissait de

jour en jour; et beaucoup de gentilshommes d'Utrecht, de Frise et de Groeningue, poursuivis par les armes victorieuses des comtes de Megen et d'Aremberg, vinrent le joindre. Sous divers travestissemens, ils trouvèrent moyen de se glisser dans la ville, où ils se réunirent autour de leur chef et lui formèrent une garde redoutable. La gouvernante, dans le dessein de prévenir une nouvelle émeute, envoya son secrétaire intime de la Torre, avec ordre d'engager les magistrats à se débarrasser de Brederode à quelque prix que ce fût. Mais ni les magistrats, ni de la Torre lui-même qui notifia à Brederode les ordres de la duchesse, ne purent obtenir de lui qu'il s'éloignât de la ville. Quelques gentilshommes de sa suite eurent même l'audace d'attaquer le secrétaire dans sa demeure, et de lui enlever tous ses papiers. Il y aurait peut-être laissé la vie s'il ne se fût tiré de leurs mains par une prompte fuite. Après cet attentat, Brederode, idole impuissante des réformés et fléau des catholiques, resta encore quelques mois à Amsterdam, où il ne fit qu'ajouter à ses énormes dettes, pendant que la vaillante armée qu'il avait laissée à Vianen, et qui s'était renforcée des nombreux fugitifs des provinces méridionales, occupait assez vivement le comte de Megen pour l'empêcher d'inquiéter les protestans dans leur fuite. Enfin il résolut aussi de céder à la nécessité et de renoncer, comme l'avait fait le prince d'Orange, à la défense d'une cause désespérée. Il

promit aux magistrats qu'il se retirerait, si la ville consentait à lui payer une contribution dont il détermina la somme ; pour se débarrasser de lui on s'empressa de fournir cet argent, que quelques banquiers avancèrent sur le cautionnement des autorités civiles. Il partit la nuit même, et se fit escorter par un bâtiment de guerre jusques dans la Flie, d'où il se rendit sans accident à Embden. La fortune le traita avec plus de ménagement que la plupart de ceux qu'il avait entraînés dans son entreprise téméraire : il mourut l'année suivante (1568) dans un de ses châteaux d'Allemagne, des suites de ses débauches. Sa veuve, née comtesse de Meurs, eut une meilleure destinée. Elle épousa en secondes noces l'électeur Palatin Frédéric III. La cause de la réforme ne souffrit en rien du départ de Brederode : l'œuvre qu'il avait commencée lui survécut comme elle s'était soutenue sans lui.

Le corps d'armée qu'il abandonna lâchement par sa fuite honteuse, était plein de courage, entreprenant et commandé par des chefs expérimentés. Ces troupes auraient pu se disperser dès que leur chef était en fuite, mais leur courage et leurs besoins les retinrent encore quelque tems sous les drapeaux. Quelques compagnies sous la conduite de Thierri de Battenbourg firent une tentative pour surprendre Amsterdam, mais le comte de Megen accourut au secours de la ville avec treize compagnies d'excellentes

troupes, et les força de renoncer à leur projet. Pour se dédommager, ils s'amusèrent à piller les couvens d'alentour, entre autres la riche abbaye d'Egmont; et se retirèrent ensuite dans le Waterland, où ils se crurent à l'abri des poursuites ultérieures, à cause des nombreux marais dont ce pays est entrecoupé. Mais ils se trompèrent. Le vigilant comte de Megen les y suivit et les força de chercher leur salut sur le Zuiderzée. Les frères de Battenbourg, Beima, Galama et quelques autres gentilshommes frisons se jetèrent dans une barque avec environ 120 soldats, et avec tout le butin qu'ils avaient amassé dans la ville de Hoorn. Leur intention était de passer en Frise; mais par une perfidie du patron, qui fit échouer le vaisseau sur un banc de sable, ils tombèrent entre les mains d'un des lieutenans du comte d'Aremberg, qui les fit tous prisonniers. Le comte fit exécuter de suite les simples soldats, et envoya les officiers à la gouvernante qui en fit décapiter sept. Sept autres des plus nobles familles, parmi lesquels étaient les frères de Battenbourg et quelques Frisons, tous à la fleur de l'âge, furent réservés jusqu'à l'arrivée du duc d'Albe qui signala son avénement par leur supplice. Quatre autres vaisseaux qui avaient fait voile de Medenblick, et que le comte de Megen avait fait poursuivre par des bâteaux plats, furent plus heureux. Un vent contraire les avait détournés de leur route et jetés sur les côtes de la Gueldre, où les troupes furent débarquées sans

avoir éprouvé d'autre accident. Elles passèrent le Rhin près de Heusden, et atteignirent heureusement le pays de Clèves, où elles quittèrent leurs drapeaux et se dispersèrent. Quelques escadrons qui s'étaient amusés au pillage des couvens de la Hollande furent atteints par le comte de Megen dans la Nord-Hollande, et forcés de se rendre. Après cette expédition, le comte se joignit à Noircarmes et mit garnison dans Amsterdam. Le duc de Brunswick de son côté surprit les trois dernières compagnies de l'armée protestante près de Vianen où elles attaquaient une forteresse, les tailla en pièces, et fit prisonnier le capitaine Rennesse leur chef, qui bientôt après fut décapité à Utrecht dans le château de Freudenberg. Lorsque le duc fit son entrée à Vianen, il trouva les rues désertes et les maisons abandonnées : au bruit de son approche, les habitans effrayés en étaient sortis avec la garnison. Il fit de suite raser les fortifications, abattre les murs, et réduisit ce quartier-général des Gueux à un simple village. Les chefs et les premiers moteurs de la confédération étaient dispersés : Brederode et Louis de Nassau s'étaient réfugiés en Allemagne, les comtes de Hoogstraeten, de Bergen et de Cuilembourg avaient suivi leur exemple, le jeune Mansfeldt était rentré dans le devoir, les frères de Battenbourg attendaient en prison un sort malheureux, et Toulouse avait trouvé une mort honorable sur le champ de bataille. Ceux des confédérés qui avaient échappé à l'épée des

soldats et à la hache du bourreau n'avaient sauvé que leur vie, et le rôle de Gueux qu'ils avaient choisi par ostentation se réalisa dans leurs personnes avec une effrayante vérité.

(1567). Telle fut la fin obscure de cette fameuse confédération qui, dans son origine, avait donné de si belles espérances, et qui avait élevé une digue contre l'oppression. L'union fit sa force, la méfiance et les dissensions hâtèrent sa ruine. Elle avait mis au grand jour et développé beaucoup de qualités rares et brillantes, mais les chefs manquaient de modération et de prudence, vertus indispensables et sans lesquelles toutes les entreprises échouent, tous les fruits de la plus infatigable activité périssent. Si les intentions de ses membres eussent été aussi pures qu'ils le faisaient accroire, ou si elles fussent seulement restées telles qu'elles étaient d'abord, elle aurait pu braver les événemens qui la minèrent dès son origine, et mériter dans l'histoire un souvenir glorieux. Mais il n'est que trop évident que les confédérés eurent ou prirent aux excès des iconoclastes une part beaucoup plus active qu'il ne convenait à la dignité et à la majesté de leur entreprise. Plusieurs d'entre eux ont visiblement compromis la bonté de leur cause en protégeant les ravages désastreux de cette horde vagabonde. La suppression de l'inquisition ultramontaine et la modération des édits étaient l'ouvrage de la confédération; mais il fallut payer trop cher cet adoucissement

passager, par la mort de tant de milliers de personnes qui périrent dans cette lutte dangereuse; par la perte de tant de citoyens estimables qui portèrent leur industrie chez l'étranger; par l'appel du duc d'Albe et par le retour des armées espagnoles. Nombre de citoyens honnêtes et paisibles, qui sans cette ligue n'auraient pas connu le crime, furent entraînés par la brillante perspective qu'elle offrait, à des entreprises coupables dont ils espéraient un heureux résultat. Trompés dans leur attente, ils succombèrent avec elle. Je dois néanmoins avouer que la confédération a compensé par quelques avantages réels les maux incalculables qu'elle a fait souffrir à plusieurs de ses membres. Elle unit plus étroitement les citoyens, et les arracha à un égoïsme rampant. Elle ressuscita chez la nation belge cet esprit de bienfaisance que le despotisme de l'oppression espagnole avait presque éteint. Elle établit entre les membres épars de l'état une union dont l'absence seule fait l'audace et la force des tyrans; et si elle n'eût pas le succès désiré, si les liens formés avec trop de précipitation se détachèrent, ces essais malheureux n'en apprirent pas moins aux Belges septentrionaux le secret de cette union durable qui devait braver les siècles.

La dispersion de l'armée des Gueux ramena sous l'obéissance du roi toutes les villes de la Hollande : il n'y avait plus dans toutes les provinces une seule place qui osât résister aux ar-

mes victorieuses de la gouvernante. Mais l'émigration toujours croissante des citoyens et des négocians étrangers menaçaient le pays d'une entière ruine. A Amsterdam le nombre des émigrans était si considérable qu'on manquait de vaisseaux pour les transporter au-delà de la mer du Nord et du Zuyderzée; et cette ville florissante prévoyait l'entière décadence de sa prospérité. Effrayée de cette fuite universelle, la gouvernante s'empressa d'écrire à toutes les villes des lettres d'encouragement, et tâcha de relever le courage abattu des citoyens par de brillantes promesses. Elle assura au nom du roi une amnistie générale à tous ceux qui jureraient de rester fidèles à leur souverain et à la religion de leurs pères : elle somma publiquement les fugitifs de retourner dans leurs foyers, et de profiter de cette faveur royale : elle promit à la nation qu'elle empêcherait le retour des armées espagnoles, quand même ces armées seraient déjà aux frontières : elle ajouta qu'on pourrait bien trouver le moyen de leur disputer l'entrée des provinces, et qu'elle n'avait aucunement envie de céder à un autre les fruits d'une paix qui lui avait coûté tant de peines. Un petit nombre de personnes retournèrent sur la foi de cette promesse, et ce petit nombre a eu tout le tems de déplorer sa crédulité. Des milliers de fugitifs étaient déjà trop loin pour reculer, et de nouveaux milliers se pressaient sur leurs pas : l'Allemagne et l'Angleterre fourmillaient de Belges.

Partout où ils s'établissaient ils conservaient les habitudes, les mœurs et même le costume de leur pays. Il leur eût été trop douloureux d'abjurer leur patrie et de perdre l'espérance de la revoir. Quelques-uns avaient emporté avec eux les débris de leur ancienne opulence, mais le plus grand nombre d'entre eux était forcé de manger le pain de la misère, et n'apportaient à leur nouvelle patrie qu'une activité industrieuse, des bras utiles et des mœurs honnêtes.

Ce fut avec bien de la satisfaction que la gouvernante apprit au roi une nouvelle dont elle n'avait pas encore eu le bonheur de l'entretenir depuis que S. M. lui avait confié le gouvernement de ces provinces. Elle lui annonça que la paix était rétablie et qu'elle se croyait assez forte pour la maintenir; que les réformés étaient en fuite et le culte catholique rétabli dans son ancien éclat; que les rebelles avaient subi la peine due à leurs crimes, ou l'attendaient en prison; qu'elle s'était assurée de la fidélité des villes en y mettant des garnisons suffisantes; que par conséquent il n'était plus nécessaire d'envoyer dans les Pays-Bas des troupes espagnoles; que d'ailleurs rien ne justifierait cette mesure; que la présence d'une armée étrangère ne pourrait que troubler l'ordre et la paix établis avec tant de peine, entraver le rétablissement du commerce et des manufactures dont le pays avait si fort besoin, occasionner aux habitans de nouveaux frais, pendant qu'elle leur ôterait les moyens de les sup-

porter. Elle ajouta que le seul bruit de la marche d'une armée espagnole avait déjà privé le pays de plusieurs milliers de citoyens utiles, que son apparition en ferait infailliblement un désert; que puisqu'il n'y avait plus d'ennemi à combattre, ni de rebellion à réprimer, on ne pouvait supposer à cette armée d'autre motif que celui de punir; qu'avec cette présupposition elle ne devait pas s'attendre à un accueil fort honorable; que n'étant plus excusé par la nécessité, ce moyen violent aurait l'apparence odieuse de l'oppression, aigrirait les esprits, pousserait à bout les hérétiques et armerait pour leur défense leurs co-religionnaires étrangers. Qu'elle avait garanti solennellement au peuple au nom de S. M. de les préserver du retour des Espagnols, et qu'elle attribuait surtout à cette promesse la paix actuelle; que par conséquent elle ne répondait pas de sa durée, si S. M. désapprouvait ses démarches; elle terminait sa longue lettre en disant que les Belges recevraient leur maître et leur roi avec toutes les démonstrations d'attachement et de respect, s'il daignait déployer envers eux la clémence d'un père et non la sévérité d'un monarque implacable; s'il voulait venir pour se réjouir de la paix, et non pour replonger les Pays-Bas dans toutes les horreurs de la guerre.

CHAPITRE V.

Armement et marche du duc d'Albe.

Mais on en avait décidé autrement dans le conseil de Madrid. Le cardinal de Granvelle quoiqu'absent dominait le ministère par ses intrigues. Le cardinal grand inquisiteur Spinosa et le duc d'Albe guidés par leur haine, par leur fanatisme persécuteur et par leur intérêt, avaient triomphé des avis plus modérés du prince Ruy Gomès d'Eboli, du comte de Feria, et de Fresneda, confesseur du roi. « Il est vrai, disaient-ils, que » les troubles ont cessé, mais c'est uniquement » parce que le bruit de l'approche du roi à la » tête de son armée, a répandu la terreur parmi » les rebelles. C'est à la crainte seule, et non au » repentir, qu'il faut attribuer cette paix, qui » serait bientôt rompue, s'ils n'avaient pas à re- » douter la présence de cette armée. » Les excès commis dans les Pays-Bas offraient au roi une occasion favorable pour établir chez les Belges le gouvernement absolu, et ce paisible accommodement dont la gouvernante se faisait un mérite, ne convenait nullement à ses projets. Il voulait profiter des conjonctures et enlever aux Belges ces priviléges qui depuis long-tems avaient contrarié ses vues despotiques.

Jusqu'alors il avait entretenu avec la plus impénétrable dissimulation l'opinion générale-

ment répandue de son prochain voyage dans les Pays-Bas, dont il n'a peut-être jamais eu la pensée. Il paraît qu'en général les voyages lui déplaisaient, et ne convenaient pas aux habitudes routinières de sa vie monotone, ni à la lenteur naturelle de son esprit borné, que la multitude et la variété des objets nouveaux affectaient d'une manière désagréable et décourageante. Les dangers et les embarras auxquels en particulier ce voyage était sujet, devaient d'autant plus effrayer sa pusillanimité et sa nonchalance, qu'il était moins en état d'en ressentir les avantages et d'en discerner la nécessité. Il s'était habitué à gouverner ses états du milieu de son cabinet, à plier les hommes à ses maximes et non ses maximes aux besoins de ses sujets. Il avait d'ailleurs la faiblesse de ne vouloir jamais se priver des hommages dus à sa dignité royale, et asservissait tous ceux qui l'approchaient au triste cérémonial des cours. D'après ces données les longueurs inséparables d'un tel voyage, et les dépenses qu'il devait occasionner, suffisaient par elles-mêmes pour en détourner le roi; et pour rechercher les motifs de sa conduite, il n'est aucunement nécessaire de recourir à l'influence de son favori Ruy Gomès, ni de supposer que les conseils de ce courtisan l'aient déterminé à éloigner le duc d'Albe. Mais quoique Philippe ne pensât pas sérieusement à ce voyage, il trouvait néanmoins utile d'en laisser subsister le bruit, afin de prévenir une réunion dangereuse des

chefs de parti, de soutenir le courage des fidèles sujets et d'arrêter les démarches ultérieures des rebelles.

Il poussa la dissimulation jusqu'à faire les préparatifs les plus minutieux. Il entra dans tous les détails qui sont d'usage en pareille circonstance. Il donna ses ordres pour l'équipement des vaisseaux, nomma les officiers et les personnes qui l'accompagneraient, fit avertir par ses ambassadeurs les souverains étrangers, afin que ses préparatifs militaires ne leur causassent point d'ombrage. Il fit demander au roi de France le passage pour lui et pour sa suite, et consulta le duc de Savoie sur le chemin qu'il convenait de prendre. Il fit donner le nom de toutes les villes et places fortes qui se trouveraient sur sa route, et la distance précise de l'une à l'autre. Il fit lever un plan exact et tracer une carte particulière de tout le pays situé entre la Savoie et la Franche-Comté, demandant pour cet effet au duc des géomètres et des ingénieurs habiles. Il ordonna à la gouvernante de tenir constamment une escadre de huit vaisseaux en état de venir à sa rencontre, dès qu'elle aurait avis de son départ d'Espagne. Marguerite fit effectivement équiper l'escadre et réciter dans toutes les églises des prières pour que ce voyage maritime fût heureux : cependant plusieurs personnes remarquaient en secret que S. M. n'aurait pas à craindre les tempêtes dans son cabinet de Madrid. Il jouait son rôle avec tant de dextérité

que les députés belges, comtes de Bergen et de Montigny, qui d'abord avaient envisagé ces préparatifs avec indifférence, commencèrent enfin eux-mêmes à s'en inquiéter et communiquèrent leur frayeur à leurs amis de Bruxelles.

Une fièvre tierce dont le roi fut attaqué à Ségovie, (ou qu'il feignit peut-être), dans le tems qu'on poussait les préparatifs de son voyage avec toute l'activité possible, lui fournit un prétexte pour en différer l'exécution. Mais comme les sollicitations pressantes et réitérées de sa sœur le forcèrent de donner une explication précise, il décida que le duc d'Albe prendrait les devans avec son armée, pour châtier les rebelles et lui préparer une entrée plus brillante. Il n'osait pas annoncer ouvertement qu'il avait choisi le duc pour le remplacer, parce qu'il n'espérait pas que la noblesse belge étendrait un respect qu'elle ne pouvait refuser au souverain, jusqu'à un serviteur dont la nation entière connaissait la férocité, qu'elle détestait comme étranger et ennemi de sa constitution. En effet on était généralement persuadé, même long-tems après l'arrivée du duc d'Albe, que le roi le suivrait dès que les premières violences inséparables de sa cruelle administration seraient passées.

Le clergé espagnol et en particulier les inquisiteurs avancèrent au roi des fonds considérables pour cette expédition des Pays-Bas, qu'ils regardaient comme une guerre sainte. On recrutait par toute l'Espagne avec une activité incroyable. Les

vice-rois et gouverneurs de Sardaigne, de Sicile, de Naples et du Milanais avaient ordre de tirer de leurs garnisons la fleur des troupes espagnoles et italiennes, et de les envoyer au quartier-général dans les environs de Gênes, où le duc d'Albe devait les recevoir et les échanger contre des recrues qu'il aurait avec lui. En même tems la gouvernante était invitée à tenir dans la province de Luxembourg quelques régimens d'infanterie allemande, sous les ordres des comtes d'Eberstein, de Schaumburg et de Lodrona; et de placer quelques escadrons de cavalerie légère dans la Franche-Comté, afin que le général espagnol pût se renforcer de ces troupes en entrant dans les Pays-Bas. Le comte de Berlaimont fut chargé de pourvoir à l'approvisionnement de l'armée, et la gouvernante reçut une somme de 200,000 florins, tant pour couvrir ces nouvelles dépenses que pour l'entretien de sa propre armée.

Entre-tems la cour de France ayant déclaré qu'elle ne pouvait accorder le passage à une armée espagnole, parce que dans ce cas elle aurait tout à craindre des huguenots, Philippe s'adressa aux ducs de Savoie et de Lorraine, trop dépendans de lui pour oser lui refuser sa demande. Le premier stipula néanmoins qu'il lui serait permis d'entretenir aux frais du roi un corps de deux mille hommes d'infanterie et un escadron de cavalerie, afin de prévenir les inconveniens auxquels ses sujets pourraient être exposés pendant le trajet d'une armée espagnole. A cette

condition il promit de fournir les vivres nécessaires à cette armée.

La nouvelle de son approche mit en mouvement les huguenots, les Genevois, les Suisses et les Grisons. Le prince de Condé et l'amiral de Coligny supplièrent Charles IX de ne pas laisser échapper une occasion aussi favorable de porter un coup mortel à la puissance de l'ennemi irréconciliable de la France. Ils lui firent voir qu'avec le secours des Suisses, des Genevois et de ses sujets protestans, il lui serait facile d'exterminer la fleur des troupes espagnoles dans les défilés des Alpes ; et promirent de mettre sur pied une armée de 50,000 huguenots. Mais Charles refusa sous des prétextes plausibles cette offre dangereuse, dont il devinait aisément le but, et déclara que lui-même était en état de veiller à la sûreté de son royaume. Il arma à la hâte quelques troupes et couvrit ses frontières. Les républiques de Genève, de Berne, de Zurich et des Grisons en firent autant : toutes étaient prêtes à recevoir avec une fermeté courageuse le terrible ennemi de leur religion et de leur liberté.

Le 5 mai 1567, le duc d'Albe sortit du port de Carthagène avec trente galères, fournies par André Doria et par le duc Côme de Florence. Après un trajet de huit jours, il prit terre à Gênes, où il trouva les quatre régimens destinés à le suivre. Mais une fièvre dont il fut attaqué immédiatement après son arrivée, le força de

rester quelques jours en Lombardie, retard dont les nations voisines profitèrent pour leur défense. Dès qu'il fut rétabli, il fit près d'Asti, ville du Mont-Ferrat, la revue de son armée, qui était plus vaillante que nombreuse. Elle ne montait qu'à 10,000 hommes, tant de cavalerie que d'infanterie. Dans une marche aussi longue et aussi dangereuse, il ne voulait pas se charger d'un train inutile, capable tout au plus de l'embarrasser et d'augmenter les difficultés de l'entretien. Ces dix mille vétérans ne devaient être que le cadre d'une armée plus considérable, qu'il rassemblerait sans peine dans les Pays-Bas d'après la situation et les besoins des provinces.

Cette troupe d'ailleurs était aussi bien choisie que peu nombreuse. Elle se composait des débris de ces légions victorieuses, à la tête desquelles Charles-Quint avait fait trembler l'Europe; légions invincibles, avides de carnage et de sang, qui par leur fermeté inébranlable rappelaient l'ancienne phalange macédonienne : formées par un long exercice, endurcies contre tous les élémens, sûres de la fortune de leur général et enhardies par une longue suite de victoires; redoutables par la licence de leurs mœurs, plus redoutables encore par leur discipline; lancées sur un pays riche et favorisé du ciel, avec toutes les passions des climats chauds; implacables ennemis de quiconque avait mérité les foudres du vatican. Cette ardeur fanatique du carnage,

cette soif de la gloire et ce courage héréditaire étaient enflammés par une sensualité grossière, appât infaillible au moyen duquel le duc d'Albe s'assujettissait cette troupe immonde. Sa coupable négligence encourageait la crapule et la débauche. Sous sa protection secrète des filles italiennes suivaient les drapeaux : même au passage de l'Apennin, où la rareté des vivres le forçait de réduire son armée au plus petit nombre possible, il préférait avoir quelques régimens de moins que de laisser derrière lui ces instrumens de débauche (1). Mais autant il était décidé d'un côté à souffrir les mœurs corrompues de ses soldats, autant il les pressait de l'autre par une discipline sévère, en sorte qu'ils ne voyaient de soulagement que dans les combats, et de salut que dans la victoire. Il se conformait en ce point au sentiment d'Iphicrate, général athénien, qui accorde la palme de la valeur aux soldats voluptueux et passionnés.

Son infanterie composée presqu'en entier d'Espagnols, était forte de 9000 hommes et divisée en quatre régimens, commandés chacun par un chef espagnol. Alphonse d'Ulloa conduisait le régiment de Naples qui, distribué en 19 compagnies, montait à 3230 hommes. Sancho Lodogno menait le régiment de Milan composé de 2,200 hommes distribués en 10 compagnies.

---

(1) Ces détails portent évidemment un caractère de partialité. Ils ont pour garant le témoignage très-suspect de Van Meteren.(104).

Le régiment de Sicile, qui contenait en autant de compagnies 1600 hommes, était sous les ordres de Julien Romero, déjà connu en Flandre (1); et Gonsalve de Braccamonte commandait le régiment de Sardaigne qui, renforcé de trois compagnies de recrues, égalait le précédent en nombre. On ajouta encore à chaque compagnie quinze arquebusiers espagnols. La cavalerie qui ne dépassait pas 1200 hommes, consistait en trois escadrons italiens, deux albanais et sept espagnols, tant de cavalerie légère que de cuirassiers. Elle avait pour chefs les deux fils du duc d'Albe. Chiappin Vitelli, marquis de Setone, officier de grand mérite, que le duc Côme de Florence avait cédé au roi d'Espagne, fut nommé maréchal de camp, et Gabriël Serbellon grand maître de l'artillerie. Le duc de Savoie avait aussi fait passer au service du roi un habile ingénieur, nommé François Paciotto, natif d'Urbin, qui dans la suite fut d'une grande utilité dans les Pays-Bas, pour la construction des nouvelles forteresses. Outre un grand nombre de volontaires des premières maisons d'Espagne, dont la plupart avaient combattu sous Charles-Quint en Allemagne, en Italie et devant Tunis, on distinguait encore dans cette armée Christophe Mondragone, un de ces dix héros espagnols qui au milieu d'une pluie de balles avaient

(1) Le même qui avait été colonel d'un de ces régimens espagnols dont les états-généraux avaient jadis sollicité le rappel avec tant d'instance.

traversé l'Elbe, ramené vers l'empereur les barques stationnées à l'autre rive, et facilité par cette action glorieuse le passage à toute l'armée; on y voyait Sancho d'Avila, que le duc d'Albe avait formé lui-même, Camille de Monte, François Ferdugo, Charles d'Avila, Nicolas Baste et le comte Martinengo, tous animés d'une noble ardeur de combattre, et glorieux de poursuivre leur carrière militaire sous un général aussi expérimenté, ou de couronner leurs anciennes victoires par cette campagne remarquable.

Après le rétablissement du duc, l'armée partagée en trois divisions passa le mont Cénis par le même chemin que dix-huit cents ans auparavant Annibal avait frayé. Le duc lui-même conduisait l'avant-garde : il donna le corps de bataille à Ferdinand de Tolède et lui adjoignit Lodogno en qualité de lieutenant; l'arrière-garde fut confiée au marquis de Setone. Il fit prendre les devans à François d'Ibarra, commissaire-général des vivres, et au général Serbellon. Le premier avait ordre de préparer dans chaque lieu d'étape les vivres nécessaires, et l'autre devait aplanir les routes. La marche était réglée de manière que le corps de bataille logeait chaque jour au lieu que venait de quitter l'avant-garde, et que venait à son tour occuper l'arrière-garde. L'armée traversa ainsi à petites journées les Alpes et la Savoie, et au quatorzième campement ce dangereux trajet était fini. Du côté de la France, une armée d'observation les suivait en longeant

les frontières du Dauphiné et le cours du Rhône : sur la droite, à sept milles de distance, était l'armée alliée des Genevois et des Suisses. Ces deux corps restèrent dans l'inaction, uniquement occupés à couvrir leurs frontières. Pendant que les Espagnols avaient à gravir et à descendre des rochers escarpés et difficiles, à traverser les ondes rapides de l'Isère, ou à passer un à un des ponts jetés sur des rochers, une poignée d'hommes aurait suffi pour arrêter leur marche et pour les repousser dans les montagnes; et alors ils étaient perdus sans ressource, parce qu'à chaque campement, il n'y avait des vivres que pour un jour et pour un tiers de l'armée. Mais le respect et la terreur surnaturelle qu'inspirait le nom espagnol avaient fasciné les yeux de leurs ennemis, qui ne sentirent pas leurs avantages, ou du moins qui n'essayèrent point d'en tirer parti. De peur de les en faire souvenir, le duc traversa ce pas dangereux dans le plus grand silence, persuadé qu'il serait perdu dès que les ennemis croiraient avoir sujet de se plaindre de lui. Pendant toute la marche, il fit observer à ses troupes la plus exacte discipline, en sorte qu'il n'y eut pas une seule cabane, pas un seul champ qui souffrit le moindre dommage (1).

(1) Seulement une fois trois cavaliers hasardèrent, à l'entrée de la Lorraine, d'enlever quelques moutons. Le duc n'en fut pas plutôt informé, qu'il renvoya au propriétaire les objets volés, et condamna les voleurs à être pendus. Ce jugement ne fut exécuté qu'à l'égard d'un seul désigné, par le sort, parce qu'un capitaine lorrain, qui était venu recevoir le duc aux frontières, avait demandé grâce pour les autres.

Peut-être de mémoire d'homme n'a-t-on pas vu une armée aussi nombreuse faire un si long chemin avec un ordre aussi parfait. Ces troupes destinées au carnage traversèrent sans perte tous les dangers, et il serait difficile de décider ce qui mérite le plus notre étonnement, de la prudence du général espagnol, ou de l'aveuglement de ses ennemis.

Dans la Franche-Comté, quatre escadrons de nouvelle levée vinrent renforcer l'armée espagnole; et dans le Luxembourg elle trouva encore trois régimens d'infanterie allemande, commandés par les comtes d'Eberstein, de Schaumburg, et Lodrona. Arrivé à Thionville, le duc accorda quelques jours de repos à ses troupes, et détacha François d'Ibarra pour complimenter la gouvernante, et la consulter sur le logement de son armée. Du côté de la gouvernante les comtes de Noircarmes et de Berlaimont parurent dans le camp espagnol, félicitèrent le duc sur son arrivée et lui rendirent les honneurs accoutumés. Ils avaient ordre de s'informer de ses lettres-patentes, mais il ne leur en fit voir qu'une partie. Ces seigneurs furent bientôt suivis d'un nombre considérable de gentilshommes, qui tous crurent ne pouvoir se presser assez, dans l'espoir de gagner les bonnes grâces du nouveau gouverneur ou d'échapper par une prompte soumission aux effets d'une haine déjà prête à les écraser. De ce nombre était aussi le comte d'Egmont. Le duc en le voyant approcher dit aux personnes

qui l'environnaient, d'une voix assez haute pour être entendu : « Voilà un grand hérétique. » Ces paroles firent sur le comte une telle impression, qu'il resta immobile et changea de couleur. Le duc voulut réparer son étourderie, s'approcha de lui en riant, le salua amicalement et lui donna même l'accolade. Confus de tant de politesse, d'Egmont eut honte de sa frayeur, et envisagea cet avertissement comme une simple plaisanterie. Il scella cette nouvelle amitié par un présent de deux superbes chevaux qui furent reçus avec un dédain affecté.

Sur le témoignage de la gouvernante, que les provinces jouissaient d'une paix solide, et qu'on n'avait plus de révolte à craindre, le duc licencia quelques régimens allemands qu'on avait conservés jusqu'alors. Il dirigea sur Anvers 3600 hommes sous les ordres de Lodrona, et fit sortir la garnison wallonne en laquelle il n'avait pas trop de confiance. Il mit une garnison proportionnée à Gand et dans les villes importantes des Pays-Bas. Lui-même s'avança vers Bruxelles à la tête du régiment de Milan, et entouré de la principale noblesse du pays.

Ainsi que dans toutes les autres villes des Pays-Bas, il y avait été devancé par la crainte et la terreur. Tous ceux qui se sentaient coupables de quelque faute, et ceux mêmes qui se croyaient innocens, virent son entrée avec inquiétude, et la regardaient comme le prélude d'un jour de vengeance. Tous ceux qui avaient ou la force ou le

pouvoir de s'arracher à leur famille, à leurs biens et à leur patrie, s'empressèrent de fuir la présence des bourreaux espagnols. D'après le rapport même de la gouvernante, leur approche avait déjà privé l'état de 100,000 citoyens, et cette fuite universelle continuait encore sans interruption.

L'arrivée du général espagnol n'était pas moins pénible et humiliante pour la duchesse de Parme qu'odieuse aux Belges. Après plusieurs années de troubles, elle venait à peine de goûter les douceurs de la paix et d'une puissance non contestée, qui avait été le but constant de tous ses efforts, et qui pendant huit ans n'avait été qu'un vœu inutile. Ces fruits de son zèle, de ses soins et de ses veilles allaient lui être enlevés par un étranger, qui allait jouir de tous les avantages qu'elle n'avait obtenus que par de longs travaux et par une patience héroïque; qui allait s'arroger le mérite d'une paix qu'elle avait fondée, et triompher des conséquences d'un repos qu'elle avait établi par une sage lenteur et par des vertus plus solides que brillantes. Depuis le départ du cardinal de Granvelle, elle avait goûté tous les agrémens de l'indépendance; et les hommages flatteurs des grands, qui lui avaient laissé toutes les douceurs du commandement pour mieux s'en assurer la réalité, avaient chatouillé sa vanité au point qu'elle avait enfin écarté par sa froideur le président Viglius, cet homme juste et intègre, parce qu'il n'avait que de tristes vérités à lui dire. Maintenant elle se voyait forcée

d'honorer un surveillant de sa conduite, un égal, sinon un maître insensible aux devoirs de la politesse, et qui par son orgueil, son entêtement et son humeur despotique lui préparait les plus cuisans chagrins. Elle avait mis en œuvre tous les moyens que lui suggérait sa politique pour empêcher l'arrivée du duc : elle avait fait représenter au roi, et représenté elle-même, que l'entière ruine du commerce des Pays-Bas serait la suite inévitable de l'entrée d'une armée espagnole : elle avait fortement insisté sur le rétablissement de la paix qui était son ouvrage, et qui lui donnait droit à une plus douce reconnaissance qu'à celle de céder les fruits de ses peines à un étranger, et de voir détruire par une conduite violente tout le bien qu'elle avait fait : mais toutes ses représentations furent inutiles. Après que le duc d'Albe eut déjà franchi le mont Cénis, elle avait fait une dernière tentative pour le porter du moins à renvoyer une partie de ses troupes. Cette démarche n'eut pas un succès plus heureux que toutes celles qu'elle avait hasardées auparavant, parce que le duc se fondait sur un ordre exprès du roi. Son imperturbable opiniâtreté causa à Marguerite le plus violent dépit, et les larmes de son amour-propre blessé se mêlèrent à celles qu'elle versa pour la patrie.

Ce fut le 22 août 1567 qu'on vit paraître le duc d'Albe aux portes de Bruxelles. Il logea son armée dans les faubourgs, et lui-même s'empressa de rendre ses hommages à la sœur de son roi. Il

la trouva au lit, soit que le chagrin dont elle était dévorée l'eût réellement indisposée, ou ce qui est plus vraisemblable, qu'elle eût voulu rabattre la vanité de son rival et rendre son triomphe incomplet en lui refusant les honneurs d'une réception plus brillante. Le duc lui remit les dépêches qu'il apportait d'Espagne; il y joignit une copie de la commission par laquelle le roi lui confiait le commandement en chef de l'armée des Pays-Bas, et par conséquent paraissait laisser l'administration civile aux soins de la gouvernante, comme cela s'était pratiqué jusqu'alors. Mais quand il se vit seul avec elle, il produisit une nouvelle commission toute différente de la première. Celle-ci l'autorisait à sévir contre tous ceux qu'il trouverait coupables de quelque crime, à bâtir des citadelles, à nommer et à destituer selon qu'il le jugerait convenable, les stadhouders des provinces, les commandans des villes et les employés du gouvernement, à rechercher les auteurs des anciens troubles, à les punir, et à récompenser ceux qui étaient restés fidèles. Un pouvoir aussi étendu, qui égalait le duc d'Albe à un souverain, et qui dépassait de beaucoup celui dont Marguerite elle-même avait été investie, la troubla extrêmement, et elle eut peine à cacher son émotion. Elle demanda au duc s'il n'avait pas en réserve une troisième commission ou d'autres ordres particuliers plus circonstanciés et conçus en termes plus clairs et plus précis. Il répondit affirmativement: mais en

même tems il lui fit entendre qu'il serait trop long de les lui expliquer en un jour, et qu'il pourrait le faire plus commodément en d'autres circonstances; après quoi il se retira.

Dès les premiers jours de son arrivée, il fit remettre une copie de sa principale commission aux trois conseils et aux états provinciaux, et la fit imprimer, afin qu'elle circulât plus rapidement. Ne pouvant point contester à la gouvernante la possession du palais, il se logea à l'hôtel de Cuilembourg. Ainsi par une suite de l'instabilité des choses humaines, cet hôtel, où la confédération des Gueux avait été organisée, devint alors le siége de la tyrannie espagnole.

L'entrée du duc avait été accompagnée d'un triste et morne silence que le seul bruit des armes interrompait de tems en tems. A peine arrivés, ses satellites se répandirent de toutes parts avec l'acharnement d'une meute lancée sur le paisible et faible gibier. Partout des visages nouveaux, des rues désertes, des maisons fermées; tous les jeux suspendus, les places publiques abandonnées, la résidence entière semblable à un pays en proie à la contagion. Les amis se fuyaient avec autant de soin qu'ils avaient jadis mis d'empressement à se rechercher. Chacun précipitait le pas à la vue d'un Espagnol. On frissonnait au moindre bruit, comme si déjà le bourreau eût heurté à la porte. L'épouvante s'était emparée des grands comme des petits; chacun se tenait clos et coi dans l'attente de ce qui

arriverait. Personne n'osait s'exposer au péril de rencontrer les regards et de fixer l'attention du nouveau gouverneur. Les deux peuples semblaient avoir échangé leur caractère : l'Espagnol était devenu affable, et le Brabançon muet. La défiance et la crainte avaient étouffé l'esprit folâtre et badin des Belges, et une gravité forcée avait pris la place de cet aimable abandon, qui de tout tems avait distingué leur politesse. Depuis que la ville avait dans ses murs le général espagnol, elle offrait le sombre aspect d'un coupable désespéré, qui ayant vidé la coupe empoisonnée, attend avec inquiétude les premiers effets du breuvage.

Cette disposition générale des esprits invita le duc à presser l'exécution de ses desseins, avant qu'on ne le prévînt par une fuite utile. Il voulait avant tout s'assurer des grands seigneurs suspects, pour ôter tout d'un coup à la faction ses chefs, et au peuple qu'il voulait opprimer ses défenseurs. Il avait réussi par de feintes caresses à dissiper leur première frayeur, et en particulier à rendre au comte d'Egmont son ancienne sécurité. Ses deux fils, Ferdinand et Frédéric de Tolède, qui par leur jeunesse et leur amabilité se rapprochaient davantage du caractère flamand, l'avaient très-bien secondé dans cette habile manœuvre. Le comte de Hoorn qui jusqu'alors avait examiné de loin les premières démarches du duc, fut séduit par le bon accueil qu'avait reçu son ami, et se rendit à Bruxelles. Quelques

seigneurs à la tête desquels il faut placer le comte d'Egmont, ne furent pas long-tems sans retourner à leurs anciens festins, mais ce fut avec moins d'abandon et sans trouver beaucoup d'imitateurs. L'hôtel de Cuilembourg était constamment assiégé par une nombreuse noblesse, qui s'empressait de faire sa cour au nouveau gouverneur, et qui, sur un visage que ridaient la crainte et l'inquiétude, grimaçaient une feinte gaîté. D'Egmont surtout se faisait une étude d'entrer et de sortir de cet hôtel avec une tranquillité affectée. Il régala plusieurs fois les fils du duc, et se rendit à leurs invitations. Enfin le duc réfléchit que peut-être il ne retrouverait plus une si belle occasion d'exécuter son projet, et qu'une seule imprudence pouvait anéantir cette sécurité qui lui livrait ses deux victimes entre les mains. Espérant d'entraîner aussi le comte de Hoogstraeten dans le même piége, il le manda près de sa personne, sous prétexte de le consulter sur quelques affaires pressantes. Tout étant disposé pour l'arrestation des trois comtes, il envoya au colonel de Lodrona, à Anvers, l'ordre d'arrêter le bourgmestre Van Straelen, ami intime du prince d'Orange, et soupçonné d'avoir favorisé les calvinistes. Pareil ordre fut donné ailleurs à l'égard du secrétaire particulier du comte d'Egmont, nommé Jean Casembrot, seigneur de Beckerzeel (1), et à l'égard de quelques commis du comte de Hoorn.

---

(1) Ce seigneur était natif de Bruges en Flandre ; il était secrétaire, conseiller, intendant et *factotum* du comte d'Egmont, et

Lorsque le jour destiné à l'exécution de ce plan fut arrivé, le duc envoya ordre à tous les conseillers d'état et aux chevaliers de la Toison d'or de se rendre au conseil, où il avait à les entretenir d'affaires très-importantes. On vit accourir aussitôt le duc d'Arschot, les comtes de Mansfeldt, de Berlaimont, d'Aremberg, d'Egmont et de Hoorn. Les fils du duc accompagnés des généraux Vitelli, Serbellon et Ibarra, assistèrent aussi à cette assemblée. Le jeune comte de Mansfeldt y parut un instant, mais averti secrètement par son père, il se retira, et prévint par une prompte fuite le malheur qui l'attendait comme membre de la confédération. Le duc employa toute son adresse pour traîner la séance en longueur, jusqu'à ce qu'il eût reçu la nouvelle des arrestations ordonnées dans les autres villes.

---

possédait toute sa confiance. Il jouissait en Flandre, comme représentant de son maître, des honneurs et du crédit d'un plénipotentiaire, et avait la clef de ses secrets et de ses trésors; ce dernier point, dit VANDERVINCKT, fut peut-être son plus grand crime.

L'interrogatoire qu'on lui fit subir à Vilvorde, roula spécialement sur l'endroit où étaient cachés les trésors du comte d'Egmont. Il déclara qu'ils avaient été enterrés dans la citadelle de Gand, mais il refusa de désigner l'endroit précis. On envoya de suite une commission sur les lieux pour vérifier sa déposition. Après avoir remué pendant quelques jours toutes les terres et tous les recoins de la citadelle, on déterra enfin le 13 janvier, près de la porte Noire, onze coffres et quelques cassettes contenant l'argenterie, les bijoux et tous les objets de prix qui avaient appartenu au comte d'Egmont. Bien des personnes appliquèrent alors à ce malheureux seigneur cette parole de Quintus Aurelius, proscrit par Sylla : « C'est ma belle terre d'Albe qui m'a perdu ! »

Pour empêcher que cette longueur n'éveillât des soupçons, il avait eu soin d'appeler au conseil l'ingénieur Paciotto, et de lui demander les plans de quelques citadelles. Enfin averti par un courrier du succès de Lodrona, il congédia l'assemblée sans affectation. Le comte d'Egmont en sortant du conseil s'avançait vers les appartemens de don Ferdinand, pour achever une partie de jeu commencée avant la séance, lorsque le capitaine des gardes du duc, Sancho d'Avila, vint au devant de lui, et lui demanda son épée au nom du roi. A l'instant il se vit environné d'une troupe de soldats espagnols, qui d'après les ordres reçus, s'étaient cachés dans une pièce voisine. Cette perfidie inattendue émut le comte au point qu'il en perdit la parole et le mouvement. Mais il se remit bientôt et dit à l'Espagnol en lui donnant son épée : « Plus d'une fois ce fer a servi utile- » ment mon roi et ma patrie (1). » Pendant que cela se passait d'un côté, un autre officier espagnol se rendait maître de la personne du comte de Hoorn, qui sans aucun pressentiment de danger, s'en retournait chez lui. La première question qu'il fit, concerna son ami d'Egmont. Ayant appris qu'il subissait le même sort, il se rendit sans résistance. « Je me suis laisser entraîner par

(1) Strada prétend que le duc lui-même demanda au comte d'Egmont son épée, et que son fils Ferdinand de Tolède arrêta le comte de Hoorn. Ce fut à l'occasion de l'emprisonnement de ces deux seigneurs que Brederode forma la nouvelle confédération dont il a été parlé plus haut, pag. 281.

» ses conseils, s'écria-t-il, il est juste qu'un » même destin nous réunisse. » Les deux comtes furent enfermés dans deux chambres différentes. Pendant leur arrestation, la garnison avait pris les armes et environnait l'hôtel. Les habitans ignoraient encore ce qui venait de se passer : une terreur mystérieuse glaçait les esprits; mais enfin la renommée répandit la sinistre nouvelle; elle arracha des larmes aux plus insensibles. Nombre de gens déploraient l'aveuglement du comte d'Egmont au moins autant que son malheur. Tous se réjouirent de la fuite du prince d'Orange. On prétend que la première question que fit le cardinal de Granvelle lorsqu'il apprit cette nouvelle, fut: si l'on avait aussi le Taciturne? comme on lui répondit que non, il secoua la tête et dit : « On n'a donc rien du tout, puisque le » Taciturne s'est échappé. » Le comte de Hoogstraeten était près de Bruxelles lorsqu'il apprit ce qui s'y était passé. Il était convalescent et avait été obligé de voyager à petites journées; mais il trouva assez de forces pour retourner en poste, et évita heureusement sa perte.

Immédiatement après l'arrestation du comte d'Egmont on lui fit signer un ordre au commandant de la citadelle de Gand, de livrer la forteresse au capitaine espagnol, Alphonse d'Ulloa. Les deux comtes, après avoir été détenus pendant quelques semaines à Bruxelles, sans pouvoir communiquer ensemble, furent transportés à Gand avec une escorte de 3000 soldats espagnols, et y furent gardés jusque bien avant dans

l'année suivante. On s'était aussi emparé des papiers de ces seigneurs : beaucoup de personnes de la première noblesse, que la feinte amabilité du duc d'Albe avait engagés à rester, eurent le même sort, et ceux qui avaient été pris les armes à la main dans les provinces du Nord furent exécutés sans plus de retard. Outre les 100,000 citoyens qui déjà avant l'arrivée du duc d'Albe s'étaient mis en sûreté, 20,000 autres qui redoutaient sa vengeance s'empressèrent de s'y soustraire par une prompte fuite (1). Après qu'on eut osé attaquer des personnes d'un aussi haut rang, personne ne se croyait à l'abri d'un sort semblable, et bien des gens se repentirent alors d'avoir différé leur fuite : car chaque jour le duc d'Albe y opposa de nouvelles difficultés. Il fit fermer tous les ports des Pays-Bas et défendit l'émigration sous peine de mort. On était réduit à envier le bonheur des Gueux, qui avaient abandonné leur patrie et leurs biens pour respirer la liberté.

(1) Une grande partie de ces fugitifs alla renforcer l'armée des huguenots, qui avaient profité du passage des troupes espagnoles par la Lorraine pour rassembler leurs forces. Par suite de cette démarche Charles IX courut de grands dangers, et crut avoir droit de demander des subsides à la gouvernante des Pays-Bas. Il prétendait que les huguenots avaient envisagé la marche de l'armée espagnole comme une suite de la convention conclue entre les deux cours à Bayonne, et que c'était par ce motif qu'ils avaient mis une armée en campagne. Que par conséquent il était juste que la cour d'Espagne aidât le roi de France à se tirer de l'embarras où il se trouvait. Le duc d'Albe lui envoya effectivement le comte d'Aremberg à la tête d'une bonne armée, et offrit même de la commander en personne, mais cette offre ne fut pas acceptée. (*Strad.* 206. *Thuan.* 541.)

CHAPITRE VI.

Premiers réglemens du duc d'Albe.—Départ de la duchesse de Parme.

Après s'être assuré des seigneurs suspects, le duc d'Albe s'empressa de rétablir l'inquisition, de mettre en vigueur les décrets du concile de Trente, de supprimer les nouveaux édits et de rétablir les anciens dans toute leur rigueur. La junte suprême de l'inquisition avait déclaré coupables de lèze-majesté divine et humaine tous les habitans des Pays-Bas, tant catholiques qu'hétérodoxes, les fidèles sujets aussi bien que les rebelles, ceux-ci parce qu'ils étaient réellement coupables, et les autres parce qu'ils ne s'étaient point opposés aux profanations de leurs églises. La cour n'exceptait de cet anathême qu'un petit nombre de personnes qu'elle se proposait de faire connaître nominativement (1). Le roi en sanctionnant ce décret avait déclaré qu'il se considérait comme dégagé de toutes ses promesses, et étranger à toutes les conventions que la gouvernante avait contractées en son nom avec la nation belge. Il ne laissait à celle-ci d'autre privilége que celui d'avoir recours en

(1) Ce décret avait été rendu le 16 février 1560.

grâce. Tous ceux qui avaient provoqué le renvoi du cardinal de Granvelle, eu part à la requête des nobles, ou seulement approuvé leur démarche; ceux qui avaient présenté des requêtes contre la publication du concile de Trente, contre les anciens édits, ou contre l'établissement des nouveaux évêchés; ceux qui avaient permis ou empêché seulement avec nonchalance les prêches publics; ceux qui avaient porté la livrée des Gueux, chanté leurs refreins, ou approuvé de toute autre manière leur conduite; ceux qui avaient logé ou caché un ministre protestant, assisté à l'enterrement d'un calviniste, ou qui avaient eu connaissance de leurs assemblées publiques sans les dénoncer; enfin tous ceux qui avaient invoqué les priviléges et franchises du pays; tous sans distinction étaient passibles de la peine prononcée par la loi contre les criminels de lèze-majesté et de haute trahison. Conformément aux instructions données aux juges, cette peine devait être infligée aux coupables sans indulgence ni faveur, sans égard à leur rang, à leur naissance, ou à leur âge. D'après cela personne ne pouvait se vanter d'être innocent, et le nouveau gouverneur avait à choisir ses victimes parmi toute la nation. La fortune et la vie de tous les Belges étaient entre ses mains, et quiconque parvenait à sauver l'une ou l'autre en avait l'obligation ou à sa générosité ou à son indulgence.

Cette mesure aussi adroite que tyrannique

désarmait la nation, et l'empêchait de se liguer pour le salut commun. Car le choix des victimes dépendant uniquement du gouverneur, chacun se tenait tranquille dans l'espoir d'échapper à ses recherches et d'éviter la mort. Tous ceux en faveur desquels il lui plaisait de faire une exception, lui étaient en quelque sorte redevables de la vie; et comme le jugement prononcé contre tous ne pouvait être exécuté que sur un nombre très-limité d'individus, il s'attachait les autres par les liens puissans de la crainte et de la reconnaissance; et pour une victime qu'il immolait, il en obligeait dix autres auxquelles il conservait la vie. Aussi resta-t-il paisible possesseur de sa domination au milieu des flots de sang qu'il faisait couler, aussi long-tems qu'il fut fidèle à cette politique: et s'il perdit cet avantage, ce ne fut que lorsque le besoin d'argent l'eut forcé d'imposer à la nation une charge qui pesait sans distinction sur tous les individus.

Pour suffire à la cruelle occupation qui s'accumulait journellement sous ses mains, et pour ne perdre aucune victime à défaut d'exécution, d'un autre côté pour se rendre indépendant des états-provinciaux, dont les priviléges et l'humanité gênaient son despotisme, il établit une cour spéciale extraordinaire, composée de douze conseillers, les chargea de juger toutes les causes relatives aux troubles passés, et de punir les coupables d'après le décret de l'inquisition d'Espagne. L'établissement de ce tribunal était

une infraction aux lois fondamentales du pays qui portaient en termes exprès qu'aucun citoyen ne serait jugé hors de sa province; mais il mit le comble à cette violence en admettant parmi les juges des Espagnols chargés de toute la haine des Belges. Il se constitua lui-même président de ce tribunal, et nomma pour vice président le licencié Vargas, Espagnol de naissance, expulsé comme un homme dangereux, de sa propre patrie, où il avait fait violence à une de ses pupilles. C'était un scélérat déhonté et endurci, dans le cœur duquel l'avarice, la volupté et la cruauté dominaient exclusivement, et dont les historiens des deux partis avouent également la mauvaise conduite. Les autres assesseurs de la cour étaient le comte d'Aremberg, Philippe de Noircarmes et le comte de Berlaimont, (qui n'y parurent jamais); Adrien Nicolaï, chancelier de Gueldres; Jacques Mertens et Pierre Asset, présidens de l'Artois et de la Flandre; Jacques Hesselts et Jean de la Porte, conseillers de Gand; Louis Delrio, docteur en théologie, Espagnol de naissance; Jean Dubois, procureur-général et de la Torre, greffier. Sur la demande du président Viglius, le duc dispensa les membres du conseil privé de prendre part aux jugemens de cette cour, et accorda la même faveur aux membres du grand-conseil de Malines. Les suffrages des assesseurs étaient purement consultatifs et non délibératifs: le duc s'était réservé à lui seul la décision de la culpabilité des accusés.

Leurs séances n'avaient point lieu à des tems réglés et fixés : ils s'assemblaient aussi souvent que le duc le trouvait bon. Dès la fin du troisième mois, celui-ci assista plus rarement aux séances et céda enfin tout-à-fait sa place à son favori Vargas, qui la remplit avec une si effrayante dignité, qu'en peu de tems tous les autres membres, même le docteur Delrio et le greffier de la Torre, fatigués des infamies dont ils étaient les témoins et les complices forcés, s'absentèrent du conseil sous divers prétextes (1). En lisant les actes de ce tribunal, on est indigné de voir à quel point on se jouait de la vie des meilleurs et des plus nobles citoyens; et avec quelle audace de misérables Espagnols osaient fouiller dans le sanctuaire des lois, arracher les priviléges et les archives, rompre des sceaux, profaner, disperser, ou anéantir les conventions secrètes conclues autrefois entre la nation et ses souverains (2).

---

(1) On trouve effectivement des sentences prononcées contre les hommes les plus remarquables, tel que l'était le bourgmestre van Straelen, revêtues seulement de la signature de Vargas, Delrio et de la Torre.

(2) Ce que l'on raconte du conseiller Hesselts peut servir d'exemple de l'inconcevable légèreté avec laquelle les causes les plus importantes, même celles où il s'agissait de la peine capitale, étaient traitées dans ce tribunal de sang. Il s'endormait très-souvent, et chaque fois qu'on l'interpelait, il ne manquait pas de s'écrier : *à la potence! à la potence!* tant sa langue s'était familiarisée avec ces sons. Il faut encore remarquer à l'égard de ce Hesselts qu'étant devenu amoureux d'une cousine de Viglius, celle-ci stipula dans le contrat de mariage qu'il devait avant tout se défaire de la triste charge de procureur du roi, qui le rendait odieux à toute la nation.

Le conseil des Douze, nommé d'après sa destination, conseil des Troubles, et plus connu sous le nom de conseil de Sang, que le mécontentement de la nation lui donna, jugeait en dernière instance, et ses jugemens étaient sans appel. Ses sentences étaient irrévocables et indépendantes de toute autre autorité. Aucun tribunal n'était compétent pour juger les causes qui avaient le moindre rapport avec les anciens troubles, en sorte que presque toutes les cours de justice restèrent dans l'inaction. Le conseil d'état était déconsidéré : même on ne le convoquait plus. Il arrivait rarement que le duc consultât quelques-uns de ses conseillers, et quand cela arrivait, c'était dans son cabinet, dans une conversation particulière, sans observer aucune forme légale. Le conseil des Troubles de son côté ne respectait aucun privilége, aucune franchise, quelque soigneusement qu'ils fussent conservés (1). Il se faisait exhiber tous les titres et contrats, et se permettait souvent les plus violentes interprétations ou mutilations. Lorsqu'on avait à craindre qu'une sentence ne reçut point l'approbation des états du Brabant, on se dispensait de la demander. On méconnaissait les

---

(1) On attribue à Vargas plusieurs dictons en mauvais latin, qui prouvent le peu d'estime qu'on avait pour sa personne. Il répondit au recteur de l'université de Louvain, qui réclamait contre lui les priviléges de l'académie : *non curamus vestros privilegios*.—On cite un argument sur lequel il insistait beaucoup: *Heretici fraxerunt templa, catholici nihil fecerunt contra, ergo omnes debent patibulari.*

droits les plus sacrés des individus, et une tyrannie sans exemple pénétrait jusques dans l'intérieur des familles. Comme les hérétiques et les rebelles avaient jusqu'alors tâché d'augmenter le nombre de leurs partisans en s'alliant aux premières familles du pays, le duc d'Albe défendit par un décret solennel à tout habitant des Pays-Bas, de quelque rang ou condition qu'il pût être, sous peine de mort et de confiscation de ses biens, de se marier sans lui en avoir fait préalablement la demande et obtenu son consentement.

Tous ceux que le conseil des Troubles jugeait à propos d'inculper étaient tenus de comparaître : les prêtres comme les laiques, les têtes les plus respectables du conseil d'état aussi bien que les derniers goujats de la méprisable horde des iconoclastes. Les contumaces étaient condamnés à l'exil et leurs biens dévolus au fisc; et ceux qui, forts de leur innocence, osaient se présenter devant ces juges, étaient perdus sans ressource. On citait souvent vingt, quarante et même cinquante personnes de la même ville, et les plus opulentes étaient toujours le plus exposées. Les indigens qui ne possédaient rien qui pût leur faire chérir leur patrie et leurs foyers, furent surpris et amenés sans citation préalable. Un grand nombre d'honnêtes négocians qui avaient possédé un capital de soixante à cent mille florins furent traînés à la queue d'un cheval, les mains liées derrière le dos, jusques dans

la résidence, et abreuvés d'ignominie comme s'ils eussent appartenu aux dernières classes de la société. Les procès se jugeaient avec une effrayante vitesse. La ville de Valenciennes offrit un jour le spectacle de cinquante-cinq personnes, exécutées en quelques minutes par la main des bourreaux. Les nombreuses prisons que le duc avait fait bâtir au commencement de son administration étaient toujours encombrées de prévenus. Pendre, abattre des têtes, écarteler, brûler, tels étaient les événemens ordinaires de chaque journée; quelquefois, mais plus rarement, il était question d'exil ou de galères. Le fisc amassa par les confiscations des sommes immenses, qui ne firent qu'enflammer la soif de l'or qui dévorait le duc et ses satellites. Il semblait avoir conçu l'affreux projet de réduire la nation entière à la mendicité et de faire passer toutes les fortunes entre les mains du roi et de ses serviteurs. Le produit annuel de ces confiscations équivalait au revenu d'un des premiers royaumes de l'Europe; dans un compte rendu au roi, compte qui parait invraisemblable, on les évalue à 20,000,000 d'écus. Ces mesures étaient d'autant plus odieuses qu'elles retombaient souvent avec le plus de rigueur sur les sujets fidèles et sur les plus zélés catholiques, auxquels on n'avait pas même l'intention de nuire. Par la confiscation des biens les créanciers d'un condamné perdaient les moyens de se faire rembourser; les hôpitaux et les fondations qui étaient

entretenus par les possesseurs de ces biens dépérissaient, et le malheureux qui souvent en avait tiré sa subsistance, voyait tarir cette unique source de son entretien. Ceux qui entreprirent de poursuivre leurs droits devant le conseil des Douze (car nul autre tribunal n'osait se mêler de ces questions), s'épuisèrent en longues et coûteuses procédures, et tombèrent dans l'indigence avant d'avoir obtenu justice. On ne trouve dans l'histoire des états civilisés, qu'un seul exemple d'un pareil bouleversement des lois, d'une telle violation de la propriété, d'un mépris aussi manifeste de la vie des citoyens; mais Cinna, Sylla et Marius entrèrent dans Rome vaincue en vainqueurs offensés, et exercèrent du moins sans hypocrisie une cruauté que le gouverneur des Pays-Bas environnait des formes respectables de la justice.

Jusqu'à la fin de cette année 1567, on avait cru à l'arrivée personnelle du roi, et les bons citoyens s'étaient consolés par l'espoir d'en obtenir justice. Les vaisseaux équipés par ses ordres à Flessingue étaient toujours appareillés, prêts à aller à sa rencontre au premier signal, et les habitans de Bruxelles ne s'étaient résignés à recevoir garnison, que parce que le roi devait y résider; mais bientôt ils s'aperçurent de leur erreur : le roi différait son voyage de saison en saison, et le nouveau gouverneur déployait une puissance trop redoutable pour un simple précurseur du prince. C'était plutôt un ministre

souverain, destiné à remplacer son maître. Il ne restait plus aux Belges d'autre consolation que la présence de leur bonne gouvernante. Mais cette princesse aussi leur fut enlevée, et leurs malheurs ne connurent plus de bornes.

Dès que Marguerite, par la connaissance des pouvoirs du duc d'Albe, s'était aperçue que les siens étaient réduits à peu de chose, elle avait pris la résolution de ne pas conserver long-tems un vain titre. Pouvait-on exiger de la délicatesse d'une femme qu'elle restât spectatrice du triomphe d'un rival? qu'elle vît un autre en possession d'une dignité qui, par une jouissance de neuf ans, lui était devenue nécessaire? que la gloire, les honneurs, l'éclat, les hommages et toutes les attentions, qui pour l'ordinaire accompagnent la souveraine puissance, devinssent le partage d'un successeur arrogant? et que ce successeur conservât sous ses yeux ce qu'elle ne pouvait oublier d'avoir possédé? Non, une femme n'est point capable d'un pareil effort! et le duc d'Albe était trop fier et trop vain lui-même pour rendre moins sensible à Marguerite la perte de son pouvoir, en faisant un usage modéré de celui que le roi venait de lui confier. Le repos public que cette double puissance mettait en danger, offrait à la gouvernante un motif suffisant pour demander sa démission. Plusieurs stadhouders refusaient d'exécuter les ordres du duc sans une décision expresse de la cour, et de le reconnaître pour co-gouverneur.

Quelqu'attention et quelque délicatesse qu'apportassent les courtisans à cacher le changement de leur conduite et le nouvel objet de leurs hommages, la gouvernante ne tarda pas à s'en apercevoir. Le petit nombre de ceux qui continuèrent de lui vouer exclusivement leurs hommages (1) le firent moins par un motif de dépendance que par dépit de se voir sacrifiés à des étrangers, et par un sentiment de fierté qui ne leur permettait pas de recommencer leur apprentissage sous le duc d'Albe. Les autres, malgré tous leurs efforts pour conserver l'équilibre entre les deux chefs de l'état, se trahissaient néanmoins par une plus grande assiduité près du nouveau gouverneur, et le palais devenait de jour en jour plus désert, à mesure que l'hôtel de Cuilembourg était plus fréquenté. Mais rien n'affecta plus sensiblement la gouvernante, que l'arrestation des comtes d'Egmont et de Hoorn, qui avait été résolue et exécutée par le duc sans qu'elle en eût eu la moindre connaissance. Il est vrai qu'immédiatement après cette arrestation, le duc s'était empressé de la rassurer, en déclarant qu'il s'était déterminé à lui cacher cette mesure pour ne pas l'impliquer dans une affaire aussi odieuse. Mais une légère attention pouvait-elle cicatriser une plaie aussi humiliante pour sa fierté? Ce fut pour éviter tous les désagrémens dont celui-ci n'était vraisemblablement que le

(1) Comme le président Viglius.

prélude, qu'elle députa son secrétaire intime, Machiavell, à la cour de son frère afin de demander sa démission de la régence. Philippe la lui accorda sans difficulté, et avec toutes les marques de la plus haute estime. Il déclarait dans sa lettre, qu'il sacrifiait ses intérêts et ceux des Pays-Bas au désir d'obliger sa sœur bien-aimée, et la priait d'agréer un présent de 30,000 écus, et une pension annuelle de 20,000 écus pour son entretien (1). Il envoyait par le même courrier au duc d'Albe un diplôme par lequel il le nommait gouverneur-général des Pays-Bas en remplacement de la duchesse sa sœur, et lui confiait un pouvoir illimité.

Marguerite aurait désiré se démettre de sa charge en présence des états-généraux; elle l'avait même fait entendre au roi assez clairement, sans pouvoir en obtenir cette satisfaction. En général elle aimait les cérémonies, et l'exemple de l'empereur son père qui avait donné dans cette même ville le spectacle extraordinaire d'une abdication de tous ses états, paraissait

(1) Qui paraît cependant ne pas avoir été payée très-scrupuleusement, si l'on peut ajouter foi à une brochure imprimée de son vivant. Elle porte pour titre : *Discours sur la blessure du prince d'Orange :* sans lieu d'impression, et se trouve dans la bibliothèque royale de Dresden); il y est dit qu'elle languissait à Namur dans un état voisin de la misère, si mal entretenue par son fils alors gouverneur des Pays-Bas, que son secrétaire Aldobrandin appelait son séjour dans cette ville, un exil. Mais, ajoute-t-on, que pouvait-elle attendre de mieux d'un fils, qui étant tout jeune encore, osait déjà la tourner en ridicule.

avoir pour elle quelque chose de très-attrayant. Puisqu'elle devait enfin abandonner le pouvoir, elle désirait la faire avec le plus grand éclat possible; et comme elle n'ignorait pas combien la haine générale contre le duc l'avait elle-même mise en faveur, ses désirs allaient au-devant d'une solennité aussi flatteuse et aussi touchante. Il lui aurait été si doux de voir couler les larmes des Belges pour leur bonne gouvernante, et d'y mêler les siennes! Environnée des témoignages de l'amour général, elle aurait eu moins de peine à descendre du rang qu'elle avait occupé. Quoique pendant les neuf années de son administration, aussi long-tems que la fortune lui souriait et que la satisfaction de son souverain applaudissait à toutes ses démarches elle, se fût peu appliquée à mériter la bienveillance de la nation, cependant cet amour avait maintenant un prix inestimable à ses yeux, parce que c'était la seule chose qui pût la dédommager en quelque sorte du non-succès de ses espérances ultérieures; elle aurait tant aimé à convaincre les Belges qu'elle était victime de son bon cœur et de son humanité! Mais Philippe n'était pas d'avis de s'exposer au danger d'une émeute pour satisfaire un caprice de sa sœur, et elle fut obligée de prendre congé des états par un simple placard, dans lequel elle rappelait avec complaisance tous les événemens de son administration, toutes les difficultés qu'elle avait eues à combattre; les maux que sa condescendance avait prévenus, et

conclut en disant qu'elle quittait une œuvre achevée, et ne laissait à son successeur que le soin de punir les coupables. Dans la suite elle répéta souvent les mêmes choses au roi, et n'épargna rien pour prévenir les honneurs non-mérités que le duc pourrait retirer de ses succès. Elle parlait de son mérite comme d'une chose convenue, mais en même tems comme d'une charge qui pesait à sa modestie.

La postérité impartiale hésitera néanmoins de souscrire à ce jugement flatteur de son amour-propre. Quand même le suffrage unanime des contemporains et le témoignage de tous les Belges le sanctionnerait, un observateur attentif n'en aurait pas moins le droit de le soumettre de nouveau au creuset de la raison. Le peuple, par un effet de sa légèreté naturelle, n'est que trop disposé à regarder une faute de moins comme une vertu de plus ; et à louer le passé lorsqu'il succombe sous le poids de l'oppression. Toute l'aversion et la haine des Belges étaient dirigées contre le nom espagnol ; accuser la gouvernante comme auteur d'un mal, c'était absoudre le roi et son ministère d'un reproche qu'on aimait mieux rejeter entièrement et uniquement sur eux : d'ailleurs, l'administration du duc d'Albe n'était point l'époque convenable pour juger du mérite de celle qui l'avait précédé. Ce n'était pas sans doute une entreprise aisée que de répondre à l'attente du monarque sans enfreindre les droits du peuple et les devoirs de l'humanité.

Mais en louvoyant entre ces deux devoirs, Marguerite n'en avait rempli aucun avec exactitude. Elle avait fait trop de mal à la nation, et pas assez de bien au roi. Il est vrai qu'elle parvint à soumettre les partisans du protestantisme, mais les fureurs accidentelles des iconoclastes lui rendirent à cet effet plus de services que toute sa politique. Elle eut le bonheur de dissoudre la confédération des nobles, mais ce ne fut qu'après que la désunion et la discorde eussent porté un coup mortel à son existence. La levée des troupes qui lui fut commandée par le cabinet de Madrid, effectua ce qu'elle avait vainement tenté pendant plusieurs années. Elle remit au duc un pays tranquille et pacifié, mais la terreur des armes espagnoles avait eu beaucoup de part à ses succès. C'étaient ses rapports qui avaient induit le conseil d'Espagne en erreur, parce qu'elle ne lui annonçait jamais la faiblesse, mais seulement les écarts des rebelles; jamais l'esprit ni le langage de la nation, mais les exagérations des partis. La faiblesse de son administration occasionna les écarts auxquels le peuple se laissa aller, parce qu'elle exaspérait les esprits sans avoir le talent de se faire craindre. Elle attira sur le pays le cruel duc d'Albe, en portant le roi à croire que les troubles des Pays-Bas provenaient moins de la sévérité de ses ordonnances, que de l'impuissance de celle à laquelle il en avait confié l'exécution. Marguerite avait des talens et de l'esprit, elle savait employer dans les cas ordinaires les

maximes de la politique, mais elle manquait de ce génie créateur qui invente des moyens pour les circonstances imprévues et extraordinaires, ou qui sait sagement mépriser les remèdes connus. Dans un pays où la probité était le fondement de toute politique, elle eut la malheureuse idée d'introduire les détours de la politique italienne, et répandit dans les esprits une méfiance funeste. Cette indulgence, dont on lui fait si généreusement un mérite, avait été arrachée à sa faiblesse et à sa timidité par la courageuse résistance de la nation : ce n'était point de son propre mouvement qu'elle s'était mise au-dessus des ordonnances du roi; ce n'était point par humanité qu'elle avait feint de ne pas saisir leur sens barbare. Et même ce petit nombre de concessions que les circonstances arrachèrent à sa faiblesse, elle les accorda toujours avec réserve et avec répugnance, comme si elle eût craint d'être trop généreuse. Elle perdit ainsi tout le fruit de ses bienfaits, parce qu'elle les distribuait avec une économie avare. Dans sa vie privée, elle montra peu de goût pour les habitudes de son sexe; et dans sa vie publique elle ne fut jamais qu'une femme. Après le renvoi du cardinal de Granvelle, elle aurait pu devenir la bienfaitrice de la nation belge, et elle ne l'a pas été. Elle mettait tout son bonheur à plaire au roi, et envisageait son mécontentement comme le plus grand des malheurs. Avec tous les avantages de l'esprit, elle fut toujours une femme ordinaire, parce

que son cœur manquait d'élévation. Elle exerça néanmoins un pouvoir odieux avec beaucoup de modération, ne souilla son administration par aucun acte de cruauté volontaire, et même s'il eût été en son pouvoir, elle aurait toujours écouté la voix de l'humanité. Sa mémoire était encore respectée chez les Belges, long-tems après que Philippe l'eut oubliée; mais elle fut loin de mériter la gloire à laquelle l'éleva l'inhumanité de son successeur!.... Elle quitta Bruxelles vers la fin de décembre 1567; le duc d'Albe l'accompagna jusqu'aux frontières du Brabant, après quoi il la confia aux soins du comte de Mansfeldt, et s'empressa de retourner dans sa capitale, pour y jouir des honneurs réservés à sa dignité de gouverneur-général des Pays-Bas.

PIÈCES DÉTACHÉES, N° 1.

PROCÈS ET EXÉCUTION

DES COMTES

D'EGMONT ET DE HOORN.

Les deux comtes, quelques semaines après leur arrestation, furent envoyés à Gand sous une escorte de trois mille Espagnols, et gardés dans la citadelle de cette ville pendant huit mois. Leur procès fut instruit en forme devant le conseil des Douze, établi à Bruxelles par le duc d'Albe, pour connaître des anciens troubles. Le procureur-général Jean du Bois fut chargé de poursuivre l'accusation. L'acte dirigé contre le comte d'Egmont renfermait quatre-vingt-dix griefs, et celui du comte de Hoorn soixante. Il serait trop long de les détailler ici; j'en ai rapporté quelques-uns dans le cours de cet ouvrage. Toutes leurs actions, quelqu'innocentes qu'elles fussent, toutes les négligences qu'ils avaient pu commettre furent considérées d'après ce principe établi par le duc d'Albe, que les deux comtes, conjointement avec le prince d'Orange, avaient cherché à renverser l'autorité du roi dans les Pays-Bas, et à usurper pour eux-mêmes le gouvernement de

ces provinces. L'éloignement de Granvelle, l'ambassade de d'Egmont en Espagne, la confédération des Gueux, les concessions faites aux protestans dans l'étendue de leurs provinces, tout cela fut examiné d'après ce plan, et considéré comme preuve d'une conspiration. Les niaiseries les plus insignifiantes acquirent par ce moyen de l'importance, et l'une empoisonnait l'autre. En considérant ainsi séparément tous ces griefs comme des crimes de lèze-majesté, on se donnait une ample matière à condamnation.

On fit parvenir l'acte d'accusation aux deux détenus, avec ordre d'y répondre dans les cinq jours. Ce terme échu, on leur accorda des défenseurs et des conseils, mais aucun de leurs amis n'eut la liberté de les approcher, parce qu'ils étaient prévenus du crime de lèze-majesté. Le comte d'Egmont se servit pour sa défense du seigneur de Landas et de quelques jurisconsultes distingués de Bruxelles.

Il commencèrent par récuser la compétence du tribunal qui devait les juger, attendu qu'en leur qualité de chevaliers de la Toison d'or, ils ne pouvaient être jugés que par le roi lui-même comme grand-maître de l'ordre. Leur protestation fut écartée, et l'on ordonna qu'ils eussent à produire leurs témoins, à défaut de quoi on allait procéder contre eux par contumace. D'Egmont avait répondu de la manière la plus satisfaisante sur quatre-vingt-deux articles, et de son côté le comte de Hoorn avait réfuté de point en point l'acte

dirigé contre sa personne. Ces pièces subsistent encore, et tout tribunal non prévenu les aurait absous sur une pareille défense. Le fiscal ne cessait d'insister sur la production des témoins, et le duc d'Albe donnait des ordres réitérés pour presser cette affaire; mais les seigneurs prévenus n'eurent aucun égard à ces interpellations, et continuèrent de protester contre l'incompétence du tribunal. Enfin le duc d'Albe leur accorda encore un dernier terme de neuf jours, après lequel il les fit déclarer atteints et convaincus, et déchus du droit de se justifier.

Pendant que ce procès s'instruisait, les amis et les alliés des deux comtes ne restèrent pas oisifs. L'épouse de d'Egmont, née duchesse de Bavière, adressa des requêtes à tous les princes du Saint-Empire, à l'empereur, et au roi d'Espagne. La comtesse douairière de Hoorn, que des alliances ou des liaisons d'amitié attachaient aux principales familles régnantes de l'Allemagne, en fit autant. Tous protestèrent hautement contre cette démarche illégale, et tâchèrent de faire valoir les lois de l'empire (1), les franchises des Pays-Bas et les priviléges de la Toison d'or. La comtesse d'Egmont intéressa presque toutes les cours en faveur de son époux. Le roi d'Espagne et son ministre étaient assiégés de requêtes qu'ils se renvoyaient mutuellement l'un à l'autre avec toute l'insouciance du mépris. La comtesse de

(1) Que le comte de Hoorn invoquait spécialement, comme membre de la confédération d'Allemagne.

Hoorn, pour constater les priviléges de la Toison d'or, avait amassé des certificats de tous les chevaliers de l'ordre qui résidaient en Espagne, en Allemagne et en Italie. Mais le duc d'Albe les récusa en déclarant qu'ils n'avaient aucune force pour les circonstances présentes. « Les crimes » dont les comtes sont accusés, disait-il, con» cernent les affaires des Pays-Bas, et le roi m'a » établi juge unique de tout ce qui est relatif à » ces affaires. »

Le fiscal avait eu quatre mois pour dresser l'acte d'accusation, et l'on en accorda cinq aux deux comtes pour se justifier. Mais au lieu de perdre leur tems et leurs peines à recueillir des témoignages qui leur auraient peu servi, ils aimèrent mieux les employer à protester contre la compétence de leurs juges, ce qui les servit encore moins. En adoptant le premier moyen, ils auraient selon toute vraisemblance retardé le jugement définitif. Ils auraient gagné du tems, et les démarches de leurs amis auraient peut-être réussi à les sauver. Leur opiniâtre persévérance à récuser leurs juges fournit au duc d'Albe un prétexte pour abréger le procès. Le dernier terme étant écoulé, (le 1 juin 1568), ils furent déclarés coupables par le conseil des Douze, et l'exécution fixée au 5 du même mois.

L'exécution de vingt-cinq gentilshommes belges, qui pendant trois jours furent décapités sur la grande place de Bruxelles, fut le prélude affreux du sort qui attendait les deux

comtes. Au nombre de ces malheureux se trouvait Jean Casembrot, seigneur de Beckerzeel, et secrétaire du comte d'Egmont. Ce gentilhomme mourut victime de son attachement pour son maître, auquel il resta fidèle jusque sous le glaive. Les services qu'il avait rendus au roi en poursuivant les iconoclastes semblaient mériter une autre récompense. Les autres avaient été pris les armes à la main, ou arrêtés et condamnés comme traîtres envers l'état à cause de leur adhésion au Compromis.

Le duc d'Albe avait ses raisons pour presser l'exécution de la sentence prononcée contre les deux comtes. Louis de Nassau venait de livrer bataille au comte d'Aremberg, près du couvent d'Héligerlée, en Groeningue, et la victoire avait favorisé ses armes. Immédiatement après ce combat, il s'était rendu devant Groeningue, et la tenait assiégée. Le succès avait relevé le courage de ses partisans, et le prince d'Orange, frère du comte de Nassau, était près de là avec une armée pour le seconder. Ces circonstances rendaient la présence du duc nécessaire dans ces contrées éloignées : mais il n'osait quitter Bruxelles avant que le sort des deux captifs ne fût décidé. Le peuple les aimait avec un dévouement sans bornes, et leur malheureuse destinée avait encore ajouté au tendre intérêt qu'ils inspiraient. Les catholiques les plus zélés trouvaient mauvais que le duc opprimât deux hommes aussi recommandables. Un seul avantage rem-

porté par les rebelles ou même un faux bruit répandu dans la ville, suffisait pour exciter une émeute, et pour lui enlever ses victimes. Observons encore que les adresses et les requêtes que les princes du Saint-Empire envoyaient tant à lui qu'au roi d'Espagne, se multipliaient tous les jours, et que déjà l'empereur Maximilien II avait fait assurer la comtesse d'Egmont de ne rien craindre pour la vie de son époux. Ces bons offices pouvaient enfin décider le roi en faveur des détenus, et la conviction qu'il avait de la célérité de son ministre, pouvait lui arracher un apparent pardon, dans la persuasion que la grâce arriverait trop tard. Ces motifs portèrent le duc à ne pas surseoir à l'exécution de la sentence.

Dès le lendemain, les deux comtes furent transportés à Bruxelles sous une escorte de trois mille Espagnols, et enfermés dans la maison dite *brood-huys*, située sur la grande place. Le jour suivant, le conseil des Troubles s'assembla : le duc y parut lui-même contre son ordinaire; et les deux sentences enveloppées et scellées furent ouvertes par le secrétaire Prantz, et lues à haute voix. Les deux comtes y étaient déclarés atteints et convaincus du crime de lèze-majesté, comme ayant favorisé l'affreuse conjuration du prince d'Orange, pris sous leur protection les confédérés, et mal servi le roi et l'église dans leurs gouvernemens et autres emplois. En conséquence, ils furent condamnés à avoir la tête tranchée et exposée au bout d'une pique jusqu'à ce

qu'il plairait au duc de la faire disparaître. Leurs biens, fiefs et autres droits étaient confisqués au profit de l'état. Cette sentence n'était signée que du duc et de son secrétaire Prantz, et il paraît qu'on ne s'inquiéta pas fort d'avoir la signature des autres assesseurs.

Ce fut pendant la nuit du 4 au 5 juin, après que les deux comtes furent déjà au lit, qu'on leur donna lecture de l'arrêt de la cour. Le duc l'avait remis entre les mains de l'évêque d'Ypres, qu'il avait mandé à Bruxelles pour préparer les condamnés à la mort. En recevant cette commission, l'évêque se jeta aux pieds du duc, et le supplia les larmes aux yeux de pardonner, ou du moins de différer l'exécution des deux seigneurs. Mais il reçut pour toute réponse ces mots prononcés d'une voix forte et irritée : « qu'il n'a- » vait pas été appelé pour s'opposer au jugement, » mais bien pour le rendre supportable aux con- » damnés. »

Le comte d'Egmont entendit le premier son arrêt. « Voilà, s'écria-t-il d'une voix émue et » déconcertée, un jugement bien rigoureux. Je » ne croyais pas avoir offensé S. M. au point de » mériter un pareil traitement. Mais puisqu'il le » faut, je me soumets à mon sort avec résigna- » tion. Puisse ma mort expier mes fautes, et » empêcher ma compagne et mes enfans de par- » tager mon malheur. Je crois au moins pouvoir » espérer cette faveur pour mes services passés. » Je souffrirai la mort avec courage puisque » Dieu le permet et que le roi l'ordonne. » Il

pressa ensuite l'évêque de lui dire sérieusement et sincèrement s'il n'avait aucun espoir d'obtenir sa grâce. Celui-ci lui répondit que non. Ensuite le comte se confessa et reçut peu après le Saint-Sacrement des mains d'un prêtre dont il avait entendu la messe avec beaucoup d'attention. Il lui demanda quelle prière pouvait être la plus agréable à Dieu dans ces derniers instans ; il reçut pour réponse qu'il n'y en avait point de plus efficace que celle que Notre Seigneur J.-C. avait lui-même enseignée, et aussitôt il se mit à la réciter. — Il songea ensuite à sa famille, demanda une plume et de l'encre, et écrivit deux lettres ; l'une à sa femme, et l'autre au roi d'Espagne conçue en ces termes :

Sire,

« On m'a lu ce matin la sentence qu'il vous » a plu de prononcer contre moi. Je reçois avec » soumission le châtiment que Dieu m'envoie. Si » pendant les troubles j'ai fait ou toléré des cho- » ses qu'on interprète en mal, je jure en mou- » rant que je n'ai jamais songé à trahir la fidé- » lité que je dois à V. M. J'ai quelquefois été » contraint de céder aux tems et de m'accom- » moder aux circonstances. Au surplus, je prie » V. M. de me pardonner les fautes que je » pourrais avoir commises, et d'avoir pitié de ma » femme et de mes enfans, me recommandant » pour le reste à la miséricorde de Dieu. »

Bruxelles, ce 5 juin 1568, à 2 heures après minuit.

De votre majesté le très-fidèle sujet,

Signé Lamoral, comte d'EGMONT.

Il remit cette lettre à l'évêque d'Ypres, qui se chargea de la faire parvenir au roi. Pour plus grande sûreté néanmoins le comte en envoya une copie autographe au président Viglius, et il n'y a pas lieu de douter qu'elle ne fût effectivement remise au roi. Le fils du comte rentra dans la suite en possession de tous les biens, fiefs et droits qui en vertu de sa condamnation avaient été adjugés au fisc.

Cependant un échafaud tendu de noir fut dressé sur la grande place, en face de l'hôtel de ville. Vingt-deux compagnies d'Espagnols étaient rangées autour, précaution qui n'était pas inutile. Entre dix et onze heures, la garde parut dans la chambre du comte, et se disposa à lui attacher les mains selon la coutume. Mais il les supplia de lui épargner cet affront, et déclara qu'il était prêt à les suivre. Il avait lui-même coupé le collet de son pourpoint, afin de donner plus de facilité au bourreau. Il portait une robe de damas cramoisi, au-dessus de laquelle il avait mis un manteau noir à l'espagnol, avec des passemens d'or. Il monta sur l'échafaud suivi de don Juan Romero, mestre de camp, d'un capitaine espagnol nommé Salinas, et de l'évêque d'Ypres. Le grand-prévôt de la cour, ayant une verge rouge à la main, était à cheval au pied de l'échafaud, et le bourreau se tenait caché au-dessous.

D'Egmont avait d'abord témoigné quelqu'envie de parler au peuple ; mais l'évêque lui ayant représenté qu'il ne serait pas entendu, et que,

vu la fermentation dangereuse des esprits, il pourrait donner occasion à des violences qui seraient très-nuisibles à ses amis, il abandonna ce projet. Il marcha quelques momens d'un air assuré, et regretta de ne pouvoir mourir d'une manière plus glorieuse pour son roi et sa patrie. Jusqu'au dernier instant il n'avait pu se persuader que la colère du roi fût sincère, et il croyait qu'on ne voulait que lui donner la frayeur de la mort. Cependant au moment fatal, ne voyant arriver personne, il se tourna vers Julau Romero, et lui demanda s'il n'avait point de grâce à espérer. Romero leva les épaules, baissa les yeux, et se tut.

Alors sûr de sa perte, il ôta son manteau, s'agenouilla sur le coussin, et se mit à prier. L'évêque lui donna le crucifix à baiser; après quoi le comte lui fit signe de se retirer, se couvrit les yeux d'un bonnet de soie noire, et reçut le coup mortel...... On enveloppa aussitôt le corps dans le drap, pour ôter au peuple la vue du sang qui ruisselait en abondance.

Toute la population de Bruxelles environnait l'échafaud. Chacun paraissait avoir senti le coup fatal qui venait d'abattre la tête du héros de son choix. Le silence ne fut interrompu que par des sanglots et des gémissemens. Le duc d'Albe lui-même, qui d'une fenêtre voyait l'exécution, ne put refuser quelques larmes à un sort aussi malheureux.

Bientôt après, on amena le comte de Hoorn.

Celui-ci d'un caractère plus violent que son ami, ayant plus de motifs de haïr le roi, avait entendu sa sentence avec moins de résignation. Il s'était permis des imprécations très-dures contre le roi, et l'évêque d'Ypres avait eu beaucoup de peine à le porter à faire un meilleur usage de ses derniers momens que de maudire ses ennemis. Il avait d'abord refusé de voir un prêtre, mais enfin il s'était rendu, et avait prononcé sa confession.

Il monta sur l'échafaud avec la même escorte que son ami. Il salua plusieurs personnes de sa connaissance qu'il trouva sur son passage. Il avait, comme d'Egmont, les mains libres, portait un pourpoint et un manteau noir, avec un bonnet de même couleur. Lorsqu'il fut monté, il jeta les yeux sur l'endroit où gisait le corps du comte d'Egmont, et demanda à quelqu'un des assistans si c'était là le corps de son ami. On lui répondit affirmativement. Sur quoi ayant dit quelques mots en espagnol, il jeta son manteau et se mit à genoux. Tous les assistans versèrent des pleurs en le voyant tomber.

Les deux têtes, attachées sur des piques, furent plantées sur l'échafaud, et restèrent exposées jusqu'à trois heures après midi. Alors elles furent ôtées et placées avec les deux corps dans des cercueils de plomb.

La présence de tant d'espions et de bourreaux qui environnaient le lieu de l'exécution, ne put

contenir la douleur des assistans. Beaucoup de personnes trempèrent leurs mouchoirs dans le sang des victimes, et les portèrent chez eux avec la plus grande vénération.

PIÈCES DÉTACHÉES, N° 2.

SIÉGE D'ANVERS
PAR LE PRINCE DE PARME,
PENDANT LES ANNÉES 1584 et 1585.

Un spectacle très-intéressant, et sur lequel on aime à fixer ses regards, c'est celui de l'industrie humaine luttant contre un élément redoutable, et maîtrisant par sa prudence et sa fermeté et une volonté constante, des obstacles devant lesquels échoueraient des talens ordinaires. Moins intéressante, mais non moins instructive est la situation contraire, lorsque l'absence de ces vertus fait échouer tous les efforts du génie, empêche de saisir les momens favorables et enlève un succès assuré par cela même qu'on ne sait point en faire usage. Le célèbre siége d'Anvers entrepris par le prince de Parme sur la fin du seizième siècle, siége qui place ce prince au rang des plus illustres guerriers, et qui causa la ruine du commerce de cette ville florissante, nous offre des exemples mémorables de l'une et de l'autre de ces situations.

Elle durait déjà depuis douze ans cette guerre désastreuse, par laquelle les habitans des provinces septentrionales des Pays-Bas avaient d'abord cherché à se maintenir dans la jouissance de leur culte et de leurs priviléges, et qui devait se terminer par l'établissement de leur entière indépendance. Sans être absolument victorieux, ni entièrement vaincus, ils fatiguaient par de longues opérations militaires sur un sol désavantageux la valeur espagnole, et épuisaient les trésors du souverain des deux Indes; tandis qu'eux-mêmes, fiers du nom de Gueux, sentaient à certains égards les pénibles besoins de cet état. Le traité de *pacification* conclu à Gand entre les provinces catholiques et protestantes, et qui aurait rendu les Belges invincibles s'il eût été observé, venait d'être rompu. Dans les provinces du Nord, ce trop faible lien avait été remplacé par l'union d'Utrecht (1579); union d'autant plus étroite et d'autant plus durable, qu'elle avait pour garans de son existence les intérêts tant religieux que politiques des parties contractantes. Ce que la nouvelle république perdit en étendue par la défection des provinces catholiques, elle le gagna par l'unité et l'uniformité des vues politiques, en sorte que ce fut un véritable avantage pour elle de perdre à tems, ce que par l'emploi de toutes ses forces elle n'aurait jamais su maintenir.

Dès l'année 1584 la plupart des provinces wallonnes étaient rentrées de gré ou de force sous

la domination espagnole. Mais celles du Nord étaient plus que jamais décidées à combattre pour leur indépendance; même plusieurs villes considérables du Brabant et de la Flandre opposaient encore une résistance opiniâtre aux armes du duc Alexandre de Parme, qui réunissait dans sa personne l'administration civile et militaire. Ce prince par une conduite aussi ferme que prudente et par une longue suite de victoires, avait rendu aux armes espagnoles cette réputation de valeur qui les avait toujours distinguées : mais son génie trouvait dans la situation particulière de ces provinces parsemées de rivières et de canaux sans nombre, des obstacles presqu'insurmontables. Toutes les villes avaient entre elles des communications sûres et faciles, et pour obtenir la possession d'une place, il fallait la conquête de plusieurs autres. Ces communications procuraient aux habitans du Nord les moyens de protéger leurs alliés du midi et de pourvoir abondamment à tous leurs besoins : les soldats espagnols au contraire étaient réduits à recommencer sans cesse des siéges interminables.

De toutes les villes du Brabant celle d'Anvers était la plus importante, tant par ses richesses, sa population et sa puissance, que par son assiette et ses fortifications. Cette ville étendue et populeuse, qui comptait plus de 80,000 habitans, avait été une des plus ardentes à soutenir la pacification de Gand, et s'était distinguée dans tout le cours de cette guerre par la hardiesse

de ses opinions républicaines. Elle croyait devoir en grande partie sa prospérité à la liberté illimitée de conscience, et avait accordé une protection spéciale aux adhérens des trois communions hérétiques : par ces motifs elle craignait le retour de la domination espagnole et de l'inquisition, qui n'aurait pas manqué d'anéantir cette liberté de conscience, et d'éloigner de leur ville les négocians réformés. Elle connaissait d'ailleurs par une triste expérience les horreurs inséparables d'une garnison espagnole, et prévoyait que si jamais elle consentait à se soumettre à ce joug ignominieux, elle ne pourrait plus s'en débarrasser pendant toute la durée de la guerre.

Déterminée par ces considérations elle résolut de fermer ses portes aux Espagnols. Mais le prince de Parme n'avait pas des motifs moins puissans pour se rendre maître de la ville à quelque prix que ce fût. Elle recevait de la Zélande des vivres et des munitions et les distribuait à son tour entre toutes les villes du Brabant. Sa conquête était donc nécessaire pour assurer celle de cette province et la libre navigation de l'Escaut. Par la prise d'Anvers, il ôtait aux états du Brabant, qui s'y assemblaient, leur principal appui; il arrêtait la dangereuse influence que par ses richesses et ses conseils, elle exerçait sur les autres villes, et il acquérait de puissantes ressources pour subvenir aux besoins des armées royales. Ces motifs le portèrent à concentrer ses

troupes au mois de juillet 1584, et à marcher sur Anvers dans l'intention d'en former le siége.

L'assiette de cette place et les fortifications dont elle était entourée, semblaient la garantir contre toute attaque. Du côté du Brabant, elle était défendue par de hautes murailles, que couvraient des fossés tellement profonds, larges et remplis d'eau, que suivant les idées du tems on la jugeait imprenable. Du côté de la Flandre, elle était couverte par les ondes larges et rapides de l'Escaut. Le prince ne pouvait espérer de la prendre par escalade, et pour bloquer une place de cette étendue il fallait des troupes trois fois aussi nombreuses que celles qu'il avait avec lui, et de plus une flotte considérable qui lui manquait absolument. Outre que l'Escaut amenait de Gand des vivres en abondance, ce fleuve ouvrait aux Anversois une communication facile avec la Zélande. Le flux de la mer montait jusques bien au-dessus de la ville et le reflux s'opérait de même à des heures réglées; elle jouissait de l'avantage unique d'avoir un fleuve dont le cours suit à des heures connues deux directions opposées. Les villes de Bruxelles, de Malines, de Gand et de Termonde étaient encore entre les mains des confédérés, et pouvaient faciliter les convois. Il fallait par conséquent deux armées séparées, une de chaque côté du fleuve, pour bloquer la ville par terre et lui couper les communications avec la Flandre et le Brabant : il fallait un nombre suffisant de barques pour

fermer l'Escaut et pour s'opposer aux efforts que les Zélandais tenteraient infailliblement pour la délivrance de la ville. Or, l'armée du duc, considérablement diminuée par la guerre qu'il soutenait aussi en d'autres provinces, et par les nombreuses garnisons qu'il avait dû laisser dans les villes et les places fortes qu'il venait de soumettre était réduite à 10,000 hommes d'infanterie et 1700 chevaux, et ne pouvait suffire à une entreprise aussi gigantesque. Ces troupes manquaient d'ailleurs des choses les plus nécessaires à leur subsistance, et la cessation du paiement leur avait déjà plusieurs fois arraché des murmures qui menaçaient de dégénérer en révolte ouverte. Enfin si le prince en dépit de tous ces obstacles se décidait pour le siége, il avait tout à craindre des garnisons des places fortes qu'il laissait derrière lui. Leurs sorties pouvaient beaucoup inquiéter ses troupes trop dispersées, et les affamer en leur coupant les vivres.

Le conseil de guerre fit valoir toutes ces raisons, lorsque le prince lui communiqua son projet. Quelque confiance que les généraux les plus expérimentés eussent dans leur valeur, et dans l'habileté éprouvée de leur chef, ils ne purent dissimuler les motifs qui les portaient à douter du succès. A l'exception des généraux Capizucchi et Mondragon que leur génie élevait au-dessus de ces considérations, tous les autres membres déconseillèrent cette entreprise hasardeuse qui, selon eux, enleverait au prince

tous les fruits de ses anciennes victoires, et qui serait le tombeau de sa gloire militaire. Toutes ces objections qui s'étaient déjà présentées à l'esprit du prince et qu'il avait réfutées d'avance, ne purent ébranler sa résolution. Il n'avait point conçu ce projet hardi par une sotte présomption de ses forces, et par ignorance des dangers auxquels il serait exposé. Mais cet instinct du génie qui pousse les grands hommes avec une entière sécurité sur des routes que des hommes ordinaires osent à peine envisager de loin, l'élevait au-dessus de tous les obstacles qu'une prudence froide et bornée lui opposait; et sans pouvoir convaincre ses généraux de la justesse de ses vues, il en apercevait la solidité d'une manière vague, mais sûre. Une suite d'événemens heureux avaient rehaussé sa confiance, et un regard jeté sur son armée, qui n'avait pas son égale en discipline, en expérience, et en courage dans toute l'Europe, ne lui permettait pas de douter du succès. Il répondit à ceux qui lui parlaient du petit nombre de ses troupes, que les lances les plus longues ne blessaient que par la pointe, et que dans les entreprises militaires il fallait plutôt considérer le courage que le nombre des soldats. Il connaissait le mécontentement de son armée, mais il était sûr de son obéissance, et il espérait étouffer leurs murmures en les associant à une entreprise glorieuse, en flattant leur orgueil par l'éclat d'une conquête difficile et leur avidité par l'appât d'un butin immense qui serait le prix de leur valeur.

Dans le plan qu'il s'était tracé pour ce siége, il n'avait négligé aucun moyen capable de le faire réussir. Il savait que la famine seule pouvait forcer les Anversois à se rendre, et pour les réduire à cette extrémité, il fallait se rendre maître de toutes les avenues, et intercepter toutes les communications tant par terre que par eau. En conséquence il résolut de s'emparer de tous les forts que les Anversois avaient bâtis sur les bords de l'Escaut à dessein de protéger leur navigation, de construire de nouvelles redoutes aux endroits d'où il pourrait dominer le fleuve dans toute sa largeur, et d'attaquer en même tems les villes voisines de la Flandre et du Brabant, afin qu'elles ne pussent point envoyer par terre aux habitans d'Anvers les vivres qu'il chercherait à leur couper par eau. Projet hardi, et presque extravagant, quand on considère les faibles ressources du prince, mais que le génie de son auteur a justifié, et que la fortune a couronné d'un succès éclatant.

Comme l'exécution d'un plan aussi vaste exigeait beaucoup de tems, il se contenta d'abord de bâtir de nombreuses redoutes le long des canaux et des rivières qui lient la ville d'Anvers à celles de Termonde, Gand, Malines, Bruxelles et autres places, et d'intercepter les communications de ce côté. Ensuite il logea dans le voisinage de la ville quelques escadrons de cavalerie qui désolaient les campagnes par des courses fréquentes. Il mit environ 3000 hommes

autour de Gand, et un nombre proportionnel gardait les autres places occupées par les républicains. De cette manière et au moyen des intelligences qu'il entretenait avec les catholiques, il espérait enfin forcer ces villes à rentrer dans le devoir, et à reconnaître son autorité, pendant qu'il évitait de s'affaiblir en soutenant plusieurs siéges à la fois.

Son but principal était la conquête d'Anvers. Il fit entièrement cerner cette ville, et établit son quartier-général à Beveren, village situé en Flandre à quelques lieues d'Anvers. Il y fit tracer et fortifier un camp, confia la garde de la rive gauche de l'Escaut au marquis de Roubais, général de la cavalerie, et celle de la rive droite au comte Pierre Ernest de Mansfeldt, auquel il donna pour lieutenant le général espagnol Mondragon. Ces derniers passèrent heureusement l'Escaut sans que le vaisseau amiral, que les assiégés détachèrent contre eux, pût leur défendre le passage; ils tournèrent ensuite la ville et se retranchèrent près de Stabroek. Ils établirent des postes militaires sur toute la rive droite du fleuve et donnèrent aux uns l'ordre de se retrancher sur les digues, et aux autres le soin d'intercepter les convois.

Deux forts élevés à quelques milles au-dessous d'Anvers protégeaient la navigation de l'Escaut. L'un nommé Liefkenshoek, était bâti sur l'île flamande de Doel, l'autre qui portait le nom de Lillo, était situé vis-à-vis du premier sur le ter-

ritoire du Brabant. C'était Mondragon lui-même qui autrefois avait élevé ce dernier fort par ordre du duc d'Albe, et ce motif engagea le prince de Parme à lui en confier l'attaque. Le succès du siége semblait dépendre de la possession de ces deux forts, parce que tous les vaisseaux qui se dirigaient de la Zélande sur Anvers devaient passer à la portée de leurs batteries. On en avait depuis peu augmenté les travaux; ceux de Liefkenshoek n'étaient même pas encore achevés, lorsque le marquis de Roubais entreprit de s'en rendre maître. Son attaque fut dirigée avec tant de célérité, que les ennemis n'eurent pas le tems de se reconnaître, et qu'ils furent obligés de remettre le fort entre les mains des Espagnols. Ceci arriva le jour même où le prince d'Orange tomba à Delft sous le fer d'un perfide assassin. Ceux qui avaient la garde des autres redoutes élevées sur l'île de Doel les abandonnèrent; en sorte qu'en peu de tems toute la rive gauche de l'Escaut resta au pouvoir du prince de Parme. Mais le fort de Lillo, situé sur la rive opposée, fit une résistance opiniâtre. Les Anversois avaient eu le tems de le fortifier et d'y jeter une garnison courageuse; celle-ci fit des sorties furieuses, et secondée par le feu des batteries, ruina tous les travaux des Espagnols. Enfin une inondation occasionnée par l'ouverture des écluses, força ces derniers à se retirer après un siége de trois semaines et après avoir perdu à peu près 2000 hommes. Ils retournèrent au camp de Stabroek, se retranchèrent

sur les digues qui traversent les bas-fonds, et se garantirent contre les fureurs du fleuve par de nouveaux parapets.

Le mauvais succès de cette attaque obligea le prince de Parme de changer son plan. Il était essentiel pour le succès du siége qu'il se rendît maître de la navigation de l'Escaut, et il ne lui restait d'autre ressource à cet égard que la construction d'un pont. Projet hardi et qui aux yeux de beaucoup de personnes passait pour impraticable. La largeur du fleuve, qui dans cet endroit était de douze cents pas géométriques, la rapidité de son cours augmentée encore par le flux et le reflux de la mer, le défaut de bois de construction, de barques et d'ouvriers, et par dessus tout encore le dangereux voisinage des flottes d'Anvers et de Zélande, qui pouvaient à chaque instant ruiner de si longs travaux; voilà les obstacles que le prince avait à combattre. Mais il avait la conscience de son génie, et son courage héroïque ne savait reculer que devant l'impossible. Après avoir pris la mesure exacte de la largeur et de la profondeur du fleuve, après avoir consulté deux de ses plus habiles ingénieurs Barocci et Platon, il résolut d'établir son pont entre Calloo et Ordam, parce qu'en cet endroit le fleuve est moins large et se replie un peu sur la droite, ce qui retarde les vaisseaux et les force à changer de manœuvre. Il éleva d'abord sur les deux rives opposées deux forts, l'un du côté du Brabant, qui fut appelé le fort de St-Philippe et

l'autre du côté de la Flandre, qui fut nommé le fort de S[te]-Marie.

Pendant qu'on faisait dans le camp espagnol les plus grands préparatifs pour l'exécution de ce projet et que toute l'attention des républicains était dirigée sur ce point, le prince tomba à l'improviste sur Termonde, ville très-forte, située entre Gand et Anvers au confluent de la Dendre et de l'Escaut. La possession de cette place importante mettait les ennemis en état d'alimenter les villes de Gand et d'Anvers, et de ruiner toutes les mesures que le prince prendrait pour couper les vivres aux Anversois. Sa conquête était par conséquent essentielle et pouvait devenir décisive pour le succès du siége. Le prince dirigea son attaque avec tant de promptitude, que les assiégés n'eurent pas le tems d'ouvrir les écluses et d'inonder les environs. Il mena ses troupes directement contre le principal bastion placé en avant de la porte de Bruxelles : le feu des assiégés, qui fit parmi eux des ravages terribles, ne faisait qu'augmenter leur zèle ; et les outrages que les soldats de la garnison exerçaient sur la statue d'un saint, qu'ils mutilèrent et qu'ils précipitèrent dans le fossé au milieu des plus lâches blasphêmes, tourna leur courage en fureur. Avant même que la brêche fût assez grande, ils demandèrent à grands cris qu'on les menât à l'assaut, et le prince voulant profiter de cette première ardeur se rendit à leurs vœux. Après deux heures d'un combat meurtrier

le bastion fut emporté, et tout ce qui put échapper au fer des Espagnols, se sauva dans la ville. Celle-ci resta alors exposée à tout le feu de l'ennemi, qui du haut des remparts conquis, ne cessait de la bombarder. Cependant les larges fossés remplis d'eau, dont elle était entourée, faisaient craindre une longue résistance. Le génie inventif du prince de Parme sut encore obvier à ces difficultés. Pendant que nuit et jour il faisait continuer le bombardement, ses troupes travaillaient d'un autre côté à détourner le cours de la Dendre qui alimentait les fossés de la ville. Ce stratagême réussit, et les assiégés voyant disparaître de leurs fossés les eaux qui étaient leur dernière ressource, désespérèrent de se maintenir plus long-tems, s'empressèrent de capituler et reçurent garnison espagnole. Ainsi le prince de Parme termina en onze jours une expédition pour laquelle au jugement des connaisseurs onze semaines paraissaient à peine devoir suffire.

Les Gantois isolés d'Anvers et de la mer par suite de cette prise, pressés de plus en plus par les troupes royales qui campaient dans leurs environs, n'ayant plus d'espoir d'être secourus et voyant approcher à grands pas la famine et ses terribles effets, perdirent courage et députèrent au camp de Beveren, pour se soumettre aux mêmes conditions que le prince leur avait déjà offertes. Mais on leur répondit que le tems des conventions n'était plus, et qu'une soumission pleine et entière pouvait seule apaiser le cour-

roux du roi. On leur insinua qu'ils s'exposaient à subir les mêmes humiliations que Charles-Quint avait infligées à leurs ancêtres, et qu'on pourrait bien les forcer de venir en chemise et la corde au col demander leur grâce. Cette hauteur ôtant aux députés l'espoir de réussir, ils retournèrent sur leurs pas. Trois jours après une nouvelle députation vint livrer la ville, et obtint par l'entremise d'un ami du prince des conditions supportables. La ville fut condamnée à payer une amende de 200,000 florins, à rappeler les catholiques et à bannir les sectaires. On accorda néanmoins à ces derniers un délai de deux ans pour mettre ordre à leurs affaires. Une amnistie générale fut prononcée en faveur de tous les habitans, à l'exception de six individus nommément spécifiés dans la capitulation. La garnison forte de deux mille hommes obtint la faveur de sortir avec tous les honneurs militaires. Ce traité fut signé au quartier-général de Beveren, et immédiatement après trois mille Espagnols entrèrent dans la place pour en former la garnison.

C'était par la terreur de son nom et par la crainte de la famine, plutôt que par la force des armes que le prince de Parme avait acquis cette ville, la plus grande et la plus forte des Pays-Bas, dont l'étendue répond à l'enceinte intérieure de Paris et qui renferme 37,000 édifices, disséminés en vingt îles liées entre elles par vingt-neuf ponts de pierre. Les priviléges étendus que les habitans avaient autrefois extorqués de leurs souve-

rains, nourrissaient chez eux certain esprit d'indépendance, qui plus d'une fois avait dégénéré en révolte, et qui à la fin les avait mis en opposition directe avec les principes du gouvernement austro-espagnol. Cet amour désordonné de la liberté avait été très-favorable aux différentes sectes; elles avaient fait dans cette ville des progrès rapides et prodigieux; et ces deux motifs réunis avaient amené toutes les démarches orageuses, par lesquelles elle s'était signalée dans le cours de cette guerre.

Sa conquête procura au prince de Parme des sommes considérables et de plus une riche provision d'artillerie, de caissons, de barques et autres matériaux, ainsi qu'un grand nombre d'ouvriers et de marins propres aux travaux qu'il se proposait de faire devant Anvers.

Quelque tems avant la reddition de Gand, ses troupes s'étaient aussi emparées des villes de Vilvorde et de Herenthals, et elles occupaient les forts élevés près du village de Willebroek. La perte de toutes ces places isolait les Anversois du reste de la Flandre et du Brabant; il ne leur restait de secours à attendre que du côté de la Zélande. Mais le prince de Parme travailla bientôt à leur enlever ce dernier refuge.

Ils avaient envisagé les premières dispositions des Espagnols contre leur ville avec l'insolente sécurité que leur inspirait la vue d'un fleuve invincible. Le prince d'Orange n'avait pas peu contribué à élever leur audace en déclarant que

toute la puissance espagnole échouerait devant les murs d'Anvers. Quelque tems avant sa mort il avait mandé à Delft le bourgmestre de cette ville, Philippe de Marnix de Ste-Aldegonde, pour concerter avec lui les moyens de la défendre et de la maintenir dans son parti. Il était d'avis qu'il fallait sur-le-champ percer entre Sandvliet et Lillo la grande digue appelée *blauw garen dyk*, afin d'attirer sur les terres environnantes les eaux de l'Escaut oriental, et d'ouvrir à travers les campagnes inondées une nouvelle route aux convois de la Zélande, si jamais l'Escaut était fermé. Ste-Aldegonde immédiatement après son retour avait fait agréer ce projet aux magistrats et aux principaux citoyens de la ville, mais le corps des bouchers s'y était opposé, en déclarant que ce serait leur enlever les moyens de nourrir le bétail nécessaire à la subsistance des habitans. Enfin les terres qu'il aurait fallu inonder fournissaient un excellent pâturage, où l'on engraissait tous les ans plus de douze mille bœufs. On écouta donc ces représentations des bouchers, et le projet fut ajourné. Dans la suite les Espagnols s'étant mis en possession des digues et des pâturages, on ne trouva plus l'occasion de l'exécuter.

A l'instigation du bourgmestre, qui était très-considéré des états du Brabant, dont il était membre lui-même, on avait mis en meilleur état les fortifications commencées sur les deux rives de l'Escaut, et l'on avait bâti plusieurs nou-

veaux forts autour de la ville; on avait percé les digues près de Saftingen et inondé presque tout le pays de Waes. De son côté le comte de Hohenlohe levait des troupes dans le marquisat de Bergen qui confinait au territoire d'Anvers; la république avait à sa solde un régiment d'Ecossais sous les ordres du colonel Morgan, et attendait des secours de l'Angleterre et de la France. Les assiégés ne cessaient de réclamer l'assistance des états de Hollande et de Zélande : mais lorsque les Espagnols se furent établis sur les deux rives du fleuve, et que par le feu de leurs batteries ils eurent commencé à inquiéter la navigation; lorsque les villes du Brabant et de la Flandre furent tombées les unes après les autres entre les mains des ennemis, et que leur cavalerie eut intercepté toutes les communications de ce côté, ils se mirent à réfléchir sérieusement au sort qui leur était réservé. Il y avait alors dans la ville 85,000 habitans, et d'après des calculs exacts il fallait pour leur subsistance annuelle trois cents mille quartauts de bled (1). Au commencement du siége on ne manquait ni de facilité ni d'argent pour amasser cette provision; car en dépit des batteries espagnoles, les barques de la Zélande chargées de vivres trouvèrent toujours moyen d'entrer dans la ville à la faveur du flux. Il s'agissait donc uniquement d'empêcher que les riches particuliers n'ache-

(1) Le quartaut pesant 110 livres.

tassent ces vivres pour leur compte, et ne les vendissent ensuite à un prix exorbitant, lorsque la disette en aurait augmenté la valeur. Un certain Giambelli de Mantoue, qui s'était établi à Anvers, et qui dans la suite rendit à cette ville d'éclatans services, proposa nn expédient propre à prévenir ce désordre; ce fut de créer un impôt du centième denier et d'établir une compagnie d'honnêtes bourgeois, qui emploieraient le produit de cet impôt à l'achat des vivres et des grains nécessaires, et en livreraient à chaque citoyen une certaine quantité par semaine. Il demandait que les riches avançassent les sommes requises: moyennant quoi ils conserveraient dans leurs magasins les vivres en guise d'hypothèque, et auraient part au bénéfice résultant de l'achat. Mais ce projet ne fut pas du goût des négocians aisés; ils aimèrent mieux s'enrichir aux dépens de leurs concitoyens, et firent ordonner que chacun eût à se pourvoir de vivres pour un terme de deux ans. Cette ordonnance calculée d'après leurs intérêts, était accablante pour les pauvres habitués à vivre au jour le jour. Aussi avait-elle été imaginée dans le dessein de les éloigner de la ville, ou de les rendre dépendans du bon plaisir des riches. Mais quand ceux-ci vinrent à considérer que dans des momens de famine, on ne respecterait aucune propriété, ils jugèrent à propos de ne pas acheter au-delà du nécessaire.

Les magistrats, pour prévenir un mal qui ne pouvait grever que des particuliers, prirent des

mesures funestes au bien public. Des spéculateurs zélandais avaient expédié une flotte chargée de vivres, qui eut le bonheur d'échapper aux Espagnols et d'entrer dans le port d'Anvers. L'espoir d'un bénéfice considérable les avait encouragés à cette entreprise hasardeuse. Mais ils furent trompés dans leur attente : car à leur arrivée les magistrats s'avisèrent de fixer le prix de tous les vivres à un taux extrêmement bas. En même tems, pour empêcher que des particuliers n'achetassent toute la charge et ne fissent des magasins aux dépens de leurs concitoyens, ils ordonnèrent que les vivres seraient vendus en détail à bord des vaisseaux. Les spéculateurs que cette décision frustrait de leur espoir se hâtèrent de lever l'ancre, et quittèrent le port avec la plus grande partie de leur cargaison, qui aurait suffi pour nourrir la ville pendant plusieurs mois.

Cette négligence des moyens les plus simples et les plus naturels de salut n'est concevable, que parce qu'on regardait comme absolument impossible l'entière fermeture de l'Escaut, et que par conséquent on croyait ne pas avoir à redouter les horreurs de la famine. Le projet du prince de Parme de jeter un pont sur l'Escaut paraissait chimérique, et l'on s'en moquait ouvertement. On fit entre le fleuve et la ville une fastueuse comparaison, et l'on conclut que l'un ne souffrirait pas plus que l'autre le joug espagnol. « Quoi, disait-on, un fleuve qui a 2400 » pieds de largeur, et qui lors même qu'il est

» abandonné à ses propres eaux conserve plus
» de soixante pieds de profondeur, qui pendant
» le flux monte encore de douze pieds, un tel
» fleuve se laisserait dominer par une misérable
» palissade? Où pourrait-on trouver des arbres
» assez élevés pour atteindre jusqu'à la surface
» des eaux? Et c'est pendant l'hiver qu'on se
» flatte d'établir ce pont, pendant cette saison
» où le fleuve détachera contre de faibles pou-
» tres, des îles et des montagnes de glace capa-
» bles de renverser les murs les plus solides, et
» de les briser comme du verre! ou bien si le
» duc se propose de construire un pont de
» bateaux, d'où les prendra-t-il, et par quel
» chemin les menera-t-il dans ses retranche-
» mens? Ils devront nécessairement passer de-
» vant notre ville, et notre flotte n'aura pas de
» peine à les arrêter ou à les couler à fond.»

Mais tandis qu'à Anvers on se plaisait à exagérer l'incohérence de ce projet, le prince de Parme l'avait mis à exécution. Dès que les forts de S^te^.-Marie et de S^t^.-Philippe furent en état de couvrir les travailleurs et les ouvrages, on avança des deux côtés du fleuve une jetée, en employant à cet effet les mâts les plus élevés des vaisseaux. Cette construction était si ferme et si solide que dans la suite elle fut en état de résister aux plus violentes secousses des glaçons. Les poutres enfoncées bien avant dans la terre avaient un appui très-ferme et s'élevaient à une hauteur convenable au-dessus des flots : elles

étaient couvertes de planches qui formaient un chemin assez large pour que huit personnes pussent y marcher de front ; des parapets élevés de côté et d'autre les protégeaient contre la mousquetterie des vaisseaux ennemis. Ces estacades, comme on les appelait, furent poussées de chaque côté du fleuve aussi loin que le permettait la profondeur et la violence des eaux. Elles occupaient un espace de 1100 pieds ; mais comme on ne pouvait les continuer vers le milieu du fleuve où le courant était plus rapide, il restait toujours entre les deux estacades un vide de plus de six cents pas, qui suffisait pour donner passage à une flotte entière, chargée de provisions. Le prince songeait à fermer cet intervalle par un pont de bateaux, et résolut d'employer à cet effet les vaisseaux qu'il avait à Dunkerque, mais outre que le nombre en était peu considérable, il était très-difficile de les faire passer devant Anvers sans essuyer beaucoup de perte. Il fallait donc pour le moment se contenter d'avoir réduit le fleuve à la moitié de sa largeur, et d'avoir rendu la navigation très-difficile. De chaque côté les estacades se terminaient en quarré long, bien garni d'artillerie, et élevé au milieu des eaux en guise de fort, d'où l'on pouvait faire un feu continuel et terrible sur les vaisseaux qui se hasarderaient à travers ce pas dangereux. Ce qui n'empêcha pas que des flottes entières, et des vaisseaux isolés ne dépassassent ce redoutable détroit.

Ce fut à cette époque que la ville de Gand se rendit, et cette conquête tira le prince de Parme d'embarras. Il trouva dans cette ville tous les matériaux nécessaires pour la construction d'un pont de bateaux. Il ne restait de difficulté que sur le transport. Les ennemis eux-mêmes lui en facilitèrent les moyens. Par la rupture des digues près de Saftingen, une grande partie du pays de Waes avait été mise sous les eaux jusqu'au village de Borcht, en sorte qu'il n'était pas difficile de traverser ces campagnes avec des vaisseaux plats. Le prince fit donc amener les bateaux qui étaient à Gand, et ordonna aux conducteurs de percer la digue gauche de l'Escaut au-dessous de Termonde et de Rupelmonde, de laisser Anvers sur leur droite et de naviguer vers le village de Borcht jusqu'aux campagnes inondées. Pour assurer cette navigation et pour tenir les ennemis en respect, il fit bâtir un fort dans les environs de Borcht. Toutes ces mesures réussirent à merveille. Les bateaux du prince se tirèrent heureusement d'un combat qu'ils eurent à soutenir contre la flotte ennemie. Après avoir percé encore quelques digues, ils arrivèrent au quartier-général espagnol près de Calloo et entrèrent dans l'Escaut sans avoir éprouvé de perte. La joie de l'armée fut d'autant plus grande qu'elle avait peu auparavant reçu la nouvelle du danger auquel ces bateaux venaient d'échapper. Car à peine avaient-ils écarté la flotte ennemie et percé la digue, qu'on vit paraître une seconde flotte

commandée par le courageux défenseur de Lillo, Odet de Teligny. Ce capitaine voyant que l'ennemi lui était échappé, s'empara de la digue, y bâtit un fort, et enleva au prince de Parme les moyens de correspondre par eau avec la ville de Gand.

Cette mesure jeta le prince de Parme dans de nouveaux embarras; il n'avait à beaucoup près pas assez de vaisseaux, ni pour la construction de son pont, ni pour le défendre, et Teligny s'était emparé du chemin par lequel les premiers étaient arrivés. Pendant qu'il cherchait à remédier à ce désagrément, il se souvint d'un moyen qui non-seulement devait le tirer d'embarras, mais encore hâter le succès de sa glorieuse entreprise. Aux environs du village de Hecken, situé dans le pays de Waes, à la distance d'environ 5000 pas des terreins inondés, coule la Moer, petite rivière qui se jette dans l'Escaut près de Gand. Il fit creuser un canal depuis cette rivière jusqu'aux champs inondés, mais comme les eaux n'avaient pas partout une égale profondeur, ce canal fut continué entre Beveren et Werrebroek jusqu'à Calloo, où il se jetait dans l'Escaut. 500 mineurs furent employés à ces ouvrages, et pour encourager ses soldats, le prince lui-même mit la main à l'œuvre. Il renouvela de cette manière l'exemple de deux illustres Romains, Drusus et Corbulon, qui par de semblables travaux avaient joint le Rhin avec le Zuyderzée et la Meuse avec le Rhin.

Ce canal que les Espagnols nommèrent d'a-

près le nom du prince, le canal de Parme, avait une étendue de 14,000 pas et pouvait porter des vaisseaux assez considérables. Il offrait aux barques qui de Gand se dirigeaient sur le quartier-général espagnol un chemin sûr et beaucoup plus court que l'autre, parce qu'elles n'avaient plus besoin de suivre les nombreux détours de l'Escaut. Elles entraient immédiatement dans la Moer, près de Gand, et de là se rendaient par le canal et les pays inondés jusqu'à Calloo. Comme presque tous les produits de la Flandre se vendaient sur les marchés de Gand, ce canal mit l'armée espagnole en communication avec toute cette province. De toutes les contrées et de tous les points les vivres affluaient dans leur camp, en sorte qu'ils n'eurent plus à craindre la disette pendant toute la durée de ce siége; mais le principal avantage que le prince tira de cet ouvrage consistait en une quantité suffisante de bateaux plats, qui le mirent en état d'achever la construction de son pont.

L'hiver survint pendant qu'on faisait ces préparatifs, et les énormes glaçons que l'Escaut chariait ne permettaient pas de continuer les travaux. Le prince avait attendu avec inquiétude cette saison rigoureuse qui pouvait lui devenir funeste et favoriser les tentatives que des assiégés feraient pour détruire le pont : mais l'adresse des ingénieurs le tira du premier de ces dangers et l'inconséquence de ses ennemis le sauva de l'autre; il est vrai que plus d'une fois à la marée

montante des glaçons épais s'insinuèrent entre les palissades et les ébranlèrent par la violence de leurs coups, mais ils n'en subsistèrent pas moins, et la fureur de ce fougueux élément ne servait qu'à faire mieux apprécier la solidité des ouvrages.

Cependant les Anversois perdaient en délibérations inutiles un tems précieux, et négligeaient les intérêts de l'état pour de misérables chicanes. La régence de cette ville était partagée entre trop d'individus, et la multitude y avait trop de part pour qu'on y pût examiner avec calme, avec connaissance de cause, et exécuter avec fermeté les mesures propres à assurer le bien public. Outre le conseil de régence ordinaire, dans lequel le bourgmestre n'avait que voix consultative, il y avait encore dans la ville une quantité de corporations auxquelles étaient confiés la tranquillité intérieure et extérieure, l'approvisionnement et les fortifications de la place, l'état de la marine, du commerce, etc., et qui voulaient être consultées sur toutes les affaires importantes. Comme les membres de ces corporations ne manquaient pas de prendre part aux délibérations du conseil de régence, aussi souvent qu'ils le trouvaient bon, comme ils extorquaient presque toujours par leurs cris et par leur nombre ce qu'ils ne pouvaient espérer de la solidité de leurs raisons, le peuple exerçait une influence dangereuse sur le conseil de régence, et les contestations que faisaient naître des inté-

rêts aussi opposés, contrariaient l'exécution de toutes les mesures salutaires. L'administration était subjugée et trop faible pour se faire respecter; de fiers navigateurs et des militaires arrogans se permirent d'interpréter ou d'exécuter à leur gré les ordres qu'ils avaient reçus, et plus d'une fois le moment favorable fut perdu par la négligence, pour ne pas dire la mutinerie des troupes et des matelots.

Le peu d'accord dans le choix des moyens qu'on voulait employer pour la défense de la ville n'aurait pas eu des résultats aussi funestes, si l'on se fût seulement entendu par rapport au but qu'on se proposait : mais c'était sur cela même que les citoyens aisés et la multitude étaient d'un avis différent. Les premiers sentaient assez ce qu'ils auraient à perdre si jamais les choses en venaient aux dernières extrémités ; et cette connaissance leur faisait désirer qu'on entrât en négociation avec le prince de Parme. Ils commencèrent à manifester ces opinions, lorsque le fort de Liefkenhoek fut tombé entre les mains des Espagnols, et qu'on eut des motifs sérieux de craindre pour la navigation de l'Escaut. Quelques-uns de ces négocians se retirèrent et abandonnèrent à son triste sort une ville dont ils avaient partagé la prospérité, mais dont ils ne voulaient pas partager le malheur. Soixante à soixante-dix de ceux qui étaient restés dans la ville, présentèrent au conseil de régence une requête dans laquelle ils demandaient qu'on en-

tamât des négociations avec le prince. Le peuple averti de cette démarche, entra dans une telle fureur, que pour l'apaiser on fut obligé d'arrêter les pétitionnaires et de les condamner à une forte amende. Le repos ne fut rétabli qu'après la publication d'un arrêté qui défendait, sous peine de mort, de faire soit en public soit en secret des propositions de cette nature.

Le prince de Parme, qui avait des intelligences secrètes à Anvers, comme dans les autres villes du Brabant et de la Flandre, et qui était bien servi par ses espions, n'ignorait aucun de ces mouvemens, et mit tout en œuvre pour en tirer avantage. Quoique ses travaux fussent déjà assez avancés pour causer de l'inquiétude aux Anversois, il était cependant encore bien loin d'être maître de la ville. Un seul instant de malheur pouvait anéantir l'ouvrage de plusieurs mois. Ainsi sans rien omettre de ces préparatifs militaires, il fit une dernière tentative sérieuse pour ramener l'esprit des habitans par des voies de douceur. Vers la fin du mois de novembre de cette année, il fit remettre au grand conseil d'Anvers un mémoire dans lequel il employait toutes les subtilités de la politique pour les engager à lui remettre les clefs de la ville, ou du moins pour augmenter parmi eux la division. Dans ce mémoire, il les envisageait comme des hommes égarés, et rejetait toute la faute de leur révolte et de leur opposition antérieure sur l'esprit vindicatif du prince d'Orange, dont la justice divine les

avait enfin délivrés. Il ajoutait qu'il était maintenant en leur pouvoir d'ouvrir les yeux, de sortir de leur long aveuglement et de recourir au roi, qui était prêt à les recevoir en grâce. Il s'offrait lui-même à leur servir de médiateur, alléguant pour motif qu'il n'avait jamais cessé d'aimer et de chérir un pays où il était né, et où il avait passé les plus agréables années de sa jeunesse. Il les engageait donc à lui envoyer des plénipotentiaires pour traiter de la paix; il leur faisait espérer les conditions les plus favorables s'ils se soumettaient à tems, et leur faisait redouter les plus durs traitemens, s'ils attendaient que l'extrémité les y forçât.

Les magistrats répondirent au nom de la ville d'une manière décente et mesurée à cette lettre, dans laquelle on est charmé de ne pas retrouver le langage que le duc d'Albe avait tenu dans de semblables circonstances dix ans auparavant. Tout en rendant justice au caractère personnel du prince, et en lui témoignant leur reconnaissance pour les sentimens favorables qu'il manifestait, ils se plaignaient de la rigueur des circonstances, qui ne lui permettaient pas d'agir envers eux selon son caractère et ses inclinations. Ils déclaraient qu'ils remettraient avec joie leur sort entre ses mains, s'il était maître absolu de ses actions, et s'il n'était pas forcé d'exécuter des ordres étrangers, dont son impartialité devait lui faire sentir l'injustice. Qu'ils ne connaissaient que trop l'inflexible opiniâtreté

du roi d'Espagne, et les terribles promesses qu'il avait faites au pape : et qu'ils avaient perdu l'espoir d'obtenir de lui leur pardon. Ils saisissaient cette occasion pour venger avec une noble chaleur la mémoire du prince d'Orange, leur bienfaiteur et sauveur, et indiquaient les véritables causes qui avaient amené cette guerre et engagé les Pays-Bas à se soulever contre la domination espagnole. Ils ne dissimulaient pas qu'alors même ils avaient l'espoir de trouver dans le roi de France un maître plus doux, et concluaient que par ce motif ils ne pouvaient traiter avec le monarque espagnol sans se rendre coupables de la plus criminelle légèreté, et même d'ingratitude.

En effet, les provinces des Pays-Bas, découragées par une suite d'événemens malheureux, avaient enfin pris la résolution de recourir au roi de France, de se soumettre à lui, et de faire le sacrifice de leur liberté pour sauver leur existence et leurs anciens priviléges. Elles avaient envoyé tout récemment une ambassade à Paris, pour faire agréer ces offres, et l'agréable perspective de ce secours ne contribuait pas peu à tenir en haleine le courage des Anversois. Henri III, roi de France, n'était pas éloigné de se rendre aux vœux des provinces; mais les troubles que les intrigues des Espagnols surent lui susciter dans son propre royaume, le forcèrent de s'en désister. Les Pays-Bas s'adressèrent alors à la reine d'Angleterre, qui leur envoya

effectivement des secours, mais seulement après que la ville d'Anvers fut tombée au pouvoir des Espagnols. Pendant que dans cette ville on attendait l'issue des négociations, et qu'on avait les yeux attachés sur l'assistance des monarques étrangers, on avait négligé les moyens de défense les plus simples et les plus naturels, et perdu tout l'hiver, que l'ennemi avait eu le bon esprit d'employer utilement.

Il est vrai que le comte de S[te]-Aldegonde, bourgmestre d'Anvers, n'avait cessé de faire des représentations aux états de Zélande, pour les engager à attaquer les travaux des ennemis, pendant que du côté d'Anvers il seconderait leurs efforts, et que la garnison de Lillo tomberait sur le camp des Espagnols. Les nuits longues et souvent orageuses pouvaient favoriser ces mesures, et l'ennemi aurait eu bien de la peine à résister à cette triple attaque. Malheureusement, des mésintelligences élevées entre l'amiral Guillaume de Blois de Très-Long, et le collége d'amirauté de Zélande, retardèrent l'équipement de la flotte, et firent échouer le projet. Pour en accélérer l'exécution, Teligny avait pris le parti de se rendre en personne à Middelbourg, où les états de Zélande étaient assemblés. Mais comme l'ennemi gardait toutes les avenues, cette tentative lui coûta la liberté, et la république perdit en lui un de ses plus braves défenseurs. On ne manquait pas néanmoins de bateliers entreprenans, qui à la faveur de l'obscurité et de la ma-

rée montante, se glissèrent à travers l'ouverture encore praticable du pont; bravèrent le feu de l'artillerie espagnole, jetèrent des vivres dans la place, et retournèrent avec le reflux. Mais comme plusieurs de ces barques tombèrent entre les mains des ennemis, la régence ordonna qu'à l'avenir on ne pourrait tenter le passage que lorsqu'il y aurait un nombre suffisant de bateaux; cette ordonnance fit entièrement cesser les convois, parce qu'on ne put jamais réunir le nombre de bateaux exigé pour tenter le passage. On fit ensuite quelques tentatives pour s'emparer des barques des Espagnols; on en prit quelques-unes, et d'autres furent coulées à fond. Ces légers succès inspirèrent le désir de faire des armemens plus considérables. Mais quel que fût le zèle de St-Aldegonde, il ne put déterminer les capitaines des vaisseaux à seconder ses vues.

Cependant l'hiver s'était écoulé au milieu de toutes ces dispositions; à peine l'Escaut dégagé de glaces fut-il devenu navigable, que déjà les assiégeans s'occupèrent avec une ardeur incroyable à bâtir leur pont. Il restait encore entre les deux estacades un espace de plus de six cents pas. Il fut fermé par trente-deux gros bateaux de soixante-six pieds de long sur vingt de large, tous accrochés les uns aux autres par de fortes chaînes, et placés à la distance de vingt-deux pieds l'un de l'autre, pour ne pas entraver le cours du fleuve. Chaque vaisseau était fixé par deux bonnes ancres, de manière que les matelots

pouvaient, selon que la marée montait ou descendait, en allonger ou raccourcir les câbles L'intervalle d'un bateau à l'autre était rempli par des poutres couvertes de planches, transversalement arrangées, et garnies d'un parapet, semblable à celui qu'on avait fait sur les estacades. Ce pont, joint aux estacades, avait avec elles une longueur de deux mille quatre cents pas. Il était construit avec tant d'art et muni d'une artillerie si nombreuse, qu'il suffisait à sa propre défense, et que sur un seul mot il pouvait vomir la mort dans toutes les directions. Il était protégé par les deux forts de Ste-Marie et de St-Philippe, bâtis aux deux têtes du pont, et par deux bastions de bois qui terminaient les estacades. Outre ces dispositions générales, chaque vaisseau contenait encore pour sa défense trente hommes armés et quatre matelots, et présentait à l'ennemi, tant du côté d'Anvers que de la Zélande, la bouche d'un canon. On comptait, tant sur le pont que sur les estacades, quatre-vingt-dix-sept pièces d'artillerie. Plus de 1500 hommes veillaient à la défense de ces importans ouvrages, et pouvaient en cas d'attaque recevoir l'ennemi par un feu bien soutenu.

Tant de précautions ne suffisaient pas encore au goût du prince de Parme. Il fallait s'attendre que les ennemis réuniraient tous leurs efforts pour rompre le milieu du pont, qui en était la partie faible. Pour prévenir ce malheur, il fit construire de chaque côté, à quelque distance

du pont, une défense extérieure, propre à le garantir contre la violence des machines ennemies. Cette défense consistait en trente-trois barques assez considérables, placées l'une à côté de l'autre dans toute la largeur du fleuve, et attachées trois à trois par des mâts garnis chacun de quatorze pointes de fer fort longues, qui opposaient à l'ennemi une espèce de parapet hérissé de piques.

Ces barques n'étaient chargées que de lest, et assujetties par deux câbles très-relâchés, afin de pouvoir s'élever et s'abaisser avec le fleuve : par ce moyen elles étaient constamment en mouvement, et en retinrent le nom de *flottes*. Elles couvraient tout le milieu du pont et une partie des estacades. Quarante vaisseaux de guerre, rangés sur les deux rives, étaient destinés à protéger tous les travaux.

Ce prodigieux ouvrage fut achevé au septième mois du siége (au mois de mars 1815), et ce jour fut pour toute l'armée espagnole un jour de fête. On annonça aux assiégés par un feu de joie la fin des travaux, et tous les soldats comme s'ils eussent voulu s'assurer de leur triomphe, se dispersèrent le long des estacades, pour voir couler avec calme et résignation les eaux de ce fleuve orgueilleux, auquel ils venaient d'imposer un joug. Cet heureux moment leur fit oublier les difficultés infinies qu'ils avaient eu à supporter, et tous ceux qui avaient eu la moindre part à la construction du pont

s'arrogèrent fièrement une portion de la gloire qui rejaillit sur leur chef. Mais rien ne peut égaler l'étonnement et la consternation des Anversois lorsqu'ils virent que l'Escaut était réellement fermé, et qu'il ne leur restait plus aucun moyen de communication avec la Zélande. La reddition de Bruxelles, qui forcée par la faim, venait d'ouvrir ses portes aux Espagnols, ajoutait encore à leur frayeur. D'un autre côté une tentative du comte de Hohenlohe sur Bois-le-Duc, faite vers le même tems dans le dessein de prendre cette ville ou de faire une diversion, avait échoué, et la malheureuse ville d'Anvers perdit par cet échec tout espoir d'être secourue tant par terre que par mer.

Elle fut informée de ces tristes nouvelles par quelques fuyards, qui s'étaient jetés dans la ville, en traversant les avant-postes des Espagnols. Un espion envoyé par le bourgmestre pour reconnaître les travaux des ennemis, vint encore ajouter à la consternation générale par le rapport de sa commission. Il avait été pris et amené devant le prince de Parme, qui avait donné ordre de le conduire partout, et de lui laisser voir en détail la structure du pont. Après qu'il eut tout examiné, il fut ramené devant le prince qui lui dit : « Retournez maintenant et racon-
» tez à ceux qui vous ont envoyé ce que vous
» venez de voir, ajoutez-y que je suis fortement
» résolu ou de m'ensevelir sous les ruines de ce

» pont ou d'arriver par ce pont dans votre
» ville. »

La connaissance du danger tira enfin les assiégés de leur stupeur, et il ne dépendit pas d'eux que la première partie de cette résolution n'eût son effet. Le prince avait vu depuis long-tems avec inquiétude les préparatifs qu'on faisait en Zélande pour la délivrance de la ville; il ne se dissimulait pas les embarras qu'il rencontrerait de ce côté ; il savait que si les flottes de la Zélande et d'Anvers agissaient simultanément et de concert, ses travaux ne subsisteraient pas long-tems. Les lenteurs motivées de l'amiral de Zélande qu'il tâchait d'entretenir par tous les moyens possibles, l'avaient long-tems rassuré, mais alors la grandeur du péril engagea les états à presser l'expédition, et sans attendre plus long-tems l'amiral, ils ordonnèrent au comte Justin de Nassau de partir avec tous les vaisseaux qu'il pourrait réunir et de secourir les assiégés. La flotte se posta devant le fort de Liefkenshoek qui était toujours au pouvoir des Espagnols; elle y fut jointe par quelques vaisseaux du fort de Lillo, et canonna avec tant de succès les remparts ennemis, qu'en peu de tems une large brêche lui fournit les moyens d'escalader et d'emporter le fort. La garnison, composée de Wallons, ne montra pas cette bravoure qu'on attendait des soldats du prince de Parme; ils abandonnèrent lâchement leurs postes, et laissèrent les ennemis en possession de toute

l'île de Doel et des fortifications dont elle était hérissée. Le prince de Parme fut très-sensible à cette perte ; il renvoya les commandans des forts devant un conseil de guerre, et quelques-uns eurent la tête tranchée. La conquête de Liefkenshoek ouvrit aux Zélandais un libre accès jusqu'au pont; ils résolurent d'en profiter et se concertèrent avec les Anversois pour en faire l'attaque; ils convinrent que la flotte amènerait une provision suffisante de vivres, que ceux d'Anvers feraient agir les machines qu'ils avaient préparées depuis long-tems pour la destruction du pont, et qu'aussitôt le passage libre la flotte profiterait de l'embarras des Espagnols pour ravitailler la ville.

Déjà avant que le prince de Parme eût entièrement achevé son pont, un ingénieur d'Anvers faisait les préparatifs nécessaires pour le détruire. Cet homme destiné par le sort à devenir l'Archimède de cette ville, et à montrer une égale habileté avec des résultats tout aussi malheureux pour sa défense, se nommait Fréderic Giambelli. Il était né à Mantoue, et à ce que prétendent quelques historiens, il avait offert d'abord ses services au roi d'Espagne, mais rebuté par la longue indécision du monarque, il avait quitté la cour avec le projet de faire repentir le roi du mépris qu'il affectait pour ses talens. Il s'était mis au service d'Élisabeth, reine d'Angleterre, qui après avoir éprouvé son mérite l'avait envoyé à Anvers; il établit son domicile dans cette ville et consacra

à sa défense tout ce que put inventer son génie créateur.

Dès qu'il eut la conviction que le prince de Parme songeait sérieusement à jeter un pont sur l'Escaut, et que cet ouvrage était presque achevé, il pria les magistrats de lui accorder trois vaisseaux du *port* de cent à cinq cents *tonneaux*, pour y construire des mines, et faire sauter les ouvrages du prince de Parme. En outre il désirait encore soixante barques, qui, attachées par des câbles et des chaînes, et pourvues de pointes de fer, devaient être lancées contre le pont à la marée descendante, et détruire sans ressource les parties que les brûlots auraient respectées; mais il s'adressait à des gens absolument incapables de saisir l'importance de ce projet extraordinaire, et qui, lors même que le salut de la patrie y était intéressé, ne savaient pas se mettre au-dessus de l'esprit mercantile. On trouva ses propositions trop coûteuses, et ce ne fut qu'après bien des démarches qu'il obtint deux vaisseaux du port de 70 à 80 tonneaux et un certain nombre de petites barques.

Aussitôt il s'occupa de rendre ces deux vaisseaux propres à remplir ses vues; il fit bâtir sur le pont une chambre ou mine en briques, qui avait cinq pieds de longueur, sur trois pieds et demi de haut et quarante de long. Il remplit cette mine de 60 quintaux d'une poudre extrêmement fine de son invention, et la couvrit de différens matériaux très-pesans, de blocs de

pierres, de boulets de fer solidement entassés; là dessus il construisit encore un étage en forme de toit, élevé de six pieds au-dessus du pont. Il chargea ce toit avec des chaînes de fer, des crochets, des boulets, des clous, des couteaux et autres instrumens meurtriers; l'espace du vaisseau qui n'était pas occupé par la mine fut rempli de pierres et couvert de planches; il avait laissé dans la mine plusieurs petites ouvertures pour y introduire des mêches et y mettre le feu. Par surcroît de précaution il y avait ajouté une horloge, qui au bout d'un tems déterminé devait jeter des flammes, et lors même que les mêches s'éteindraient, mettre le feu à toute la machine. Pour faire accroire à l'ennemi qu'on n'avait d'autre but que de mettre le feu au pont, il entretint au sommet du toit un léger feu de souffre et de poix, qui pouvait brûler une heure entière; il prépara aussi trente-deux petites barques, sur lesquelles étaient placés des feux d'artifices, construits dans le seul dessein de faire prendre le change aux ennemis. Ces brûlots devaient être envoyés en quatre détachemens de demi-heure en demi-heure, pour tenir les ennemis constamment en haleine, et les fatiguer tellement par des décharges inutiles, qu'enfin ils cessassent d'être sur leurs gardes lorsque les vrais brûlots arriveraient. Il destina encore quelques vaisseaux pour faire sauter le pont volant et préparer les voies aux grands bâtimens; il espérait que ce premier effet occuperait et attirerait les

ennemis sur le pont, et que ses *machines infernales* en auraient des résultats plus meurtriers.

On marqua pour l'exécution de cette grande entreprise, la nuit du 4 au 5 avril; l'armée espagnole s'attendait à une attaque, surtout depuis qu'on avait surpris des plongeurs qui cherchaient à couper les câbles des vaisseaux; mais on ignorait absolument les intentions des ennemis, et l'on s'attendait à combattre avec des hommes et non avec des machines. Dans cette persuasion le prince de Parme avait redoublé les avant-postes, disposé ses meilleures troupes dans le voisinage du pont, et s'était rapproché lui-même du lieu de la scène pour mieux prévenir le danger. A peine la nuit eût-elle couvert la terre de ses ombres qu'on vit dans le lointain trois bateaux enflammés qui descendaient le fleuve, puis trois autres et bientôt après encore autant; cette vue mit l'alarme dans tout le camp espagnol, et le pont se couvrit de gens armés. Le nombre des barques augmentait toujours; elles descendaient le fleuve deux à deux, ou trois à trois, avec beaucoup d'ordre, parce que des bateliers avaient dirigé leur marche jusqu'à une certaine distance. L'amiral anversois, Jacques Jacobzoon, avait néanmoins fait une faute énorme en mettant trop peu d'intervalle entre les quatre détachemens et les deux grandes mines, ce qui mit enfin le désordre dans toute la flottille.

Les brûlots s'approchaient lentement, et l'obs-

curité rehaussait encore ce spectacle extraordinaire : aussi loin que la vue s'étendait, le fleuve était couvert de feu, et les barques jetaient d'immenses touffes de flammes : tous les environs étaient éclairés ; le fleuve, les digues, et les redoutes bâties sur le rivage réfléchissaient la lumière ; les drapeaux et les armures des soldats postés tant sur les deux rives du fleuve que sur le pont brillaient d'un vif éclat. On regardait avec un étonnement mêlé d'inquiétude ce singulier spectacle, qui ressemblait plutôt à une fête qu'à une expédition militaire, et le contraste de cette paisible apparition et de sa destination meurtrière, remplissait les esprits de frayeur. Lorsque cette flotte fulminante ne fut plus qu'à 2000 pas du pont, ceux qui la conduisaient allumèrent les mêches, poussèrent les deux brûlots jusqu'au milieu du fleuve, abandonnèrent les autres aux caprices des vagues, et se hâtèrent de retourner sur les barques qu'ils avaient amenées à cet effet.

C'est alors que le désordre se mit dans la flotte, les barques abandonnées s'attachèrent isolément au pont-volant où elles restèrent suspendues, d'autres furent jetées contre le rivage et y restèrent ; les premiers brûlots qui étaient destinés à mettre le feu au pont-volant, furent jetés par un ouragan contre la rive gauche du fleuve. L'une des deux grandes mines, nommées la Fortune, creva avant d'arriver à sa destination, et maltraita cruellement des sol-

dats espagnols, qui travaillaient à une redoute voisine; il s'en fallait peu que le second brûlot, qui était le plus considérable, n'eût une semblable destinée : le courant le poussa contre le pont-volant, du côté de la Flandre, et s'il eût éclaté dans ce moment, il aurait occasionné peu de perte. Trompés par les flammes qui jaillissaient de ce bateau, les Espagnols le regardèrent comme un brûlot très-ordinaire, destiné tout au plus à mettre le feu au pont; voyant que le feu des autres barques s'éteignait peu à peu, leur frayeur s'évanouit, et ils commencèrent à rire de ces arrangemens qui avaient fait tant de bruit et produit si peu d'effet. Quelques-uns des plus hardis se jetèrent dans le fleuve pour regarder de près cette machine et l'éteindre, mais dans cet instant même, la pesanteur du brûlot rompit le pont-volant, s'élança avec violence contre le pont principal, et causa aux Espagnols une frayeur réelle. Aussitôt tous se mettent en mouvement, et le prince crie aux matelots d'écarter la machine avec des perches et d'éteindre les flammes avant qu'elles ne s'attachassent aux pilotis.

Il se trouvait dans ce moment critique à l'extrémité de l'estacade gauche, à l'endroit où elle se joignait au pont de bateaux; il avait à ses côtés le marquis de Roubais, général de la cavalerie et gouverneur de l'Artois, (1) le

---

(1) Qui jadis avait été au service des Etats, et qui maintenant était l'ennemi le plus acharné de la république.

baron de Billy, gouverneur de la Frise et commandant des troupes allemandes, les généraux Cajetan et Guasto avec plusieurs officiers de son état-major. Un enseigne espagnol s'approcha respectueusement de lui et le conjura de se retirer d'un endroit où sa vie courait un danger imminent. Voyant que le prince était peu touché de sa prière, il la réitéra avec encore plus de force, se jeta à ses genoux, et le supplia d'écouter en ce seul point le conseil de son serviteur; enfin il le saisit par un pan de son habit, comme s'il eut voulu l'entraîner par force, et le prince vaincu par la hardiesse de l'Espagnol plus que par ses raisons, se retira effectivement vers le rivage, accompagné de Cajetan et de Guasto. A peine était-il arrivé à l'extrémité du pont, près du fort de Ste-Marie, qu'il entendit derrière lui un fracas épouvantable; il fut renversé par le coup, et il y eut quelques minutes avant qu'il reprît sa connaissance.

Mais quel spectacle s'offrit alors à ses regards! la violente explosion du brûlot avait fait sortir le fleuve de son lit : il avait inondé à plusieurs pieds de profondeur toutes les redoutes élevées sur le rivage. La secousse qu'en reçut la terre s'était étendue à trois lieues à la ronde. La majeure partie de l'estacade gauche, à laquelle le brûlot s'était accroché, avec une partie du pont de bateaux, avait été enlevée, brisée et éparpillée en l'air avec tout ce qui était dessus, poutres, canons et soldats. Les meules même qui ser-

vaient de toit à la mine avaient été lancés dans les campagnes environnantes, à une telle distance qu'on en déterra dans la suite plusieurs à quelques mille pas dans l'intérieur des terres. Six barques avaient été brûlées et un plus grand nombre mis en pièces. Mais les ravages meurtriers, que cette machine infernale avait exercés sur les soldats, étaient bien plus terribles. Cinq cents hommes, d'autres disent huit cents, devinrent la proie de sa violence, sans compter ceux qui en furent quittes pour avoir quelque membre froissé ou mutilé. Tous les genres de morts se réunirent dans ce cruel moment. Quelques-uns périrent dans les flammes, d'autres par la chaleur de l'eau devenue bouillante, d'autres étouffés par la vapeur empoisonnée du souffre : ceux-ci furent ensevelis dans les flots et ceux-là sous une grêle de pierres lancées avec fracas. D'autres furent déchirés par les couteaux et les crochets, ou moulus par les boulets qu'avait recelés la mine. On en trouva quelques-uns qui, sans aucune blessure apparente, paraissaient avoir été tués par la seule commotion violente de l'air. L'aspect qui s'offrit immédiatement après l'explosion du volcan était terrible. Les uns étaient fixés entre les palissades du pont, d'autres tâchaient de se dégager de dessous une masse de pierres, d'autres enfin avaient été lancés à travers les voiles et les cordages; de tous les côtés s'élevait un cri lamentable pour obtenir du secours; mais comme chacun avait assez de peine à sauver sa personne,

on ne put y répondre que par d'impuissantes plaintes.

Plusieurs personnes avaient été conservées d'une manière presque miraculeuse. Un tourbillon enleva un officier nommé Tucci, le tint quelque tems suspendu en l'air et le laissa ensuite retomber dans le fleuve, d'où il se sauva à la nage. Un autre officier fut emporté de la rive gauche et jeté sur la droite, où il se releva, n'ayant reçu qu'une légère blessure à l'épaule. Il avoua dans la suite que dans ce rapide trajet il avait cru être lancé hors d'un canon. Le prince de Parme lui-même n'avait jamais été plus près de périr. Quelques pas le séparèrent à peine de la mort. Au moment où il mettait le pied dans le fort de Ste-Marie, une poutre lancée par l'explosion, le frappa à la tête et à l'épaule, et il tomba sans connaissance. On crut pendant quelques minutes qu'il était effectivement mort, parce que plusieurs officiers se souvenaient de l'avoir vu sur le pont un peu avant l'explosion. Enfin on le trouva la main sur la garde de son épée, assis sur son séant entre ses compagnons Cajetan et Guasto; nouvelle qui rendit la vie à toute l'armée. Mais on essaierait vainement de décrire les mouvemens de son âme, lorsqu'il vit la dévastation qu'un seul instant avait produit sur un ouvrage de plusieurs mois. Ce pont, sur lequel il avait fondé tout son espoir, était détruit, une partie de son armée était tuée, une autre partie estropiée et hors d'état de servir. Plusieurs de ses plus braves officiers

avaient disparu, et ce qui mit le comble à sa douleur, il apprit que le marquis de Roubais, celui de ses officiers qu'il estimait le plus, n'avait pas été retrouvé. On était néanmoins menacé de nouveaux malheurs encore plus fâcheux : car il était probable que les flottes d'Anvers et de Lillo profiteraient du ravage causé par leurs brûlots, et se joindraient pour opérer l'entière destruction du pont. Dans la terrible position où se trouvait l'armée espagnole, elles auraient trouvé peu de résistance. Le pont était rompu, et rien ne pouvait empêcher la flotte de Zélande de passer à pleines voiles; d'ailleurs dans ces premiers momens la confusion des troupes était si grande et si générale, qu'il aurait été impossible de donner et de faire exécuter les ordres nécessaires. Plusieurs régimens avaient perdu leurs chefs, d'autres commandans se trouvaient sans troupes; et l'on avait peine à reconnaître au milieu des débris de toute espèce les postes où l'on s'était établi auparavant. Toutes les redoutes bâties sur le rivage étaient sous les eaux, plusieurs canons étaient submergés, les mêches trempées et les provisions de poudre abîmées. Quel moment pour les ennemis s'ils avaient su en profiter!

En lisant les relations des contemporains, on est surpris d'apprendre que ces désastres, qui surpassèrent l'attente des Anversois, restèrent sans effet pour eux, par la seule raison qu'ils les ignorèrent. Il est vrai que St-Aldegonde dès que

l'explosion eut été entendue dans la ville, avait détaché plusieurs galères vers le pont, avec ordre de lancer des bombes et des boulets rouges sur les vaisseaux ennemis, et de poursuivre ensuite leur chemin vers Lillo, pour avertir et faire appareiller la flotte alliée de Zélande; et qu'en même tems il avait ordonné à l'amiral d'Anvers de se mettre en route avec toute sa flotte au premier signal des Zélandais, et de tomber sur l'ennemi avant qu'il eût pu se reconnaître. Mais quoiqu'on eût promis une récompense considérable aux patrons des galères envoyées à la découverte, ils n'osèrent s'approcher de l'ennemi, et retournèrent sans avoir exécuté leur commission, en déclarant que le pont existait encore, et que les brûlots n'avaient causé aucun dommage. Le lendemain même on ne fit aucune tentative pour s'assurer de la véritable situation des choses, et comme la flotte de Lillo ne faisait aucun mouvement, quoiqu'elle eût le vent favorable, on se confirmait dans l'opinion que les brûlots n'avaient rien effectué. Personne ne s'imagina que cette inaction des alliés pouvait bien venir des mêmes causes qui les induisaient en erreur, et de ce que les Zélandais postés à Lillo faisaient la même supposition. Une inconséquence aussi monstrueuse ne peut avoir lieu que dans une république dont les chefs, sans considération et sans pouvoir, dépendaient de la multitude sur laquelle ils auraient dû dominer. Toute la fureur de la populace, si calme à l'égard des ennemis,

se déchaîna contre Giambelli : cet ingénieur courut pendant deux jours les plus grands dangers ; mais enfin le troisième, un batelier venu de Lillo, et qui avait passé sous le pont, apporta des nouvelles certaines de sa destruction, et apprit en même tems qu'il était complètement rétabli.

Cette subite réparation du pont était un vrai prodige. A peine le prince de Parme fut-il revenu de l'évanouissement que lui avait causé la violence de l'explosion, qu'il trouva dans son heureuse présence d'esprit les moyens de prévenir les funestes résultats de ce désastre. L'absence des flottes ennemies l'encouragea singulièrement, parce qu'il semblait pouvoir en conclure qu'elles ignoraient les effets de leurs machines. Quoiqu'il ne fût pas possible de rétablir en quelques heures l'ouvrage de plusieurs mois, néanmoins c'était gagner beaucoup que de savoir en conserver les apparences. Tout ce qui était sans blessure fut obligé de mettre la main à l'œuvre, pour enlever les débris, relever les poutres, remplacer les planches brisées, et remplir les vides avec de nouveaux vaisseaux. Le prince lui-même ne se crut pas dispensé de travailler, et tous les officiers suivirent son exemple. Les simples soldats, animés par cette popularité, firent des prodiges; ils travaillèrent sans relâche pendant toute la nuit suivante : le roulement des tambours et le son des trompettes, distribués par tout le pont, cachait le bruit des travailleurs. Dès le point du jour, il restait peu de vestiges de la destruction de la

veille, et quoique le pont ne fût rétabli qu'en apparence, le coup-d'œil néanmoins trompa les espions envoyés à la découverte : l'attaque n'eut pas lieu, et le prince de Parme gagna du tems pour consolider ses ouvrages, et même pour apporter à la structure du pont quelques améliorations essentielles. Afin de le préserver à l'avenir d'une semblable catastrophe, il en arrangea une partie de manière qu'elle pût s'ouvrir, et livrer en cas de besoin passage aux brûlots. La perte qu'il avait essuyée en hommes fut compensée par des garnisons qu'il tira des places environnantes, et par un régiment qu'on lui envoya vers ce tems même de la Gueldre. Il nomma aux grades vacans par la mort des officiers qu'il venait de perdre, et n'oublia pas dans cette distribution l'enseigne, qui par sa hardiesse, lui avait sauvé la vie.

Lorsque les Anversois eurent enfin appris quels avaient été les résultats de leurs brûlots, ils honorèrent l'inventeur de ces machines avec autant d'empressement qu'ils en avaient montré d'abord à le maltraiter, et l'encouragèrent à faire une nouvelle tentative. Giambelli obtint alors aisément les barques qu'il avait inutilement demandé la première fois ; il les arrangea à la hâte, et les détacha contre le pont. Cette fois-ci le choc fut si violent, que le pont en fut rompu et dispersé. Mais la flotte de Zélande eut le vent contraire, elle ne put remonter le fleuve, et le prince de Parme eut encore le tems de réparer le

dommage. Tant de mauvais succès ne purent abattre le courage de Giambelli. Il équipa de nouveau deux grands bâtimens, armés de crochets de fer et d'autres instrumens pareils, propres à détruire ou à traverser le pont. Mais lorsqu'il fut question de les faire descendre la rivière, on ne trouva personne qui voulût les monter. L'ingénieur fut donc réduit à songer aux moyens de donner à ses machines une telle direction, que même sans pilote elles tinssent le milieu du fleuve, et ne pussent être jetées par le vent sur le rivage, comme les précédentes. Un de ses aides, Allemand de naissance, fit dans cette occasion une singulière découverte, s'il est permis d'en croire l'historien Strada : ce fut de placer au-dessous de ces vaisseaux des voiles renversées qui devaient s'enfler par le cours des eaux, et donner aux navires une direction sûre et rapide. L'événement justifia ses calculs : car ces vaisseaux à voiles renversées tinrent non-seulement le juste milieu du fleuve, mais encore ils se déchaînèrent avec une telle violence contre le pont, que les Espagnols n'eurent pas le tems de l'ouvrir, et qu'il en fut effectivement rompu. Toutes ces dispositions néanmoins ne furent d'aucune utilité pour la ville, parce qu'elles étaient dirigées au hasard, et qu'elles n'étaient pas soutenues par une force suffisante. Giambelli avait encore construit un autre brûlot entièrement semblable au premier. Il y avait enfermé 4000 livres de poudre à canon, mais on

ne s'en servit point, parce que les Anversois avaient résolu de recourir à d'autres moyens.

Tant de tentatives malheureuses pour rétablir la libre navigation du fleuve, les avaient enfin découragés, et ils avaient pris la résolution d'abandonner ce moyen de défense. Ils se souvenaient de l'expédient employé pour la délivrance de Leyde, qui dix ans auparavant, assiégée par les Espagnols, avait été délivrée par une inondation; et ils songaient à suivre cet exemple. Entre Lillo et Stabroek, dans le marquisat de Bergen, se trouve une grande plaine disposée en pente, qui s'étend jusques près d'Anvers, et que plusieurs digues et contre-digues défendent contre les irruptions de l'Escaut oriental. Il ne s'agissait que de percer ces digues pour inonder toute cette plaine, au point qu'on aurait pu arriver sur des bateaux plats jusques près des murs d'Anvers. Si l'on avait pu réussir dans ce projet, le prince de Parme aurait eu beau défendre son pont, on aurait créé subitement un nouveau fleuve, qui en cas de besoin eût rendu les mêmes services que l'Escaut. C'était le conseil que le prince d'Orange avait donné dès le commencement du siége; il avait engagé St-Aldegonde par les raisons les plus persuasives à le mettre à exécution : mais il avait été impossible d'amener les intéressés à sacrifier leurs campagnes. Dans l'extrémité où l'on se trouvait maintenant, on résolut de tenter ce moyen, quoique les circonstances fussent bien changées.

Cette plaine était traversée par une contre-digue haute et large, qui emprunte à un château voisin le nom de Cowenstein, et qui s'étend depuis le village de Stabroek, l'espace de trois lieues le long de l'Escaut, et se joint à la grande digue de ce fleuve près d'Ordam. Il était impossible de faire passer les eaux au-dessus de cette digue, et les assiégés auraient inutilement cherché à inonder la plaine, aussi long-tems que subsistaient ces terribles remparts qui empêchaient la flotte de Zélande de passer outre et d'approcher d'Anvers. La destinée de cette ville dépendait donc de la possession de cette contre-digue. Si les assiégés s'en fussent emparés, ils auraient pu, en y pratiquant des ouvertures, établir des communications solides avec la Zélande. Mais le prince de Parme avait prévu ce résultat, et dès le commencement du siége il s'était mis en possesion de cette digue, et n'avait rien épargné pour s'y maintenir. Le comte de Mansfeldt était campé près de Stabroek avec la majeure partie de l'armée, et il entretenait par le moyen de cette digue de Cowenstein des communications avec le pont, avec le quartier-général, et avec les magasins espagnols de Calloo. Ainsi depuis Stabroek jusqu'à Beveren, l'armée ne formait qu'une ligne continue, entrecoupée, mais non interrompue par l'Escaut, et incapable d'être enfoncée sans un combat meurtrier. On avait établi sur la digue, à des distances convenables, cinq forts différens, confiés aux ordres

des officiers les plus courageux de l'armée. Comme le prince de Parme savait que toute la fureur des assiégés se déchaînerait contre cette digue, il confia au comte de Mansfeldt la garde du pont, et résolut de défendre en personne ce poste important. On va voir maintenant une guerre d'une nouvelle espèce, et sur un point différent.

Les assiégés avaient percé, au-dessus et au dessous de Lillo, la digue de la rive droite de l'Escaut, et un nouvel élément avait succédé aux vertes prairies qu'on y voyait auparavant : au lieu des bœufs qui y paissaient, on y voyait de nombreuses barques, qui serpentaient entre les têtes des arbres élevés au-dessus de la surface des eaux. La flotte de Zélande, sous les ordres du comte de Hohenlohe, naviguait dans les campagnes inondées, et faisait à plusieurs reprises mine de vouloir attaquer la digue de Cowenstein, pendant qu'une autre flotte stationnée dans l'Escaut, menaçait de débarquer tantôt sur l'une, tantôt sur l'autre rive, et tantôt d'attaquer le pont. Par ces feints mouvemens, on tint pendant plusieurs jours en alerte les Espagnols qui, incertains de l'endroit où l'attaque aurait lieu, s'épuisaient par une vigilance continuelle, et qui, las de craindre inutilement, commençaient à se tenir moins sur leurs gardes. Alors, le comte de Hohenlohe concerta son plan d'attaque avec le bourgmestre d'Anvers. Celui-ci convint qu'aussitôt qu'il aurait fait allumer sur le principal clocher de la

ville trois fanaux, il ferait voile avec tous les vaisseaux armés qui étaient dans le port de la ville. Lorsque pendant une nuit obscure le comte vit s'élever du haut de cette tour les trois signaux dont on était convenu, il détacha promptement cinq cents hommes avec ordre d'escalader un point de la digue, situé entre deux forts des ennemis. Ce détachement surprit les Espagnols au moment où ils s'y attendaient le moins, et en tua un grand nombre. Ensuite il s'établit sur la digue, et se préparait à surprendre la garnison des forts voisins, forte de deux mille hommes, lorsque ceux qui se trouvaient près de l'endroit attaqué, se mirent en mouvement, et encouragés par la disposition du terrein, qui était très-étroit, se jetèrent sur les républicains avec toute la fureur du désespoir. En même tems l'artillerie des forts commença à canonner la flotte, et contraria le débarquement des autres troupes. Les Zélandais n'étant point secourus par la flotte d'Anvers, furent repoussés et forcés, après une courte résistance, d'abandonner la partie de la digue dont ils s'étaient emparés. Les vainqueurs les poursuivirent jusqu'à leurs vaisseaux, en tuèrent plusieurs, et obligèrent le reste à se sauver comme ils purent. Le comte de Hohenlohe, rejeta la faute de cette disgrace sur les assiégés, qui par un faux signal l'avaient induit en erreur; et il faut avouer en effet que ce fut le manque de simultanéité dans leurs opérations mutuelles, qui fit échouer cette tentative.

Cependant on résolut de faire une seconde attaque mieux concertée et plus régulière, et de tenter un assaut général et simultané contre la digue et le pont. On désigna pour cette attaque le 16 mai 1585, et l'on fit de part et d'autre tous les préparatifs nécessaires pour rendre cette journée décisive. Les flottes de Hollande et de Zélande, jointes à celle d'Anvers, formaient un total de plus de deux cents vaisseaux, pour l'armement desquels on avait affaibli les garnisons de toutes les villes et citadelles de l'union. On résolut d'assaillir avec ces forces la contre-digue de Cowenstein sur deux points opposés : en même tems, Giambelli devait diriger sur le pont de l'Escaut de nouvelles machines de son invention, et empêcher le prince de Parme de secourir la contre-digue.

Le prince, averti du danger qui le menaçait, n'épargna rien pour le prévenir. Immédiatement après l'attaque susmentionnée, il avait fait construire sur la contre-digue cinq nouveaux forts, et les avait mis sous les ordres des plus vaillans officiers de son armée. Le premier, nommé le fort de Ste-Croix, fut érigé à l'endroit où la contre-digue, en se joignant à la grande digue de l'Escaut, forme avec elle une croix; il fut confié au général Mondragon. A mille pas de diſtance et à proximité du château de Cowenstein, était bâti le fort de St-Jacques, commandé par Camille de Monte. A pareille distance venait le fort de St-Georges, ensuite mille pas plus loin le fort

de la Palissade, sous les ordres de Gamboa. A l'extrémité de la contre-digue, près de Stabroek, s'élevait un cinquième fort, commandé par le comte de Mansfeldt et par le général Capizucchi. Le duc eut soin de munir tous ces forts d'artillerie, d'y mettre une bonne garnison, et de garnir la digue des deux côtés et dans toute sa longueur de palissades, tant pour fortifier ses retranchemens, que pour donner plus d'embarras à ceux qui voudraient percer les digues.

Le 16 mai, les républicains se mirent en mouvement. Dès la pointe du jour, ils dirigèrent de Lillo, à travers les campagnes inondées, quatre barques en forme de brûlots. Les sentinelles espagnoles placées sur la digue, voyant approcher ces machines, se retirèrent précipitamment vers les forts voisins. Le souvenir terrible du 4 juin leur donnait des ailes. C'est ce que les ennemis avaient prévu. Dans ces barques qui n'avaient que l'apparence de brûlots, étaient cachés des gens armés qui sautèrent tout-à-coup sur le rivage, et escaladèrent l'endroit de la digue qui était resté sans défense, entre les forts de St-George et de la Palissade. Ils furent bientôt suivis de toute la flotte, composée d'un grand nombre de vaisseaux de ligne, et d'une quantité de vaisseaux de moindre grandeur, chargés de sacs de terre, de laines, de fascines, de gabions et autres objets, propres à élever des batteries partout où il serait nécessaire. La flotte était pourvue d'une artillerie considérable et d'un nombre

proportionné d'hommes; elle avait à bord un régiment de pionniers et de mineurs, destinés à percer la digue aussitôt qu'ils en seraient les maîtres.

A peine les confédérés avaient commencé l'attaque d'un côté, qu'on vit paraître du côté d'Osterweel la flotte d'Anvers. Enhardis par ce renfort, ils élevèrent à la hâte un bastion entre les deux redoutes ennemies, afin de couper aux Espagnols les communications, et de couvrir les travailleurs. Ceux-ci au nombre de huit cents se mirent à faire des coupures à la digue, et travaillèrent avec tant d'ardeur, que bientôt on eut l'espoir de réunir en une vaste mer les deux plaines inondées. Entretems les Espagnols des forts voisins s'étaient approchés du champ de bataille, et attaquaient les républicains avec vigueur pendant que l'artillerie du fort St.-Georges canonnait leurs flottes sans discontinuer. Le carnage devint terrible, et la batterie s'élevait toujours. Les républicains avaient placé en avant des pionniers un cordon de troupes, pour empêcher les ennemis de troubler leurs travaux, et ce fut au milieu de cet appareil guerrier, au milieu d'une pluie de balles, souvent dans l'eau jusqu'à la poitrine, entourés de morts et de mourans, qu'ils continuèrent leur besogne. Les armateurs attendaient avec impatience le moment où la digue serait rompue, et leurs vaisseaux en sûreté. Les ouvriers eux-mêmes, connaissant l'importance

des résultats qui dépendaient de leur activité, paraissaient animés d'un courage surnaturel. Uniquement occupés de leur tâche, ils n'entendaient point les cris, ils ne voyaient point le désespoir des mourans qui disparaissaient autour d'eux. A mesure que ceux du premier rang tombaient, les suivans prenaient leur place. Les palissades, et plus encore l'impétuosité des Espagnols qui, poussés par une bravoure désespérée s'étaient fait jour à travers les lignes des Zélandais, retardaient extrêmement le travail des pionniers. Un grand nombre d'entre eux tomba sous le glaive ennemi, et leurs cadavres comblèrent les coupures qu'ils avaient faites aux digues. Enfin, les Espagnols ayant perdu la plupart de leurs officiers, et voyant que de nouveaux ouvriers ne cessaient de prendre la place des morts, perdirent courage et se replièrent vers leurs forts. Leur retraite laissa les républicains en possession de toute cette partie de la contre-digue qui s'étend depuis le fort St.-George, jusqu'à celui des palissades. Mais l'ouvrage s'avançant avec trop de lenteur à leur gré, ils déchargèrent à la hâte un vaisseau zélandais, et portèrent la charge au-dessus de la digue à bord d'un bâtiment d'Anvers, sur lequel montèrent le comte de Hohenlohe et St-Aldegonde. Ils cinglèrent comme en triomphe vers la ville. Leur présence remplit les habitans du plus grand espoir, et comme si déjà la victoire leur eût appartenu, ils s'abandonnèrent à

tous les mouvemens de leur joie immodérée. On sonna les cloches, on fit des décharges d'artillerie, et les habitans hors d'eux-mêmes se pressaient autour de la porte d'Osterweel, pour voir arriver les vaisseaux chargés de vivres, qui déjà devaient être en chemin.

En effet, jamais les assiégés n'avaient été mieux favorisés de la fortune, que dans ce moment : les ennemis découragés et abattus s'étaient retirés dans leurs forts ; et loin d'être en état de disputer aux vainqueurs le terrein qu'ils avaient emporté, ils étaient assiégés dans leurs propres redoutes. Dans cet état de choses, quelques Écossais commandés par le brave colonel Balfour, attaquèrent le fort de St-Georges, le général Camille de Monte accourut aussitôt de St-Jacques et les força à la retraite, mais non sans y avoir laissé beaucoup de monde. Le fort des Palissades était encore en plus mauvais état : bombardé sans interruption par l'artillerie de la flotte, il menaçait à chaque instant de tomber en ruine; le commandant Gamboa était blessé, et malheureusement on y manquait d'artillerie pour écarter les vaisseaux ennemis. D'ailleurs la batterie élevée par les Zélandais entre ce fort et celui de St-Georges empêchait le prince de Parme de les secourir. Ainsi, si l'on avait profité de cet affaiblissement et de cette inactivité des ennemis pour hâter avec zèle et constance l'ouverture de la digue, il y a lieu de croire que le succès aurait couronné les efforts des confédérés, et

qu'ils auraient fait lever le siége; mais dans cette conjoncture aussi parut le défaut d'arrangement et de conduite, qu'on peut reprocher aux Anversois dans toute la durée de ce siége. Le zèle qu'on avait d'abord mis à percer la contre-digue, se refroidissait à mesure que l'ouvrage approchait de sa fin; on trouva bientôt que cet expédient était trop lent et trop difficile; on jugea plus convenable de décharger les gros vaisseaux marchands, d'en diviser la cargaison sur de moindres barques, et de les expédier de suite sur la ville. Les comtes de St-Aldegonde et de Hohenlohe, au lieu d'encourager les travailleurs par leur présence, quittèrent le champ de bataille justement au moment décisif, et allèrent recevoir à Anvers les éloges dus à leur sagesse et à leur valeur.

Pendant que sur la digue on se battait de côté et d'autre avec la plus vive opiniâtreté, le pont de l'Escaut avait eu à soutenir le choc de nouvelles machines, inventées à dessein de détourner l'attention du duc du vrai champ de bataille. Mais il fut bientôt averti par l'artillerie de la contre-digue de ce qui s'y passait, et dès qu'il vit le pont en sûreté, il courut en personne défendre la digue. Accompagné de 200 hommes d'élite, il vole vers le lieu de l'action, et arrive encore assez à tems pour empêcher l'entière défaite des siens. Il jette à la hâte quelques canons dans les deux forts voisins, et fait bombarder la flotte avec succès ; lui-même s'avance à la tête

des troupes qui l'avaient suivi, met l'épée à la main et fond sur l'ennemi. Le bruit de son arrivée se répand rapidement d'un bout à l'autre de la digue, et ranime le courage abattu de ses troupes : elles retournent au combat, et chargent l'ennemi avec la plus grande impétuosité. La disposition du terrein contribue à rendre le choc encore plus meurtrier. Sur cette étroite langue de terre, qui en beaucoup d'endroits n'avait pas au-delà de neuf pas de largeur, combattaient environ 5000 hommes : la possession de ce petit coin de terre était le but de leur acharnement : c'était de là que dépendait le résultat du siége. Il s'agissait pour les Anversois de la conservation de leur ville, et pour les Espagnols de la réussite de leur entreprise : les uns et les autres se battaient en désespérés. Des deux extrémités de la contre-digue les Espagnols se repliaient sur le milieu, où les républicains avaient le dessus, et où ils avaient réuni toutes leurs forces. Du côté de Stabroek s'approchaient deux bataillons de renfort, dont l'un était espagnol et l'autre italien, tous deux enflammés par une noble ardeur de se distinguer à l'envi les uns des autres. Du côté de l'Escaut s'approchaient les Wallons et les Espagnols, ayant à leur tête le prince de Parme. Tandis que les premiers réunissaient leurs efforts pour sauver le fort des Palissades, que vivement attaqué par terre et par eau, les derniers s'élançaient avec une fureur sans égale sur la batterie que les républi-

cains avaient élevée entre les forts de St-Georges et des Palissades. Ce rempart fortifié à la hâte, mais solidement établi, était défendu par les vétérans de l'armée républicaine, et protégé par le canon de leurs flottes réunies. Déjà le prince de Parme avait pris ses mesures pour assaillir ce rempart redoutable, lorsqu'il apprit que les Italiens et les Espagnols, sous les ordres de Capizucchi et d'Aquila, avaient dégagé le fort des Palissades, et s'étaient mis en marche pour attaquer la batterie. Toutes les forces des deux armées se trouvèrent par là réunies sur ce point, et de part et d'autre on fit des prodiges de valeur, soit pour défendre, soit pour emporter la redoute. Ceux des républicains qui étaient restés sur leurs vaisseaux ne voulant plus être spectateurs oisifs de ce combat, débarquèrent et vinrent secourir leurs frères. Le prince de Parme attaqua la batterie d'un côté, Mansfeldt de l'autre : ils montèrent cinq fois à l'assaut, et cinq fois ils furent repoussés. Les républicains se surpassèrent dans cette rencontre : jamais encore depuis le commencement de la guerre ils n'avaient montré tant de valeur ni tant d'opiniâtreté. Les Écossais et les Anglais surtout se distinguèrent par leur courageuse résistance et firent échouer toutes les attaques du prince. Comme à la fin personne ne voulut plus attaquer l'endroit défendu par les Écossais, Alexandre prit une lance à la main, s'avança dans l'eau aussi loin qu'il put, marcha droit à

eux, et ranima par cette action hardie le courage de ses troupes.

Enfin après un long combat les Wallons commandés par le comte de Mansfeldt réussirent à faire avec leurs hallebardes et leurs lances une brêche au retranchement, et en montant les uns sur les autres à atteindre le haut du rempart. Barthélemi Toralva, capitaine espagnol, fut le premier qui s'y établit : presque en même tems il y fut suivi par l'italien Capizucchi, et ce fut ainsi que se décida d'une manière également glorieuse pour les deux nations, la rivalité de bravoure élevée entre elles deux. Je remarquerai en passant l'adresse avec laquelle le prince de Parme, choisi pour arbitre, décida leur querelle. Il embrassa en présence de toutes ses troupes le général italien Capizucchi, et avoua hautement que c'était surtout à la valeur de cet officier qu'il était redevable de la victoire. Il fit transporter le capitaine espagnol Toralva, qui était grièvement blessé, dans ses propres appartemens, le coucha sur son lit, et le revêtit d'une robe que lui-même avait portée la veille.

Après la prise de la redoute, la victoire ne fut pas long-tems indécise. Les confédérés qui avaient abandonné leur flotte pour attaquer les ennemis avec leurs forces réunies, s'aperçurent tout d'un coup que les vaisseaux qui étaient leur dernier refuge s'éloignaient.

La marée descendait, et les pilotes craignant

de rester sur le rivage avec leurs vaisseaux, et de devenir la proie de l'ennemi, avaient levé l'ancre et cherchaient à gagner le large. A peine le prince de Parme se fut-il aperçu de cette manœuvre, qu'il exhorta ses soldats à ne pas laisser échapper un ennemi qui s'avouait vaincu. Les Hollandais furent les premiers à lâcher le pied, et bientôt après les Zélandais imitèrent cet exemple. Ils se jetèrent pêle-mêle en bas de la digue, afin de gagner leurs vaisseaux à la nage. Mais comme leur fuite se faisait avec beaucoup trop de précipitation, ils se nuisirent les uns aux autres, et tombèrent presque tous sous les coups des Espagnols. Un grand nombre périrent victimes de leur empressement à monter les premiers, et plusieurs barques surchargées par le nombre de ceux qui s'y jetèrent, coulèrent à fond. Les Anversois qui se battaient pour leur liberté, leurs foyers et leur culte furent les derniers à quitter le terrein, mais cette circonstance même leur devint funeste. Plusieurs de leurs barques furent surprises par le reflux et restèrent à sec sur le rivage, en sorte qu'exposées au feu de l'ennemi, elles furent coulées à fond avec tout leur équipage. Quelques fuyards cherchaient à atteindre en nageant les vaisseaux plus avancés, mais la fureur des Espagnols ne leur fit aucun quartier; ils furent poursuivis et massacrés jusques sur les barques où ils s'étaient réfugiés. La victoire du prince de Parme fut complète, mais sanglante. Il avait perdu huit cents hommes, et les confé-

dérés environ trois mille, sans compter ceux qui s'étaient noyés. De part et d'autre beaucoup d'officiers périrent. Plus de trente vaisseaux chargés de vivres et de munitions, ayant à bord près de 150 pièces d'artillerie, restèrent au pouvoir du vainqueur. La digue, dont la possession avait coûté si cher, était entamée en treize endroits différens; le prince de Parme s'empressa de faire refermer les coupures et répara les fortifications qui avaient le plus souffert. Le lendemain il s'empara encore d'un bâtiment énorme qui, par sa construction singulière, ressemblait à une batterie flottante; il avait été destiné à soutenir l'attaque de la contre-digue. On l'avait bâti à grands frais, vers le même tems qu'on refusait à l'ingénieur Giambelli les sommes qu'il demandait pour la construction de ses utiles machines, et on l'avait appelé *fin de la guerre*. Mais quand on voulut mettre à flot cette embarrassante masse, il fut presqu'impossible de la faire remuer. Elle atteignit avec beaucoup de peine le village d'Ordam, s'engrava dans le sable et resta au pouvoir des Espagnols.

L'attaque de la contre-digue de Cowenstein fut la dernière tentative faite pour la délivrance d'Anvers. Dès ce moment les assiégés perdirent courage, et les magistrats firent de vains efforts pour contenir le peuple affamé, par l'espoir d'un meilleur avenir. Jusqu'alors les vivres s'étaient soutenus à un prix très-modéré, nonobstant la rigueur des circonstances. On

commençait à ressentir les effets de la disette et à craindre les horreurs de la famine. On avait néanmoins l'espoir de se soutenir jusqu'à ce que les bleds semés autour des ouvrages extérieurs, pussent être moissonnés. Mais avant cette époque les assiégeans avaient emporté ces ouvrages et s'étaient approprié ces moissons. Enfin la ville de Malines s'étant rendue aux Espagnols, on n'eut plus le moindre espoir de tirer des vivres du Brabant. On proposa, afin d'épargner ceux qui restaient, de renvoyer de la ville toutes les bouches inutiles, les étrangers, les femmes et les enfans : mais ce projet était trop barbare pour être sanctionné. Une autre proposition tendante à faire sortir les catholiques excita presqu'un soulèvement, et St-Aldegonde fut enfin forcé de se rendre aux vœux du peuple, et de signer avec le prince de Parme la capitulation de la ville d'Anvers, le 16 du mois d'août 1585.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

PRÉFACE du traducteur, v

Préface de l'auteur, 9

Introduction, 15

LIVRE PREMIER.

CHAP. I. État des Pays-Bas jusqu'au 16e siècle, 39

II. Les Pays-Bas sous Charles-Quint, 63

III. Philippe II souverain des Pays-Bas, 85

IV. L'Inquisition, 96

V. Autres infractions de la constitution des Pays-Bas, 107

VI. Le prince d'Orange et le comte d'Egmont, 113

VII. Marguerite de Parme gouvernante générale des Pays-Bas, 127

LIVRE SECOND.

CHAP. I. Le cardinal de Granvelle, 142

II. Le conseil d'état, 193

III. Le comte d'Egmont en Espagne, 211

IV. Sévérité des édits religieux.—Opposition générale de la nation, 220

LIVRE TROISIÈME.

CHAP. I. Confédération des nobles, 235

II. Les Gueux, 263

III. Les prêches publics, 284

LIVRE QUATRIÈME.

CHAP. I. Excès des iconoclastes, 307

II. Guerre civile, 349

CHAP. III. Démission du prince d'Orange, 378
IV. Affaiblissement et fin de la confédération, 393
V. Armement et marche du duc d'Albe, 409
VI. Premiers réglemens du duc d'Albe.—Départ de la duchesse de Parme, 432

PIÈCES DÉTACHÉES.

N° 1. Procès et exécution des comtes d'Egmont et de Hoorn, 449
N° 2. Siége d'Anvers par le prince de Parme, 461

FIN DE LA TABLE.